

Un budget mal noté

■ La Commission européenne reproche à la France de ne pas assez réduire ses déficits publics

■ Le commerce extérieur est déficitaire en août pour le deuxième mois consécutif

■ Le tassement de l'activité n'inquiète pas trop les entreprises

Lire pages 8 et 22

Charm el-Cheikh : Clinton annonce un accord

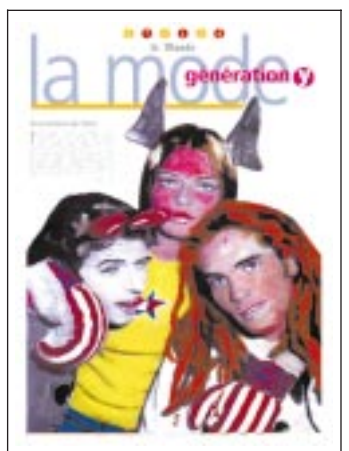
- Israéliens et Palestiniens s'entendent sur « des mesures concrètes immédiates » pour arrêter la violence
- Une commission d'enquête sur les événements sera composée par le président américain et Kofi Annan
- Une nouvelle rencontre devait avoir lieu à Washington

A L'ISSUE DE 24 HEURES de négociations, dans la station balnéaire égyptienne de Charm el-Cheikh, le président Bill Clinton a annoncé, mardi 17 octobre, être parvenu à la conclusion d'un accord entre Israéliens et Palestiniens. Les deux parties s'engagent à prendre « des mesures concrètes immédiates » pour mettre un terme à la violence. Elles se sont entendues pour confier à M. Clinton et au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, le soin de désigner les membres d'une commission d'enquête internationale sur l'origine des récentes violences dans les territoires palestiniens. Enfin, elles ont convenu de reprendre dans deux ou trois semaines aux Etats-Unis les négociations de fond sur le processus de paix - sans qu'il ait été précisé à quel niveau. M. Clinton a fait cette déclaration à l'issue du sommet de Charm el-Cheikh, entouré, notamment, du premier ministre israélien, Ehoud Barak, et du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat.



Le sommet avait ouvert ses travaux lundi en fin de matinée en présence, outre M. Clinton, du secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, du président égyptien Hosni Moubarak, du roi Abdallah de Jordanie et du représentant de l'Union européenne, l'Espagnol Javier Solana. Les pourparlers se sont tenus en réunions séparées. M. Clinton a été amené à jouer lui-même le rôle d'intermédiaire, s'adressant tour à tour au premier ministre israélien, Ehoud Barak, puis à Yasser Arafat, président de l'Autorité palestinienne. Le sommet de Charm el-Cheikh n'a pas fait taire les armes dans les territoires où les Palestiniens ont multiplié les manifestations. En Cisjordanie et, plus encore, à Gaza, elles ont débouché sur de nombreux affrontements, qui se sont soldés par la mort de deux Palestiniens tandis que beaucoup d'autres étaient blessés par balles.

Lire pages 2 et 3 et les points de vue pages 20 et 21



STYLES

Génération Y

Les 18-25 ans, braconniers du futur

Le Monde propose aujourd'hui un nouveau supplément « Styles » consacré aux 18-25 ans, une génération nourrie de digital qui réinvente des codes de conduite et un vestiaire débridé dans l'univers des start-up. A Paris, les défilés de prêt-à-porter printemps-été 2001 se sont achevés en apocalypse joyeuse après avoir multiplié les références à l'histoire de la mode (lire pages 30 et 31).

Demandez notre supplément

Désordre climatique

LES INONDATIONS qui frappent l'Italie, la Suisse et l'Angleterre s'ajoutent à une longue liste de désordres climatiques. L'Indochine reste en proie aux inondations du Mékong, tandis que plusieurs pays d'Asie centrale subissent les effets d'une sécheresse prolongée. Les scientifiques hésitent à affirmer que cette série d'événements sont la conséquence de bouleversements en profondeur du climat. Dans un article paru dans *Science* le 22 septembre, des chercheurs américains « suggèrent » cependant que cela pourrait être le cas. Mais les statistiques météorologiques sont difficiles à établir : même dans les pays où les observations sont les plus précises, on remonte rarement au-delà d'un siècle ou d'un siècle et demi.

Lire page 4

Jean-Pierre François, l'ancien banquier milliardaire qui blanchit Monaco

UN HOMME d'influence, Jean-Pierre François, sert désormais les intérêts de Monaco. L'ancien banquier genevois a le profil de l'emploi : il fut ambassadeur extraordinaire du Panama, fréquenta l'entourage occulte du défunt président Mitterrand, et reste le plus vieil ami de Roland Dumas. De nationalités française et autrichienne, ce milliardaire est aujourd'hui retraitsur le Rocher, où il jouit du statut de résident permanent. Le voilà décidé à peser de tout son poids dans le conflit qui oppose la France à la principauté, accusée de complaisance à l'égard du blanchiment d'argent sale. « On ne prête qu'aux riches », commente le septuagénaire au sujet du pouvoir d'influence qui lui vaut de jouer le rôle du « M. Bons Offices » entre Monaco et Paris.

Cet aventurier du capitalisme commence à bâtir sa fortune à Genève, à la fin des années 40, dans l'import-export et le commerce d'armes avec le Pakistan. Il devient l'actionnaire principal de la Banque romande, dotée d'un solide réseau helvétique et d'une filiale luxembourgeoise, puis, pendant le premier septennat de François Mitterrand, l'un de ces hommes d'affaires qui a l'oreille du président. Le milliardaire

est donc un fin connaisseur des coulisses de la finance internationale et de la politique, même s'il assure ne pas être « un spécialiste du blanchiment ». C'est simplement afin de redorer le blason de la principauté que le Palais et le gouvernement monégasque l'ont « encouragé à entreprendre des démarches dans les domaines médiatique et gouvernemental ».

Fort de son expérience, l'ancien banquier réfute les sévères conclusions des derniers rapports consacrés au blanchiment d'argent sale à Monaco par l'Assemblée nationale, les ministères de l'économie et de la justice. « Les histoires de blanchiment en principauté, c'est microscopique, affirme-t-il. Elles ont pu porter, à l'occasion, sur quelques millions de dollars. Cela n'a rien à voir avec les centaines de millions blanchis sur de grandes places comme Londres, Hong-kong ou New-York, ou des sous-places comme Beyrouth ou Bahreïn. » Jean-Pierre François cite encore la Suisse, « une petite place où l'on blanchit beaucoup ». A l'entendre, Monaco ne serait concernée que par des « méthodes artisanales, tout juste bonnes pour de petits fraudeurs d'impôts ».

L'habile financier est-il le mieux placé pour

cette croisade ? « Je suis l'un des rares personnalités des affaires sans cadavre dans les placards », répond-il. Non sans ajouter : « Je connais beaucoup de gens des années Mitterrand. » Longtemps soupçonné d'avoir été le banquier secret de François Mitterrand en Suisse, il dément une fois de plus « ce mythe » et évoque les procès en diffamation qu'il a entrepris avec succès contre les journaux persuadés du contraire. Il promet même « 1 million de francs suisses à quiconque apporteraient un début de commencement de preuve ». Tout juste peut-on donc rappeler que, dans l'affaire Elf, M. François a justifié, par un prêt de 500 000 francs français à Roland Dumas, l'un des dépôts d'espèces apparus sur le compte bancaire de son « ami de soixante ans ». Ou que l'actuel ministre des affaires européennes, Pierre Moscovici, trésorier du PS en 1993, avait à l'époque consulté ce spécialiste pour explorer les pistes d'un financement légal du parti. On est alors loin de Monaco, où l'ancien banquier affirme n'avoir réalisé qu'un investissement, celui de l'appartement qu'il occupe, boulevard de Suisse, face à la mer.

Erich Inciyan



REPORTAGE

Campagne en Amérique

Le journal de Philippe Labro

Bush le Crétin contre Gore le Coincé : c'est une chronique acerbe que livre le journaliste-écrivain Philippe Labro en observant le duel des candidats (photo) à l'élection présidentielle du 7 novembre. p. 16 et 17

Ne pas s'habituer à la misère



PAUL BOUCHET

LE MOUVEMENT ATD Quart-Monde, présidé par Paul Bouchet, organise, mardi 17 octobre, la Journée mondiale du refus de la misère. Les associations de lutte contre l'exclusion s'alarment de la montée du nombre des sans-abri, notamment dans le centre de Paris.

Lire page 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1018 - 7,50 F



Lionel Jospin, la pièce manquante

PENDANT quelques semaines, Lionel Jospin a perdu les Français. Il les avait laissés au bord de l'été, seins et optimistes, confiants dans la croissance revenue et dans le gouvernement. Il les a retrouvés, deux mois plus tard, inquiets et troublés, méfiants et sévères. Il n'a pas compris. Et

surtout, il ne comprend pas pourquoi il n'a pas compris. Car c'est bien cela qui l'inquiète, ce malentendu avec les Français - ce « mal entendu » -, cette rupture brutale dans sa relation avec eux.

Certes, les enquêtes d'opinion, que Matignon observe à la loupe, té-

moignent toutes depuis quelques jours d'une remontée de la cote de popularité du premier ministre. Après le « coup de tabac » du mois de septembre, Lionel Jospin retrouve son crédit de chef du gouvernement « sérieux », « compétent » et même « moral », en dépit de la tempête

soulevée par l'épisode Strauss-Kahn de l'affaire Méry. Mais il manque encore quelque chose. Ce je-ne-sais-quoi qui compte beaucoup, cet imperceptible et indéfinissable lien personnel avec le pays, qui devrait le protéger contre les cahots et les accidents de la gestion gouvernementale.

C'est sans doute le principal enseignement de cet automne mouvementé. Derrière les revendications catégorielles, les impatiences liées au retour de la croissance et les exaspérations contre la hausse du prix de l'essence, c'est un message plus direct, plus affectif, donc plus irrationnel, qui a été adressé à M. Jospin : un reproche d'éloignement, un manque d'écoute.

Le premier ministre l'a perçu et l'a reconnu publiquement. Devant les parlementaires socialistes, réunis à Lyon, il a glissé un mea culpa timide entre les autocélébrations habituelles de son action gouvernementale. A ses ministres ou aux principaux dirigeants socialistes, il a reproché de ne pas l'avoir suffisamment alerté sur l'état d'esprit de l'opinion, d'autant plus, leur a-t-il rappelé, que certains ont critiqué a posteriori des choix, notamment fiscaux, sur lesquels ils n'avaient pas émis de réserves a priori.

Pascal Robert-Diard

Lire la suite page 18



PARIS CANNES



CINÉMA

Björk et M^{me} Qing

Palme d'or à Cannes, l'étonnant *Dancer in the dark*, du Danois Lars von Trier, avec la chanteuse islandaise Björk (photo), arrive enfin sur les écrans. Si l'on n'ignore plus rien de ce mélodrame musical sombre et inventif, le film du réalisateur chinois Liu Bing-jian, *Le Protégé de M^{me} Qing*, qui met en scène le désarroi amoureux à la façon d'un brûlot politique, est, lui, entièrement à découvrir. p. 34 à 37

International.....	2	Tableau de bord.....	25
France.....	8	Aujourd'hui.....	28
Société.....	11	Météorologie, jeux.....	33
Régions.....	13	Culture.....	34
Carnet.....	14	Guide culturel.....	37
Horizons.....	16	Kiosque.....	38
Entreprises.....	22	Abonnements.....	38
Communication.....	24	Radio-Télévision.....	39

PROCHE-ORIENT Israéliens et Palestiniens demeurant sur des positions radicalement opposées, le sommet de Charm el-Cheikh avait du mal, mardi 17 octobre, à déboucher

sur un résultat concluant. ● **LES PALESTINIENS** de Cisjordanie et de Gaza ont continué d'exprimer leur colère, lundi, et de protester contre le sommet réuni en Egypte, et destiné,

selon eux, à leur imposer des solutions. Des affrontements en Cisjordanie et à Gaza avec l'armée israélienne ont fait deux morts côté palestinien, ce qui porte à 109 le

nombre de victimes depuis le 28 septembre. ● **LE BLOCUS** des territoires pèse sur l'économie locale en raison de sa très grande dépendance à l'égard de l'Etat hébreu. ● **HASSAN**

NASRALLAH, le chef du Hezbollah libanais, affirme que le colonel israélien dont la capture a été annoncée dimanche aurait été enlevé au Liban. (Lire aussi pages 20 et 21.)

Guerre de tranchées diplomatique au sommet de Charm el-Cheikh

Les discussions ont commencé, lundi, dans un climat extrêmement tendu. Israéliens et Palestiniens campent sur leurs positions.

De nouveaux heurts se sont produits, lundi 16 octobre, en Cisjordanie et à Gaza, faisant deux morts

CHARM EL-CHEIKH

de nos envoyés spéciaux

Rien n'a manqué pour faire du énième sommet de Charm el-Cheikh l'un de ces exercices amers où l'ampleur des moyens déployés ne parvient pas à satisfaire les espoirs investis. Dès lundi matin 16 octobre, alors que les affrontements reprenaient de plus belle dans les territoires et dans la bande de Gaza, il était clair que les petites phrases, les rumeurs, les confidences sur l'état d'esprit des participants – « *Ehoud Barak en a marre d'Arafat* », confiait complaisamment un responsable israélien à l'ouverture du sommet – et la mobilisation de centaines de journalistes maintenus dans l'ignorance par les porte-parole experts en langue de bois, bref tout ce qu'un diplomate courtois qui n'en pensait pas moins répugnait à nommer « *un cirque* », ne parviendrait pas à masquer le sentiment confus que l'exercice était finalement trop subtil pour répondre à l'urgence brutale du moment.

Ce n'est pourtant pas la bonne volonté qui faisait défaut. Tous les parrains, anciens ou nouveaux, du processus de paix, avaient vaincu

leur réticences initiales pour inciter Israéliens et Palestiniens à tenter de réussir ce qu'ils ressentent confusément comme une ultime rencontre – celle au-delà de laquelle, en cas d'échec, plus rien ne peut être écarté, y compris le pire. Dès le début de la conférence, lors de la première réunion plénière, le président Clinton se faisait d'ailleurs l'écho de l'inquiétude générale en assurant qu'avec les troubles sanglants de ces dernières semaines, l'on venait de voir l'alternative à la paix. « *Nous ne pouvons nous permettre d'échouer*,

martelait le président américain avec son ton voilé des mauvais jours. *Il faut aller au-delà des accusations réciproques sur les responsabilités du passé et se concentrer sur le futur.* »

GAGNER DU TEMPS

C'est précisément ce qui paraissait impossible. Pour Yasser Arafat, venu à Charm el-Cheikh avec l'objectif de ne rien céder qui puisse le mettre en porte-à-faux avec les siens, aujourd'hui majoritairement sceptiques sur les vertus d'une négociation pacifique, il

s'agissait d'abord de gagner du temps et de réclamer la mise en place d'une commission d'enquête internationale sur les événements de ces vingt derniers jours. Sachant de première main ce qui s'est passé, Palestiniens comme Israéliens n'ont nul besoin d'experts pour le leur apprendre. Mais les premiers, qui ne doutent pas qu'une telle commission leur donnerait raison, entendent utiliser ses conclusions pour donner une tribune à leurs accusations anti-israéliennes. Accessoirement, espèrent-ils, ses travaux pourraient conduire à la mise en place d'un mécanisme international d'interposition sur le Mont du Temple chargé d'assurer la protection des Palestiniens, face aux forces israéliennes. Un système identique avait été déployé à Hébron, en 1996, après le massacre commis par un extrémiste juif contre vingt-neuf fidèles musulmans qui priaient dans le Caveau des Patriarches.

Comme ils l'avaient déjà fait lors de la réunion de Paris le 5 octobre, les Israéliens, qui refusent de se voir disputer la responsabilité du Mont du Temple, ont vigoureu-

ment combattu l'idée de la commission d'enquête internationale, concédant seulement une mission d'étude (*Facts Finding Mission*) aux objectifs plus flous et, surtout, placée sous responsabilité américaine. Mardi matin, il n'y avait toujours pas d'accord sur sa composition ni sur ses pouvoirs.

PESSIMISME

Des divergences similaires, et apparemment inconciliables, ont opposé les parties quant à la mise en place d'un mécanisme de retour au calme, impliquant, insistent les Palestiniens, la fin du bouclage israélien des territoires et le retrait des troupes sur leurs positions de départ, en fait quelques centaines de mètres en arrière. « *Notre difficulté est de trouver un mécanisme global pour sortir de la crise, convenablement rythmé et formulé de telle façon qu'il convienne à tous* », confiait, lundi soir, un diplomate participant aux entretiens.

Tenant de trouver une solution au bouclage des territoires palestiniens par les troupes israéliennes, les négociateurs ont longuement examiné les vertus comparées du

mot « *retrait* », auquel s'accrochent les Palestiniens, et du mot « *redéploiement* » que les Israéliens favorisent. Mardi matin, après une interruption nocturne de quelques heures seulement, le désaccord persistait pour des raisons qui n'ont en définitive rien à voir avec la sémantique : aux yeux des Israéliens, toute concession quant au mouvement de leurs troupes doit être précédée du désarmement des militants du Fatah, de la récupération des armes et, surtout, de la réincarcération des « *douzaines de terroristes de Hamas et de Jihad islamique* » libérés par l'Autorité palestinienne au cours des ces derniers jours. Dans la nuit de lundi à mardi, Abraham Dichter, le chef du Shin Beth chargé de la lutte anti-terroriste à l'intérieur des frontières d'Israël, est arrivé à Charm el-Cheikh pour y rencontrer son homologue palestinien, Jibril Radjoub, et examiner les conditions d'une reprise des relations en matière de sécurité, compromises par les derniers événements.

Mardi, vers neuf heures, les travaux avaient repris. Les experts tentaient de rédiger un texte qui puisse tenir lieu d'accord, mais des sources palestiniennes et israéliennes n'excluaient plus que le président Clinton, finalement, en soit réduit à une déclaration de bonne volonté implicitement approuvée par les parties, mais sans leur signature. L'habileté permettrait aux experts de continuer à négocier, et aux politiques de donner l'impression d'un progrès. Alors que, selon certaines rumeurs, le sommet pourrait se prolonger, plusieurs négociateurs israéliens ne cachaient pas leur pessimisme. Selon eux, la teneur des discussions les renvoyaient des années en arrière, lorsque les protagonistes, incertains sur la sincérité de l'autre, s'observaient, en craignant la manœuvre.

Alexandre Buccianti
et Georges Marion

Gilles Paris

Nouvelle journée de colère dans les territoires : deux morts, une centaine de blessés

JÉRUSALEM

de notre envoyé spécial

Nouvelle journée de colère, lundi 16 octobre, dans les enclaves autonomes palestiniennes encerclées par les troupes israéliennes.

Une nouvelle fois, les principales organisations palestiniennes, dont le Fatah du président Yasser Arafat, mais aussi le Hamas, le Jihad islamique, le Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) et le Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP) ont signé un communiqué commun pour protester « *contre des desseins israéliens visant à judaïser Jérusalem et en signe de notre détermination à poursuivre la révolte* », avec, en ligne de mire, le sommet de Charm el-Cheikh qui a pour but, selon ces formations, « *de briser*

l'Intifada et la solidarité arabe ». De nombreuses manifestations ont été organisées à Gaza et dans les villes autonomes de Cisjordanie. Elles se sont souvent terminées par des affrontements avec l'armée israélienne installée à la périphérie des villes, ou autour de colonies israéliennes.

CRÉATION DE CELLULES MILITAIRES

Après trois jours de calme relatif, ces affrontements ont fait de nouvelles victimes. Selon une source hospitalière, à Bethléem, dans le sud de la Cisjordanie, un adolescent palestinien de treize ans est mort après avoir été touché d'une balle en pleine tête, près du tombeau de Rachel, un lieu saint juif entouré de fortifications et gardé par l'armée israélienne, situé à l'entrée nord de la ville. Au terminal de Rafah, le point de

passage entre la bande de Gaza et l'Egypte, un policier palestinien a été tué à la suite d'une fusillade avec l'armée israélienne qui a fait six blessés. Selon des sources palestiniennes, l'armée israélienne aurait ensuite totalement pris le contrôle du terminal, qui était géré par les Palestiniens sous la supervision des Israéliens. D'autres affrontements à Ramallah et à Hébron ont fait une centaine de blessés d'après le Croissant-Rouge palestinien.

Selon le décompte effectué par l'Agence France-Presse, les affrontements de lundi ont porté à 109 (90 Palestiniens, 12 Arabes israéliens, 6 Israéliens juifs et un soldat druze de l'armée israélienne) le nombre de personnes tuées depuis le début de la révolte palestinienne, le 28 septembre. Le nombre de blessés s'élève désormais à plus

de 3 500, palestiniens pour l'essentiel. Lundi, dix-huit Palestiniens ont été blessés par des balles réelles, 5 à Gaza, 12 à Ramallah et 1 à Hébron.

Le secrétaire général du Fatah pour la Cisjordanie, Marwan Barghouti, a estimé, lundi soir, que les manifestations de la journée étaient « *un message pour dire que le peuple palestinien ne parie pas sur le sommet, mais sur la poursuite de la révolte. Ce soulèvement pacifique va se poursuivre jusqu'à l'indépendance et bouleverser les règles du jeu* ». Dans le même temps, à Gaza, des sympathisants du Fatah ont annoncé la création de « *cellules militaires* », pour « *frapper l'occupation sioniste partout où elle se trouve* ».

Le blocus de Gaza par les Israéliens pèse lourdement sur l'économie

GAZA

de notre envoyé spécial

Dib Soukkar est écoeuré. Le long de la grand-rue du camp de réfugiés de Shatti, à la sortie de Gaza-

REPORTAGE

75 %
des importations
viennent
de l'Etat hébreu

Ville, l'homme assis sur un méchant fauteuil désigne, à ses pieds, un appareil téléphonique de cou-

leur jaune enveloppé dans un sac en plastique : « *J'en suis réduit à vendre mon téléphone, grimace-t-il. Avant, je travaillais dans une menuiserie du point de passage d'Erez, à la frontière israélienne. Dès le début des troubles, mes patrons israéliens m'ont renvoyé, en compagnie de onze autres ouvriers. Ils ont dit que nous étions des voleurs. Je veux bien qu'il y ait un voleur ou deux parmi nous. Mais douze ! Non, je suis sûr qu'ils ont profité de la situation pour se débarrasser de nous. De toute façon, maintenant, le point de passage avec Israël est fermé et les quarante autres ouvriers de mon*

usine ont perdu eux aussi leur boulot. »

Depuis le 6 octobre, peu après le début des violences, la bande de Gaza est coupée de son cordon ombilical israélien. Une telle situation a naturellement des conséquences pour ce territoire palestinien dépendant principalement de son voisin sur le plan économique : Gaza exporte 90 % de ses produits vers Israël et 75 % de ses importations viennent de l'Etat hébreu. Les Palestiniens les plus touchés par ce blocus partiel sont les ouvriers qui, chaque jour, vont travailler en Israël : avant le début de la nouvelle Intifada, 35 000 d'entre eux franchissaient quotidiennement le fameux point de passage d'Erez, le seul autorisé pour les Palestiniens et les étrangers se rendant en Israël depuis la bande de Gaza.

Désormais, ce *no man's land* de plusieurs centaines de mètres a des allures de passage entre les deux Allemagnes au temps de la guerre froide : un espace vide et vaguement inquiétant, que l'on traverse dans un silence de plomb, poursuivi d'un côté par le regard des soldats israéliens casqués, sanglés dans leur tenue camouflée et leur gilet pare-balles, l'œil rivé sur Gaza ; et accueilli, de l'autre, dix minutes à pied plus loin, par un « officier » d'immigration en civil, un peu nonchalant, qui sirote une tasse de café en accueillant le journaliste français aux mots de : « *Vive Jacques Chirac !* »

Mohamad Arafat est un autre de ces « travailleurs immigrés » du quotidien en Israël : tous les jours, avant que le blocus ne l'en empêche, il quitte le camp de Shatti vers 4 heures pour arriver à temps au Erez Checkpoint, où il se joint à

la longue file d'attente des ouvriers. A 7 heures, il arrive à Tel-Aviv, où il travaille dans un garage. Il gagne 160 shekels la journée, soit environ 320 francs. Le soir, il repart vers 17 heures et arrive chez lui près de trois heures plus tard.

« *Ce n'est pas une vie de se lever*

présentée par le travail en Israël, Mohamad est à la fois inquiet et résigné. « *Ce n'est pas la première fois que la frontière est fermée. Et puis il faut bien que l'Intifada continue et que l'on se batte pour que justice nous soit rendue.* » Le blocus est toutefois partiel et, au-delà de

Les hôpitaux ont le soutien des pays arabes

Le docteur Nafiz Shalah, directeur de l'hôpital principal de Gaza, où ont été emmenés la plupart des blessés des heurts des quinze derniers jours, affirme ne pas « *manquer de médicaments. Nous avons tout ce dont nous avons besoin* », assure-t-il d'un ton déterminé : « *Les pays arabes nous envoient ce qu'il nous faut.* » Lundi, neuf patients gravement atteints ont été transportés en Arabie saoudite, en passant par le poste frontière de Rafah, avec l'Egypte. Plusieurs camions de médicaments ont pu passer le même jour vers Gaza. Mais, en fin d'après-midi, un accrochage a opposé les soldats israéliens à des manifestants palestiniens près du point de passage de Rafah.

quand tout le monde dort encore, de devoir dîner rapidement, puis de s'écrouler sur son lit quand tout le monde dort déjà, dit-il. Mais je n'ai pas d'autre choix que d'aller en Israël pour gagner ma vie. » Il ajoute, le visage fermé, la voix blanche : « *Maintenant, depuis la fermeture de la frontière, je n'ai plus aucun revenu. Je serais prêt à travailler pour moins ici mais il n'y a pas de travail pour moi à Gaza.* » Et, haussant les épaules, il poursuit : « *Ça fait maintenant treize ans que je travaille à Tel-Aviv. Avec les patrons, ça va, tant que je fais mon boulot. Parfois, on parle politique. Le boss me dit : "Vous en demandez trop, vous les Palestiniens." Je lui réponds : "Vous avez des droits, nous en avons aussi !" Et on en reste là !* »

Comme nombre de ses collègues du camp, qui, pour la grande majorité de ses habitants, vit plus ou moins directement de la manne re-

certaines exagérations, quant à la volonté israélienne d'« *étouffer* » Gaza, la tactique de l'Etat hébreu consiste plutôt en un étranglement à géométrie variable. Dimanche 15 octobre, les douanes israéliennes ont laissé passer plusieurs camions de nourriture au poste frontière de Karni, une zone industrielle dédiée notamment au transit des marchandises.

LES COURS S'EFFONDRENT

Mais l'aéroport reste fermé à tout trafic commercial : selon le brigadier-général Fayiz Zidan, directeur de l'aviation civile, « *seul l'avion de Yasser Arafat a le droit d'atterrir et de décoller de Gaza* ». Dernières conséquences du blocus : le cours de la tomate ou du concombre s'est effondré, car Gaza n'exporte plus rien vers Israël. Les deux légumes se vendaient respectivement 18 et 12 shekels avant

les troubles. Ils s'arrachent aujourd'hui à 3 shekels. Quant aux journaux palestiniens imprimés en Cisjordanie, ils ont cessé d'être distribués.

Dans son bureau ultramoderne du centre-ville, le directeur de la Chambre de commerce palestinienne, Salah Abdel Shafi, s'avoue profondément désappointé par le tour qu'ont pris les événements : « *Les conséquences de ce blocus sont à la fois directes et indirectes : l'impossibilité pour les ouvriers palestiniens de se rendre en Israël représente une perte de 1,5 million de dollars par jour pour Gaza.* » Certes, il y a des précédents qui ont duré plus longtemps, comme en 1995, après l'assassinat d'Itzhak Rabin, et en 1996, à la suite d'attentats-suicides en Israël. Gaza avait alors été bouclé pendant trois mois. « *Mais, aujourd'hui, dit M. Abdel Shafi, les choses sont un peu différentes : depuis les accords d'Oslo, nous nous employons à "vendre" Gaza aux investisseurs étrangers. Certains sont venus, comme le géant américain Enron qui était le principal partenaire de la centrale et d'une centrale électrique. Notre croissance avait dépassé les 5 % l'an dernier et aurait pu atteindre les 6 % cette année. Mais, aujourd'hui, les gens d'Enron ont plié bagages, la construction de la centrale est interrompue et les travaux du port sont arrêtés. Pour nous, c'est le retour à la case départ : de nouveau, l'image de notre région est celle d'un pays instable et violent.* »

Avec ou sans blocus, comme le dit un ministre de l'Autorité palestinienne, « *Gaza, c'est une grande prison.* »

Bruno Philip

ANYWAY.com

VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

BARCELONE	@ 1090F	DUBLIN	@ 790F
TUNIS	@ 1490F	LONDRES	@ 885F
ATLANTA	@ 2410F	PALMA	@ 1406F
BOSTON	@ 2170F	PORTO	@ 1390F
MIAMI	@ 2560F	LOS ANGELES	@ 2660F
LISBONNE	@ 1390F	WASHINGTON	@ 2370F

www.anyway.com

0 803 008 008 - 3615 ANYWAY*****



Hassan Nasrallah, le leader du Hezbollah, est d'une détermination sans faille

S'IL FALLAIT se fier aux apparences, Hassan Nasrallah serait un mollah chiite parmi d'autres, néanmoins coiffé du turban noir, signe de son appartenance à la famille du

PORTRAIT

Avec lui, pas d'effet de manches, ni de rhétorique qui ne se traduise en acte

prophète. Plutôt petit, rond, le sourire aimable, le secrétaire général du Hezbollah ne paie pas de mine, mais il suffit de l'entendre pour mesurer son assurance, qui n'a d'égale que sa foi en la justesse de sa cause et la détermination qui va avec.

Son heure de gloire fut ce 24 mai 2000, lorsque le dernier soldat israélien eut quitté le dernier mètre carré de territoire libanais que l'armée de l'Etat hébreu occupait au Liban sud depuis vingt-deux ans. Pour les Libanais, musulmans et chrétiens, tant ceux qui redoutent Hassan Nasrallah que ceux qui l'admirent, ce sont les coups de boutoir de la « résistance libanaise » dont le Hezbollah était la colonne vertébrale, qui ont forcé Tsalah à plier bagages. Dans les jours qui suivirent, Hassan Nasrallah reçut, tout sourire, les félicitations de la quasi-totalité de la classe politique. De la localité de Bint Jbeil, à un jet de pierre de la frontière israélienne, il avait offert la victoire à tous les Libanais, les invitant, quelle que soit leur appartenance communautaire, à s'unir pour construire le Liban de demain. Il avait aussi lancé un appel aux Palestiniens leur demandant de prendre exemple sur le Liban et de continuer la lutte pour récupérer leurs droits.

Depuis, Hassan Nasrallah était revenu à la gestion vigilante de son mouvement, convaincu qu'il ne fallait pas baisser la garde face à Israël. Jusqu'à ce samedi 7 octobre, lorsqu'il annonça la prise en otage par son mouvement de trois soldats israéliens, avant de rééditer la scène, une semaine plus tard, en révélant la capture d'un officier israélien.

Redouté par Israël qui le tient, lui et son mouvement, pour des terroristes, et qui en 1992 a fait assassiner son père spirituel, Abbas Mousaoui - à qui il a succédé à la tête du

Hezbollah - Hassan Nasrallah est aux yeux de ses hommes, comme le dit l'un d'eux, « le dirigeant et le père, l'ami attentif, mais surtout d'une sincérité et d'une franchise jamais prises en défaut. Il ne dit que ce qu'il pense, et fait systématiquement ce qu'il dit ». Et c'est peut-être bien là sa singularité : ses ennemis comme ses amis ont appris qu'il fallait toujours le prendre au sérieux. Avec lui pas d'effet de manches, ni de rhétorique révolutionnaire qui ne se traduise en acte.

Le vice-premier ministre israélien, Benjamin Ben Eliezer, a lui-même admis lundi que Nasrallah n'était pas du genre à véhiculer de fausses informations. De son côté, le lieutenant-colonel Udi Levy, conseiller du premier ministre pour le terrorisme, a admis qu'il fallait « vérifier minutieusement les affirmations de Nasrallah car (en général) il ne ment pas. Nasrallah est très honnête », a-t-il déclaré à Reuters.

Tout un chacun à Beyrouth raconte son courage lorsque, en septembre 1997, son fils aîné, Hadi, membre d'un commando du Hezbollah, fut tué au Liban sud lors d'un accrochage avec une unité de l'armée israélienne. Plus tard, il admit avoir pleuré cette perte, mais, sur l'heure, il s'inquiéta des autres membres du commando, et se dit fier et heureux pour un fils tombé en « martyr ».

Le Hezbollah a douze députés au

sein de la nouvelle législature. Oubliées les premières années qui ont suivi sa naissance - en 1982 - où il se fit surtout connaître par des enlèvements d'étrangers. Le Hezbollah a réussi sa conversion en un parti qui affirme comprendre et respecter la réalité pluricommunautaire libanaise. En revanche, Israël demeure pour lui un Etat usurpateur, « l'ennemi sioniste ».

Hassan Nasrallah, la quarantaine, est d'origine modeste, fils d'un marchand de légumes. Natif de la localité de Bazouriyé, au Liban sud, il émigre avec les siens au début des années 1970 vers la banlieue sud de Beyrouth. Bon musulman sans excès, à une période où la jeunesse était plutôt portée vers les idéologies de gauche ou nationalistes arabes, Hassan est séduit par un dirigeant chiite, Moussa Sadr, fondateur du « mouvement des déshérités », noyau de l'organisation Amal (Espoir), dans les rangs de laquelle il milite. Après des études religieuses en Irak, il revient au Liban et reprend ses activités au sein d'Amal, jusqu'à la scission d'un petit groupe dont il fait partie et qui allait fonder le Hezbollah. Lui-même et le Hezbollah se disent fiers de leurs liens et de leur parenté idéologique avec l'Iran, mais contestent formellement être aux ordres.

Mouna Naïm

M. Jospin lance un appel au « calme » et à la « tolérance »

Cinq jeunes des Yvelines en garde à vue après l'incendie de la synagogue de Trappes

LIONEL JOSPIN a reçu, lundi 16 octobre à Matignon, les représentants des quatre grandes communautés religieuses en France, M^{rs} François Favreau, Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, le rabbin Alain Goldman et le pasteur Jean-Arnold de Clermont, pour lancer « un appel au calme » et « un message de tolérance » après les multiples incidents visant la communauté juive depuis quelques jours. « On ne devrait pas transporter en France, sur notre terre, les passions et la violence qui, malheureusement, se sont mis à renaître au Proche-Orient », a souligné le premier ministre, en ajoutant que la sécurité des lieux de culte serait assurée.

« Nous sommes tous conscients que la République laïque a pour mission de permettre que les cultes puissent se vivre librement et dans la sùre-

té », a poursuivi M. Jospin, qui a jugé ces attaques « particulièrement scandaleuses et intolérables ».

Au même moment, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, recevait les représentants de la communauté juive. Devant Moïse Cohen, président du Consistoire de Paris, et Henri Hajdenberg, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), M. Vaillant a affirmé que « tout sera fait pour que chacun se sente protégé ». « Notre message a été entendu », a réagi M. Cohen, en se félicitant du renforcement de la sécurité « notamment autour des écoles ». M. Hajdenberg a affirmé que la protection des lieux de culte était l'« affaire de la République ».

Avant de rejoindre Matignon, le recteur de la

Le colonel israélien aurait été capturé au Liban

Selon ses ravisseurs, il tentait d'infiltrer le Hezbollah

BEYROUTH

de notre envoyé spécial

Hassan Nasrallah est formel : le colonel israélien dont il avait annoncé la capture dimanche matin par la branche armée de son mouvement, a été appréhendé sur le territoire libanais et non en Suisse, comme il en avait été question initialement. Parlant devant une centaine de journalistes, qui avaient dû subir des contrôles de sécurité drastiques mais courtois avant de pouvoir pénétrer dans la mosquée Al Hassannein, dans le quartier chiite de Beyrouth, le chef du Hezbollah a expliqué, lundi 16 octobre, que l'homme arrêté était un officier des services secrets israéliens qui tentait de noyauter le Hezbollah. Dimanche, le ministre israélien de la défense avait confirmé l'enlèvement d'Elhanan Tannenbaum, colonel de réserve de l'armée de l'air, employé par une importante firme d'électronique, qui avait disparu de Suisse il y a une dizaine de jours. Selon le leader islamiste libanais, cet homme venant de Bruxelles, où il était entré avec un passeport israélien, s'était rendu au Liban muni de papiers d'identité d'un pays étranger, qui se sont révélés faux.

Hassan Nasrallah a donné d'autres détails sur l'officier arrêté : habitant Tel-Aviv, il aurait servi dans une unité d'artillerie ayant participé aux bombardements de Beyrouth en 1982. Récemment, à partir de l'étranger, il était entré en contact « avec un cadre du Hezbollah, proche d'un important dirigeant pour tenter de l'enrôler ». « Nous l'avons amené à venir suivant un plan bien conçu », s'est félicité le chef du Hezbollah, qui a précisé que l'arrestation avait eu lieu « quelques jours » après la capture, le 7 octobre, de trois soldats israéliens dans les fermes de Chebaa, une bande de terre revendiquée par le Liban, mais que les Israéliens continuent à considérer comme syrienne.

Selon certaines sources, Elhanan Tannenbaum aurait justement tenté d'infiltrer le Hezbollah pour pouvoir se procurer des renseignements sur le sort de ses trois compatriotes prisonniers. Pour-

quoi le Hezbollah a-t-il attendu plusieurs jours avant d'annoncer son arrestation ? « Nous l'avons capturé ici, au Liban, quand nous avons été sûrs qu'il s'agissait d'un agent du Mossad », répond le chef du Hezbollah qui va jusqu'à préciser que, dimanche matin, « quelques minutes » avant qu'il n'annonce lui-même la nouvelle, certains des responsables de son organisation n'avaient toujours pas été informés qu'il s'agissait bien d'un agent du Mossad. Une manière de couper court aux rumeurs - « au roman-feuilleton » - selon lesquelles l'agent israélien aurait été capturé à l'étranger puis, après avoir été anesthésié, aurait été transporté vers le Liban à bord d'un avion de ligne iranien. A ceux qui voient, malgré tout,

Arguant du droit international, le chef du Hezbollah a précisé que la résistance libanaise « avait le droit de capturer n'importe quel officier israélien en échange de prisonniers libanais ou non libanais ». Il n'a toutefois pas répondu à la question de savoir pourquoi il n'avait pas remis le prisonnier aux autorités libanaises. Un peu auparavant, le premier ministre libanais, Sélim El Hoss, avait déclaré ne pas avoir été contacté au sujet de l'enlèvement de l'officier israélien.

MISE EN GARDE

Affirmant qu'il ne donnerait « aucune information à quelque partie que ce soit » sur la situation des quatre Israéliens actuellement entre les mains de son organisa-

M. Barak réclame une « action décisive »

Le premier ministre israélien, Ehoud Barak, a demandé, lundi 16 octobre, que « La communauté internationale se soulève contre les chefs d'Etat membres de l'ONU qui soutiennent des organisations terroristes ». Il faisait allusion à l'enlèvement de l'homme d'affaires israélien Elhanan Tannenbaum, enlevé par le Hezbollah libanais qui affirme qu'il est un agent du Mossad. M. Barak, d'après son porte-parole, a déclaré au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, que « l'enlèvement de citoyens sur territoire souverain d'un autre pays est inacceptable » et a réclame que les Nations unies « engagent une action décisive qui ramènerait le colonel Tannenbaum à son pays et à sa famille ».

De son côté, Karen, la fille d'Elhanan Tannenbaum, a lancé un appel à la libération de son père « malade » et qui « a besoin d'urgence de médicaments ». Elle a appelé « toutes les parties [...] à œuvrer pour le ramener d'urgence à la maison ». D'après le quotidien Yediot Aharonot M. Tannenbaum souffrirait d'asthme chronique. - (AFP)

une singulière concordance de temps entre l'annonce de la capture et l'ouverture du sommet de Charm el-Cheikh, le chef du Hezbollah répond par une pirouette : « Il s'agit d'une conséquence mais non d'un objectif. » Il se félicite ainsi que cette nouvelle ait pu « apporter un soutien moral aux combattants de l'intifada et semer la confusion en Israël ». A ceux qui évoquent une éventuelle participation de l'Iran et de la Syrie à l'opération, M. Nasrallah répond de manière catégorique : « Aucune force régionale ou amie n'était au courant du piège que nous tendions. »

tion, le chef du Hezbollah a toutefois voulu « adresser un message » aux mères des trois soldats détenus : « Votre gouvernement n'a pas encore œuvré de manière sérieuse pour récupérer vos enfants ou connaître leur sort. Il mise sur des pressions internationales pour obtenir des résultats sans contrepartie ; il s'agit d'un pari perdu d'avance car nous pouvons attendre des années. » Cette contrepartie, ce sont les Libanais détenus en Israël. Selon M. Nasrallah, les négociations n'ont pas encore réellement commencé, même si certains médiateurs se sont manifestés, comme le secrétaire général de l'ONU ou des diplomates russes. Quant aux Français, « ils sont en train de tâter le terrain ».

Le chef du Hezbollah, qui qualifie aussi l'enlèvement de M. Tannenbaum d'« opération humanitaire », n'écarter pas l'éventualité d'une attaque israélienne contre le Liban. Il a toutefois mis en garde l'Etat hébreu contre toute « gaffe ». « Le temps est révolu, a-t-il martelé, où les Israéliens pouvaient faire tout ce qu'ils voulaient. » Il a aussi précisé qu'il était prématuré de « rentrer dans les détails et dévoiler certains documents ». Il faudra donc attendre sans doute longtemps pour connaître éventuellement les tenants et les aboutissants d'une opération encore floue, mais qui aura renforcé l'image que veut se donner le Hezbollah, celle de fer de lance de la lutte contre Israël.

José-Alain Fralon



BREITLING
1884

CAPET

64 rue Pierre Charron
75008 PARIS
Tél. 01 45 61 40 40

BREITLING FRANCE · TÉL. 01 56 43 67 00
www.breitling.com

INSTRUMENTS POUR PROFESSIONNELS



OLD NAVITIMER

L'an 2000 a soufflé le chaud et l'humide comme jamais sur la planète

Pendant que l'Italie et la Suisse ont les pieds dans l'eau, le Vietnam lutte contre les inondations du Mékong et l'Asie centrale contre la sécheresse. Les scientifiques suggèrent avec prudence qu'il pourrait s'agir d'un indice du changement climatique.

Les inondations qui frappent l'Italie, la Suisse et l'Angleterre s'ajoutent à une longue liste de désordres climatiques à travers le monde cette année. Actuellement, l'Indochine reste en proie aux inondations

du Mékong, tandis que plusieurs pays d'Asie centrale subissent les effets d'une sécheresse prolongée : l'Arménie et l'Afghanistan, notamment, se débattent dans la disette. Auparavant, à un moment ou à un

autre de l'an 2000, l'eau a inondé le Bangladesh, l'Inde, le Mozambique, le Brésil, et la sécheresse a durement éprouvé l'Afrique de l'Est et contraint le nord-est de la Chine à rationner l'eau. Les scientifiques hésitent

à affirmer que cette multiplication est le signe du changement climatique : dans un article paru dans *Science* le 22 septembre, des chercheurs américains « suggèrent » que cela pourrait être le cas. La question

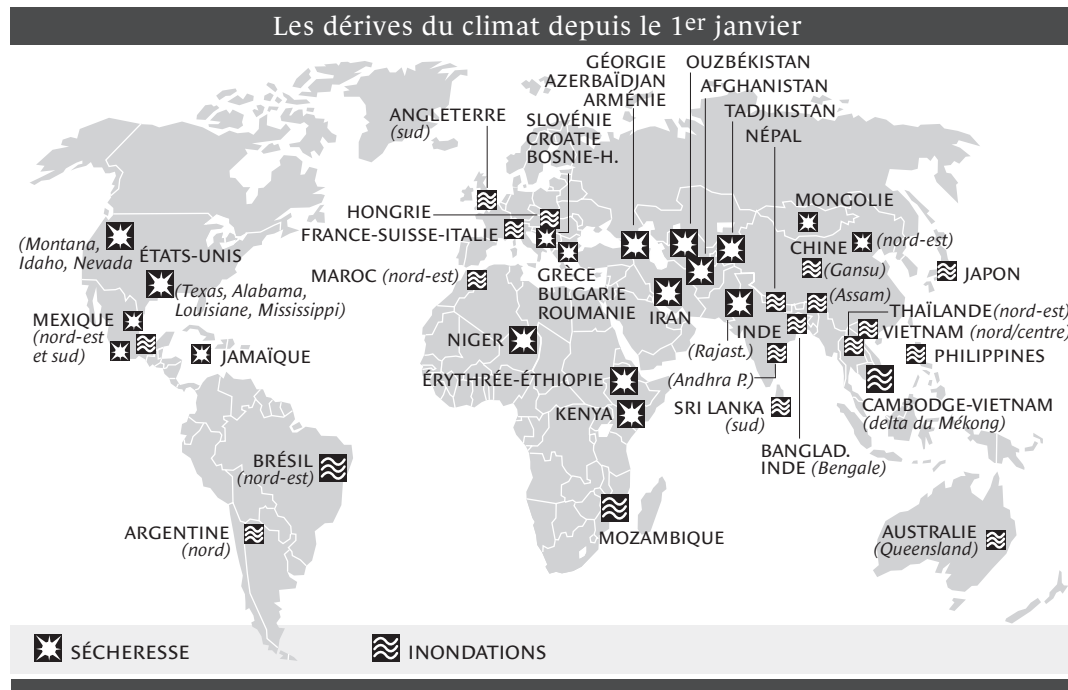
est en tout cas politique : l'attitude à l'égard du changement climatique est un des points qui divisent le plus nettement les deux candidats à l'élection présidentielle américaine, Al Gore et George Bush.

CELA REVIENT comme une rengaine : « la pire sécheresse depuis plusieurs décennies », en Afrique de l'Est ; « jamais observée en trente ans », à propos de la sécheresse qui frappe depuis un an l'Asie centrale ; « la pire inondation en quarante ans », pour le Mékong qui a noyé la Thaïlande, le Cambodge, le sud du Laos et du Vietnam depuis six semaines ; « le plus haut niveau de précipitations jamais enregistré depuis 1891 », à Nagoya, au Japon, lors des pluies qui ont douché le pays en septembre ; « soixante-six jours sans pluie : jamais vu depuis le début de nos observations en 1898 », au Texas, qui a battu cet été, jusqu'en septembre, ses records de chaleur. L'année 2000 aura soufflé le chaud et l'humide aux quatre coins de la planète, et les sinistrés d'Italie et de Suisse sont loin de souffrir un sort exceptionnel.

Au douloureux tableau des catastrophes de l'année, s'affichent en tête de liste la sécheresse en Asie centrale, les inondations du Mékong et au Mozambique (en février), la sécheresse d'Afrique de l'Est.

En Asie centrale, 60 millions de personnes sont affectées. La disette sévit en Afghanistan et en Arménie. Les économies sont durablement affaiblies : l'Iran est devenu un importateur majeur de blé, la Mongolie a perdu des millions de têtes de bétail, l'exode des paysans ruinés devrait se produire partout. La situation reste critique dans plusieurs pays, notamment en Arménie et en Géorgie, à propos desquels le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations-Unies souligne, dans un rapport du 6 octobre, l'urgence de fournir semences et nourriture pour passer l'hiver et éviter la famine.

L'année a aussi enregistré le lourd bilan des inondations dans l'Etat du



Bengale de l'Ouest, en Inde, qui ont provoqué la mort de 1358 personnes, selon un décompte publié à New Delhi le 15 octobre. Au Bangladesh, les inondations, qui ont commencé le 26 septembre, ont tué une centaine de personnes et provoqué l'évacuation de 2 millions d'habitants. En juillet et août, les inondations dans le nord-est de l'Inde, autour de l'Etat d'Assam, avaient conduit 4,5 millions de personnes à perdre leur logement. Le Japon avait relevé en septembre 7 morts du fait de pluies historiques, le Brésil 47 morts en août à la suite de pluies torrentielles dans le nord-est du pays, la province chinoise du Gansu 34 morts en juin de Gansu après des pluies d'un niveau jamais enregistré depuis

150 ans. En Ethiopie, cette fois du fait de la sécheresse, c'est par centaines que l'on a relevé les morts entre mars et juillet.

SURPÂTURAGE, DÉFORESTATION

Ce désordre universel manifeste-t-il que le changement climatique est à l'œuvre ? C'est difficile à affirmer. D'abord, les bilans n'expriment pas la violence des événements climatiques en cause : la capacité des pays à gérer les catastrophes est un facteur essentiel pour minorer ou accentuer leur impact. De surcroît, les mauvaises politiques environnementales ont un rôle majeur pour amplifier l'effet des événements naturels : le surpâturage a été mis en cause dans l'est de l'Afrique, l'excès des prélèvements d'eau pour l'agri-

culture a contribué à la sécheresse du nord-est de la Chine, la déforestation a aggravé la crue du Mékong dont les eaux ne sont plus retenues par « l'éponge » des forêts.

Par ailleurs, il n'existe de relevé météorologique précis que dans un nombre assez limité de pays. Et même dans les pays où les observations sont les plus précises, on remonte rarement au-delà d'un siècle ou un siècle et demi. De plus, la communauté internationale n'a pas encore organisé un système de recueil des données, ni une méthode d'uniformisation permettant de comparer leur intensité et les évolutions dans le temps. L'aspect impressionniste des désordres climatiques n'empêche pas que leur multiplication peut être analysée de

façon scientifique. Dans un article paru dans *Science* du 22 septembre, David Easterling, du NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration), et ses collègues « suggèrent » que divers événements climatiques exceptionnels deviennent de plus en plus nombreux : on observe une tendance historique à l'accroissement des jours à fortes précipitations, la diminution du nombre de jours de gel, une augmentation du nombre de régions du monde affectées par la sécheresse ou une humidité excessive. Les chercheurs restent cependant prudents : « Le manque de consensus sur la définition des événements extrêmes (...) et le manque de données homogènes dans de nombreuses parties du monde, signifie probablement qu'il sera difficile, voire impossible, de dire que ces événements extrêmes ont changé durant la période pour lesquelles on dispose d'observations. »

DÉBAT POLITIQUE

Comme souvent en la matière, les scientifiques limitent leurs affirmations d'une manière difficilement déchiffrable par les citoyens et les décideurs. La multiplication des événements climatiques ne peut donc être interprétée directement comme une « preuve » du changement climatique, même si tous les chercheurs s'accordent sur deux points : la température moyenne du globe a augmenté de 0,6° C depuis le début du XX^e siècle ; et si le changement climatique intervenait, il se traduirait par un désordre climatique comptant sécheresses, inondations, cyclones, etc.

Comment trancher ? L'enjeu est politique. Dans leur débat télévisé le 11 octobre, les candidats aux présidentielles américaines Al Gore et George Bush se sont nettement opposés sur le changement clima-

tique : « Je ne pense pas que nous disposions de tous les faits nous permettant de prendre des décisions », a dit le candidat républicain, affirmant qu'« il ne laisserait pas les Etats-Unis porter la charge de nettoyer l'air mondial ». Pour le démocrate, en revanche, « nous connaissons la cause du réchauffement : c'est

471 morts au Vietnam

Les météorologues vietnamiens ne prévoyaient, lundi 16 octobre, aucune diminution dans les prochains jours des pluies qui noient le centre et le sud du pays, empêchant un reflux rapide des eaux du Mékong. Plus de 250 000 habitants des abords du delta ont dû être évacués en raison de la crue qui envahit la région depuis six semaines. Le bilan des inondations se monte au Vietnam à 471 tués, dont 262 enfants.

L'Organisation des Nations unies a déjà rassemblé 70 millions de dollars d'aide internationale pour apporter de la nourriture. Les banlieues d'Ho Chi Minh-Ville ont été atteintes par l'eau, mais le centre-ville est épargné. La crue du Mékong a frappé le pays après ses voisins (Thaïlande, Cambodge, Laos). En novembre 1999, des inondations dans le centre du Vietnam avaient déjà provoqué la mort de 730 personnes. - (Reuters.)

la pollution, le gaz carbonique, et d'autres produits chimiques ». Et peut-être a-t-il eu le mot de la fin : « Beaucoup de gens voient des conditions météo étranges que les anciens disent n'avoir vu de leur vie. »

Hervé Kempf

« Nous avons tout perdu. Il ne reste plus que la boue »

PONT-SAINT-MARTIN

de l'envoyé spécial de *La Stampa*
Ce sont quatre monticules. Sombres. Il s'agit de carcasses de vaches démembrées. Sur la gauche de la nationale 26 qui devrait conduire à Aoste et ne conduit nulle part parce qu'après le pont un énorme trou l'a engloutie. On utilise tout : pelles, excavateurs, balais, râteaux. On parle d'Aoste comme s'il s'agissait d'une autre galaxie. Tout paraît éloigné, inatteignable, avec l'autoroute bloquée et les autres voies fermées. L'eau est une barrière infranchissable.

A Salerano, l'assaut a été stoppé lundi après-midi. Et seulement à 2 kilomètres d'Ivrea. Pas une commune, pas un hameau n'ont été épargnés. Un canot pneumatique et un hélicoptère ont arraché les gens au piège et les ont fait se sentir moins seuls. Mais il y a toujours un moment où ils ont l'impression qu'ils n'y parviendront pas. Clara Visinoni, 44 ans, factrice depuis l'âge de vingt ans, habitait un petit pavillon à l'extrémité du pays avec son mari Domenico, 46 ans, lui aussi facteur, deux enfants et la mère, Romilda Rana, 77 ans. Que les choses devaient être graves, tous l'avaient compris dès samedi. Leur maison encastrée dans le sol les inquiétait.

Déjà, en 1993, l'eau avait attaqué et ce n'est que par miracle qu'elle

n'avait pas atteint le premier étage. « A 4 heures, je suis descendue dans le jardin, tout paraissait normal. » Mais tous savaient bien que plus rien, déjà, n'était normal. Du reste, les enfants avaient été expédiés chez les grands-parents dès qu'il avait commencé à faire nuit.

« COMME D'UNE FONTAINE »

En remontant à la maison, un quart d'heure plus tard, Clara Visinoni a entendu gronder et, de la porte d'entrée, huit marches plus bas, l'eau « surgissait comme d'une fontaine ». Le salon n'est plus qu'un chaos. Clara s'excuse pour le désordre. Comme s'il s'agissait d'un monde divisé en deux : d'un côté, les choses qui ont pu être sauvées ; et, sur le fourneau, une casserole

avec deux patates et les restes d'un repas. Sur le sol, la boue, partout. Et six pièces dévastées.

« Nous avons attendu le jour et nous avons cherché à sauver ce qu'on pouvait. D'abord la voiture, que nous avons éloignée. Puis le congélateur, que nous avons remonté marche par marche, espérant que l'eau allait s'arrêter. » Mais ce n'était pas comme la dernière fois. Le désastre est plus grand. Il était 10 heures à peine, dimanche, lorsque le salut est venu du ciel. Un hélicoptère, l'un des vingt-deux qui opèrent dans la zone, est descendu porter secours. Ils étaient saufs, à Ivrea, au « Centre Victor » installé dans une école élémentaire.

Vincenzo Tessandori

Trois morts et onze disparus en Suisse

En Suisse, le bilan des intempéries dans tout le canton du Valais s'élève pour l'instant à trois morts, dont un à Gondo, où onze personnes sont toujours portées disparues, sans compter une femme coincée dans des décombres que les secouristes tentaient encore de secourir mardi matin. Près de Monthey, le corps d'une femme de 70 ans a été découvert lundi par un promeneur dans le Rhône. Ce corps a été emporté au long de plus de 90 kilomètres, par une coulée qui a frappé le village de Neubruck, près de Brigue. Dans ce village, où quatre maisons ont été détruites, une autre personne est portée disparue. Enfin, une personne a été retrouvée morte dans sa voiture dans une zone inondée près de Martigny, dans l'ouest du Tessin.

Plusieurs milliers de personnes ont été évacuées dans le Valais, où le Rhône se rapproche de son niveau de 1993, le plus haut en un siècle.

L'état d'urgence a été décrété dans le Val d'Aoste

ROME

de notre correspondant

L'opinion publique italienne commence à s'interroger avec amertume sur la prévention des crues du Pô et d'autres fleuves pourtant connus pour leurs débordements. Mardi 17 octobre au matin, les pluies se calmaient un peu. La veille, le conseil des ministres avait décrété l'état d'urgence dans le Val d'Aoste, le Piémont et une partie de la Ligurie.

Le gouvernement a débouqué une aide immédiate de 51,6 millions d'euros, et prévoit d'en accorder dix fois plus dans les prochains jours. Pour les milliers de sinistrés, le recours aux assurances en serait aussitôt facilité. Les 120 000 habitants du Val d'Aoste sont enfin sortis de leur isolement lundi soir, après trois jours de cauchemar, et neuf équipes de secours ont pu atteindre les localités. Mais les routes restent interdites à l'utilisation privée. On déplore ce mardi matin dix morts rien que pour cette seule région, le bilan provisoire pour le Nord-Ouest s'élevant à douze morts, quinze disparus et dix mille déplacés.

A Turin, l'aéroport a été rouvert, mais la majorité des vols ne sont toujours pas assurés. Vingt-cinq points se sont écroulés dans cette région, autant d'autres sont endommagés, le train ne fonctionne

pas et les autoroutes menant à Aoste et Milan restent fermées aux civils. La moitié des 500 000 habitants de la ville se trouve sans eau potable, les écoles sont closes jusqu'à jeudi, Fiat a mis 6 000 ouvriers en chômage technique et le journal *Tuttosport* a dû déménager, ses locaux étant menacés par les flots enragés de la rivière Doire.

« Il n'y a pas de prévention, alors qu'on connaît les risques ! »

Dans les supermarchés, on se rue sur les produits de première nécessité, « comme en temps de guerre », disent les habitants : « Il nous reste qu'à espérer une amélioration du temps. »

Celle-ci s'est fait timidement sentir depuis lundi soir sur le Val d'Aoste et le Piémont, les plus touchés par la catastrophe, mais aussi sur la Lombardie, où le Pô fait pourtant encore très peur, à l'endroit précis où il rencontre le Tessin. Un pont à Plaisance s'est rompu sous la pression des crues, et la ligne ferroviaire entre Milan et Bologne a dû être interrompue. Le

risque s'est déplacé légèrement vers le sud.

Dans toute la péninsule, la solidarité se manifeste à l'égard des sinistrés. Ainsi une souscription ouverte par *La Stampa*, dont le siège est à Turin, conjointement avec le téléjournal de Canale 5, a rapporté en quelques heures trois milliards de lires. Mais l'on n'en met pas moins en cause, et vertement, la politique menée en matière de contrôle des fleuves : « Il n'y a pas de prévention, alors qu'on connaît les risques ! », accusent certains sinistrés, pour qui cette catastrophe est une sinistre répétition d'un passé récent. 1993 et 1994 surtout sont ces années noires où, en début d'automne, il avait plu en deux jours plus qu'en un habituel mois d'octobre. Déjà l'on avait vécu des scènes de catastrophes, des familles évacuées de leurs toits en barque, l'angoisse sur le sort des disparus...

La perte économique liée à ces inondations, à ces alluvions brutalement déversées, promet d'être encore plus lourde qu'hier. Rien que pour l'agriculture, la confédération patronale du secteur estime à plus d'un milliard d'euros les dommages causés. Il va falloir dépenser cent millions d'euros pour remettre en état l'infrastructure du Val d'Aoste.

Danielle Rouard

CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

Nouveau moteur 2.2 dCi Common Rail* 130 Ch

BIENVENUE À BORD DE LA NOUVELLE GAMME ESPACE.

www.renault.fr

Modèle présenté : Espace 2.2 dCi Common Rail* 130 Ch 16V. Consommation en l/100 km : urbain 8,8 - extra urbain 6,1 - mixte 7,1. Valeur d'émission en CO₂ : 189g/km. *Rampe commune d'injection.

La Lettonie veut être prête à intégrer l'UE dès le 1^{er} janvier 2003

Riga souhaite un élargissement massif de l'Union

RIGA

de notre envoyé spécial

Les Lettons avaient assez mal ressenti d'être écartés du premier groupe de pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne, alors que l'Estonie voisine y avait été admise. Ils avaient vu dans ce geste un aveu de faiblesse des Européens vis-à-vis de la Russie, qui se résout d'autant plus difficilement à l'indépendance de cette petite République balte que la proportion de russophones y reste très importante. Ils ne se sont pas découragés pour autant. Au contraire, ils ont eu à cœur de montrer qu'ils étaient aussi bons, sinon meilleurs, que les autres et qu'ils étaient dignes de figurer dans le groupe de tête. Ils ont notamment suivi les recommandations de l'OSCE et de l'Union européenne pour réformer leur législation sur la citoyenneté et mettre fin à des pratiques qui pouvaient paraître discriminatoires à l'encontre des habitants qui n'étaient pas des Lettons de souche.

Le principe de la « régale », adopté au conseil européen d'Helsinki en décembre 1999 – les douze candidats sont placés sur la même ligne et que le meilleur gagne ! – leur a donné une satisfaction psychologique. Einars Repse, le jeune gouverneur de la banque centrale, qui semble appliquer ses principes de physicien à la gestion monétaire, est fier d'avoir « suivi le meilleur exemple de l'Ouest, celui de la Bundesbank ». L'inflation ne dépasse pas 2,5 %, le déficit budgétaire est contenu dans la marge autorisée par Maastricht, le lat – la monnaie nationale – est une devise forte et stable « plutôt sous-évaluée », dit M. Repse. Les dirigeants lettons ne veulent certes pas brûler les étapes, mais on sent que l'adoption de l'euro pourrait leur poser quelques problèmes si la faiblesse de la devise européenne de-

L'ambassade à Paris toujours occupée par la Russie

L'ambassade à Paris de la Lettonie indépendante de l'entre-deux-guerres est toujours occupée par la Russie. Les efforts des autorités lettones pour récupérer leurs locaux ainsi que ceux des autres Républiques baltes, Estonie et Lituanie, qui se trouvent dans la même situation, ont jusqu'à présent été vains. L'ambassade lettone, située 8, rue de Prony, dans le 17^e arrondissement, abrite aujourd'hui les services commerciaux de la représentation russe. L'immeuble a été annexé par les Soviétiques en 1940, en même temps que la Lettonie elle-même, à la suite du pacte germano-soviétique. Après l'occupation allemande, il a été de nouveau mis à la disposition des Soviétiques par les autorités françaises, le 13 septembre 1944. Les Baltes veulent récupérer leurs locaux, quitte à trouver un arrangement avec la France pour ne pas brusquer les Russes. « Nous avons confié nos clés le 24 août 1940 au préfet de Paris », dit la présidente de la Lettonie, Vaira Vike-Freiberga. Sous-entendu : nous attendons des autorités françaises qu'elles nous les restituent...

vait se poursuivre. « Nous n'avons pas encore de discussion à ce sujet », déclare le premier ministre, Andris Berzins, mais l'attitude britannique jouera un rôle important surtout après le « non » des Danois, qui sont les meilleurs soutiens des Lettons.

L'adhésion à l'UE reste en tout cas populaire dans toutes les couches de la population et dans tous les partis politiques, même si la gauche critique l'ultralibéralisme économique du gouvernement, qui lui paraît lié au choix européen. Même la petite minorité qui a troqué la défense des droits particuliers des russophones contre la défense des droits de l'homme en général espère tirer profit de l'adhésion à l'UE, en portant de-

vant les juridictions européennes tout ce qu'elle considère comme une violation des principes démocratiques. Ironie de l'histoire : on trouve beaucoup d'anciens communistes reconvertis dans la défense des droits de l'homme qui, dans leurs démarches auprès des instances européennes, reçoivent les encouragements et l'aide discrète de l'ambassade de Russie à Riga.

Sans remettre en cause l'indépendance des Etats baltes, les dirigeants de Moscou ne perdent pas une occasion de montrer qu'ils n'ont pas renoncé à les garder dans leur zone d'influence. Avec la Lettonie, comme avec l'Estonie d'ailleurs, ils ont refusé de signer l'accord frontalier malgré les concessions faites par les deux petites Républiques. Pour protester contre la « discrimination » dont les russophones seraient victimes en Lettonie, ils avaient décrété une sorte de blocus économique, mais ils ont été obligés d'y renoncer, en partie parce que les ports lettons constituent un important débouché pour leurs exportations.

« BIG BANG »

La crise financière russe de l'été 1998 a affecté la Lettonie, mais a eu en même temps un effet salutaire. Elle a accéléré la réorientation du commerce letton vers l'Europe occidentale, qui absorbe maintenant 66 % des exportations (contre 4 % pour la Russie). Moscou met en avant la perte d'un marché pour arracher des compensations à l'entrée des pays baltes dans l'UE. « Ce n'est pas vrai, déclare Edvins Inkens, président de la commission des affaires européennes du Saeima (le Parlement). Les Russes ont déjà perdu les marchés baltes. »

La réaction de la Russie à l'élargissement de l'Union européenne et de l'OTAN semble préoccuper plus les Occidentaux que les Baltes. A Riga, l'argumentaire en faveur d'une participation aux deux organisations est bien rodé. « Nous disons à Moscou qu'après notre adhésion [à l'UE] nos relations seront meilleures parce qu'elles passeront par Bruxelles », explique Inese Birzniece, une Lettone d'origine américaine, vice-présidente de la même commission. Le raisonnement vaut pour l'adhésion à l'OTAN, qui n'est sans doute pas à l'ordre du jour avant 2002 mais qui provoque l'hostilité unanime des milieux politiques russes : « Si on ajourne l'élargissement de l'OTAN aux pays baltes, affirme le ministre de la défense, Girts Valdis Kristovskis, on laisse le champ libre à des provocations russes. Aussi longtemps que la question n'est pas réglée, les hommes politiques russes peuvent l'utiliser à des fins domestiques. » En visite à Riga, le secrétaire général adjoint de l'OTAN, Klaus-Peter Klaiber, a loué les efforts accomplis par les trois Etats baltes en vue d'intégrer l'OTAN, mais il s'est gardé de toute promesse.

Les Lettons souhaitent que les trois Etats baltes soient acceptés ensemble dans l'OTAN, « pour ne pas donner à la Russie un prétexte d'enfoncer un coin dans la région », dit M. Kristovskis. Il n'en va pas de même pour l'entrée dans l'UE, bien que M. Inkens soit plutôt favorable au « big bang », c'est-à-dire à une vague d'adhésions concernant la grande majorité des treize candidats actuels. C'est la meilleure méthode, dit-il, « parce que nous serions dedans, parce que l'intégration des premiers absorbera les énergies pendant des années et que donc la deuxième vague se fera attendre ». Il ne cache d'ailleurs pas que les nouveaux venus auront besoin, pour s'habituer à vivre au sein de l'Union, de quelques années au cours desquelles une pause dans l'approfondissement de l'intégration serait la bienvenue. En tout cas, les Lettons veulent être prêts pour entrer dans l'UE le 1^{er} janvier 2003. Ils auront fait la moitié du chemin qui leur revient et ils espèrent que les Quinze auront aussi fait leur devoir.

D. V.

Vaira Vike-Freiberga, présidente de Lettonie

« La réappropriation de notre mémoire est un processus douloureux que nous avons commencé »

La présidente lettone, Vaira Vike-Freiberga, a ouvert, lundi 16 octobre à Riga, une conférence internationale sur la Shoah. « C'est une honte

pour nous que cet événement inhumain ait eu lieu sur notre sol et avec la participation de nos citoyens », a-t-elle déclaré. Répondant

auparavant aux questions du Monde, le chef d'Etat avait évoqué « le processus long et douloureux » de réappropriation de la mémoire.

« Considérez-vous l'ouverture des négociations avec l'Union européenne comme une sorte de consécration ?

– C'est la reconnaissance du chemin déjà accompli. Mon rôle est de manifester la volonté de la Lettonie de reprendre sa place dans la communauté des nations. Nous nous sommes fixé un calendrier interne et nous devons être prêts pour le 1^{er} janvier 2003. Pour le reste, c'est à l'Union elle-même de décider de quelle manière elle sera prête. C'est un peu la responsabilité de la France de prendre le bon tournant, de mener à bien les réformes institutionnelles pour que l'UE manifeste sa capacité d'intégration. Sinon, il y aura des conséquences graves pour les pays candidats, qui seront freinés dans leur volonté de réformes.

– Un des points en discussion à Nice est le nombre de commissaires. Tous les pays membres doivent-ils avoir un commissaire ?

– Certainement. Pour la Lettonie, c'est ainsi que nous sentons la possibilité d'influer sur les déci-

sions. C'est dans la Commission qu'un petit pays peut se faire entendre. Il y a une majorité dans tous les groupes ethniques en faveur de l'adhésion à l'UE, mais nous devons avoir un débat sur la souveraineté. C'est une chose très sérieuse. La Constitution dit que la souveraineté appartient au peuple.

– Les trois Etats baltes doivent-ils adhérer en même temps ?

– Ce ne sont pas des triplés siamois. Chaque pays est indépendant, mais nous sommes liés par un traité de libre-échange. Le principe de la régale, adopté à Helsinki, suppose que chaque pays soit jugé selon ses mérites.

– Est-ce vrai aussi pour l'adhésion à l'OTAN ?

– Dans ce domaine, la coopération est beaucoup plus étroite. L'accession simultanée est plus importante parce que nous voulons tous participer au parapluie de sécurité que l'OTAN offre à ses membres depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

– L'opposition de la Russie vous paraît-elle un obstacle à l'élargissement de l'OTAN ?

– L'opposition de la Russie est un argument qui date de la guerre froide. Il faut que la Russie elle-même abandonne cette rhétorique. S'il s'agit de rassurer la Russie, la façon la plus rapide est d'inviter les pays baltes à devenir membres de l'OTAN. Une fois le fait accompli, les relations avec la Russie reprendront un cours normal. La Russie a refusé de signer l'accord frontalier avec la Lettonie, comme si elle voulait garder une sphère d'influence. En revanche, elle vient de nommer son représentant à la Commission intergouvernementale [entre les deux pays]. C'est un premier pas qui pourrait annoncer une amélioration des relations.

– En tant que présidente de la Lettonie, comment jugez-vous la différence entre les citoyens et les non-citoyens ?

– Je veux inviter ceux qui n'ont pas la citoyenneté lettone à la demander. Il y a quatre ans, 22 % des non-citoyens ne parlaient pas letton. Ils ne sont plus que 9 %. 72 % des enfants vont maintenant à l'école lettone, parce que les parents sont conscients d'augmenter

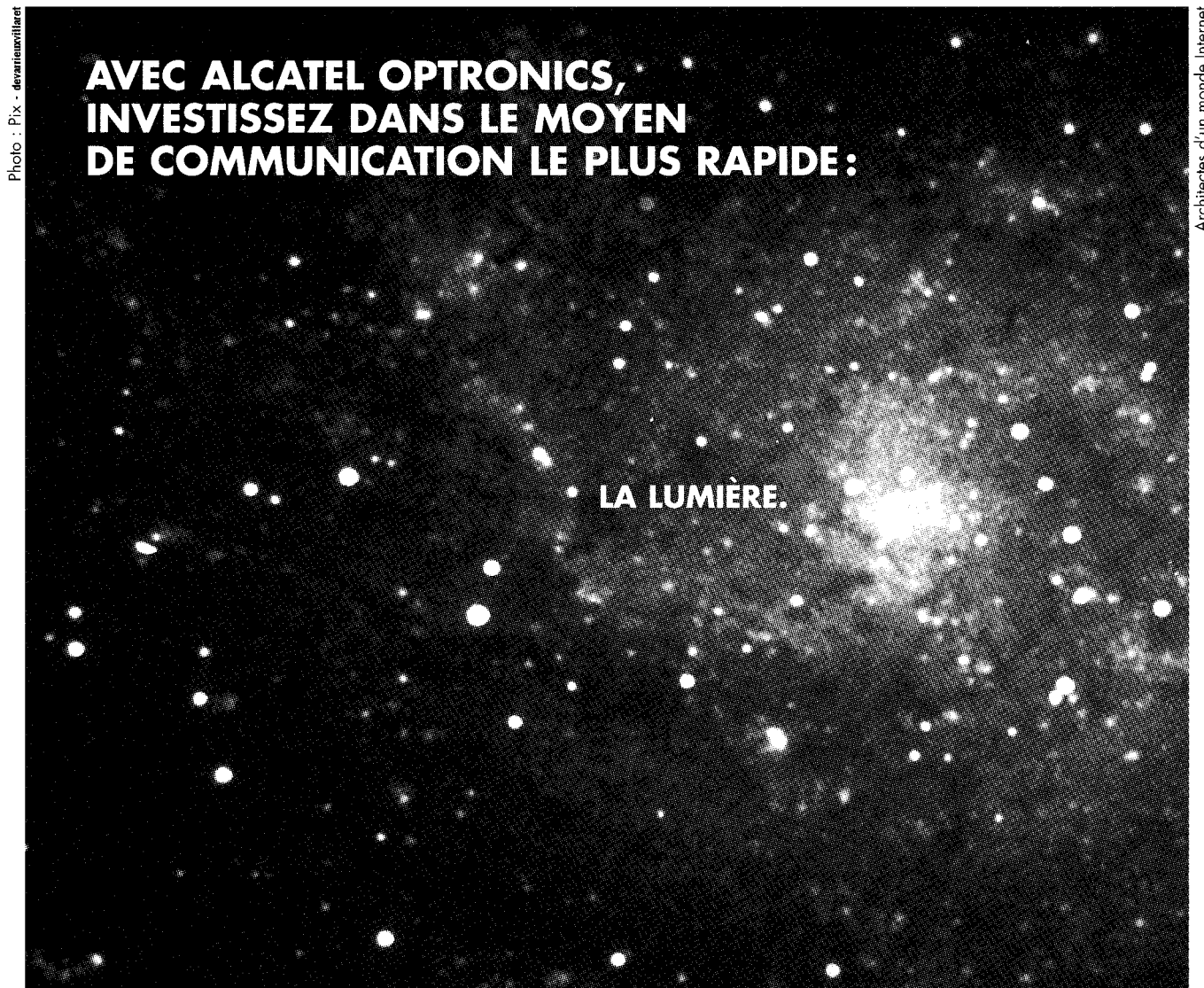
ainsi leurs possibilités d'intégration.

– La Lettonie a eu au XX^e siècle une histoire complexe. Elle a été ballottée entre l'Allemagne nazie et la Russie soviétique. Comment pensez-vous mener le travail de mémoire ?

– Une commission historique a été nommée par mon prédécesseur. Je la préside. Elle doit s'intéresser aux deux occupations, nazie et communiste. Elle comprend des experts internationaux. Nous avons une histoire douloureuse. Nous avons perdu 10 % de notre population morte à la guerre ; 10 % ont dû s'exiler et 10 % encore ont été déportés. Il n'y a pas une famille lettone qui n'ait été touchée. L'interprétation de notre histoire a été impossible sous le régime soviétique, pendant lequel, par exemple, il n'y avait pas d'explication de la Shoah. Nous avons besoin de nous réapproprier notre mémoire. C'est un processus long et parfois douloureux que nous avons commencé.

Propos recueillis par Daniel Vernet

Photo : Pix - devanueville/Art



Architectes d'un monde Internet

Vous avez jusqu'au 19 octobre 2000, 12 h pour souscrire aux actions Alcatel de catégorie O, actions reflet de l'activité Alcatel Optronics. Cette division du groupe Alcatel conçoit et produit les composants permettant le transport de l'information à la vitesse de la lumière au sein des réseaux de télécommunications et d'Internet. Attachées à une activité maîtrisant les technologies les plus avancées et leader dans son domaine, les actions reflet Alcatel Optronics présentent une opportunité d'investissement unique.

Cette offre peut être sujette à modification de la fourchette du prix d'émission. Renseignez-vous en appelant le **0800 89 89 89** (appel gratuit).

Cette offre a fait l'objet d'une note d'opération préliminaire qui a reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse n°00-1604, le 3 octobre 2000, comportant un avertissement de la COB, et disponible sans frais auprès d'Alcatel et des banques chargées du placement.

ALCATEL

ARCHITECTS OF AN INTERNET WORLD

www.alcatel.com

Un médecin militaire assassiné par l'ETA à Séville

MADRID

de notre correspondant

C'est une véritable chasse à l'homme qui a eu lieu, lundi 16 octobre, tard dans la soirée, à Séville. Les forces de police avaient bouclé tout un quartier de la capitale andalouse, à la recherche de l'un des deux tueurs de l'organisation séparatiste basque ETA, qui venaient d'assassiner, de deux balles à bout portant, un médecin militaire de l'armée espagnole, le colonel Antonio Muñoz Cariñanos, en pleine consultation, dans son cabinet privé du centre ville.

Le médecin, âgé de cinquante-huit ans, spécialiste en oto-rhino-laryngologie très apprécié, au point qu'il avait soigné plusieurs chanteurs célèbres, s'est écroulé, mort sur le coup. Mais des témoins avaient vu s'enfuir deux jeunes gens et purent prévenir la police immédiatement. Dans l'échange de tirs qui s'est ensuivi, Jon Igor Matarranz, vingt-six ans, l'un des tueurs de l'ETA les plus recherchés du moment, était capturé.

Identifié comme l'un des membres du « commando Andalousie » de l'ETA, le plus actif depuis l'arrestation des chefs de l'organisation, le 15 septembre en France à Bidart (Pyrénées-Atlantique), Jon Igor Matarranz est soupçonné d'avoir pris part à l'assassinat du conseiller du Parti populaire, José María Martín Carpena, en juillet, à Malaga, ainsi qu'à l'assassinat du procureur en chef, du tribunal supérieur de justice d'Andalousie, Luis Portero, le 9 octobre, à Grenade.

UNE AUTRE VOITURE PIÉGÉE

Blessé, le deuxième « etarra » (membre de l'ETA) avait réussi à s'enfuir et à se débarrasser de sa veste ensanglantée. La police finissait par le capturer, hagard, à moitié nu et le bras en charpie, vers 1 heure du matin, au terme d'une course poursuite qui a tenu toute l'Espagne en haleine. Arriet Iratgi Gurruchaga est l'un de ces tout jeunes – il a vingt-trois ans – militants radicaux qui, de plus en plus, s'incorporent à l'ETA. Militant de Jarrai, organisation de jeunesse proche de l'ETA, et originaire de Bilbao, il avait disparu de chez lui depuis août 1999.

Au moment de son arrestation, l'etarra avait un trousseau de clefs à la main, ce qui a conduit les enquêteurs à fouiller un appartement qui pourrait être la cache du commando. Parallèlement à cette opération, menée avec succès, les artificiers de la police réussissaient à désamorcer, dans la soirée, une nouvelle voiture piégée, en plein Séville. La quatrième en moins de deux semaines. Comme les trois précédentes, qui avaient été désamorcées à temps, la bombe portait, gravé, le nom de l'un des quatre etarras qui avaient trouvé la mort, cet été, en transportant des explosifs à Bilbao.

Tandis que le pays déplore ce quinzième attentat mortel, depuis la rupture de la trêve en décembre, les commentaires de la presse se partagent entre douleur et optimisme, au vu de l'arrestation de l'un des commandos les plus téméraires de l'ETA. « Il faudra du temps, mais tôt ou tard, l'ETA va payer ses crimes et tous tomberont, un à un. Ce sera la patiente victoire de la démocratie », concluait un éditorialiste.

Marie-Claude Decamps

Les partisans du nouveau président yougoslave s'emparent des entreprises

Formation d'un gouvernement de transition en Serbie

Les partisans du président yougoslave Vojislav Kostunica et ceux de Slobodan Milosevic sont parvenus, lundi 16 octobre, à un accord sur la formation d'un gouvernement de transition en Serbie.

Cet accord devrait permettre aux mouvements qui soutiennent M. Kostunica de s'imposer progressivement dans les institutions de la république de Serbie.

NIS

de notre envoyée spéciale

Dix jours se sont écoulés depuis la chute de Slobodan Milosevic. A Nis, la deuxième ville de Serbie,

REPORTAGE

Des « états-majors de crise » ouvriers mettent à la porte certains directeurs

« 70 % des directeurs d'entreprise ont été changés » dans ce laps de temps, affirme Aleksander Krstic, chef du bureau exécutif de la mairie. « A l'heure du changement démocratique, les gens veulent prendre les choses en main », explique ce représentant du Parti démocratique, l'un des principaux appuis du nouveau président fédéral, Vojislav Kostunica. La prise de contrôle de pans entiers de l'économie locale par des partisans du nouveau pouvoir s'effectue, selon lui, en raison de la « pression populaire » des ouvriers et employés, réunis en « états-majors de crise ». La mairie, aux mains de l'ODS, limoge à tour de bras les fidèles de l'ancien régime, et désigne de nouveaux directeurs d'établissement « Mais nous consultons à chaque fois les employés », souligne M. Krstic, qui évoque la subsistance, dans le pays, d'une « forme de propriété collective », cette « autogestion » héritée de l'époque de Tito, soudainement exhumée.

Derrière les changements politiques en Serbie s'opère une « épuration » économique. La mairie de Nis, contrôlée par l'opposition depuis 1997, se défend de conduire des purges aveugles : « Plusieurs directeurs, membres du SPS [le parti socialiste de Slobodan Milosevic], ont pu conserver leurs fonctions, souligne M. Krstic, ce sont ceux que nous considérons comme des professionnels et qui inspirent du respect aux employés. Mais ils doivent renoncer à toute activité politique. » Ainsi, le directeur de l'usine de machines-outils de Nis a dû, pour sauver son emploi, démissionner de la présidence de la branche locale du SPS.

« ÉNERGIE ÉNORME »

M. Krstic fournit un exemple de « changement démocratique » dans une entreprise : à l'usine d'appareils électroniques de Nis, le renversement de Slobodan Milosevic a eu pour conséquence de « libérer une énergie énorme, une colère jusque-là contenue. Les ouvriers et les syndicalistes se sont organisés. Ils sont allés voir le directeur, un militaire, et ont exigé sa démission. Un état-major de crise a été formé. Tous les syndicats et quelques membres de la direction y siègent. Dans chaque atelier, par un vote à bulletin secret, les ouvriers désignent leurs représentants à l'assem-

blée de l'usine. Celle-ci élira ensuite le conseil d'administration, qui choisira le directeur ». M. Krstic voit dans cette procédure « une méthode parfaite pour supprimer les nominations politiques à la tête des entreprises ».

« Nous ne sommes qu'à mi-parcours », dit-il. Après les élections législatives prévues en décembre, lorsque le nouveau pouvoir « aura une majorité » au Parlement de Serbie, une loi sur les privatisations sera adoptée, prévoit-il. Entre-temps, l'entreprise « la plus prometteuse » de Nis, la fabrique de tabac, est passée sous le contrôle des dirigeants de la mairie, tous membres du Parti démocratique. « Dès la minute où Milosevic est tombé, les ouvriers se

agissent comme un parti normal d'opposition ».

M. Radovanovic déplore la vague de limogeages dans les entreprises et accuse le nouveau pouvoir de tolérer des « violences » contre le SPS. Par exemple, dit-il, le directeur de la centrale électrique de Nis a été « passé à tabac » par « un groupe d'ouvriers », alors qu'il avait « accepté pacifiquement de démissionner ». Et, à la fabrique de textile, le directeur a été contraint au départ après avoir reçu des « menaces de mort, visant aussi sa famille ». « Les états-majors de crise, estime M. Radovanovic, n'ont aucun fondement légal. » « Tout cela contredit les engagements pris par l'ODS et M. Kostunica d'agir dans la légalité », dit-il.

La transition s'organise

La coalition ODS, qui soutient le nouveau président fédéral, est parvenue à un accord, lundi 16 octobre, avec les partisans de M. Milosevic sur la formation d'un gouvernement transitoire en Serbie. Cet accord devrait permettre à l'ODS de s'imposer à terme dans cette république, la plus importante des deux entités de la fédération yougoslave. Le nouveau premier ministre serbe sera issu des rangs du Parti socialiste (SPS) de M. Milosevic, mais il sera accompagné par deux vice-premiers ministres, membres de l'ODS et du Mouvement serbe du renouveau (SPO) de Vuk Draskovic. Aucune décision ne pourra être prise sans l'aval des trois. Des directions collégiales chapeauteront les ministères-clés du gouvernement de transition : information, justice, finances et intérieur. Ce dernier ministère a été l'objet d'âpres discussions ; il contrôle en effet la plus importante force de sécurité en Yougoslavie : les 120 000 hommes de la police serbe. Ce gouvernement sera en fonction jusqu'au 23 décembre, date des élections au Parlement de Serbie.

sont soulevés », assure M. Krstic, qui, depuis la semaine dernière, cumule ses fonctions de responsable municipal avec celles de membre du comité directeur de la fabrique de tabac. « L'un des fondements du régime de Milosevic était la concentration du pouvoir économique entre les mains du SPS et de la YUL [le parti de l'épouse de M. Milosevic]. Tout cela est en train de changer, explique-t-il, dans le strict respect de la légalité. »

A quelques rues de là, dans un local décoré de portraits de Slobodan Milosevic, le président de la branche locale du SPS dénonce ce qu'il appelle une vague de « revanche » en Serbie.

Zoran Radovanovic a trente ans. Il a rejoint le parti de Slobodan Milosevic en 1995, après ses études de médecine. Il y croit encore et concède tout au plus que « des erreurs ont été commises, ce qui est normal quand on a été au pouvoir pendant dix ans ». Des conflits armés déclenchés par Milosevic, de l'accusation de crimes de guerre qui pèse sur lui, ce jeune radiologue ne dit mot. Il s'attarde plutôt sur les projets de transformation du SPS en « parti de gauche, comme il en existe partout en Europe. Nous allons nous préparer pour les élections, et si nous les perdons, nous

Mais il se veut rassurant : « Nous pensons que ces violences n'iront pas en grandissant. Car les consultations politiques se poursuivent entre l'ODS et nous. »

Le SPS, souligne M. Radovanovic, dispose encore de quelques atouts. « Nous avons 44 sièges au Parlement fédéral. Et nous avons une majorité dans 70 des 189 municipalités de Serbie. Pour nous, la défaite électorale a été un choc terrible, bien sûr, mais, à l'élection présidentielle, M. Milosevic a obtenu 1,8 million de voix. C'est le signe qu'un grand nombre de citoyens a confiance en nous. Alors pourquoi nous chasse-t-on de la sorte [des entreprises] ? »

Tout en critiquant les « règlements de comptes » et le retour dans les entreprises de « gens limogés par le passé parce qu'ils avaient commis des actes criminels », M. Radovanovic n'insiste pas trop. Membre du comité exécutif du SPS au niveau national, il semble vouloir laisser la porte ouverte à des arrangements ultérieurs. Il épargne de ses critiques le nouveau chef d'Etat fédéral, Vojislav Kostunica. « Notre avenir à tous est entre ses mains. Tout ce qu'il fera dans l'intérêt du pays, je l'approuverai », dit ce jeune apparatchik de l'époque Milosevic.

Natalie Nougayrède

Les élections en Biélorussie contestées par l'OSCE

MINSK. « Les élections législatives du 15 octobre en Biélorussie n'ont pas respecté les critères internationaux en matière de scrutin démocratique », a indiqué l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), lundi 16 octobre. L'OSCE, nourrissant par avance des doutes quant à la régularité du scrutin, s'était contentée d'envoyer dans cette ancienne République soviétique un nombre limité d'observateurs. L'OSCE ajoute que les autorités ont manipulé le processus de recensement électoral pour éliminer les « candidats indésirables ». L'opposition avait appelé au boycottage de ces élections, et entendait mesurer son succès à l'aune du taux d'abstention (or le taux de participation s'est établi officiellement à 60,6 %, moins que les 70 % attendus par le pouvoir). Alors que Washington a fait savoir, lundi, qu'il ne reconnaîtrait pas le résultat de ces élections, le cabinet du président biélorusse Alexandre Loukachenko a annoncé que le président russe Vladimir Poutine lui avait téléphoné pour le féliciter. – (AFP)

La Chine définit ses objectifs militaires dans un « livre blanc »

PÉKIN. La Chine entend renforcer ses capacités militaires pour empêcher l'indépendance de Taïwan et faire face à la puissance grandissante des Etats-Unis. Dans un « livre blanc » sur la défense nationale publié lundi 16 octobre, Pékin dit vouloir « renforcer ses capacités militaires afin de défendre sa souveraineté et sa sécurité pour contrer le développement de l'hégémonie et de la loi du plus fort [une formule qui désigne habituellement les Etats-Unis] et, en particulier, la mise en péril de la réunification pacifique du pays ». Le document, rendu public à moins d'un mois de l'élection présidentielle américaine, durcit à nouveau le ton face au président taïwanais Chen Shui-bian en réaffirmant que l'armée chinoise était « prête à employer la force » pour rétablir sa souveraineté sur Taïwan dans trois cas de figure : en cas d'invasion étrangère de l'île, en cas de « changement grave de la situation conduisant à la séparation de Taïwan sous quelque nom que ce soit » et si l'île continue à rejeter indéfiniment l'offre chinoise de réunification « pacifique ». – (AFP)

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS** : à la veille du troisième débat télévisé entre les deux prétendants à la Maison Blanche, George W. Bush et Al Gore, à Saint Louis, capitale du Missouri, le gouverneur de cet Etat du Midwest, Mel Carnahan, a péri lundi 16 octobre dans l'accident de son avion privé, ainsi que son fils et un de ses conseillers. Agé de soixante-six ans, le gouverneur se rendait à une réunion électorale au sud de Saint Louis lorsque l'appareil s'est écrasé dans la pluie et le brouillard. Il était le candidat démocrate pour le siège de sénateur du Missouri. – (CNN)

■ **YÉMEN** : le président yéménite, Ali Abdallah Saleh, a affirmé, lundi 16 octobre, que l'explosion, jeudi 12 octobre, à bord du navire de guerre américain Cole, dans le port d'Aden (Yémen), tuant dix-sept marins, était « un acte criminel délibéré selon les premiers indices de l'enquête en notre possession ». Le secrétaire américain à la défense, William Cohen, a fait observer que le président Saleh avait « apparemment changé d'avis » – il avait avancé, le jour de l'explosion, la thèse de l'accident – et que le Yémen coopérerait à l'enquête. – (AFP)

■ **AUTRICHE** : le Parti de la liberté (FPÖ) de Jörg Haider a été le grand perdant des élections régionales qui ont eu lieu dimanche 15 octobre dans le Land de Styrie. Depuis 1986, le FPÖ avait toujours progressé dans les scrutins régionaux et nationaux. Avec 12,4 % des voix (en recul d'un tiers par rapport à 1995), le FPÖ a payé le prix de la politique d'austérité pratiquée par la coalition de droite à Vienne. – (corresp.)

■ **BELGIQUE** : Flamands et Wallons se sont entendus lundi 16 octobre sur une autonomie fiscale partielle pour les régions, une vieille revendication de la Flandre longtemps dénoncée par les Wallons, qui y voyaient un danger pour l'unité de la Belgique. Plus peuplée que la Wallonie – six millions de Flamands pour quatre millions de francophones – et plus prospère, la Flandre souhaitait obtenir une marge de manœuvre lui permettant de réduire une pression fiscale jugée excessive. – (Reuters.)

■ **TUNISIE** : la violence dans la famille – c'est-à-dire essentiellement contre les femmes – et les moyens de la juguler figuraient à l'ordre du jour du 24^e congrès des chefs de police et de sûreté dans les pays arabes, qui s'est tenu les 16 et 17 octobre à Tunis. A l'exception des Palestiniens, tous les pays membres de la Ligue arabe étaient présents à ce forum. – (AFP)

■ **BIRMANIE** : un journaliste de l'opposition birmane, Soe Thein, détenu sans procès depuis mai 1996, est à l'article de la mort, affirme l'organisation Reporters sans frontières (RSF). Soe Thein, âgé de cinquante-cinq ans, qui est député de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le principal parti d'opposition, a été admis fin septembre à l'hôpital général de Rangoun après avoir subi une attaque cardiaque, précise son communiqué. Soe Thein est parrainé par le député européen Vert Daniel Cohn-Bendit. Trois journalistes birmanes sont morts en détention depuis dix ans. – (AFP)



Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Nouvelle Passat TDI 130 chevaux*.



Venez l'essayer, vous finirez par l'essayer tous les jours.

Nouvelle Passat TDI 130



* Consommations CE 93/116 l/100 km (BVM5) = cycle, urbain : 77 - extra urbain : 4,4 - mixte : 5,6 - CO₂ g/km : 149.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
OSP 47, rue Louis Blanc
92984 LA DEFENSE Cedex
Tél. : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE DE PARIS EXTRAIT
DES MINUTES DU GREFFE

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel 11^{ème} Chambre, le 25 avril 2000 **Pierre, Jean-François MARCOUX**, né le 13 février 1945 à FEURS (42), a été condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis, 1 amende de 40.000 F, ordonne la publication du présent jugement par extraits, dans le Journal Officiel, ainsi que dans les quotidiens le Monde et le Figaro, et également l'affichage par extraits pendant trois mois, à la Mairie du domicile du contribuable, le tout aux frais du condamné.

Infractions : SOUSTRACTION A L'ETABLISSEMENT OU AU PAIEMENT DE L'IMPOT, OMIS- SION DE DECLARATION de l'impôt sur le revenu pour les années 1993 et 1994 et de la TVA afférente à la période du 1^{er} janvier 1993 au 31 décembre 1994 à Paris, faits prévus par ART.1741 AL.1 C.G.I. et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I. Pour extrait conforme, n'y ayant appel. LE GREFFIER EN CHEF.

Le « tout pouvoir » sur votre bureau

LE
DU GUIDE
POUVOIR 2000

Biographies, photos
et coordonnées !

3 volumes 990 frs

Editions Jean-François Doumic
Tel 01 42 46 58 10

BUDGET L'Assemblée nationale a commencé, mardi 17 octobre, l'examen du projet de loi de finances pour 2001. Le ministre de l'économie et des finances compte sur le dynamisme de

l'économie française pour financer la diminution du déficit budgétaire et tenir ses promesses en matière de baisse d'impôts. ● L'EMPLOI PUBLIC, que le gouvernement a stabilisé de-

puis 1997, devrait augmenter sensiblement en 2001 : plus de 11 000 postes nouveaux seront créés par le budget de l'Etat. ● À LUXEMBOURG, lundi 16 octobre, lors de la réunion des mi-

nistres des finances des douze pays de la zone euro, Pedro Solbes, le commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, a reproché à la France de ne pas suffi-

samment tirer profit de l'actuelle phase de croissance pour réduire le déficit de ses finances publiques. ● LE COMMERCE EXTÉRIEUR a enregistré, en août, un nouveau déficit.

Laurent Fabius compte sur la croissance pour réduire le déficit

Le projet de budget pour 2001, dont les députés commencent l'examen mardi, privilégie les baisses d'impôts. Bruxelles reproche au gouvernement français de ne pas profiter de la conjoncture favorable pour assainir durablement les finances publiques

À L'APPROCHE des rendez-vous électoraux de 2002, le gouvernement a fait le choix de privilégier les baisses d'impôts plutôt que l'amélioration des finances publiques. Il laisse clairement au bon vouloir de la conjoncture économique le soin de réduire le déficit de l'Etat, comme le montre le projet de budget 2001, dont la discussion commençait, à l'Assemblée nationale, mardi 17 octobre.

Ce n'est pas du côté des dépenses de l'Etat que le gouvernement peut être taxé de laxisme. Elles devraient, certes, progresser de 0,3 % en volume, après avoir stagné en 2000 ; mais ce relâchement n'est qu'apparent car, alors qu'en 2000 la France avait profité d'une baisse des taux qui avait allégé la charge de sa dette, la situation s'inverserait en 2001, et la remontée des taux se traduirait par une hausse de 5 milliards de francs des remboursements de l'Etat. Dans ce contexte, « la contrainte que s'est imposée le gouvernement (...) est bien réelle : loin de laisser filer la dépense, il a fait en sorte que les charges du budget général, à structure constante, soient stabilisées en volume si l'on fait abstraction des obligations incontournables découlant du service

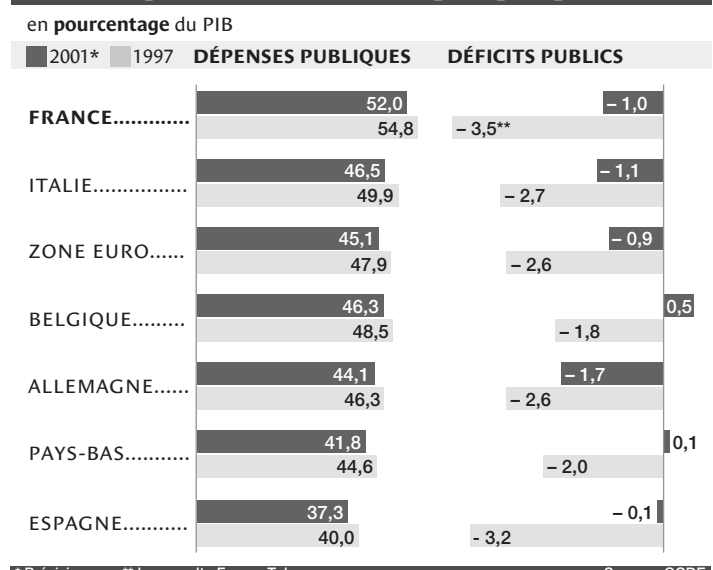
de la dette », écrit Didier Migaud (PS) dans son rapport général, rendu public lundi.

La progression des dépenses de l'Etat étant de 0,3 %, alors que la prévision de croissance est de 3,3 % en 2001, la part des dépenses dans le PIB devrait diminuer. Le gouvernement prévoit qu'elle sera de 17,7 % en 2001, contre 18,3 % en 2000, soit une baisse de 0,6 point de PIB. Cela ne sera pas suffisant, cependant, pour financer les baisses d'impôts importantes programmées pour 2001 et qui devraient représenter près de 75 milliards de francs, si l'on inclut la montée en puissance des allègements fiscaux décidés les années précédentes, soit 0,8 point de PIB. C'est mathématiquement : une baisse de 0,6 point de PIB des dépenses de l'Etat ne permet pas de financer une baisse de 0,8 point de PIB de ses recettes fiscales.

BONNE CONJONCTURE

Ce sont donc le dynamisme de l'activité économique et le surplus des recettes fiscales qu'il engendrera qui permettront de compenser cet écart. Et de baisser légèrement le déficit budgétaire, à 186 milliards de francs à la fin de l'exercice 2001. Ce niveau est proche de celui du déficit budgétaire

La France a plus amélioré ses finances publiques que ses voisins



taire qui devrait effectivement être constaté à la fin de l'année 2000, entre 195 milliards et 200 milliards de francs. Laurent Fabius conteste tout ralentissement de l'effort d'assainissement des finances de l'Etat, arguant qu'il faut comparer l'objectif de déficit budgétaire de 186 milliards de francs, en 2001, à l'objectif qui était défini par le pro-

jet de budget 2000 pour cet indicateur, soit 215 milliards de francs.

De manière plus générale, Bercy fait valoir que l'ensemble des déficits publics - Etat, administrations de sécurité sociale et administrations locales - représentera, fin 2001, 1 % du PIB, c'est-à-dire « le plus bas niveau jamais atteint depuis vingt ans ». Pour autant, le mi-

nistère ne conteste pas que l'amélioration des finances publiques doit plus à la bonne conjoncture qu'à une politique structurelle d'assainissement. Dans le rapport économique, social et financier que les services ont rédigé à l'occasion de la présentation du projet de loi de finances pour 2001, il est souligné que la baisse des déficits est largement redevable à la croissance, qui a été, depuis 1997, supérieure à ce que les économistes appellent la « croissance potentielle ». Celle-ci représente le rythme de progression naturel de l'activité économique et se situerait aux alentours de 2,5 %.

INFLUENCE DES BAISSSES D'IMPÔTS

Entre 1998 et 2001, les déficits publics ont baissé de 1,7 point de PIB, dont 1,4 point grâce à la forte croissance et 0,3 due à la « composante structurelle, qui reflète les choix de politique économique touchant à la progression des dépenses et aux mesures fiscales », peut-on lire dans ce rapport.

Pour la seule année 2001, le déficit public « structurel » se creuserait. Il serait, toujours selon ce rapport, de 1,3 % du PIB, alors qu'il se situait en 2000 à 1,1 %. « La diminution des recettes structurelles, du fait de l'importance des allègements de

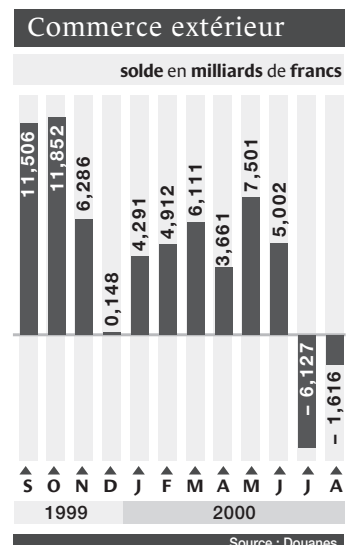
prélèvements (...), serait en grande partie compensée par les efforts de réduction du poids des dépenses structurelles [dépenses non liées à la conjoncture] », expliquent les experts de Bercy. En grande partie, c'est-à-dire pas totalement. La bonne conjoncture permettrait de ramener le déficit public à 1 % du PIB.

Le ministère de l'économie et des finances, qui ne renie pas ce qu'ont pu écrire ses services, fait valoir que les baisses d'impôts devraient avoir une influence sur la structure même de l'économie française. Il invoque notamment des dispositions, comme la baisse de la CSG pour les bas salaires, qui devraient permettre d'inciter les chômeurs à se remettre au travail et, par conséquent, de faciliter les embauches pour les entreprises françaises, dont près de la moitié, aujourd'hui, se plaignent d'avoir du mal à recruter. Dans ce contexte, ajoute Bercy, la croissance potentielle de la France devrait augmenter et se rapprocher des 3 %. A ce niveau, l'Etat engrangerait davantage de recettes « structurelles », lesquelles permettraient que le déficit, lui aussi « structurel », cesse de s'aggraver.

Virginie Malingre

La poussée des importations explique le déficit commercial

A PRIORI, c'est une mauvaise nouvelle qui est tombée mardi 17 octobre dans la matinée. En août, la France a enregistré un déficit commercial de 1,616 milliard de francs. En juillet, pour la première fois depuis janvier 1994, elle avait déjà affiché un solde négatif de ses échanges commerciaux, de 6,127 milliards de francs, selon les chiffres révisés des douanes. Ces deux déficits ne sont pas du tout de même nature. Celui du mois de juillet reflétait une baisse d'activité : exportations et importations avaient reculé (*Le Monde* du 16 septembre). Ce mouvement ne s'est pas poursuivi en août. Au contraire. Pour la première fois, les exportations ont dépassé le niveau de 180 milliards de francs, pour atteindre 181,14 milliards de francs. Soit une augmentation de 11 % par rapport à juillet et de 13,5 % sur un an. De la même manière, les importations ont fortement progressé, de 7,7 % en août, pour représenter 182,756 milliards de francs. Sur un an, elles ont bondi de 20 %. La flambée des prix du pétrole a fortement renchéri la facture énergétique de la France au premier semestre et devrait représenter sur l'année un surcoût de 70 milliards de francs. Mais, aujourd'hui, ce n'est pas cette facture qui est à l'origine de la vigueur des importations, mais plutôt les achats croissants de produits industriels. Les importations de biens d'équipement ont enregistré un chiffre record en août. Ce qui laisse penser que les investissements des



entreprises françaises restent à des niveaux élevés.

Ce recours croissant aux importations indique également que les entreprises françaises n'arrivent pas à répondre à la demande qui leur est adressée. Depuis deux ans, la France voit ses importations croître plus vite que ses exportations et ses excédents se réduire. L'excédent cumulé sur les huit premiers mois de l'année atteint 23,735 milliards de francs. Un chiffre éloigné des 60 milliards de francs de surplus que le gouvernement prévoyait pour 2000.

V. Ma

La Commission européenne accuse la France de laxisme

LUXEMBOURG
de notre bureau européen

L'exercice n'a pas été particulièrement agréable pour Laurent Fabius, qui présidait, lundi 16 octobre à Luxembourg, la réunion de l'eurogroupe, ministres des finances des douze pays de la zone euro, à la veille de l'ouverture du débat budgétaire à l'Assemblée nationale. Pedro Solbes, le commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, ancien ministre des finances de Felipe Gonzalez, a reproché à la France de ne pas suffisamment tirer profit de l'actuelle phase de croissance pour réduire le déficit de ses finances publiques. Toutefois, ces critiques ne sont pas nouvelles ; la France les entend depuis la mise en place de l'euro, début 1999. Et puis, M. Solbes n'est pas un homme d'affrontements, si bien que la passe d'armes n'a pas tourné vraiment à l'incident.

Présent cette fois à la réunion de l'eurogroupe - son absence lors du rendez-vous de Versailles, en septembre, au plus fort de la d&eat;cat;ba&cat;le de l'euro, avait été sévèrement commentée -, Wim Duisenberg, président de la Banque centrale européenne (BCE), a préféré, lui, contrairement au commissaire, ne pas assister à la conférence de presse qui a suivi, ce qui lui a permis d'éviter des questions qui auraient pu le mettre en opposition avec le ministre

français. La BCE, qui n'a pas personnalisé ses griefs pays par pays, à la différence de la Commission, dénonce elle aussi le laxisme budgétaire auquel se laissent aller, selon elle, une trop grande partie des Etats membres.

La Commission, qui fait des critiques semblables à l'Italie, adresse essentiellement deux reproches à la France : d'une part la progression des dépenses ; d'autre part, des allègements fiscaux « pro-cycliques » qui, en favorisant la consommation plutôt que l'investissement, risquent d'alimenter une inflation déjà renaissante. « Il peut y avoir des diversités d'analyse », a admis, conciliant, M. Fabius.

DÉFICITS PUBLICS RAMENÉS À 1 % DU PIB

Côté dépenses, le ministre français a reconnu qu'elles augmentent de 0,3 % en 2001, alors qu'elles sont restées stables en 2000, mais il a attribué cette légère dérive à la hausse des taux d'intérêt, qui pèsent sur la dette. Il a souligné que le déficit budgétaire va se réduire de 215 milliards, dans la loi de finances 2000, à 186 milliards de francs dans le projet pour 2001, et que l'ensemble des déficits publics (Etat, Sécurité sociale et collectivités locales) sera alors ramené à 1 % du PIB.

« Je suis de ceux qui, si on pouvait aller plus loin, en seraient satisfaits », a indiqué M. Fabius,

mais il a souligné que la politique budgétaire française « ne connaît pas de changement de cap », notamment en matière fiscale. « La réforme des impôts en France est nécessaire sur le plan structurel, même si elle doit rester en phase avec les exigences macroéconomiques », a-t-il expliqué. Autrement dit, dans un pays où les prélèvements sont trop élevés, leur baisse, au-delà du geste fait en faveur des contribuables, a pour but d'assainir les bases de la vie économique. La politique budgétaire française, a conclu M. Fabius, doit trouver son équilibre dans un « triangle » où figurent la réduction des déficits, qui a été engagé et enfin, en cette période de haute conjoncture, la nécessité de consentir à certaines dépenses.

Tant que cette conjoncture perdure et que, en dépit de leurs insuffisances, des progrès sont accomplis, les censeurs restent discrets. M. Solbes, sur ce point parfaitement d'accord avec M. Fabius, a souligné qu'en dépit de la hausse des prix du pétrole les perspectives de croissance dans la zone euro demeurent fortes, de l'ordre de 3,4 % à 3,5 % en 2000, avec seulement un léger ralentissement, prévu de longue date, en 2001.

Philippe Lemaître

Vingt mille fonctionnaires de plus en 2001

LE PROJET de budget pour 2001 entérine une double rupture en matière d'évolution de l'emploi public. En prévoyant la création de 11 337 emplois nouveaux dans les services de l'Etat et de ses établissements publics, le projet de loi de finances met tout d'abord un terme à la règle du maintien - ni plus ni moins - de l'emploi public instaurée par Lionel Jospin à partir de 1997. Le gouvernement prévoit, en effet, une augmentation sensible des effectifs de fonctionnaires pour répondre aux « priorités » affichées en matière d'éducation, de sécurité et de justice.

Avec la création nette de 6 600 emplois nouveaux, dont 5 060 pour l'enseignement scolaire et 1 540 pour l'enseignement supérieur, l'éducation nationale se taille la part du lion devant le ministère de la justice (1 549 créations d'emplois), celui de l'intérieur (704) et de l'environnement (300). Les effectifs des établissements publics vont également pouvoir augmenter de 1 125 emplois, dont 340 au profit des établissements de la recherche.

Outre ce « dogme » de stabilité de l'emploi public, le gouvernement entend également rompre, sur la forme, avec « l'hypocrisie », soulignée à maintes reprises par le

ministre de la fonction publique, Michel Sapin, des emplois budgétaires « qui ne correspondent jamais au nombre réel de personnes employées par l'Etat ».

ÉVITER LES CRITIQUES

Pour éviter les critiques des partisans de la rigueur budgétaire en affichant chaque année de nouvelles créations de postes, le Parlement a en effet pris l'habitude de voter des lois de finances qui limitent, sur le papier, les effectifs de fonctionnaires, tandis que leur nombre continue d'augmenter dans les administrations, où ils sont rémunérés sur des crédits « annexes », de fonctionnement ou de vacation.

C'est notamment le cas à l'éducation nationale, grâce au mécanisme des « surnombres » rémunérés sur des crédits de fonctionnement.

Le projet de loi de finances pour 2001 va donc inaugurer une « nouvelle présentation » des chiffres, destinée à permettre au Parlement de « disposer d'une information complète sur l'évolution globale des effectifs financés par l'Etat dans toutes ses composantes ». Aux « emplois budgétaires », qui écartaient d'office les agents non titulaires, comme ceux de certains établissements publics, des statistiques gouvernementales, vont succéder les « effectifs nouveaux autorisés ». Le tableau des effectifs fait ainsi appa-

raître, dans le cadre du plan de résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique, 4 020 nouveaux emplois de titulaires réservés aux vacataires et contractuels employés par l'Etat. Toujours à moyens constants, 5 463 emplois seront créés pour accueillir les enseignants recrutés en « surnombre » par l'éducation nationale et rémunérés sur un autre poste budgétaire que celui qu'ils occupent.

Au total, le nombre réel de fonctionnaires, au sens statutaire du terme, devrait donc augmenter de plus de 20 000 en 2001, dont près de la moitié sont déjà rémunérés par l'Etat. Par comparaison, les derniers chiffres officiels sur les effectifs réels de la fonction publique d'Etat (fonctionnaires des ministères, établissements publics nationaux, Poste et France Télécom, enseignants du privé sous contrat) font apparaître une augmentation sensible entre 1980 et 1991 (puisque les effectifs étaient passés de 2,825 millions d'agents à 3,003). Entre 1991 et 1998, on a assisté à une quasi-stabilisation, les effectifs réels de la fonction publique d'Etat n'augmentant que de 58 000, soit à peine 2 % en sept ans.

Alexandre Garcia



VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75

Vente au Palais de Justice de Paris
Jeudi 2 novembre 2000 à 14h30 - un lot
UN APPARTEMENT à PARIS 13^{ème}
30, avenue des Gobelins

de 5 pièces principales - cuisine, séjour, 3 chambres, salon, dégagement, toilettes

Mise à Prix : 1.000.000 F

S'adr. à Me WEISZ, Avocat, 130, avenue de Suffren à Paris 15^{ème} - Tél : 01.43.06.71.99 - Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris où le cahier des charges est déposé - Minitel 3617 Code ADJUDIC (5,53 F/mn) - Internet : www.licitor.com
Sur les lieux pour visiter le 27 Octobre 2000 de 9h30 à 10h30

Faire une carte statistique avec vos données ou plus encore...

www.MakeYourMap.com

Service gratuit

www.aritique.com
Tél. : (33) 02 47 49 90 49

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

SUP'AVOCAT
SUP'ENM

- Cours par correspondance : novembre/juin ou janvier/juin
- Session semestrielle sur place : janvier/mai

Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

Derniers réglages pour la nouvelle convention Unedic

La CGT et Force ouvrière ont vivement réagi, mardi 17 octobre, contre le fait d'avoir été tenues à l'écart des ultimes discussions sur l'assurance-chômage. Elles ont refusé de participer à la réunion prévue au siège du Medef

La CGT et Force ouvrière ont refusé de se rendre à la réunion paritaire sur l'Unedic convoquée, mardi 17 octobre, au siège du Medef pour examiner la dernière version du projet de convention. Les deux centrales en-

tendaient ainsi protester contre le fait d'avoir été tenues à l'écart des ultimes tractations entre le Medef, la CFDT et le gouvernement. Concernant le dispositif de l'assurance-chômage, il restait encore, mardi, quelques dé-

tails techniques à régler, notamment sur le financement. Lors d'une remise de décoration, lundi, à l'Élysée, Jacques Chirac a déclaré : « La négociation collective est au cœur de notre modèle social dans chacun de nos pays

et en particulier en France. » Mardi, Lionel Jospin devait répondre à une question du groupe communiste lors de la séance de questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale. (Lire aussi notre éditorial page 18.)

C'EST « NIET ». Ni la CGT ni FO ne devaient se rendre, mardi 17 octobre, à la réunion paritaire sur l'Unedic convoquée à 11 heures, au siège du Medef, afin d'examiner, comme la loi le prévoit, l'ultime nouvelle version de la convention d'assurance-chômage intégrant les derniers amendements des signataires. Ceux-ci, qui se sont réunis lundi soir pour faire le point après le compromis politique passé, dans la nuit de dimanche à lundi, entre Lionel Jospin et le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière (*Le Monde* du 17 octobre), devaient transmettre dans la nuit de lundi à mardi un texte complet aux non-signataires. Mardi, peu avant 10 heures, FO comme la CGT affirmaient n'avoir toujours rien reçu. Dans une déclaration de son bureau confédéral, réuni mardi matin, la CGT affiche son refus d'« apporter sa caution à une parodie de négociations puisque tout a été bouclé par un duo téléphonique ». Quant à FO, elle « tient à préciser » qu'« elle n'avait donné aucun mandat au premier ministre pour la représenter ». Faute de texte, la centrale se dit « dans l'incapacité de porter un jugement » et rappelle que « la date d'une réunion paritaire doit être fixée conjointement par l'ensemble des partenaires sociaux ».

C'est peu dire que l'armistice nocturne passé entre le gouvernement et l'organisation patronale a pris la plupart des protagonistes de court. Lundi après-midi, lors de la



réunion des signataires, l'UPA (artisans) et surtout la CGPME (petites et moyennes entreprises) ont fait part de leur agacement de n'avoir pas été mis dans la confidence. Quant à Jean-Luc Cazettes (CGC), il a rencontré dans la soirée M. Seillière : « Je lui ai demandé un rendez-vous pour qu'il m'explique comment cela s'est passé », indiquait le président de la CGC.

Chez les non-signataires, l'incrédulité a vite cédé la place à la colère. La pilule est plus difficile encore à avaler pour FO. Tout comme la CGT, la centrale de Marc

Blondel avait, à la veille du week-end, appelé le gouvernement à prendre « une initiative temporaire ». Pour FO, cet appel au décret était une grande première. Il visait surtout à faciliter la tâche de Martine Aubry en lui permettant de s'appuyer sur une double requête syndicale. Lundi, FO avait le sentiment d'avoir été quelque peu roulé dans la farine.

De son côté, après la réunion des signataires, lundi après-midi, Nicole Notat a joint, pour la rassurer, Martine Aubry, qui présidait à Luxembourg le conseil européen

des affaires sociales. Les bases d'un compromis sur la convention d'assurance-chômage sont bien réelles, a fait savoir la secrétaire générale de la CFDT. Prudente, faute d'avoir encore un texte écrit, la ministre de l'emploi s'est montrée relativement optimiste : « Personne ne sort perdant », a-t-elle estimé.

L'intervention du premier ministre auprès de M. Seillière a en effet permis de lever le dernier obstacle qui subsistait. La deuxième tranche de baisse des cotisations prévue en 2002 sera bien semestrielle (0,2 % au 1^{er} janvier 2002, 0,2 % le 1^{er} juillet 2002). « Nous avions fait 95 % du chemin, assure M^{me} Aubry. Pour les 5 % restants, il fallait que ce soit Jospin. » Pour débloquer la situation, la ministre de l'emploi explique qu'elle a elle-même recommandé à M. Jospin d'appeler directement M. Seillière. Puis M^{me} Notat aurait confirmé au chef du gouvernement que son intervention était nécessaire. « Depuis dix jours, ça s'est très bien passé avec Nicole, dans la plus grande clarté », confie la ministre, pour qui la secrétaire générale de la CFDT a « pesé de tout son poids » afin de faire évoluer le Medef.

Il restait encore, mardi, quelques détails techniques à régler, notamment sur la clarification des relations financières. Le versement de l'Unedic à l'Etat sera de 15 milliards de francs. Par ailleurs, il a été confirmé que l'Unedic prendra à sa charge les 5 milliards de francs de

remboursement de l'emprunt qu'elle avait contracté en 1994, l'Etat ne se substituant plus à elle pour en assumer la charge. Pour récupérer les 15 milliards de francs avancés par les signataires, il reste néanmoins à trouver un support légal. Sur ce point, le gouvernement a fait aux signataires plusieurs propositions qui seraient validées dans la loi de finances ou le budget de financement de la Sécurité sociale, notamment à travers le fonds de solidarité vieillesse (FSV). Cette question a son importance, car le Medef refuse que cela devienne une dépense pérenne.

Il reviendra au successeur de M^{me} Aubry d'agréer la convention Unedic. La procédure prend quinze jours si les non-signataires ne font pas à nouveau jouer leur droit d'opposition. Les modifications législatives nécessaires pour agréer le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) seraient présentées au Parlement dans le projet de loi de modernisation sociale prévu en janvier 2001. Reste à savoir quelle sera l'attitude de la majorité. Après une première réaction à contretemps, le PS attend les éclaircissements de Matignon. Mardi matin, le PCF n'avait toujours pas réagi. Les Verts, en revanche, ont demandé au gouvernement « de ne pas agréer le protocole Unedic » et « de procéder par décrets ».

Isabelle Mandraud
(à Luxembourg)
et Caroline Monnot

Le nouveau parcours du demandeur d'emploi

Au vu des ultimes tractations, le nouveau parcours du demandeur d'emploi devrait être le suivant :

● **Ouverture des droits.** Elle reste conditionnée à la signature d'un plan d'aide au retour à l'emploi (PARE). Celui-ci, qui a valeur d'inscription au régime, est donc obligatoire. Il déclenche une indemnisation à un taux non dégressif. La période de référence permettant l'ouverture de droits reste à préciser. Les signataires, dans leur dernier texte, proposaient quatre mois de travail sur dix-huit. Le gouvernement, dans son décret, envisageait trois mois sur douze. Il estime finalement que les deux hypothèses se valent. Les quatre mois sur dix-huit présentent l'avantage d'intégrer les étudiants qui travaillent deux mois l'été deux fois de suite.

● **L'aide personnalisée.** Elle fait l'objet d'un autre document, le projet d'action personnalisé (PAP), qui découle du PARE. Sous réserve

d'une convention à signer entre l'Etat, l'Unedic et l'ANPE, c'est avec cette dernière que le demandeur d'emploi signe ce document. L'Unedic doit en être seulement informée. Elle ne devrait plus avoir la possibilité d'intervenir sur le contenu du PAP. C'est l'ANPE qui doit conduire l'entretien proposé au demandeur d'emploi pour en définir les contours. Le PAP détermine les catégories d'emploi auxquelles peut prétendre le chômeur. Les signataires se sont engagés à préciser la référence aux qualifications en y introduisant explicitement les notions d'expérience et d'acquis professionnels.

● **Contrôle et sanctions.** Les sanctions définies par le code du travail (articles 351-17 et 351-28) demeurent en vigueur. Les sanctions supplémentaires liées au PARE et au refus du chômeur, « sans motif légitime, de s'engager dans un plan d'action personnalisé » doivent en revanche disparaître.

L'occasion volée à Jacques Chirac

BIEN SÛR qu'ils avaient tous ce rendez-vous en tête. Lundi 16 octobre en fin de matinée, Jacques Chirac, remettait, dans les salons de l'Élysée, la Légion d'honneur à Emilio Gabaglio, secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES). Plusieurs responsables syndicaux français, dont Nicole Notat (CFDT), Bernard Thibault (CGT) et Alain Deleu (CFTC), étaient invités. Lundi matin, ils étaient encore nombreux à penser qu'à la même heure, justement, le gouvernement allait rendre public le décret sur l'Unedic, constatant l'échec des négociations avec les partenaires sociaux. L'occasion était trop belle pour le chef de l'Etat. Tellement belle, même, que Lionel Jospin n'a pas eu envie de lui laisser, une fois de plus, l'opportunité de discourir sur la « nécessité du rétablissement du dialogue social ».

Lorsque, à 11 heures, les salons de l'Élysée se sont remplis, la nouvelle venait de tomber : le premier ministre s'était entretenu, tard dans la nuit, avec son condisciple de l'ENA, Ernest-Antoine Seillière, et tous deux avaient trouvé un accord sur l'Unedic. Devant son public de responsables syndicaux, le chef de l'Etat a donc seulement souligné que « la négociation collective est au cœur de notre modèle social dans chacun de nos pays et, en particulier, en France » et qu'il « souhaite qu'elle soit res-

pectée et mieux reconnue ». Puis, contrairement à ses habitudes, M. Chirac s'est éclipse très vite après la cérémonie, tandis que ses conseillers fuyaient les questions sur le sujet du jour.

M^{me} Notat, très souriante, a déclaré que cette conversation entre M. Seillière et M. Jospin était « tout à fait normale » et qu'elle était « le signe que l'on va enfin vers un accord final ». M. Thibault, après avoir évité de rencontrer son homologue de la CFDT, était beaucoup moins positif. « Cet épisode viendrait conclure un long épisode peu glorieux, au cours duquel le Medef aura lâché sur ses prétentions initiales pour se contenter de protéger sa cage à gnotte », a-t-il seulement lâché avant d'affirmer : « Il n'est pas encore sûr que ce mauvais scénario se réalise ».

A Matignon, malgré les protestations et les précautions d'usage, on ne boudait pas son plaisir à ce retournement de situation. Le premier ministre avait bien l'intention, à son tour, d'en profiter : en l'absence de Martine Aubry, partie pour Luxembourg, il a fait savoir qu'il répondrait lui-même aux questions qui lui seraient posées, mardi, à l'Assemblée nationale.

Raphaëlle Bacqué
et Pascale Robert-Diard

Les députés interrogeront le gouvernement sur l'Europe le 18 octobre

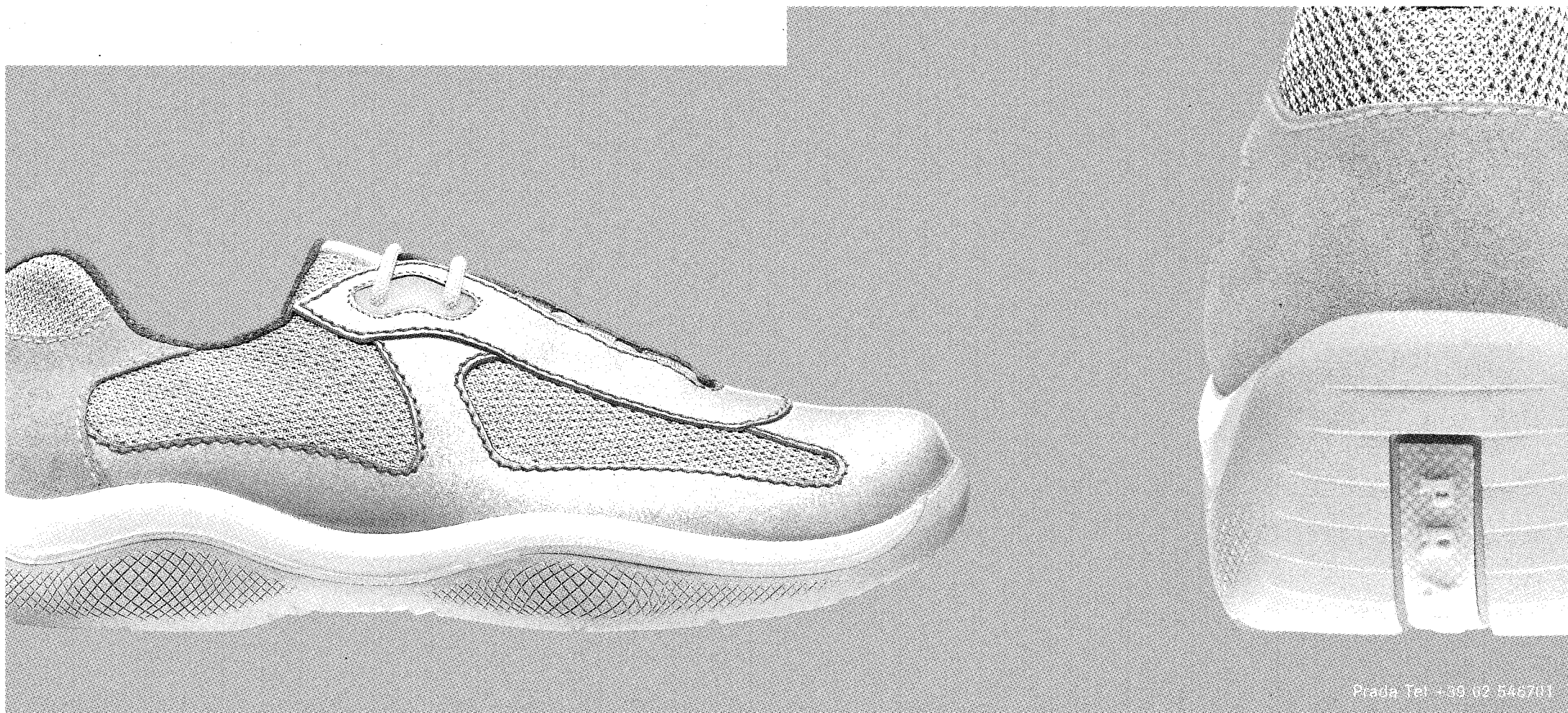
ET SI on parlait un peu de l'Europe ? Si l'Assemblée nationale profitait de la présidence française de l'Union européenne, jusqu'au 31 décembre, pour en faire écho ? Mercredi 18 octobre, la séance de questions au gouvernement sera consacrée exclusivement aux affaires européennes, quelques jours après le sommet des Quinze, à Biarritz. Une seconde séance sur le même thème est prévue pour le 13 décembre, au lendemain du conseil européen de Nice.

C'est une première, ou presque. Une séance spéciale de questions sur le Kosovo avait été organisée le 13 avril 1999, pendant les vacances parlementaires. François Léotard (UDF), Georges Sarre (RCV), Pierre Lellouche (RPR), Jean-Marc Ayrault (PS), Jacques Brunhes (PCF) et Jean-François Mattei (DL) avaient interpellé Lionel Jospin, et lui seul, sur le conflit. Mercredi, tous les ministres pourront être interrogés.

L'idée des questions d'actualité sur l'Europe a été lancée par Raymond Forni (PS). Elle s'inscrit dans une volonté plus large du président de l'Assemblée nationale de faire évoluer les « questions d'actualité », qu'il juge souvent trop longues, trop locales, pas assez toniques ou, au contraire, trop polémiques... L'élu de Belfort est persuadé que les deux rendez-vous du mardi et du mercredi donnent une mauvaise image du Parlement. L'Hémicycle, dit-il, n'est ni une salle de conseil général ni les « jeux du cirque ». Au printemps, M. Forni avait évoqué l'idée de supprimer une séance par semaine... avant d'y renoncer, devant l'opposition de la droite, très attachée à cette tribune médiatique. Le premier ministre, lui non plus, ne détecte pas l'exercice, qui lui permet tantôt de répliquer à l'opposition, tantôt de dissiper les inquiétudes de la majorité « plurielle ».

Et les téléspectateurs de France 3, qui transmettent en direct les séances de questions, sont de plus en plus « accros » : en moyenne, leur nombre est passé de 525 900, entre janvier et juin 1999, à 633 720 sur la même période, en 2000, soit une hausse de 20,5 % ; la part de marché est passée de 10,7 % à 11,8 %. La rentrée, marquée par l'affaire de la « cassette », s'annonce prometteuse : la part de marché de la chaîne publique a passé la barre des 12 % (12,2 %) avec une pointe à 15,2 %, mardi 10 octobre, le jour où Noël Mammère (Verts) a interpellé Elisabeth Guigou sur l'immunité pénale de Jacques Chirac.

Clarisse Fabre



Bertrand Delanoë propose à Philippe Séguin « un débat public, projet contre projet »

Le candidat socialiste à la Mairie de Paris se prononce contre « une force urbaine de protection »

Bertrand Delanoë, chef de file du PS pour les élections municipales de mars 2001 à Paris, a tenu son premier meeting de campagne au

Théâtre Mogador, lundi 16 octobre. Entouré, notamment, du guitariste Nawfel, de la chanteuse Juliette Gréco et de l'humoriste Elie Semoun, il a

affirmé sa volonté, face à la droite, de « privilégier le fond » et a détaillé les propositions qu'il entend défendre pendant sa campagne.

BERTRAND DELANOË affirme qu'il est le seul candidat à la Mairie de Paris à « privilégier le fond » dans sa campagne. Le « rendez-vous de l'alternance » organisé, lundi soir 16 octobre, prouve qu'il s'efforce, aussi, d'en soigner la forme. Pour ce premier meeting, sous les ors fatigués du Théâtre Mogador, une fanfare très Paris-Paname voisinait avec Internet ; Juliette Gréco, venue murmurer son soutien au candidat socialiste, précédait le jeune guitariste beur Nawfel ; Bruno Masure, Elie Semoun et le dessinateur Cabu remplissaient les temps morts. Quand aux élus, ils côtoyaient, sur scène, les « vraies gens » venues raconter « leur » Paris. Saint-Germain-des-Prés copinaut avec la Goutte-d'Or, le Paris « showbiz » se frottait au Paris quotidien.

Assis au premier rang, à côté de Noëlle Chatelet, sœur de Lionel Jospin, de Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur et maire du 18^e arrondissement, et de Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche, le candidat Delanoë a d'abord écouté : le doux murmure

de Juliette Gréco, *La Marseillaise* orientalisée de Nawfel, mais aussi l'élu commis d'office, Michel Charzat, maire du 20^e et ancien partisan de Jack Lang, qui lui a rappelé ses « engagements à réformer le statut de Paris », et le premier secrétaire fédéral du PS, Patrick Bloche.

Après le spectacle, la politique. Dopé par les sondages récents (*Le Monde* du 17 octobre), M. Delanoë a d'abord exprimé sa confiance en lui-même et dans la voie qu'il s'est tracée. Il fonde sa démarche sur

son « enracinement » et celui de ses vingt têtes de liste, il se pose en « garant d'un débat exigeant, centré sur l'essentiel ». « Que la droite règle ses conflits en famille, a-t-il lancé, que ses représentants organisent entre eux les petits Yalta dont ils semblent se délecter. Nous, nous voulons parler de Paris ! »

C'est donc son projet que le candidat socialiste a résumé, en s'efforçant d'aborder les sujets sensibles. La réforme de la « loi PML », autour de laquelle le PS parisien tergiverse et sur laquelle

M. Vaillant, quand il était ministre des relations avec le Parlement, n'a jamais poussé les feux ? « Que ce soit clair, a attaqué M. Delanoë. Cette réforme, dont la droite municipale n'a jamais voulu, nous la mettrons en œuvre. »

Prenant date pour les débats à venir, le candidat socialiste a aussi précisé sa position sur la sécurité. Il est contre, résolument, la création d'« une force urbaine de protection » souhaitée par Philippe Séguin. Il est pour, en revanche, le recrutement d'« agents municipaux » chargés de tâches bien identifiées : surveillance, prévention, médiation. « En matière de circulation, de stationnement, de lutte contre le bruit et d'hygiène publique, a promis M. Delanoë, je proposerai une évolution législative pour un nouveau partenariat organisé entre le maire de Paris et le préfet de police. » Sur toutes ces questions, le candidat socialiste a proposé « un grand débat public, projet contre projet » à son rival, M. Séguin.

Christine Garin

Bernard Bled regarde vers le privé

Le secrétaire général de la Ville de Paris, Bernard Bled, pourrait, dans les prochaines semaines, quitter ses fonctions à l'Hôtel de Ville pour une activité dans le privé. Deux groupes importants dans le domaine culturel lui ont fait récemment des appels au pied. M. Bled, que l'on avait vu, le 12 octobre, entonner *La Marseillaise* sur le trottoir de l'avenue George-V, après l'exclusion de Jean Tiberi du RPR (*Le Monde* du 14 octobre), n'abandonnerait pas, pour autant, le maire de Paris. Ce dernier le presse de déclarer sa candidature aux élections municipales, par exemple dans le 18^e ou le 10^e arrondissement. Visiblement soucieux d'assurer sa situation après mars 2001 – ce qui laisse à penser qu'il nourrit quelques doutes sur l'avenir M. Tiberi et sur le sien propre –, M. Bled réfléchit.

Valéry Giscard d'Estaing invite Jacques Chirac à s'expliquer

INTERROGÉ sur la demande d'explication formulée par plusieurs responsables politiques à l'adresse de Jacques Chirac, après la publication du témoignage posthume de Jean-Claude Méry, Valéry Giscard d'Estaing a rappelé, lundi 16 octobre, sur France-Inter, que lors de son élection, en 1974, il s'était lui-même engagé « à regarder les Français au fond des yeux ».

« Je crois que cette communication directe entre un responsable et le peuple est fondamentale. En ce qui me concerne, j'ai regardé les Français au fond des yeux et, lorsque des questions m'ont été posées, je me suis efforcé de leur répondre », a expliqué M. Giscard d'Estaing.

DÉPÊCHES

■ **CASSETTE** : Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a accusé les responsables socialistes et Verts, lundi 16 octobre, sur RMC, de « revenir sur cette affaire de la cassette [de Jean-Claude Méry] et sur cette manipulation odieuse ». Il s'est demandé « si certains ne sont pas saisis par la même tentation que jadis François Mitterrand de faire renaître, de revivifier l'extrême droite ».

■ **REMANIEMENT** : évoquant l'éventuel remplacement d'Elisabeth Guigou au ministère de la justice, Eric Raoult, directeur des affaires politiques du RPR, a estimé, lundi 16 octobre, sur Europe 1, que « le garde des sceaux doit être particulièrement indépendant et particulièrement éminent ». « Espérons, a-t-il ajouté, que le garde des sceaux ne soit pas le ministre des complots ».

■ **ÉLECTIONS MUNICIPALES** : Charles Pasqua, président du RPF, a émis le souhait, mardi 17 octobre, sur RTL, « qu'à Paris et à Lyon, où la pagaille règne, il y ait de la part des dirigeants de l'opposition un ressaisissement, car il me semble que la machine à perdre s'est mise en marche ». M. Pasqua a aussi estimé que « le RPR s'est très mal conduit envers Tiberi ».

■ **LE HAVRE** : Paul Dhaille, député de Seine-Maritime, devait être exclu du Parti socialiste par le bureau national du mardi 17 octobre. M. Dhaille a décidé de constituer avec les Verts une liste dissidente aux élections municipales du Havre, en mars 2001, contre la liste de la gauche « plurielle » menée par Daniel Paul, député communiste de Seine-Maritime, soutenu par le PS. Le 30 septembre, le conseil national du PS avait donné à M. Dhaille, qui fait partie des ex-poperenistes, un délai de quinze jours pour revenir sur sa décision. Dans une lettre au bureau national, le député de Seine-Maritime refuse de céder et propose des « primaires calmes et apaisées » au Havre. « Vous pouvez prendre à notre égard toutes les sanctions du monde, affirme M. Dhaille, jamais vous n'empêcherez la volonté populaire de s'exprimer ! »

■ **EVRY** : l'ancien ministre Jean de Boishue, maire (RPR) de Brétigny-sur-Orge (Essonne), proche de Philippe Séguin, a confirmé, lundi 16 octobre, qu'il se présentera aux élections municipales à Evry face au conseiller chargé de la communication auprès du premier ministre, Manuel Valls, premier vice-président du conseil régional d'Ile-de-France.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE** : deux représentants de la commission des lois de l'Assemblée nationale, les députés Dominique Bussereau (DL, Charente-Maritime) et René Dosière (PS, Aisne), sont arrivés, lundi 16 octobre à Nouméa, pour faire le point sur l'application du nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie. Ils doivent séjourner sur le « Caillou », jusqu'au 23 octobre, date à laquelle le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Christian Paul, se rendra à son tour sur le territoire.

■ **COMMÉMORATION** : quinze députés RPR ont déposé une proposition de loi qui prévoit de fixer au 11 novembre une « journée fériée et chômée », se « substituant à celle déjà existante à cette même date ainsi qu'à celle du 8 mai ». Ce texte, signé notamment par Charles Cova, Bernard Accoyer, Jacques Myard et Etienne Pinte, a suscité un tollé chez les anciens combattants. En 1975, la suppression par le président Valéry Giscard d'Estaing du 8 mai du calendrier commémoratif français avait suscité un vif émoi chez les anciens combattants. En 1981, les socialistes avaient inscrit ce jour comme férié dans le code du travail.

■ **CALENDRIER** : selon un sondage IFOP, publié par *Le Journal du Dimanche*, daté du 15 octobre, 42 % des Français sont favorables au respect du calendrier électoral prévu en 2002 et « préfèrent que l'élection présidentielle ait lieu après les élections législatives », tandis que 37 % disent « préférer que l'élection présidentielle ait lieu avant les élections législatives ». 21 % des personnes interrogées ne se prononcent pas. Ce sondage a été réalisé les 12 et 13 octobre, par téléphone, auprès de 954 personnes, selon la méthode des quotas.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Denoix de Saint-Marc

A la suite de l'article « L'ENA, une "machine à sélectionner" qui "n'apprend rien" » (*Le Monde* du 14 octobre), dans lequel nous faisons état d'une lettre de Renaud Denoix de Saint-Marc, président de l'Ecole nationale d'administration et vice-président du Conseil d'Etat, adressée à Jacques Julliard, directeur délégué du Nouvel Observateur et ancien administrateur de l'école, que ce dernier avait invoquée lors d'un débat public, M. Denoix de Saint-Marc nous a adressé la mise au point suivante :

Il est bien exact que, le 16 juin dernier, j'ai adressé à M. Julliard une lettre qui répondait à celle qu'il m'avait adressée en ma qualité de président du conseil d'administration de l'établissement. M. Julliard est propriétaire de cette lettre. Il peut en faire l'usage qu'il veut.

En revanche, je ne puis admettre que soient cités en italiques et entre guillemets des membres de phrase ou des phrases entières qui ne correspondent ni dans la forme ni dans le fond aux termes de ma lettre. Je n'ai jamais consenti à dire que l'ENA était une école de classement. Je n'ai jamais évoqué la malléabilité comparée des esprits des élèves en fonction de leur âge. Je n'ai jamais eu la stupidité d'écrire que le monde entier nous envoyait notre système de recrutement et de formation des hauts fonctionnaires.

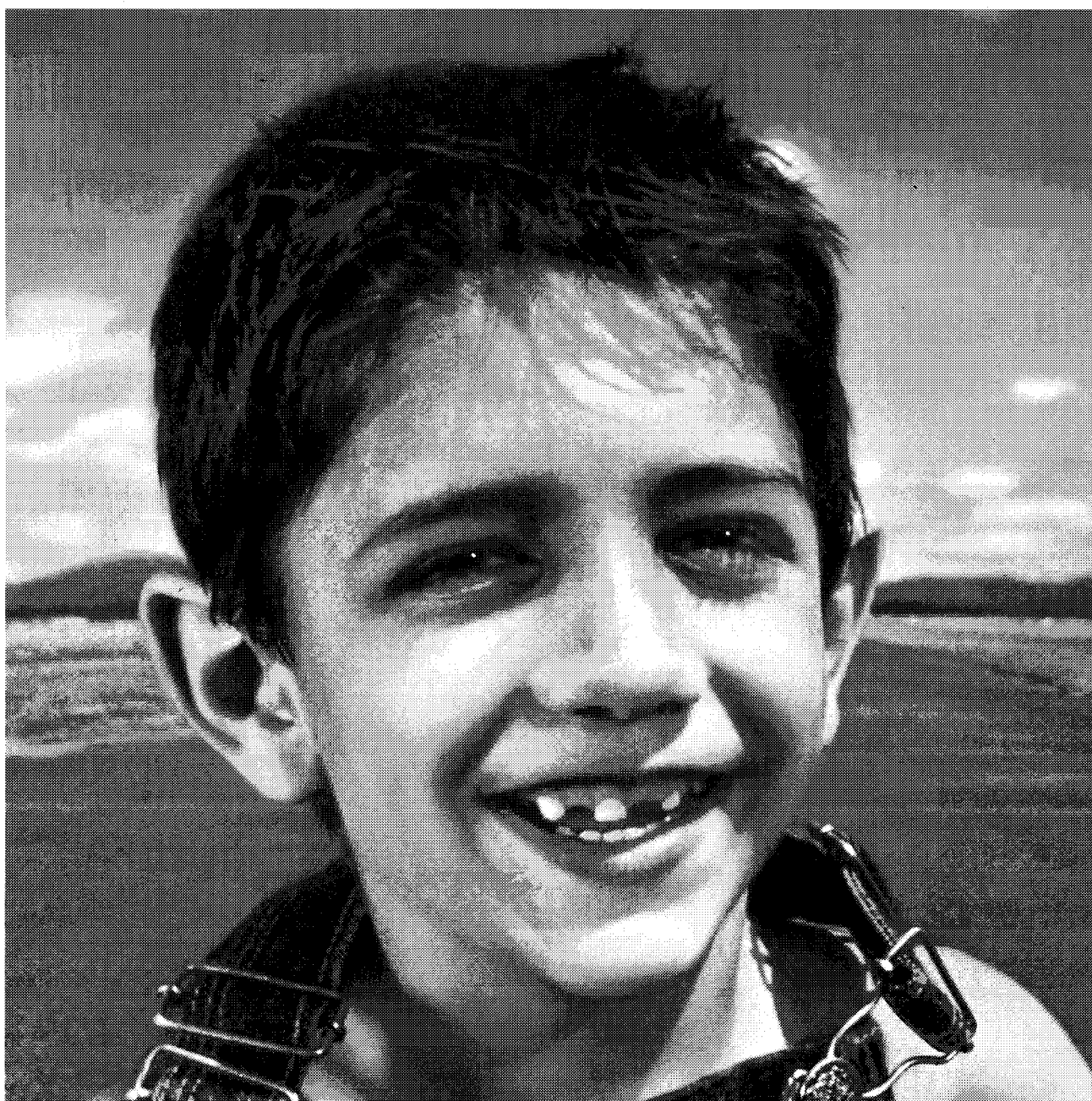
[Notre article ne s'appuyant que sur les propos oraux de M. Julliard – qui ne nous a pas communiqué cette lettre –, nous ne pouvons que donner acte à M. Denoix de Saint-Marc de sa mise au point.]

L'ABS est-il déjà aujourd'hui un équipement de grande série ?

Bosch équipe en ABS depuis deux décennies des modèles Citroën, Peugeot et Renault.

Bosch a livré à ce jour 6 500 000 systèmes ABS aux constructeurs français. Bonne route, bonne conduite.

Bosch, il y a toujours une solution



Les nouvelles Classes Business d'Iberia. Plus d'espace.

Voyager et se relaxer peuvent être une seule et même chose. Surtout si vous disposez d'un siège ergonomique qui s'incline davantage vous offrant plus d'espace. En outre, vous pouvez compter sur plus de 300 salles VIP dans les aéroports du monde entier et sur la possibilité d'accumuler des points et de les utiliser en volant sur toutes les compagnies du réseau oneworld. Les nouvelles Classes Business d'Iberia. Souriez.

Business

IBERIA
N°1 VERS L'ESPAGNE ET L'AMÉRIQUE LATINE.



EXCLUSION La treizième Journée mondiale du refus de la misère, organisée par le mouvement ATD Quart-Monde, devait avoir lieu, mardi 17 octobre à Paris. ● **DANS**

LE CENTRE de la capitale, et notamment sur les berges de la Seine, le nombre de sans-abri est en augmentation sensible. Les « maraudeurs » de l'association Emmaüs

cherchent toutes les nuits à établir un contact avec ces hommes et ces femmes démunis, souvent d'origine étrangère. ● **LES DEMANDEURS** d'asile déboutés sont en ef-

fet venus grossir récemment ce flot de sans-abri, tandis que la « machine à exclure continue à fonctionner », selon les associations. ● **LES RESPONSABLES** associatifs s'in-

quiètent des conséquences de cet afflux. Les capacités d'accueil, avant l'hiver, sont d'ores et déjà saturées, et les subventions arrivent au compte-goutte.

Le nombre de sans-abri augmente dans le centre de Paris

A l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, les associations de lutte contre l'exclusion s'inquiètent de leur capacité à faire face. Sous les ponts de la capitale, les « maraudeurs » d'Emmaüs cherchent à établir un contact avec les démunis, souvent d'origine étrangère

VENDREDI 13 octobre, 22 h 30, dans les locaux d'Emmaüs Agora, rue des Bourdonnais à Paris. Pap et Christian se préparent. Sur la table, deux flûtes de pain, une poi-

REPORTAGE

Place Vendôme, deux hommes installés sur une bouche d'aération...

gnée de bananes, des barquettes de plats préparés. Christian les réchauffe au four à micro-ondes puis les enfourne dans un sac isothermique bleu. Les deux hommes enfilent leur blouson frappé du sigle Emmaüs. Une nouvelle nuit de « maraude » commence. Tous les soirs, depuis mai 1999, deux équipes de deux personnes sillonnent à tour de rôle le centre de la capitale pour aller à la rencontre des sans-abri. « On tente d'établir un lien avec eux », explique Pap, coordonnateur du programme.

23 h 20. Pap et Christian s'engouffrent dans l'un des tunnels qui passent sous le Forum des Halles. Ils sont une dizaine à bivouaquer le long de la voie. « Bonsoir, ça va ? » Christian s'accroupit et extirpe de son sac à dos le thermos de café. Les gobelets circulent. Adam est assis en tailleur, ses yeux fixent le néant, une seringue gît à ses côtés. Un peu à l'écart, Paul sommeille. Pap et Christian s'approchent, le jeune homme les entend et se redresse. Il a un regard doux, sa voix est un souffle à peine audible. Les deux « maraudeurs » lui donnent une barquette, du café. Derrière un rempart de cartons, un couple s'est aménagé une chambrette. Nouvelle distribution de nourriture.

La Journée du refus de la misère

Pour la treizième année consécutive, mardi 17 octobre, la Journée du refus de la misère est organisée en France et dans de nombreux pays étrangers. Initiée par le mouvement ATD Quart Monde, cette opération, que l'ONU proclama journée mondiale en 1992, vise à donner la parole aux personnes vivant dans la pauvreté. A Paris, place du Trocadéro, plusieurs conférences et tables rondes sont prévues. ATD Quart Monde veut profiter de cette journée pour relancer la mobilisation autour de la loi relative à la lutte contre les exclusions. Adopté le 29 juillet 1998, ce texte n'est pas suffisamment connu de l'opinion publique et des travailleurs sociaux, estime Paul Bouchet, le président de l'organisation humanitaire.

Les associations d'accueil craignent d'être saturées cet hiver

A PARIS, les associations d'aide aux plus démunis ne savent plus où donner de la tête. Six d'entre elles (Emmaüs, le Centre d'action sociale protestant, la Fondation de l'Armée du salut, l'Association des cités du Secours catholique, Le Cœur des haltes et La Mîe de pain) ont poussé un sérieux « coup de gueule », mercredi 11 octobre à Paris, sous le pont de Bercy, face au ministère de l'économie et des finances.

D'abord pour s'indigner de la lenteur avec laquelle leurs subventions sont versées : ces retards, affirment-elles, les placent au bord de « la cessation de paiements ». Mais leurs préoccupations ne sont pas seulement d'ordre pécuniaire. Elles s'inquiètent du flux croissant de sans-abri qui se présentent à leurs portes.

Début octobre, quelque 3 800 lits étaient occupés dans le cadre de l'hébergement d'urgence ; en 1999, à pareille époque, on en dénombrait grosso modo 2 300, d'après Alain Raillard, secrétaire général de Emmaüs, qui cite les chiffres collectés par la Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS). Cet afflux est, dans une large mesure, imputable aux demandeurs d'asile sans cesse plus nombreux qui viennent en France.

En 1999, déjà, le nombre de dossiers déposés s'était accru de 38 % par rapport à 1998, selon l'Office de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra). La tendance ne

Pap et Christian quittent le sous-terrain et arpentent les terrasses du Forum des Halles. Fidèle aux postes, Jacques est là, dans une encoignure. Cet emplacement, il l'occupe depuis des mois : chaque soir, il y pose son barda, une montagne impressionnante de sacs et de valises au pied de laquelle il dort. Jacques est un ancien ouvrier de Dassault. Il se débrouille pour vivre, farfouille à droite à gauche, revend des bricoles dans les marchés aux puces.

23 h 40. Le paysage devient lugubre : près de la Porte Rambuteau, un sarcophage fait de boîtes en carton. Puis un deuxième et d'autres encore, un peu plus loin. En quelques minutes, Pap et Christian en voient neuf : des hommes dorment à l'intérieur. « On dirait des cerceaux », chuchote Pap. Les deux « maraudeurs » s'éloignent : « Nous ne les réveillons pas », ajoute Pap. Au pied d'un escalator, deux formes pelotonnées dans des sacs de couchage. On les distingue à peine, dans la pénombre : « C'est l'art du camouflé, de la discrétion », analyse Christian.

Les deux hommes s'éloignent des Halles, traversent le Marais. A minuit, ils font une halte chez Paul. Depuis treize ans, celui-ci squatte un local technique désaffecté de la Ville de Paris, sur les quais de la Seine. Une demi-heure après, Pap et Christian reprennent leur chemin, quai des Célestins. Sur un bout de pelouse, entre la voie rapide et la Seine, deux personnes enveloppées dans un duvet sont allongées. Elles se sont « posées » derrière une rangée d'arbustes, dans l'obscurité. A hauteur du pont Sully, un autre sans-abri a pris place sous un escalier. Lui, en revanche, a choisi d'être éclairé par les lampadaires « pour être

vu », explique Christian. « Il est seul. C'est une façon de se préserver », ajoute-t-il.

Sous le pont Sully, la bande des « Yougos » est réunie autour d'un feu. L'accueil est chaleureux. Pap et Christian offrent une tournée de café. On parle avec passion. L'un relate son parcours « d'auto-didacte », l'autre sa carrière de footballeur dans un club professionnel. Soudain, une jeune femme est atteinte d'un malaise, elle se couche sur une palette en bois, frappe le sol avec ses talons. Plusieurs hommes tentent de la maîtriser. Pap appelle des secours.

AU-DESSUS DE LA SEINE

Quatre pompiers arrivent quelques minutes plus tard : « C'est incroyablement, s'indigne Pap. Ils ne voulaient pas descendre sur la berge. J'ai dû leur dire que je ferais un rapport s'ils ne rappliquaient pas. » La jeune femme s'est un peu calmée, elle toussé, son visage est fiévreux. Marko signale qu'« elle est malade depuis quelque temps ». « Alors pourquoi vous nous emmerdez à une heure du matin ? ! Il fallait la conduire tout de suite chez un médecin ! », s'exclame un pompier. La jeune femme est finalement conduite à l'hôpital. Les « maraudeurs » s'éclipsent.

Pap et Christian regagnent la rive droite. Sous le pont Marie, un autre campement, de « sept ou huit personnes », indique Christian : posées sur des palettes en bois, deux tentes igloos et une cabane en carton ont été glissées dans un interstice large de deux mètres, entre une arche du pont et le fleuve. Il est 2 h 20 lorsque les « maraudeurs » approchent du squatt le plus insolite de Paris : deux hommes ont, chacun, construit leur nid... au-dessus des eaux de la Seine, dans la structure métallique du pont d'Arcole. Voici le repaire de Julien : on distingue des couvertures, une boîte de sucre, des objets hétéroclites. Il n'y a personne.

Le Marché aux fleurs, dix minutes plus tard. Là, c'est l'inflation : deux hommes dorment sur le trottoir, face à l'Hôtel-Dieu. Pas de duvet, pas de carton : ils n'ont rien sur eux. Pap et Christian déposent de la nourriture à leurs côtés. Le long des boutiques de fleuristes, deux hommes se sont mesurés au problème ; les organisations qui lancent ce cri d'alarme sont, du reste, les premières à le dire. En Ile-de-France, un plan triennal en faveur de l'hébergement d'urgence a été lancé pour « accroître le nombre de places et humaniser les conditions d'accueil », rappelle-t-on à la DASS.

Le 1^{er} décembre, 3 225 lits devaient être disponibles contre 2 972 douze mois auparavant, « sans compter les chambres d'hôtels occupées par les demandeurs d'asile », précise-t-on. Il existe également un programme « grand froid » : si la température dégringole, des dortoirs sont ouverts, notamment dans des hôpitaux. Ce dispositif représente plusieurs centaines de lits. Enfin, le budget « pauvreté et précarité » pour Paris est passé de 95 millions de francs en 1996 à 242 millions.

Mais ces efforts sont à la fois insuffisants et inadaptés, estime-t-on du côté des associations. Les familles, venues notamment d'Afrique et d'Europe de l'Est pour obtenir le droit d'asile, posent de nouveaux problèmes. « Le travail humanitaire devient plus complexe, analyse Alain Raillard. Nous faisons face à des publics de plus en plus variés. Le danger est d'en privilégier quelques-uns au détriment des autres. Nous devons pouvoir accueillir tout le monde en fonction des spécificités de chacun. »

B. Bi.

réfugiés derrière des poubelles. Dans un recoin, une jeune femme ; son beau visage est éclairé par un lampadaire : « C'est une Polonaise, confie Christian. Quand tu la croises le jour, tu ne peux pas t'imaginer qu'elle vit dans la rue. Elle est maquillée, bien habillée. » Encore quelques mètres et on tombe sur un « dortoir » : douze personnes allongées les unes à côté des autres. L'une d'elles bou-

équipes de « la Maraude » l'ont surnommée ainsi. Chaque nuit, elle pose ses cabas devant le même commerce et s'assoupit sur la même grille.

2 h 40. A proximité de La Samaritaine, trois autres « sarcophages ». Pap et Christian les frôlent en silence. « Ceux-là viennent prendre le petit déjeuner à l'association », précise Christian. Vers la Bourse du commerce, un

Du RMI au « chômage permanent »

52,5 % des personnes qui percevaient le RMI en décembre 1996 ont travaillé au moins un mois entre janvier 1997 et septembre 1998, selon une étude du ministère de l'emploi et de la solidarité publiée mercredi 11 octobre. Cette activité – d'une durée moyenne de onze mois – ne se traduit pas forcément par une sortie immédiate du dispositif « mais elle en accroît à terme la probabilité », souligne ce texte. Trois RMistes sur dix à la fin 1996 sont classés « chômeurs permanents » vingt mois plus tard : ce sont majoritairement des hommes, peu diplômés ; 20 % d'entre eux ont connu des problèmes de santé en 1998. Dans leur cas, le RMI peut être considéré comme l'indemnisation d'un chômage de très longue durée. Enfin, deux RMistes sur dix à fin 1996 sont dits « inactifs » à l'automne 1998 : presque la moitié ont plus de cinquante ans, les deux tiers sont des femmes.

quine. « Vous passez tard, ce soir », lance-t-elle.

Retour sur la rive droite. « Allons voir "Madame pas-de-demande" », suggère Pap. A quelques mètres de la place du Châtelet, elle est là, en chien de fusil sur le trottoir. « Ça fait un an qu'on essaie de l'approcher, d'établir un contact avec elle, explique Christian. Mais il n'y a rien à faire. Elle ne nous répond pas. » Alors les

trio d'habitues : Alain lave une casserole à l'aide de bouteilles d'eau ; Bernard et Robert sont assis devant une table pliante. Ils viennent d'achever leur souper. Leur lit est bordé : du carton et une couverture de survie ont été scotchés sur le bitume ; sur ce sommier de fortune, une couette propre et bariolée. « On ne vous avait pas vus depuis quelque temps », reproche Bernard. « Vous

n'êtes pas seuls, les gars, rétorque Pap. Et n'oubliez pas que vous pouvez venir nous voir. » La conversation dévie sur les centres d'hébergement – où Bernard ne veut plus aller –, le studio « à 500 francs par mois » que Pap est en mesure de leur proposer dans un hôtel social géré par Emmaüs. Robert réclame du café. Le thermos est vide depuis longtemps : « Pas grave. J'irai en prendre un au commissariat. » Les « maraudeurs » tirent leur révérence.

3 h 30. Sous la passerelle des Arts, sept ou huit Tchèques se sont installés dans un renfoncement, deux mètres au-dessus de la berge. « Un squatt semi-ouvert avec vue extraordinaire sur le cœur de Paris », glisse Christian. La tournée touche à sa fin. Une dernière incursion à La Madeleine : deux Afghans et une dizaine de Polonais s'étaient installés depuis quelque temps dans un passage souterrain. Ils ne sont pas là ce soir. Trois sans-abri ont pris leur place. A quelques mètres de la place Vendôme, deux hommes sont assis sur une bouche d'aération qui rejette de l'air chaud. Rue Saint-Honoré et rue d'Alger, six autres SDF, encore. Il n'est pas loin de cinq heures : Pap et Christian rentrent au bercail. Dans un cahier, Christian relate sa nuit. A la fin du récit, ces mots : « Nombre de barquettes distribuées : douze. Nombre de personnes rencontrées : quatre-vingt-cinq. »

Bertrand Bissuel

“Mon taux de cholestérol est tombé à 1,8 g/l en un mois.”

Astra-Frall - RCS Nanterre B 552 119 216

Jenny Pasfield, mère de 2 enfants.

Jenny Pasfield est l'une des nombreuses Australiennes à avoir utilisé une nouvelle matière grasse légère à tartiner, maintenant disponible en France : **pro.activ** de Fruit d'Or.

Des études cliniques ont prouvé que dans le cadre d'un régime adapté, les stérols végétaux contenus dans **pro.activ** de Fruit d'Or font baisser le LDL ou « mauvais cholestérol » de 10 à 15% en moyenne au bout de 3 semaines. Ce qui a marché pour Jenny Pasfield pourrait bien fonctionner pour vous !

Pour plus d'informations sur le nouveau **pro.activ** de Fruit d'Or, contactez nos diététiciennes conseil Fruit d'Or Recherche :

www.fruitdor-recherche.com

pro.activ est une matière grasse légère enrichie en stérols végétaux qui réduisent significativement le cholestérol dans le cadre d'un régime adapté.

Pour recevoir une documentation gratuite sur le nouveau pro.activ de Fruit d'Or, merci de renvoyer ce coupon à : Fruit d'Or Recherche - 23, rue François Jacob - 92 842 Rueil Malmaison cedex.

Nom _____ Prénom _____ Age _____
Adresse _____

*Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6/01/78, art. 27, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. *

Les Jourdain, deux frères dissemblables accusés d'avoir assassiné quatre adolescentes

Chacun rejette sur l'autre la responsabilité des meurtres

La cour d'assises du Pas-de-Calais a commencé d'examiner, lundi 16 octobre, le dossier dans lequel Jean-Louis et Jean-Michel Jourdain sont

accusés d'avoir enlevé et assassiné quatre adolescentes, après avoir violé trois d'entre elles. L'audience a porté sur les itinéraires individuels

de ces frères issus du quart-monde, qui ont croisé la route de jeunes femmes revenant d'un carnaval, un soir de février 1997.

SAINT-OMER

de notre envoyé spécial

Le premier entre dans la salle sûr de lui, exhibant sa bedaine dans un vieux tee-shirt délavé. Nullement impressionné par la foule, il soutient les regards, cherche des têtes connues, dévisage les autres, avant de s'asseoir avec un air de dédain. Il respire la force, exhale une violence presque animale. Le second est plus falot. Gêné d'être là. Un peu perdu aussi puisqu'il n'a pas été autorisé à porter ses lunettes. Son regard fixe donc une voix plus qu'un visage. Cette voix, c'est celle de Jean-Claude Monier, le président de la cour d'assises du Pas-de-Calais qui vient d'ouvrir l'audience, ce lundi 16 octobre. Jean-Michel a trente-huit ans, Jean-Louis, quarante et un. Le grand public les connaît mieux par leur nom de famille : les frères Jourdain.

Tous deux sont accusés d'avoir, en février 1997, enlevé, séquestré, puis assassiné quatre jeunes filles, après avoir violé trois d'entre elles. Puis de les avoir enterrées dans le sable, au pied d'un blockhaus de Sainte-Cécile-Plage, à quelques ki-

lomètres du Portel (Pas-de-Calais).

Parce que ces assassinats avaient soulevé une vive émotion dans la région, parce qu'à cette occasion le débat sur la peine de mort avait resurgi, parce que les frères Jourdain, issus d'un quart-monde totalement désocialisé, n'avaient pas bonne réputation, l'audience devant la cour d'assises attire un grand nombre de curieux. Malgré la pluie battante, malgré l'attente, ils s'agglutinent devant le palais de justice en espérant décrocher un badge numéroté, le seul sésame qui leur permettra l'accès à la salle d'audience ou, à défaut, à celle équipée pour une transmission vidéo des débats.

Les faits reprochés aux frères Jourdain remontent au 11 février 1997. Ce soir-là, ils partaient faire leur tournée de récupération de ferraille dans une vieille fourgonnette achetée quelques jours plus tôt. Ce soir-là, c'était aussi carnaval au Portel. Amélie Merlin, dix-sept ans, sa sœur Peggy, vingt ans, Audrey Rufin, dix-sept ans et sa sœur Isabelle, vingt ans, s'étaient déguisées. L'une en Pierrot, l'autre en marquise, la troisième en mousquetaire et la dernière en indienne. Elles avaient promis de ne pas rentrer trop tard. Mais, le 12 au matin, elles n'étaient pas réapparues à leurs domiciles respectifs.

L'hypothèse de la fugue écartée,

l'enquête policière s'oriente rapidement vers le propriétaire d'une fourgonnette dont des témoins ont remarqué, le soir du drame, le curieux manège. Jean-Michel est connu des services de police pour des faits de nature sexuelle et pour un meurtre qui lui a valu d'être emprisonné onze ans. Son frère, Jean-Louis, a lui aussi fait de la prison, pour un viol. L'état se resserre sur les deux hommes qui, dans un premier temps, nient toute implication dans la disparition des quatre adolescentes. Ils finiront par reconnaître les avoir prises en stop et les avoir emmenées dans le blockhaus. A partir de là les versions divergent, chacun rejetant sur l'autre la responsabilité des meurtres.

DES FERRAILLEURS

La cour d'assises s'est donné deux semaines pour tenter d'établir la vérité. D'emblée, le président Monier s'intéresse à la biographie des accusés. Jean-Michel refuse d'abord de parler tant que des caméras filment les débats. Le président a beau expliquer qu'il s'agit de caméras de retransmission qui n'enregistrent pas, l'accusé s'obstine et il faudra toute la persuasion de son avocat pour qu'il change d'avis. Il évoque alors en quelques mots son mariage, la naissance de sa fille, morte quelques mois plus tard d'une méningite, puis celle de son garçon. Il parle aussi de son goût pour l'alcool, même s'il n'est pas « alcoolique ».

Jean-Louis, lui, répond sans rechigner. L'accusé raconte son père maçon, alcoolique invétéré, qui devenait violent quand il avait trop bu. « Et il buvait souvent ? », interroge le président. « Tous les jours », répond Jean-Louis Jourdain. Jeanne, la mère ? « Elle travaillait dans la forêt et elle faisait aussi de la

plantation d'herbes dans les dunes, mais c'était avant que j'ai né », dit-il avec ses mots. D'une précédente union, M^{me} Jourdain a eu neuf enfants. Elle en aura quatre autres avec son nouveau mari. L'aînée est morte quelques mois après sa naissance. Puis il y eut Jean-Louis, Jean-Michel et enfin Jean-Luc.

La famille Jourdain s'est installée à Dannes, dans un vieux baraquelement entouré d'un terrain encombré de ferraille. Cette ferraille qui, avec la vente de moules, constitue alors l'essentiel des revenus familiaux. Les voisins n'osent jamais trop s'approcher de cette sorte de zone interdite où les Jourdain règnent en maîtres. C'est là que les deux frères grandissent. Auprès d'une mère qui, selon l'accusation, se livre à des pratiques incestueuses sur ses enfants. Jean-Louis, qui se présente comme « polyhandicapé », souffre d'épilepsie et n'a jamais eu de bons résultats scolaires. Jean-Michel, qui a fait plusieurs séjours dans des foyers, n'est guère plus brillant. Tous deux ne savent pratiquement pas lire, ni écrire.

Quand il sort de prison après avoir purgé sa peine pour viol, Jean-Louis s'installe chez sa belle-sœur. « J'ai préféré aller là parce que c'était plus calme, y'avait personne qui était ivre », raconte-t-il. Son frère, Jean-Michel, emprisonné lui aussi, ne sortira que quelques mois plus tard. Ensemble, les deux frères, qui parfois se chamaillent parce que la compagnie de Jean-Louis regarde trop la télévision et « use du courant », se remettent ensemble à « faire la ferraille ». Le soir des faits, à en croire Jean-Louis Jourdain, ils avaient décidé « de sortir entre frères, de boire un peu et de faire la fête ».

Acacio Pereira

MNEF : le parquet requiert le renvoi en correctionnelle de M. Strauss-Kahn

Sa prestation n'est toutefois pas contestée

LE PROCUREUR de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, a transmis, lundi 16 octobre, ses réquisitions dans le volet de l'affaire de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) visant l'ancien ministre des finances Dominique Strauss-Kahn et l'ex-député européen (PS) François Bernardini. Il propose le renvoi de M. Strauss-Kahn devant le tribunal correctionnel pour un délit de « faux et usage de faux », en lien avec l'entrée, en 1996, de la Compagnie générale des eaux (devenue Vivendi) dans le capital de la holding Raspail participation et développement (RPD), qui regroupe l'essentiel des filiales de la MNEF. Le procureur requiert aussi le renvoi de l'ancien directeur de RPD, Philippe Plantagenest, et de l'ex-directeur de la MNEF, Olivier Spithakis.

M. Strauss-Kahn est suspecté d'avoir participé à la falsification de quatre documents antidatés relatifs à son intervention, entre 1994 et 1996, liée à l'entrée de l'ex-CGE dans RPD. De plus, les nombreuses contradictions constatées sur les documents comptables afférents à la rémunération de 603000 francs perçue par l'ex-ministre pour sa prestation ont semé le doute sur la date de la facture et sur le montant versé par la MNEF. « La réalité des prestations accomplies par M. Strauss-Kahn » n'est toutefois pas contestée, a indiqué le parquet dans un communiqué, précisant qu'un non-lieu était requis sur ce point.

CIRCUIT « ATYPIQUE »

« A la fin de l'année 1995, a indiqué M. Strauss-Kahn durant l'insurrection, M. Spithakis m'a fait valoir que, pour des raisons internes, il serait souhaitable qu'une lettre soit rédigée. (...) J'ai donc reçu cette lettre et y ai répondu, datant ma réponse du 19 décembre 1994. » Ces dissimulations auraient eu pour but, selon l'accusation, de soustraire l'existence de son intervention aux contrôles de la Cour des comptes et de l'Inspection générale des affaires sociales.

La facture d'honoraires émises par M. Strauss-Kahn a suivi un cir-

cuit interne jugé « atypique » par le directeur administratif et financier de la MNEF, Michel Hautekiet, qui dit avoir dissimulé, sur ordre de M. Spithakis, la trace comptable de l'intervention de l'ex-ministre. La sortie des fonds a été inscrite sous l'intitulé « CGE » sans mention du nom de M. Strauss-Kahn et a été imputée sur un compte baptisé « Autre charge exceptionnelle ». Dans la Déclaration annuelle de salaires (DAS 2) destinée au fisc et établie en janvier 1998, les honoraires de M. Strauss-Kahn étaient bien mentionnés, avant d'être retirés vers le mois d'avril 1998. Affirmant que M. Strauss-Kahn ignorait ces dissimulations, ses avocats les expliquent par des « motivations internes » à la MNEF. M. Spithakis a affirmé, lui aussi, ne pas en avoir été informé.

« Le parquet ne met pas en doute la réalité du travail de M. Strauss-Kahn, a déclaré au Monde M^{me} Lef Forster, l'un des défenseurs de l'ancien ministre. Or je rappelle qu'il a démissionné parce que l'on mettait en doute l'effectivité de son intervention. Il n'avait aucune raison de dissimuler son rôle dans la négociation entre RPD et la CGE. Il a déclaré ses honoraires au fisc et les lettres incriminées ne sont qu'une mise en conformité interne de nature administrative et rien d'autre. »

Le procureur requiert enfin le renvoi de M. Bernardini, ancien président du conseil général des Bouches-du-Rhône et ex-premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, pour « recel de détournement de fonds publics ou privés » dans le cadre de l'achat par la filiale immobilière de la MNEF d'un immeuble situé rue Tiphaine, à Paris. M. Bernardini est suspecté d'avoir bénéficié, à bas prix, d'un duplex dont le prix fut acquitté – selon l'accusation – en grande partie sur les fonds de la mutuelle étudiante grâce à un montage frauduleux. M. Bernardini a toujours rejeté ce soupçon, invoquant une simple affaire commerciale ne relevant pas de la justice pénale.

Jacques Follorou

Le parquet élargit l'enquête sur l'accident du métro parisien

L'ENQUÊTE sur l'accident d'une rame de métro parisien survenu le 30 août à la station Notre-Dame-de-Lorette et qui avait fait 24 blessés, a donné lieu, lundi 16 octobre, à un réquisitoire supplétif pour « mise en danger délibéré d'autrui » délivré par le parquet de Paris. Ce dernier a pris cette décision à la suite d'un pré-rapport d'expertise judiciaire remis au procureur de la République. Le rapport confirme que la rame roulait à 62 km/h en arrivant à la station, la vitesse requise étant de 30 km/h.

En outre, son conducteur n'a pas freiné à l'entrée du virage « alors que le système fonctionnait normalement, ce qui aurait empêché le retournement de la voiture de tête ». Le parquet note que « l'explication d'un déraillement provoqué par une vitesse excessive doit être privilégiée », car « aucune défaillance n'a été constatée concernant le matériel ferroviaire roulant, la voie, la signalisation et la formation des conducteurs ». L'expertise confirme les résultats de la commission d'enquête technique et administrative qui ont été communiqués jeudi 12 octobre par le ministère des transports.

DÉPÊCHES

■ **SYNDICATS : les négociations entre la ministre de la justice et les syndicats de surveillants de prison**, qui protestent depuis le 4 octobre, ont été suspendues lundi 16 octobre peu avant minuit. Elisabeth Guigou a annoncé la création de 250 postes et le déblocage de 51 millions de francs pour les 26 000 agents de l'administration pénitentiaire. Les négociations devaient reprendre mardi.

■ **SANTÉ : les biologistes libéraux organisent, jeudi 19 octobre, une journée de dépistage de l'hépatite C**, maladie qui toucherait en France entre 700 000 et 800 000 personnes, dont 200 000 qui ignorent leur infection. Les laboratoires participant à l'opération effectueront, sans prescription médicale et gratuitement, une recherche du virus de l'hépatite C (VHC). L'examen est remboursé à 100 % en dehors de cette journée. En cas de séropositivité pour le VHC, le résultat sera communiqué au médecin désigné par le patient.

■ **ACCIDENTS DE LA ROUTE : 634 personnes ont été tuées sur les routes en septembre, soit 11,9 % de moins qu'en septembre 1999**, ce qui porte le nombre de morts à 5 503 depuis le début de l'année en cours. Il s'agit de la cinquième baisse mensuelle consécutive. Le ministère des transports parle de « bilan de rentrée encourageant ». Une semaine de la sécurité sur la route sera organisée du 21 au 27 octobre.

■ **SUICIDE : un travesti indonésien s'est suicidé en s'étranglant avec son pull-over dans une cellule individuelle du dépôt du palais de justice de Paris**, vendredi 13 octobre. Cet homme âgé de trente-un ans avait été mis en examen pour avoir organisé la venue en France de travestis indonésiens qu'il contraignait à se prostituer à Paris. Une enquête sur ce suicide a été confiée à l'inspection générale des services (IGS) qui a conclu à « une faute manifeste de surveillance » du gardien de la paix qui était chargé d'assurer la garde du travesti détenu.

Xavier Ternisien

Un rapport « modèle » sur les spoliations par la Ville de Paris sous l'Occupation

L'AFFAIRE avait fait grand bruit. Dans un livre paru en octobre 1996 (*Domaine privé*, éditions First Documents), une journaliste de *Libération*, Brigitte Vital-Durand, affirmait que la Ville de Paris détenait des biens juifs confisqués ou achetés à bas prix sous l'Occupation. La polémique visait surtout un secteur du Marais, l'« îlot 16 », en bordure du vieux quartier juif de la capitale. A la suite de ces révélations, le maire de Paris, Jean Tiberi, décidait de confier au Conseil du patrimoine privé (CPP), présidé par le conseiller d'Etat Noël Chahid-Nourai, le soin de mener à bien une étude historique sur les spoliations effectuées par la préfecture de la Seine pour le compte de la Ville de Paris entre 1940 et 1944.

Après trois ans et demi de recherches, le rapport définitif vient d'être remis au maire de Paris, dans une atmosphère d'unanimité et d'apaisement : l'historien Jean-Pierre Azéma, membre du groupe d'experts supervisant le travail du CPP, n'hésite pas à parler d'une « étude modèle » : « L'enquête a été menée sans préjugés, avec rigueur et méthode, et sans péché d'anachronisme. » Les représentants de la communauté juive, Théo Klein, ancien président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), David Ruzié, représentant le Consistoire central, et Jacky Fredj, directeur du Centre de documentation juive contemporaine, ont également exprimé leur satisfaction.

Un rapport d'étape portant sur la spoliation des propriétaires définis comme « juifs » par le régime de Vichy avait déjà été rendu public en novembre 1998 : il montrait que les biens acquis par la préfecture de la Seine pour le compte de la Ville de Paris avaient fait l'objet d'une réparation après la Libération. Seuls deux immeubles ont été acquis dans le cadre de la législation antisémite de Vichy, et leur propriétaire ou les ayants-droit ont été indemnisés.

Le rapport final s'est penché sur la spoliation des locataires, habi-

tants et commerçants, expropriés pour cause d'utilité publique, et qui auraient dû faire l'objet d'une indemnité d'éviction. Selon le CPP, les locataires-habitants « juifs » n'ont subi aucune discrimination dans l'attribution des indemnités, tandis que les locataires étrangers ont été systématiquement lésés. 289 étrangers ont ainsi été victimes d'une spoliation, pour un montant individuel moyen évalué à 550 francs actuels.

9,5 MILLIONS DE FRANCS ACTUELS

Si beaucoup de Juifs étaient étrangers, une étude statistique de l'Insee montre que la qualité d'« étranger » a été plus discriminante que la qualité de « juif ». A l'inverse, pour les locataires-commerçants, la discrimination a affecté autant les Juifs que les étrangers : 96 personnes ont été sous-indemnisées, pour un montant moyen de 98 000 francs d'aujourd'hui. Au total, le CPP évalue le montant des spoliations non réparées à 9,5 millions de francs actuels, ce qui représenterait un peu plus de 1 % du montant total consacré aux acquisitions de la Ville de Paris pendant cette période.

Cernant les réparations, le rapport préconise d'abord que les spoliations individuelles fassent l'objet d'une réparation versée aux intéressés ou à leur ayant-droit. La Ville de Paris devrait aussi financer plusieurs actions « à caractère pédagogique » : l'attribution de deux bourses annuelles de recherche pour des historiens travaillant sur la période de l'Occupation, la publication d'un ouvrage historique reprenant les thèmes abordés par le rapport, et la mise sur pied d'une exposition sur le thème « Juifs et étrangers à Paris de 1939 à 1945 ». Le conseil de la Ville de Paris doit approuver par un vote ces dispositions. En recevant le rapport, Jean Tiberi a souhaité que la Ville assume « sans réserves la responsabilité morale et financière » de la spoliation.

Octobre 2000 N° 550

CAHIERS DU CINEMA

Tod Browning ou le meilleur des monstres

Un «petit» dans la bataille des cartes

Vertige d'Akerman

PALAT

sort du silence

ABONNEMENTS DÉCOUVERTE

5 numéros - 99 F

au lieu de 175 F (prix de vente au numéro) soit une économie de plus de 40 %

Offre réservée aux lecteurs du Monde non abonnés aux Cahiers du cinéma.

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Bureau distributeur

Je joins mon règlement par :

Chèque bancaire ou postal à l'ordre des CAHIERS DU CINEMA.

Carte bancaire n°

Expirant le

Signature (obligatoire)

Bulletin à retourner aux :

CAHIERS DU CINEMA - Service Abonnement

24, avenue du Général Leclerc - 60646 Chantilly cedex

*Offre strictement réservée aux nouveaux abonnés et limitée à la France métropolitaine. Etranger : 19 €. Valable jusqu'au 31/03/01.

Le rapport Mauroy relance le débat sur l'autonomie fiscale des collectivités

La commission sur l'avenir de la décentralisation rend son rapport à Lionel Jospin, mardi 17 octobre. Elle veut restaurer la primauté de la fiscalité locale par rapport aux dotations de l'Etat. Mais certains élus redoutent un accroissement des inégalités territoriales de richesse

MARDI 17 OCTOBRE, Lionel Jospin devait prendre officiellement connaissance des 154 propositions de la commission Mauroy sur l'avenir de la décentralisation. Le premier ministre devrait être particulièrement attentif à l'un des chapitres les plus attendus : la réforme des finances locales. Le sujet, polémique, est depuis quelques mois au cœur du malentendu entre les élus locaux et l'Etat, accusé de « recentraliser » les ressources des collectivités.

Le remplacement de la part régionale de la taxe d'habitation (TH) et de la vignette par des dotations de compensation a ainsi provoqué de multiples protestations. Pierre Mauroy lui-même a écrit à Lionel Jospin, lors de la suppres-

sion de la part régionale de la TH, en mars, afin de lui signifier son désaccord. Quelques mois plus tard, la suppression de la vignette a déclenché l'explosion de la commission Mauroy, composée au départ de 22 élus de toutes tendances (et de deux hauts fonctionnaires). Les neuf membres UDF-RPR-DL ont « suspendu » leur participation aux travaux début septembre. Dans ce contexte, pour Pierre Mauroy, « les déclarations du premier ministre sur l'autonomie financière sont particulièrement attendues ».

« La multiplication des dispositifs nationaux d'exonération et de dégrèvement, censés résoudre les problèmes liés aux défauts de la fiscalité locale, et les récentes réformes de la

taxe professionnelle et de la taxe d'habitation ont fait de l'Etat le premier contribuable local, distendant encore davantage le lien entre contribuable et élu local », lit-on dans le rapport. Le contribuable doit savoir à qui et pourquoi il paie des impôts, résumant les défenseurs de l'autonomie. Ce principe implique le « refus de toute réforme fiscale qui contribuerait à accroître la part des ressources en provenance du budget de l'Etat dans l'ensemble de ses ressources ». La commission ne donne pas de chiffres : elle parle seulement de « part prépondérante des recettes ». A l'heure actuelle, les recettes fiscales représentent environ 56 % du budget des communes, 58 % des départements et 36 % des régions.

Le constat sévère du rapport Mauroy est aujourd'hui partagé par de nombreux élus. De Jean-Pierre Sueur, président (PS) de l'Association des grandes villes de France, pour qui « les dotations de compensation finissent toujours par devenir des variables d'ajustement », à Jean-Paul Delevoye, président (RPR) de l'Association des maires de France : « le fait que

l'Etat soit devenu le premier contribuable local dénature cet impôt ». L'essentiel du texte de la commission Mauroy consacré aux finances a d'ailleurs été rédigé par l'UDF Jean-Pierre Fourcade, président du comité des finances locales, avant son départ de la commission.

« MISE EN COMMUN »

Pierre Mauroy insiste sur le fait que le rapport est une « mise en commun ». « Nous avons été très scrupuleux après le départ de nos collègues. Les propositions ont été reprises telles que nous les avons arrêtées ensemble. » La droite veut toutefois se singulariser en proposant d'inscrire le principe d'autonomie fiscale des collectivités : une proposition de loi doit être présentée au Sénat, mercredi 18 octobre.

Les préconisations de la commission ne s'arrêtent pas à l'affirmation de ce principe : une spécialisation des impôts est envisagée. « Le système actuel, c'est l'embrouille », laisse tomber le maire de Lille. La taxe d'habitation rénovée, où une part du revenu serait intégrée, irait aux communes, la taxe foncière aux départements, la taxe profes-

sionnelle unique aux intercommunalités, et une partie de la taxe professionnelle aux régions. La commission propose que les communes révisent elles-mêmes les bases de la taxe d'habitation établies en 1970. Or la réforme de ces bases, jugées archaïques et injustes, est électoralement risquée. « Comment les maires auraient-ils le courage de faire ce que l'Etat refuse de faire depuis trente ans ? », s'interroge Robert Savy, président (PS) du Limousin.

Néanmoins, le principe même de l'autonomie et de la spécialisation des impôts locaux fait craindre à certains élus l'aggravation des disparités entre régions. Selon les présidents de régions socialistes réunis à Limoges, le 13 octobre, les propositions de la commission Mauroy sur la péréquation sont « imprécises » (Le Monde daté 15-16 octobre).

Ils mettent en garde contre des « inégalités territoriales graves si [tout nouveau transfert de compétences] n'est pas accompagné de mécanismes de péréquation infiniment supérieurs à ceux existant ». La commission propose une réorgani-

sation des concours de l'Etat aux collectivités en deux pôles, l'un dédié au fonctionnement, l'autre à l'équipement. Il propose aussi d'augmenter la participation de l'Etat au financement des investissements publics, dont la charge repose aujourd'hui à plus de 75 % sur les collectivités locales. La péréquation fait l'objet d'une proposition. Le rapport appelle à une « politique plus ambitieuse fondée sur une extension du champ des dotations consacrées à la péréquation et une simplification des critères de répartition de ces dotations ».

Pour Bernard Soulage, conseiller régional Rhône-Alpes et chargé des infrastructures au PS, « les arguments de ceux qui sont favorables à l'autonomie fiscale sont légitimes : il faut que le citoyen comprenne pourquoi on lui prélève des impôts. Mais le risque de la décentralisation est de figer les inégalités entre collectivités ». Il rappelle que son parti « se fixe des objectifs plus précis que la commission : 25 % des dotations de l'Etat, soit environ 75 milliards de francs consacrés à la péréquation ».

Gaëlle Dupont

154 propositions, de l'intercommunalité à l'enseignement supérieur

● **Intercommunalité** : généraliser l'intercommunalité à fiscalité propre à l'échéance 2007 par des mesures fiscales appropriées ; élection en 2007 au suffrage universel direct des conseillers des intercommunalités.

● **Département** : le conseil général prend le nom de conseil départemental ; il est renouvelé dans sa totalité tous les 6 ans à partir de 2004 ; élection à la proportionnelle avec prime majoritaire dans tous les départements, ou maintien du système actuel dans des cantons redécoupés.

● **Compétences des régions** : transfert de la construction et de l'entretien des établissements d'enseignement supérieur ; gestion de tous les crédits de la formation professionnelle, sauf ceux relevant de la solidarité nationale ; régionalisation des transports ferroviaires hors grandes lignes ; compétence en matière d'équipements aéroportuaires, possibilité d'investir en matière d'équipement sanitaire ; mise à disposition de l'ensemble des personnels techniques, ouvriers et agents de services aux régions et départements pour l'exercice de leurs compétences.

● **Déconcentration** : faire du préfet de région, en le distinguant des préfets de départements chefs-lieux de région, l'interlocuteur unique du niveau régional ; réviser en les réduisant les catégories d'actes obligatoirement soumis au préfet.

● **Mandats** : mettre en cohé-

rence la durée de l'ensemble des mandats locaux en portant à 6 ans celle de conseiller régional (au lieu de 5 ans depuis la loi de janvier 1999) ; réduire le mandat des sénateurs à 6 ans (au lieu de 9) ; élargir les règles du non-cumul des mandats ; tenir au moins une fois par an une conférence régionale des exécutifs des différentes institutions.

● **Réunir** une conférence annuelle de la décentralisation.

● **Corse** : elle ne fait pas l'objet d'une proposition mais d'un avis. « Le respect de la langue française et des principes de la fonction publique est incontournable. (...) Cet enseignement [de la langue corse] ne peut être imposé aux familles, directement ou indirectement, via une déclaration de volonté contraire. Il ne serait pas acceptable que des pressions conduisent des familles à ne pouvoir manifester librement leur volonté. »

A propos de la possibilité accordée à l'Assemblée de Corse d'adapter la loi, certains membres estiment « impossible de permettre à un territoire de déroger à la loi commune ». D'autres « ont relevé que, dans le contexte exceptionnel corse, il était possible d'envisager, sous réserve d'un retour durable à la paix civile, que le Parlement autorise, dans le cadre de la République, la collectivité corse, dans certains domaines précisément déterminés et dans le respect des principes qu'elle aura fixés, à adapter des textes législatifs sous contrôle du juge administratif ».

Vers l'« extinction » de la fiscalité locale ?

EN 1968, le général de Gaulle affirmait, en annonçant le référendum de 1969 sur la régionalisation : « L'effort multiséculaire de centralisation qui fut longtemps nécessaire à notre pays pour réaliser et maintenir son unité ne s'impose plus désormais. » Christian Poncelet (RPR), président du Sénat, rappelle cette déclaration, dans un article intitulé Fonder la République territoriale, au sein du dossier « Fiscalité : l'heure de vérité » de la dernière livraison de la revue Pouvoirs locaux, en résonance avec le débat sur l'autonomie fiscale des collectivités locales. Mais alors que les lois de décentralisation de 1982 et 1983 n'ont pas abouti à une réforme en profondeur de la structure de la fiscalité locale, l'équilibre des relations financières entre l'Etat et les collectivités territoriales s'est, peu à peu, profondément modifié, au détriment de cette autonomie. Une grande partie de l'insatisfaction actuelle vient de cette dérive paradoxale dont René Dosière (PS), député de l'Aisne, retrace les grandes lignes : « Lorsque la fiscalité locale directe apparaît sous la forme actuelle en 1974, pour les taxes foncières et d'habitations, en 1976 pour la taxe professionnelle, 95 % de l'impôt local est payé par le contribuable local. En 1999, l'Etat est devenu le premier contribuable local, il supporte 50 % de la taxe professionnelle,

40 % du foncier bâti, 35 % de la taxe d'habitation.

Dans ce contexte, pour Alain Guengant, professeur à l'université de Rennes-I et Jean-Michel Josselin, maître de conférences à la faculté de sciences économiques de Rennes, la fiscalité locale est sur une trajectoire d'« extinction progressive » : « L'Etat accorde des allègements aux contribuables, qu'il compense au bénéfice des collectivités locales selon une procédure transparente de dégrèvement ; puis, dans un deuxième temps, s'engage, à travers des exonérations, l'extinction lente de l'impôt. » Mais pour Jacques Blanc professeur à l'Institut d'études politiques de Paris : « L'extinction des impôts locaux entraînerait, mécaniquement, celle de toute la batterie d'indicateurs fiscaux utilisée pour situer, les unes par rapports aux autres, dans des procédures de péréquation, les différentes collectivités (potentiel, effort, et, en plus, pour les groupements de communes, intégration) ; et elle remettrait en cause les éléments des formules retenues pour liquider les attributions de grands concours de l'Etat. »

Dominique Buffier

★ **Pouvoirs Locaux n°46 III/2000 septembre. revue trimestrielle de l'Institut de la décentralisation. 128 pages. 80 F / 12,20 €**

COLO
RA
DO

Chemise jersey de coton, soie et viscose.

Boxer boutonné ligne 110 côte fine de coton.

Pantalon chino jersey de coton.

Polo jersey brodé de fil d'Ecosse.

Shorty ouvert ligne 110 côte fine de coton.

Pantalon Le Big jersey de coton.

ÊTRE BIEN.

Eminence

PRIX D'OUVERTURE

Boutique Eminence
59, rue de Rennes 75006 Paris
tel : 01 42 22 12 12

DISPARITION

Le général Edouard Mathon

Un des négociateurs des accords d'Evian

LE GÉNÉRAL Edouard Mathon, un des négociateurs des accords d'Evian-les-Bains (Haute-Savoie) qui mirent fin à la guerre d'Algérie en mars 1962, est mort jeudi 12 octobre à Paris.

Né le 7 février 1916 à Valence (Drôme), ancien saint-cyrien, Edouard Mathon a fait une grande partie de sa carrière militaire dans des états-majors ou des cabinets ministériels avant de prendre de grands commandements. Durant la seconde guerre mondiale, il fait campagne, au sein d'un régiment de tirailleurs algériens, en Algérie, puis en Tunisie, et il débarque en Italie, parmi les troupes alliées, en août 1944. Instructeur à Saint-Cyr-Coëtquidan, affecté ensuite à l'état-major des armées, le capitaine Mathon devient observateur en Palestine en 1948, avant de prendre, comme commandant, en 1952, la tête d'un bataillon de tirailleurs marocains en Indochine, puis de servir à l'état-major des forces armées françaises au Nord-Vietnam. En 1955, il est à l'état-major du commandement supérieur des troupes du Maroc, à Rabat, jusqu'en 1958, date à laquelle il est promu lieutenant-colonel, et sert à l'état-major de la 2^e division d'infanterie motorisée engagée en Algérie.

Entre janvier 1959 et avril 1962, époque pendant laquelle il sera promu colonel, Edouard Mathon est au cabinet militaire du premier ministre, Michel Debré. C'est le temps où le général de Gaulle, chef de l'Etat, lance une série de discussions avec les représentants de la rébellion algérienne, provo-

quant, au sein des armées, de douloureuses divergences, voire une tentative de putsch de quatre officiers généraux en 1961, puis des attentats commis par des activistes réunis au sein de l'Organisation de l'armée secrète (OAS). A ce poste, le colonel Mathon sera un des participants, comme conseiller militaire, aux réunions qui aboutirent à la signature, le 18 mars 1962, des accords d'Evian mettant fin à la guerre et ouvrant la voie à l'indépendance de l'Algérie.

De 1962 à 1964, le colonel Mathon commande le 4^e régiment d'infanterie stationné en Allemagne. En 1965, il devient l'adjoint du général commandant la 3^e brigade blindée à Wittlich, puis, en 1966, l'adjoint du chef d'état-major du commandant en chef des forces françaises en Allemagne. En 1967, avec le grade de général de brigade, Edouard Mathon est le chef d'état-major du général Jacques Massu, qui commande, depuis Baden-Oos, les forces françaises en Allemagne. En 1969, le général Mathon est nommé chef du cabinet militaire de Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale, dans le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas. En 1973, avec le rang de général de corps d'armée, il devient commandant de la VII^e région militaire, à Marseille. En 1974, il reçoit l'appellation de général d'armée et il devient commandant la 1^{re} armée, à Strasbourg, qui compte cinq divisions équipées, notamment de missiles nucléaires tactiques Pluton. Le général Mathon est placé en deuxième section (réserve) en février 1977.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la croix de guerre des TOE (théâtres d'opérations extérieures) et de la Valeur militaire, le général Edouard Mathon était grand officier de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

NOMINATION

COOPÉRATION ET FRANCOPHONIE

Dominique Bocquet a été nommé directeur du cabinet de Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie, où il remplace Eric Dannon. Parallèlement il est nommé chargé de mission au cabinet d'Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères.

[Né le 9 juin 1956 à Paris, titulaire d'une maîtrise d'économie appliquée et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Dominique Bocquet a été affecté au ministère de la culture à sa sortie de l'ENA, en 1983. Il a ensuite été chargé de mission à la direction du Trésor, de 1987 à 1991. Secrétaire général du Mouvement européen de janvier 1991 à mars 1996 et parallèlement directeur du bimensuel *La Lettre des Européens* (1992-1996), il est revenu ensuite à la direction du Trésor, de mai 1996 à février 2000, comme conseiller financier pour l'Afrique centrale, orientale et australe. Depuis février, Dominique Bocquet était conseiller spécial auprès de Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie.]

Le Monde

Nord Sud
EXPORT

PROVISIONS BANCAIRES
RISQUES-PAYSSÉMINAIRE DE FORMATION ENTREPRISES
JEUDI 26 OCTOBRE 2000, A PARIS

Nord Sud Export et *Le Monde* convient les entreprises françaises concernées par les conséquences des nouvelles règles de provisionnement bancaire des risques sur la disponibilité et le coût des crédits, notamment à l'international sur les pays émergents

- Les recommandations du Comité de Bâle.
- Leur mise en œuvre par les grandes banques de la place.
- Des provisions *ex post* aux provisions *ex ante*.
- L'impact attendu sur certains grands pays émergents.
- Les conséquences pour les entreprises exportatrices.
- Les dérivés de crédit permettent-ils d'y échapper vraiment ?

Une occasion unique de mieux appréhender un sujet très technique mais de brûlante actualité !

Programme, renseignements et inscription auprès de :

Christelle TORRES

NORD SUD EXPORT

Tél. : 01-42-01-12-08 - FAX : 01-42-01-28-76

E-mail : nse@lemonde.fr

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Paris, le 9 octobre 2000.

Olga PRUD'HOMME

et

Joël FARGES

sont heureux d'annoncer la naissance de

Ulysse.

Sa sœur Bérénice se réjouit.

Pascale et Stéphane DEVERGIES,

Lucas et Eliot,

sont heureux de faire part de la naissance de

Violette,

le 12 octobre 2000.

Les familles Benaroya, Devergies, Hauvespre, Gilodi et Gourdji partagent leur joie.

Anniversaires de naissance

– Aix. Bangui.

Vingt ans, notre petite reine,

Corinne,

a aujourd'hui vingt ans.

Merci pour ta joie de vivre, ton énergie et... ton esprit parfois caustique. Prends surtout confiance en toi, tu le mérites plus que bien d'autres !

Papounet, Mamounette, Nicolas et Enzo, qui t'aimeront toujours.

Anniversaires

– En ce clair après-midi d'octobre, malgré un petit soleil trompeur, je suis allée à ta rencontre.

Six ans d'amour et de bonheur,

bonne journée,

mon Prince !

Mariages

Ariane et Louis

MOREAU DE BELLAING

ont la joie de faire part du mariage de leur fille

Chloé

avec

Tafa Idrissa BALDÉ,

à Dakar, le 14 septembre 2000.

Lindsay MAC RAE

et

Francis HODGSON

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré, dans l'intimité, le 14 octobre 2000, à Londres.

M^{me} A. Hodgson,

31, rue du Petit-Musc,

75004 Paris.

– Entourés de leur famille et de très nombreux amis,

Fabienne REYMONDET

et

Aurélien COLSON

ont eu la joie de se dire « oui », le samedi 7 octobre 2000, à la mairie du 19^e arrondissement de Paris.

11, avenue Simon-Bolivar,

75019 Paris.

Messages

S,

Le Monde, plus qu'une passerelle, une chaîne d'union, une véritable passion. Nous en reparlerons dès lundi.

E.

Décès

– Jean-Louis et Catherine Barsacq,

Alain Barsacq et Agathe Alexis,

Katherine Barsacq et Goudji,

Elisabeth Alain (1937-1974),

Michel Barsacq (1942-1985),

ses enfants,

Jean-François, Natalie, Colombe,

Jean-Jacques, Jean-Sébastien, Ariane,

Emmanuel, Maya, Lara, Stéphane,

Marie,

ses petits-enfants,

Ainsi que ses dix arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mila BARSACQ,

née à Saint-Petersbourg (Russie),

épouse d'André Barsacq (1909-1973),

metteur en scène, décorateur,

directeur du Théâtre de

l'Atelier de 1940 à 1973.

Les obsèques auront lieu vendredi 20 octobre 2000, à 15 heures, au cimetière des Batignolles, Paris-17^e ; le cortège quittera le 2, rue André-Barsacq, Paris-18^e, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Clauzel,

75009 Paris.

2, rue André-Barsacq,

75018 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

M^{me} Jean DAUTRY,

née Claire ANDRÉ,

à Fromezey (Meuse),

s'est éteinte sereinement à l'âge de quatre-vingt-douze ans, en son domicile, le 8 octobre 2000.

De la part de

Marthe Dautry-Gagnaire,

sa fille,

André Dautry,

son beau-frère,

et sa famille,

Romain Prévot,

son gendre,

Brigitte et Jacques,

Jean et Julie,

Marie-Hélène et Didier,

Laurent et Agnès,

Marc-Michel,

ses petits-enfants

et leurs conjoints,

Ainsi que ses neuf arrière-petits-

enfants.

La cérémonie d'accompagnement aura lieu, dans l'intimité familiale, le mercredi 18 octobre, à 11 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20^e.

Une pensée d'action de grâces sera prononcée en témoignage au temple de l'Eglise réformée de France, ou par chacun en son cœur.

18, résidence Les Gros-Chênes,

91370 Verrières-le-Buisson.

– Michèle Gilibert,

son épouse,

Ses enfants et petits-enfants,

Les familles Boulègue et Delon,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean GILIBERT,

chevalier de la Légion d'honneur,

croix de guerre avec palme,

rosette de la Résistance,

ancien déporté,

survenu le samedi 14 octobre 2000, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 octobre, à Andilly (Val-d'Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue de Breuvery,

78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Bertrand Guyot-Sionnest,

son époux,

Carole, Vanessa,

ses filles,

Stéphane et Stéphanie Guyot-Sionnest,

Paul, Baptiste et Mathieu,

ses petits-enfants,

Patrice et Esther Tran-Ba-Huy

et leurs enfants,

Christian Tran-Ba-Huy

et ses enfants,

ses frères et belle-sœur,

Et toute la famille,

ont la douleur d'annoncer le départ brutal de

Monique GUYOT-SIONNEST,

née **TRAN-BA-HUY,**

survenu le 15 octobre 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 octobre, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame, 2, rue de l'Eglise, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

L'inhumation se fera au cimetière parisien de Bagneux, dans la plus stricte intimité.

127, avenue Jean-Baptiste-Clément,

92100 Boulogne-Billancourt.

– Evelyne Hertz, née Mennesson,

son épouse,

Caroline et Philippe Grille,

Thierry, Isabelle et Géraldine Hertz,

ses enfants,

Alix Grille,

sa petite-fille,

Jacques et Marinette Hertz,

ses parents,

Bernard Mennesson,

son beau-père,

Ses frères et sœurs,

Sa famille et ses amis,

ont la douleur d'annoncer le décès

accidentel, le 9 octobre 2000, à l'âge de cinquante ans, de

Antoine HERTZ.

C'était un époux et un père affectueux, un ami chaleureux.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 19 octobre, à 14 h 30, en la basilique Saint-Rémi de Reims.

L'inhumation se fera dans l'intimité à Bourry-en-Vexin (Oise).

162, boulevard Pommery,

51100 Reims.

– M^{me} Henri Daudet,

sa belle-sœur,

Ses neveux et nièces,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

M^{me} Charles

HOARAU de la SOURCE,

née **Jeanne Rolande FACKLER,**

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 octobre 2000, à 10 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud, Paris-16^e, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux.

8, rue Charles-Tellier,

75016 Paris.

– M^{me} Evelyne Klotz, née La Rochefoucauld, son épouse,

Adrien et Guillaume,

ses enfants,

M. et M^{me} Robert Klotz,

ses parents,

M. et M^{me} Antoine Klotz,

son frère et sa belle-sœur,

et leurs enfants, Jean et Laëtitia,

M^{me} Caroline Klotz,

sa sœur, et son fils, Quentin,

ont la douleur d'annoncer le décès de

M. François KLOTZ,

survenu à son domicile, le samedi 14 octobre 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7^e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Lyon. Saint-Saturnin-lès-Apt.

M^{me} Alice Lotz,

sa mère,

France,

son épouse,

Florence et Fabienne,

ses filles,

Fiona, Thibaut, Candice,

ses petits-enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Robert Francis LOTZ,

le 10 octobre 2000, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Sa famille remercie tous les membres du service de pneumologie de l'hôpital de la Croix-Rouge, à Lyon, et en particulier le docteur Perol, pour leur dévouement à la cause de leurs patients.

– La Société des amis de Paul Ramadier

à la triste regret de faire part du décès de son président d'honneur,

Georges MALEVILLE,

conseiller d'Etat honoraire,

commandeur de la Légion d'honneur,

C'est un journal très personnel que Philippe Labro a tenu en observant le duel opposant Bush le Crétin à Gore le Coïncé. Au-delà de l'enjeu politique, qui ne passionne les Américains que si la bataille est incertaine, le journaliste et écrivain croque des visages marquants des Etats-Unis. Apparaissent Tom Wolfe, Hillary Clinton et l'humanité cosmopolite de Broadway, ou encore, fugitif, le mythique J.D. Salinger



DIANA WALKER/TIME/PPCM

Chronique de l'Amérique en campagne

MONSIEUR COÏNCÉ n'a pas battu Monsieur Crétin, donc si Monsieur Crétin n'a pas été battu, on peut dire qu'il a presque gagné. Dès le deuxième débat télévisé, Monsieur Crétin a eu l'air de moins en moins crétin, tandis que Monsieur Coïncé n'est pas du tout arrivé à se décoincer.

Gore, c'est le Coïncé. Il est *stiff*, ce qui veut dire psychorigide, engoncé dans son costume de vice-président, pas à l'aise avec son corps, or le corps parle en Amérique, encore plus qu'en Europe, le *body language* compte pour beaucoup dans l'appréciation des futurs électeurs. Gore a quelque chose d'emprunté, d'amidonné, plastique, polyesterisé, mécanique, robotique, des gestes et des attitudes à l'allure virtuelle, loin des gens, loin de la vie, comme conçus par un ordinateur. La question : Gore a-t-il un cœur ? n'a pas encore trouvé réponse satisfaisante.

Oui, mais la question : Bush a-t-il un cerveau ? courait encore dans certains esprits. Le Crétin, c'était lui. Il est *dumb*, trébuchant sur certaines phrases incompréhensibles, dites avec un sérieux comique, elles sont devenues des *bushismes*, tel ce message à l'intention des travailleurs : « Je sais que c'est dur de mettre de la nourriture sur votre famille », ou encore : « On ne peut pas monter sur un haut cheval et réclamer une route basse. » C'était du Cantona. Ça fait rire. Ça a fait rire, car lors du premier débat, il n'a pas commis une bévue, pas énoncé un cuir, il n'a pas confondu « *subliminale* » avec « *subliminale* », et comme on ne lui a pas demandé où se trouvait l'Autriche, il n'a pas eu à répondre qu'il n'en savait strictement rien. Il n'a pas commis de crime de lèse-média et n'a traité aucun journaliste de « *trou du cul* ». Quant au deuxième débat, Bush a projeté une bien meilleure image que celle de son adversaire. Il a eu l'air sympa (*nice guy*), son accent du Texas et son visage plus carré, moins tendu que celui de Gore, ont bien passé l'écran. Les mamans et les ménagères de plus ou moins de 50 ans ont peut-être aimé ce *boyish look*, cette apparence de brave petit garçon qu'il a conservée. Cet air de vouloir être le premier pour faire plaisir à ses parents, en particulier son père.

Alors, les médias sont ravis. La course est redevenue serrée, imprévisible. Le premier jour de ce récent séjour américain, tout le monde (sondages, médias, gens dans la rue) donnait Gore gagnant. A mon départ, huit jours

plus tard, Bush l'avait rattrapé et dépassé. Il avait déployé une arme imparable en Amérique : il savait faire rire une foule et parler en souriant, même des problèmes les plus graves, un peu comme Clinton.

New York, lundi.

Formidable : il va y avoir du sport. Qui aurait eu envie d'une course déséquilibrée ? Où aurait été le suspense ? Comment aurait-on pu gagner gros chez les bookmakers ? La perspective d'une *tight race* fait saliver les sondeurs, les éditorialistes, les reporters plus encore, sans doute, que l'Américain moyen.

« Nous avions enterré Bush, me dit Jim Hoagland, deux fois Prix Pulitzer, une des plus prestigieuses signatures du *Washington Post*. Nous avions des doutes sur sa « gravitas », son poids, son sérieux, son intelligence. Maintenant, tu vas voir, on va insensiblement se retourner contre Gore. On va s'occuper de lui. On va souligner ses faiblesses. »

— Pourquoi ? Ça fait vendre du papier ?

— Non. La politique, ici, ne fait vendre du papier que si on laisse deviner un scandale, préférablement du sexe — pas d'argent comme chez vous —, ou si elle se transforme en tragédie. Mais la dialectique de deux politiciens ne fait pas vendre un exemplaire de plus.

— Alors ?

— Alors, nous sommes américains, nous avons en nous un profond instinct sportif, un goût irrépressible pour le combat. Nous souhaitons qu'un match se décide à la dernière minute du dernier round. »

Ils sont américains. Ils aiment le sport. Ils aiment le spectacle. Ils refusent l'ennui, la routine. « Donnez-leur du pain et des jeux du cirque. » Le *panem*, ils l'ont. Les *circences*, ils en redemandent. Dans les avenues tailladées en blocs, tours et gratte-nuages de plus en plus neufs, de plus en plus massifs et de plus en plus élevés, monuments à la gloire du dollar roi (même si les trois quarts des enseignes portent des noms de marques étrangères), dans les rues nettoyées de leurs SDF, leurs éthyliques et toxicomanes hallucinés (mais où donc Giuliani, maire de New York, avait-il exilé, dissimulé, planqué ou parqué ces épaves humaines, ces limaces inertes autrefois visibles et enjambables sur le ciment des trottoirs ?), dans la capitale du monde, New York, New York — on parlait peu des J.O. (trop loin, mauvais décalage horaire, grosse perte financière pour NBC) mais beaucoup de football (celui avec ballon ovale) en pleine saison et de base-ball, en pleine saison aussi, et l'on sentait et l'on disait qu'on se passionnerait véritablement pour « la

course à la Maison Blanche » à partir de la deuxième moitié d'octobre, quand les idées du 7 novembre commencent à faire sauter d'autres pouls que ceux des médias. Quand il faudrait bien, quand même, choisir entre Mr. Stiff et Mr. Dumb et se surprendre à regretter Mr. Sex (Clinton). Car maintenant qu'il était à la veille de quitter cette Maison Blanche qu'il avait tant « *dégradée* », les gens vous disaient de plus en plus fréquemment : « Vous verrez qu'il va finir par nous manquer. »

Mardi.

La nuit, dans le Bronx et dans Queens, on voyait s'avancer au ralenti d'étranges machines vertes armées de tuyaux dont les bouches métalliques, pareilles à celles d'un aspirateur, diffusaient, du côté pair comme du côté impair des rues, des fumées d'un produit blanchâtre qui se dissipait dans l'air moite de ce début d'automne et l'odeur de l'insecticide venait se mêler à celle des pizzas, des McDo, à l'oxyde de carbone des pots d'échappement de centaines de taxis jaunes conduits par des Pakistanais enturbannés et à l'accent incompréhensible. La lente ronde des cra-

berceau de l'économie nouvelle, en cette terre bénite du non-chômage — vous expliquaient alors qu'il fallait prendre ce virus au sérieux. Après tout, ça avait commencé de façon aussi minime, le sida. Mais les esprits pragmatiques et positifs — et ils étaient une vaste majorité en ce royaume du « Demain est un autre jour » — vous assuraient qu'on allait maîtriser tout cela, puisqu'on était les maîtres du monde. J'apprends que le West Nile Virus frappa aussi certaines régions de France. Des bienfaits de la mondialisation ?

Mercredi

Vêtu d'un de ses dix-huit costumes de flanelle blanche coupés sur mesure par Vincent Nicolosi, un tailleur italien dont il est le plus ancien client, portant une chemise blanche de coton léger, à col étroit et cassé au milieu duquel il avait noué une mince cravate de soie gris-perle, Tom Wolfe, chaussettes et chaussures blanches, entre deux séances d'écriture de son prochain roman dont l'intrigue doit se dérouler dans le monde universitaire américain, commentait, à sa façon, à la Wolfe, l'état d'esprit de son pays, à quelques semaines d'Elec-

« Cette élection n'a aucun rapport avec ce que les Européens peuvent imaginer. Aucune idéologie. Aucune idée nouvelle. Les électeurs choisiront leur homme sur deux critères : 1) Quel est le candidat que j'aime le plus ? 2) Quel est le candidat qui m'aime, moi, le plus ? »

Tom Wolfe

teurs mécaniques n'était que l'illustration de la déclaration d'une guerre contre un ennemi qui avait déjà fait neuf morts dans le Bronx et deux dans le Queens, la guerre entamée par les services de santé de la municipalité pour tenter d'annihiler le redoutable West Nile Virus, tueur de vieux et de sous-nourris. Comme l'indiquait son nom, le virus provenait d'une espèce particulière de moustiques sévissant sur la côte ouest du Nil en Egypte et dont on pouvait supposer qu'il avait été transporté à travers la Méditerranée puis l'Atlantique, soit par des oiseaux migrateurs, soit par les conditionneurs d'air installés sur l'autre oiseau migrateur fabriqué par les hommes, l'avion. Les esprits chagrins et les prophètes de malheur — il y en avait encore une minorité en ce royaume de la croissance ininterrompue, en ce

tion Day :

« Les USA, aujourd'hui, se trouvent dans une situation unique dans l'histoire. Nous sommes omnipotents. Pardon de m'exprimer si brutalement, mais nous sommes aussi omnipotents que la Macédoine sous Alexandre le Grand, Rome sous César, la Mongolie sous Gengis Khan, la Turquie sous Mohammed II, la Grande Bretagne sous la reine Victoria. Inconsciemment, car il n'entre même pas dans cette certitude partagée par mes concitoyens, de véritable et traditionnel chauvinisme, inconsciemment donc, nous considérons le reste du monde comme des Pygmées. Et nous nous comportons ainsi, tout à fait inconsciemment, c'est-à-dire sans en prendre conscience, dans le domaine des affaires étrangères, le business, la science, la médecine, en fait dans tout sauf les arts et les matières dites intellectuelles. »

Lorsqu'il parle des « *intellectuels* », Tom a toujours tendance à sourire et accentuer la lenteur subtile de son débit, comme s'il cherchait ses mots, ou plutôt comme s'il était en train de construire un article. Il pèse ses phrases avec ce ton suave et en même temps pointu qu'avait déjà le jeune reporter venu du Sud pour conquérir New York et devenir, au fil des années, l'inventeur et la star du « *nouveau journalisme* », ainsi qu'un romancier best-seller et l'observateur le plus critique, le plus « *incorrect* » de la scène américaine — mode, architecture, finances, sports, tendances contemporaines de toutes origines, gauche mondaine et droite ploutocrate. Pour lui, aujourd'hui, il n'existe plus de philosophie en Amérique. Comme si Emerson, William James et John Dewey n'avaient jamais vécu et que les doctrinaires dominants demeuraient Foucault et Derrida :

« Cette élection n'a aucun rapport avec ce que les Européens peuvent imaginer. Aucune idéologie. Aucune idée nouvelle. Les électeurs choisiront leur homme sur deux critères : 1) Quel est le candidat que j'aime le plus ? 2) Quel est le candidat qui m'aime, moi, le plus ? »

Les Américaines et les Américains se méfieront d'un candidat qui leur donnerait la sensation qu'il peut (ou veut) faire trembler le puissant édifice que sont aujourd'hui les Etats-Unis. Donc, selon Wolfe, ils ne voteront pas pour le changement. La vague répétée des années dorées, des années glorieuses, est si forte que les gens voudront tout, sauf que cela change. Il s'émerveille de ce que, malgré les « *fellatio scandals* », le taux actuel d'approbation du président Clinton dans les sondages soit encore à 61 %.

« Gore n'est pas « *de gauche* ». C'est un libéral. Il n'y a pas de gauche à proprement parler aux USA. Fini. Etre « *libéral* », ici, cela veut dire faire en sorte que les forts ne piétinent pas trop les faibles. Les médias sont « *libéraux* » à 98 %. Gore n'a pas compris que le mot prolétariat est vide de sens. Mais Bush, de son côté, ne veut pas entendre que le mot « *pornographie* » ne veut plus rien dire non plus. Côté démocrates, il existe encore des parents d'adolescents pour qui le terme « *vierge* » a encore une valeur et une signification. Tous les Américains au-dessus de cinquante ans ont été choqués par l'affaire Lewinsky. Mais les gosses de treize à dix-huit ans dans les écoles n'ont pas compris pourquoi on faisait autant de bruit autour d'un acte — la fellation — qui correspondait pour eux à ce qu'un baiser sur les lèvres signifiait dans les années 50. De toute façon, cette affaire est loin. L'Amérique ne demande

qu'une chose : « *Let the good times roll.* » Que la prospérité continue de faire danser nos vies.

— Oui, mais si les médias et les sondages ressuscitent Bush d'ici novembre dans le seul but d'avoir une « *good story* » ?

— On peut toujours faire confiance au besoin impératif de chair fraîche de la bête médiatique. Rien n'est jamais joué, c'est exact. De toute façon, cela n'effraye personne que Gore soit élu mais, par ailleurs, on s'en fout que Bush passe ou pas.

— La course n'est donc pas aussi excitante que le souhaite l'Américain avide de sport ou l'éditorialiste avide de sujets ?

— A mon avis, non. Je ne m'y intéresserai que le 7 novembre au soir. Et encore... »

Nonchalant et gracieux, le dandy sexagénaire, haï par les « *intellectuels* » du *New Yorker*, se lève et propose de marcher jusqu'à mon hôtel, sous le soleil à 28° d'une de ces journées radieuses, sèches, quand le vent de l'Atlantique a tout nettoyé, pollution et nuages (ne jamais oublier que New York est un port et que rien n'est plus beau que les capitales au bord d'un océan).

« Bon, me dit-il, passons aux choses sérieuses. Parlons de Zola, Mauissant, Flaubert et Balzac. »

Et plus tard : « Et qui c'est, ce Houellebecq, dis-moi ? »

Mercredi : relevé dans quelques magazines et quotidiens achetés ce matin au kiosque de la III^e Avenue et 65^e.

Il y a de plus en plus d'obèses. Une thérapeute de soixante-dix-huit ans publie le résultat de son enquête auprès de 131 « *enfants du divorce* ». Sa conclusion (assez évidente : les enfants ont du mal à s'en remettre) crée une véritable « *controverse* ». Pour la première fois, les Blancs ne sont plus en majorité dans l'Etat de Californie. Selon la loi de Moore, la puissance des puces électroniques augmente du double tous les dix-huit mois. Mais, répond *Time Magazine*, la capacité humaine de maîtriser la technologie de façon créative augmente tout aussi rapidement. Tiger Woods vient de signer un nouveau contrat avec l'un de ses sponsors, Nike : 100 millions de dollars. M. Coïncé a tenu sa première conférence de presse depuis soixante-sept jours, réclamant qu'on tape dans les réserves de pétrole US pour ne pas léser le consommateur. M. Crétin réplique que c'est dangereux pour la sécurité du pays et qu'il vaut mieux forer dans les parcs naturels protégés de l'Alaska. M. Coïncé a dit que c'est mauvais pour l'écologie. M. Crétin, très lié au monde du « *Big Oil* », les magnats du pétrole, n'a pas répliqué à la réplique de M. Coïncé.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le tournant de l'Unedic

La recherche d'un « pacte social » à l'allemande, associant les organisations patronales et les syndicats, les chefs d'entreprise et les salariés, était à l'ordre du jour du gouvernement de la gauche « plurielle » dès 1997. La tentative avait d'abord abouti, on s'en souvient, à la rupture d'octobre 1997, le CNPF, alors, et son président, Jean Gandois, s'estimant trahis par la volonté de Lionel Jospin et de Martine Aubry d'imposer par la loi le passage aux 35 heures. Trois ans plus tard, presque jour pour jour, alors que le CNPF s'est transformé en Medef, le promoteur passé par son président, Ernest-Antoine Seillière, avec Lionel Jospin au sujet de l'assurance-chômage ressemble à un rattrapage de ce qui avait été alors manqué.

La comparaison vaut en négatif comme en positif. En négatif, la « refondation sociale » proposée ou imposée par le Medef à ses partenaires syndicaux aboutit aujourd'hui, du moins pour ce qui est de l'Unedic, à un éclatement du paysage syndical. La CGT et Force ouvrière refusent avec véhémence la nouvelle convention. Elles lui reprochent, d'abord, de ne pas assurer une indemnisation convenable des chômeurs. Elles refusent, ensuite, que ces derniers, même si l'idée de sanctions supplémentaires a été abandonnée, soient contraints de s'inscrire dans un dispositif, le fameux PARE - plan d'aide au retour à l'emploi -, qui vise davantage à fournir aux entreprises la main-d'œuvre dont elles ont besoin qu'à assurer aux salariés un emploi corres-

pondant à leur qualification et à leur souhait.

M. Jospin a choisi de ne pas entendre ces critiques ou, plus exactement, de donner la préférence à ceux qui se sont engagés dans la redéfinition du paritarisme social français. Le patronat d'un côté - Medef, CGPME et UPA -, les syndicats signataires de l'autre - CFDT, CFTC et CGC - se félicitent d'obtenir du gouvernement, qui s'y refusait jusqu'alors, l'agrément nécessaire à l'entrée en vigueur de la nouvelle convention de l'Unedic. Au prix de concessions de part et d'autre, l'assurance-chômage, seul régime de protection sociale né d'un accord entre les partenaires sociaux il y a plus de quarante ans et géré vraiment par eux, va donc devenir le premier champ d'application du nouveau dialogue social voulu par le Medef et par la CFDT.

Ce choix est, pour M. Jospin mais aussi pour M. Seillière, un choix stratégique. Le premier ministre a décidé d'envoyer un signal aux entreprises, à un moment où la conjoncture économique, toujours favorable, paraît néanmoins plus incertaine, et au syndicalisme promu et incarné par Nicole Notat. En même temps, dans la perspective des élections de 2002, M. Jospin se place en socialiste « moderne », capable de passer un contrat avec le monde économique, capacité que Jacques Chirac et la droite lui contestaient. M. Seillière y trouve son compte. Présenté parfois comme le seul vrai parti d'opposition, le Medef ne rejoint pas pour autant la majorité, mais il ne parie pas sur son échec.

La marche des idées, disent-ils

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

IL EST DES LÉGENDES auxquelles il coûte de ne plus croire, comme l'enfant au Père Noël.

On s'était fait à la fable que si Marcel Jouhadieu avait suivi Drieu la Rochelle et Chardonne dans leur pèlerinage de novembre 1941 en Allemagne nazie, c'était, selon lui, pour l'amour d'un joli lieutenant d'occupation. Sans valoir excuse, le mobile élevait l'hédonisme à une hauteur où ses fervents le placent volontiers : celle d'une patrie.

Au lieu de quoi, un livre récent sur ce voyage nous apprend qu'au retour le délicat analyste du cœur humain avait demandé audience à Pétain en personne pour l'exhorter à plus de Collaboration. Démarche comme toute conforme à ses pulsions du *Pévil juif*, mais qui oblige à lui imaginer l'air qu'ont les artistes quand ils s'avisent de conseiller les hommes d'Etat, cette mine morveuse de sortir du claque, le pantalon mal rajusté. Dommage !

« Prenez garde, lancent aux médias les hommes politiques, à force de parler des affaires, vous alimentez le slogan *tous pourris* ! et la mauvaise réputation des élus, dont profitent les extrémismes ! »

Une première réponse dérange : que le personnel politique commence par se soucier un peu moins de ses intérêts et ambitions ! Mais une autre réplique s'impose : l'image médiocre de nos représentants ne vient-elle pas aussi, d'abord, de leur empressement, sous prétexte de promouvoir un livre, d'avoir l'air « proche-des-gens » ou d'assurer une réélection, à courir les émissions de varié-

tés où on ne les questionne plus que sur la couleur de leurs chaussettes ? Hihhihi !

On a la marche des idées que l'on mérite.

Les animateurs qui détiennent le pouvoir d'inviter nos dirigeants et de leur imposer leur trivialité (en nous l'attribuant) devraient se demander si le discrédit dont ils se poulèchent n'est pas de leur fait, et ne les englobe pas.

Trucage plus masqué : comment croire à l'équité d'un débat télévisé quand le présentateur se révèle être coproducteur des documents qui l'ont précédé ? Comment ajouter foi à des sondages dont les marchands, rebaptisés politologues, se font les commentateurs-camelots ?

Il fut un temps où, au vu des compromissions d'avant-guerre, on rêvait de soustraire les règles de l'information et des débats d'idées à celles du profit. La modernité mondialisée est en train de balayer ces angélismes archaïques !

Autre manipulation de l'esprit public, qui relève de Gribouille.

La lecture étant présumée bonne-en-soi, et mal-en-point, les pouvoirs publics ont cru de leur devoir de la changer en « Cause », comme ils font avec les chefs-d'œuvre en péril, et de voler à son secours.

Bien que ce paternalisme soit dangereux en soi, on aurait pu concevoir une campagne d'opinion au cours de laquelle des gens heureux, plutôt qu'éminents, auraient attesté les

joies, plutôt que les pouvoirs, qu'ils ont tirés de divers livres. L'activité menacée aurait été soutenue dans ce qu'elle a de solitaire, de silencieux, de secret, d'inégalable pour enrichir la vie même, plutôt que pour remplir les portefeuilles.

C'est l'inverse qui a eu lieu, les 13 et 14 octobre. Sous le libellé fumeusement publicitaire « Lire en fête » - « message fort, coco, la fête ! » -, des « événements » artificiels ont associé la pratique des livres avec des modes de communication culturelle - lectures publiques, mises en scène, colloques - que valorise notre société de parole-spectacle, mais qui ne sauraient profiter en profondeur au tête-à-tête auteur-lecteur à travers le temps et l'espace.

Forts de notre panne en lendemains chantants, les prophètes intéressés de l'informatique, du numérique et de l'e-book (prononcer *i*, comme avec *e-mail*) en ont profité pour exalter l'après-papier, le compte d'auteur pour tous et autres chimères radieuses, sans dire comment le marché du Net préservera mieux la qualité et les génies régionaux que ne l'a fait le commerce mondial des images, sans les prudences de rigueur, telle celle de Georges Vignaux, sur le même thème, dans les derniers *Cahiers de médiologie* (numéro 10, Gallimard).

Ainsi va la nouvelle « marche des idées » : non plus laissée à la libre curiosité de chacun, c'est démodé, mais commandée, au sifflet, au pas, et silence dans les rangs... Il est vrai que, lundi 16, le ramdam des campagnes de « sensibilisation » bihebdomadaires avait déjà « zappé » vers une autre huile de foie de morue : l'avenir des sciences. Difficile d'être contre !

Entrée des Artistes par Jacek Wozniak

Lautrec



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou
Directeur artistique : Dominique Royonette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le prestige de certains lycées parisiens

PRÈS de neuf mille jeunes gens fréquentent en France les classes préparatoires aux grandes écoles. D'année en année, le chiffre varie peu depuis la guerre : le brutal accroissement des effectifs de l'enseignement primaire, l'augmentation progressive des candidats au baccalauréat n'ont pas encore eu de répercussions sur les « khâgnes », les « taupes » ou les « corniches » (préparation à Saint-Cyr). Pourtant, là aussi, certaines classes sont surchargées. A quoi cela tient-il ? D'abord à l'attrait exercé par la capitale, ensuite, et à Paris même, au prestige dont bénéficient certains lycées. L'agglomération parisienne compte cinq fois plus d'élèves et d'étudiants qu'une académie moyenne. Encore ne s'agit-il que des adolescents qui y sont normalement domiciliés. Il y faut ajouter la foule des jeunes gens qui viennent chaque année de province.

Et l'on s'explique fort bien cette « montée » vers la capitale lorsqu'on sait que 50 % à 80 % des admis aux grandes écoles sont des élèves des cours parisiens : le seul lycée Saint-Louis fournit près de la moitié des candidats reçus à la section des sciences de l'École normale supérieure. A Paris même, semblable phénomène d'attraction se produit. Telle classe peut se vanter d'un brillant palmarès : on l'assaille ; telle autre glane une admissible au hasard d'une année favorable : on la fuit. Le lycée Louis-le-Grand compte plus de soixante-dix élèves en première supérieure, alors qu'un établissement moins coté en recrute à peine vingt-cinq. L'an prochain, on envisage de centraliser toutes les inscriptions. Elles seront ensuite redistribuées équitablement.

Michel Tombelaine
(18 octobre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LEMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Lionel Jospin, la pièce manquante

Suite de la première page

Mais M. Jospin sait qu'à un an et demi de l'élection présidentielle, ce n'est point tant une retouche conjoncturelle qu'il lui faut apporter qu'une nouvelle perception de lui-même. Longtemps, il a été dispensé de cette exigence. Ce qui lui manquait, son équipe - sa « dream team » - gouvernementale le lui donnait. La solidité de sa cote de popularité tenait largement autant à la personnalité du premier ministre qu'à ce collectif d'hommes et de femmes qui l'entouraient et qui suscitaient sinon l'adhésion, du moins le respect admiratif d'une majorité de l'opinion, de gauche comme de droite. Il était crédité de les avoir choisis, et il s'appropriait en quelque sorte la multiplicité des caractères qui composaient le gouvernement et l'image de chacun d'entre eux pour construire la sienne. Le départ précipité de Dominique Strauss-Kahn, celui de Jean-Pierre Chevènement et celui, imminent, de Martine Aubry ne le fragilisent pas seulement politiquement, ils le touchent personnellement. Lionel Jospin était « pluriel », il devient singulier. C'est vers cette singularité que convergent désormais les regards et que s'exercent toutes les critiques.

Et c'est bien cela qui préoccupe le premier ministre. D'autant plus que, face à lui, il y a Jacques Chirac et son socle quasi inaltérable de sympathie. Devant ses proches, M. Jospin s'est d'ailleurs irrité de la régularité avec laquelle, par-delà les épreuves qu'il traverse, les coups qu'il prend, les doutes qu'il continue de susciter jusque dans son propre camp, les Français continuent de témoigner de l'affection au président de la République. C'est que ce crédit-là ne dépend de personne d'autre, ni de l'état général de la droite - on le saurait - ni de tel ou tel coéquipier. Il est son bien propre. Il est surtout son principal, voire son seul atout pour 2002.

« FAIRE SYMPA »

Ce trésor, le chef de l'Etat ne cesse pas un instant de l'entretenir par ses multiples voyages en province, par ses attitudes, par ses commentaires. Il se place résolument dans un registre affectif, il est « concerné » par tout, on le voit s'enthousiasmer, applaudir, dénoncer, s'indigner, bref épouser toutes les émotions du moment, au risque de la contradiction. Peu importe pour lui si ce sont, au fond, celles qui traversent les Français.

Face à cela, M. Jospin paraît dépourvu. Il ne veut pas suivre et il le fait quand même. On le voit lire *L'Equipe*, s'inviter chez Michel Drucker, ouvrir les portes de son bureau de Matignon à un photographe de *Gala*. Bref, « faire sympa », entrer dans ce jeu de miroirs trompeur et illusoire de la communication. M. Jospin - nul n'en doute et certainement pas lui-même - est « présidentiable ». Il l'a déjà révélé contre tou-

te attente en 1995. Il le prouve depuis trois ans et demi qu'il est à Matignon. C'est-à-dire qu'il sait gérer la France, résoudre ses conflits, choisir et animer une équipe gouvernementale, maîtriser, bon gré mal gré, une majorité « plurielle » et, à un Bir Zeit près, conduire une politique étrangère et européenne. Mais il n'est toujours pas « présidentiel ». Ce n'est pas une simple posture, une vague question de communication, c'est une attitude, une façon d'être » aux yeux des Français. Il est respecté, il n'est pas vraiment aimé.

Le premier ministre reste profondément identifié à un monde. Il n'est pas - pas encore ? - « de France ». Bien qu'élus depuis 1988 de la Haute-Garonne et du canton de Cintegabelle, il est perçu comme « de Paris », « du Parti socialiste ». De la capitale, de sa rive gauche, avec ses cinémas de l'Odéon, ses théâtres, ses intellectuels, ses journaux, ses migrations estivales vers l'île de Ré, après un détour par le Festival d'Avignon. Il n'est nul plateau corrézien, nul recoin nivernais qui porte et lui donne son empreinte. En dépit de ses efforts, Cintegabelle relève davantage de la coquetterie sur un curriculum vitae que du fief électoral. Son monde, M. Jospin ne le dépasse pas, ne le transcende pas. Ce constat ne vaut pas seulement pour une France provinciale, prétendument éternelle, mais pour celle, majoritairement citadine, qui vit et qui vote d'Annecy à Reims, de Metz à Quimper.

Lorsque, trop rarement, il se déplace en province, où le voit-on ? A Lille, vieille terre socialiste, usée à force d'être symbolique, où il retournera le 27 octobre pour prononcer son dis-

cours sur la décentralisation. On a certes vu, au début de l'année, M. Jospin sur les plages mazoutées de Bretagne ou auprès des habitants privés d'électricité après les intempéries, ou encore sur le terrain lors des inondations qui avaient endommagé le Sud-Ouest. Mais, comme le résume un de ses conseillers, « on ne peut pas voir le premier ministre en province uniquement en cas de catastrophe ! ». Ils sont donc nombreux à plaider, auprès de lui, pour qu'il prenne le temps, dans les mois à venir, de sillonner la France, pour qu'on le voie ailleurs qu'au banc du gouvernement, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, ou sur son peron de Matignon. Pour qu'il trouve sa propre « écriture » sur ce terrain, aujourd'hui largement monopolisé par M. Chirac.

On prête à François Mitterrand cette très belle phrase sur celui qui n'était encore que le candidat mal aimé des sondages, début 1995 : « Chirac ? Il a pris la France à bras-le-corps. » Le président de la République d'alors, deux fois élu, qui avait épousé dans tous ses méandres l'Histoire française, parlait d'or. Par la grâce d'une formule, il adouba ainsi le challenger à droite d'Edouard Balladur comme membre de cette confrérie si particulière qui a donné ses présidents à la France. Il le faisait passer de la catégorie des « présidentiables », raisonnée, rationnelle, raisonnable, à celle des « présidentiels », affective, irrationnelle. C'est cette étape que M. Jospin n'a pas encore franchie. La pièce manquante, aujourd'hui, de son puzzle.

Pascale Robert-Diard

Israël-Palestine : inaudible indignation

par Pierre Zaoui

Il y avait quelque chose d'un peu consternant pour la qualité du débat politique français dans le vis-à-vis des textes d'Eric Marty, d'une part, et d'Etienne Balibar, Monique Chemillier-Gendreau et *alii*, d'autre part, publiés dans votre page Débats du 11 octobre.

D'un côté, on trouvait, sous l'apparence connue du *Realpolitiker*, une fort suspecte « indignation de l'indignation » à propos de la mort en direct du petit Mohamed. Le jour où l'on ne s'indignera plus de la mort des enfants, par peur d'être traité de « belle âme », il y aura sérieusement à s'inquiéter sur la valeur exacte de notre humanité. Indignation de l'indignation internationale plus encore suspecte, du fait qu'elle s'appuyait sur la prétention à connaître la « seule explication politique claire » des récents événements qui déchirent Israël et la Palestine, prétention particulièrement grotesque pour qui semble pourtant connaître la région.

Mais, d'un autre côté, on trouvait, sous l'apparence (et sans grand doute la réalité) de la plus sincère et généreuse indignation, un tract entièrement idéologique qui écrasait sans vergogne toute la difficulté ne serait-ce qu'à comprendre la situation actuelle de la Palestine-Israël jusqu'à rendre proprement

inaudibles, aussi bien pour les acteurs du conflit que pour les citoyens français, toute leur indignation et solidarité proclamée pour les Palestiniens. Attachons-nous surtout à ce dernier texte, tant il est caricatural d'une vulgate aujourd'hui périmée.

Si jamais des intellectuels français peuvent encore aider aujourd'hui les habitants de la Palestine ou d'Israël à retrouver le chemin de la paix, ce n'est sûrement pas en faisant assaut d'indignation mais en essayant d'apporter un peu d'analyse et de justes connaissances des choses. L'indignation est sans doute le moteur de toute politique citoyenne, mais au moins ne trahissons pas trop Spinoza : ce ne saurait jamais être pour autant un argument, encore moins une aide pour tous ceux qui se trouvent directement concernés par un tel déchaînement de violences réciproques.

De ce point de vue, il est parfaitement indécent de la part d'intellectuels et universitaires respectables de dresser, dans la plus totale approximation, la liste des « crimes » séculaires d'Israël : « accumulation d'injustices », « meurtres innombrables », « au long des années ». C'est indécent de la part d'universitaires : des historiens (notamment israéliens) travaillent aujourd'hui à essayer de savoir dans

quelle mesure l'expulsion et l'exil des Palestiniens du tout jeune Israël vers les camps d'hier et d'aujourd'hui ont été initialement programmés par les premiers dirigeants d'Israël ; de même pour la colonisation rampante de Jérusalem et de la Cisjordanie en général ; de même, encore, pour les conditions de vie exactes des Arabes israéliens. Mais, pour ce faire, il faut « périodiser », distinguer, préciser, et non

Même aujourd'hui, il est criminel de viser autre chose que la paix, mauvaise paix, fragile paix, mais paix tout de même, parce qu'il n'y a pas d'autre solution

pas faire des listes qui n'ajoutent que de la confusion à la confusion jusqu'à mélanger le réel et l'imaginaire (il est question un peu plus loin du « mythe de la supériorité militaire » israélienne).

Symétriquement et peut-être prioritairement pour ceux qui s'intéressent au « juste droit des Palestiniens », il serait tout aussi intéressant de saisir dans quelle mesure les Etats arabes de la région ont pu ins-

trumentaliser la *Nakba* et les camps, le terrorisme et la « victimisation » médiatique des Palestiniens. Or, au lieu de cela, on fait des listes approximatives.

Tout aussi indécente de la part d'intellectuels engagés est la condamnation univoque, s'agissant d'Israël, de ces « dirigeants sans jugement, ces militaires sans pitié, ces colons sans scrupule, ces électeurs sans mémoire ». On ne fait pas la

aurait aimé trouver une vraie analyse marxo-jaurésienne : les accords d'Oslo ont été promus, d'un côté, par la bourgeoisie palestinienne, mais ont du même coup laissé complètement sur la touche l'essentiel de la population, qui a vu ses conditions de vie matérielles empirer après les accords, d'un autre côté, par la bourgeoisie israélienne qui y voyait un bon moyen d'étendre son emprise capitaliste sur l'ensemble du Proche-Orient. Mais un tel accord entre les bourgeoisies respectives ne pouvait aboutir qu'à la confrontation, car « le capitalisme porte en son sein la guerre comme la nuée l'orage ».

Ou encore une vraie analyse géopolitique à la manière de la revue *Hérodote* : les accords d'Oslo se sont mis en place sur l'atmosphère des seules vraies questions géopolitiques (les cartes, les souverainetés, les symboles), ce qui est la pire des manières de faire la paix.

Ou encore une analyse proprement politique à la Machiavel (si chère aux marxistes d'autrefois) : Barak s'est peut-être servi de la provocation de Sharon pour lancer l'escalade de la violence, afin de créer un climat d'union nationale seul capable de pallier son extrême faiblesse à l'intérieur. Arafat a peut-être fait de même, espérant ainsi faire monter les enchères en gagnant sur le plan médiatique et intérieur. Et tout cela a conduit à la situation actuelle. Mais on ne trouve rien de cela dans ce texte : seulement le rabattement invraisemblable de la situation actuelle sur le modèle d'un Israël colonialiste et d'un peuple palestinien résistant.

Si le mouvement colonialiste occidental explique en partie la création d'Israël et son expansion, le mouvement de décolonisation (pierres contre fusils, fusils contre tanks) est

totallement inepte pour comprendre le conflit israélo-palestinien d'aujourd'hui, au moins pour une simple raison, indépendamment même des dernières concessions très réelles de Barak (reconnaitre Al Quods !) : les Israéliens, pas plus que les Palestiniens, n'ont aucune métropole dans laquelle rentrer et, des deux côtés, les cartes dessinées par l'ONU en 1948 ne peuvent que faire frissonner le plus endurci des stratèges militaires épris de paix.

Face aux violences actuelles, « toute neutralité serait coupable », affirment nos intellectuels. C'est là une infamie vis-à-vis des parties en conflit : un appel aux enfants palestiniens à aller se faire tuer, un appel aux extrémistes israéliens à aller ratonner à droite, à gauche. Mais c'est bien plus encore une (vieille) infamie vis-à-vis des citoyens et dirigeants français, puisque c'est à eux que ce texte s'adresse : il n'y a rien de mieux que la culpabilisation pour pousser nos dirigeants à un peu plus d'indifférence et nos concitoyens à un peu plus d'apollitisme, apollitisme jamais coupable, mais peut-être effectivement triste et sans générosité.

On raconte que, dans les milieux éclairés de Tel-Aviv, circule une boutade tragique et hilarante : « Dostoïevski s'est complètement mis dedans. Ici, on voit bien que c'est parce que Dieu existe que tout est permis : qu'il est permis de tuer son premier ministre, qu'il est permis de tuer des enfants ou d'envoyer ses enfants se faire tuer, etc. » Face à la piètre qualité du débat intellectuel français, on aimerait bien aller vivre et rire à Tel-Aviv-Jaffa, si elle n'était pas si proche de Jérusalem.

Pierre Zaoui enseigne la philosophie à l'Ecole normale supérieure.

Elle veut s'épanouir
Elle veut étonner
votre entreprise a soif
de télécommunications.

Voix, Données, Internet,
une palette complète
de services, un réseau
national de fibre optique,
25 agences régionales :
partout en France,
un opérateur global
met à la disposition
de votre entreprise
les ressources en
télécommunications
essentielles
pour séduire.

ressources
en télécommunications d'entreprises

Appel gratuit* au 0805 05 10 10

www.KAPTECH.com

Bayonne Besançon Bordeaux Caen Clermont-Ferrand Dijon Grenoble Lille Limoges Lyon Marseille
Montpellier Nantes Nice Orléans Paris Poitiers Reims Rennes Rouen Strasbourg Toulouse

En tant que juifs...

CITOYENS du pays dans lequel nous vivons et citoyens de la planète, nous n'avons pas de raisons ni pour habitude de nous exprimer en qualité de juifs.

Nous combattons le racisme, dont, bien sûr, l'antisémitisme sous toutes ses formes. Nous condamnons les attentats contre les synagogues et les écoles juives qui visent une communauté en tant que telle et ses lieux de culte. Nous refusons l'internationalisation d'une logique communautaire qui se traduit, ici même, par des affrontements entre jeunes d'une même école ou d'un même quartier.

Mais, en prétendant parler au nom de tous les juifs du monde, en s'appropriant la mémoire commune, en s'érigeant en représentants de toutes les victimes juives passées, les dirigeants de l'Etat d'Israël s'arrogent aussi le droit de parler, malgré nous, en notre nom. Personne n'a le monopole du judéocide nazi. Nos familles ont eu leur part de déportés, de disparus, de résistants. Aussi le chantage à la solidarité communautaire, servant à légitimer la politique d'union sacrée des gouvernements israéliens, nous est-il intolérable.

Dans l'escalade de la violence, des actes inadmissibles sont commis des deux côtés. C'est hélas le lot de toute logique de guerre. Mais les responsabilités politiques ne sont pas également partagées. L'Etat d'Israël dispose d'un territoire et d'une armée. Les Palestiniens des territoires occupés et des camps de réfugiés sont condamnés à vivre sous tutelle, avec une économie mutilée et dépendante, dans une société estropiée, sur un territoire en lambeaux, lacéré de routes stratégiques et semé de colonies israéliennes.

Si la provocation calculée d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées, avec le soutien d'Ehoud Barak, a pu mettre le feu aux poudres, c'est que la situation était déjà explosive du fait des manœuvres dilatoires dans l'application des accords d'Oslo, de la poursuite de la colonisation israélienne des territoires, du refus de reconnaître un Etat palestinien dont la proclamation est sans cesse différée. Il n'est pas surprenant que ces humiliations et ces frustrations accumulées aboutissent à la révolte d'un peuple. Un pas peut-être irréversible est en train d'être franchi. La provocation sym-

bolique d'Ariel Sharon, en accentuant le caractère confessionnel des affrontements au détriment de leur contenu politique, favorise la montée en puissance de forces religieuses extrêmes au détriment des partisans de la paix et d'une Palestine et d'un Israël laïques. Une course au désastre est engagée. Une guerre civile se profile en Israël même entre juifs et arabes israéliens.

Ce n'est pas bien que juifs, mais parce que juifs que nous nous opposons à cette logique suicidaire des paniques identitaires. Nous refusons la spirale mortelle de l'ethnicisation du conflit et sa transformation en guerre de religions. Nous refusons d'être cloués au mur des appartenances communautaires.

Partisans de la fraternité judéo-arabe, nous réclamons la relance d'un processus de paix qui passe nécessairement par l'application des résolutions de l'ONU, par la reconnaissance d'un Etat palestinien souverain et du droit au retour des Palestiniens chassés de leur terre. C'est par là que la coexistence pacifiée de différentes communautés culturelles et linguistiques sur un même territoire peut devenir possible.

Raymond Aubrac, Nurith Aviv, Eliane Benarosh, Miguel Benasayag, Daniel Bensaid, Haby Bonomo, Irène Borten, Rony Brauman, Suzanne de Brunhoff, Gérard Chaouat, Bernard Chapnik, Jimmy Cohen, Alain Cyroulnik, Philippe Cyroulnik, Sonia Dayan-Herszbrun, Régine Dhoquois-Cohen, Ruy Fausto, Arie Finkelstein, Jean-François Godchau, Jean Harari, Isaac Johsua, Samuel Johsua, Esther Joly, Janette Habel, Gisèle Halimi, Norbert Holcblat, Marcel-François Kahn, Pierre Khalfa, Hubert Krivine, Daniel Liebman, Michaël Löwy, Henri Maler, Sheila Malouany, David Mandel, Marie-Pierre Mazeas, Christophe Otzenberger, Maurice Rajfus, Jean-Marc Rosenfeld, André Rosvègue, Suzanne Sattiel, Catherine Samary, Laurent Schwartz, Michèle Sibony, Corinne Sibony, Daniel Singer, Stanislas Tomkiewicz, Pierre Vidal-Naquet, Jean-Pierre Voloch, Richard Wagman, Michèle Zemor, Patrick Zylberstein.

Que les grandes religions s'occupent des « lieux saints »

par Gad Freudenthal

JUIF, né à Jérusalem il y a un peu plus de cinquante ans, j'adore cette ville et j'y suis très attaché. Pourtant, la question de la souveraineté sur les lieux dits saints (à Jérusalem et ailleurs) me laisse indifférent. Je ne fais en fait que suivre Maimonide, l'Aigle de la Synagogue, qui, peu avant la fin du XII^e siècle, écrivit : « Ce n'est pas le Temple que tu craindras, mais Celui qui a ordonné qu'il soit craint » (*Mishné Torah, Hilkhot Beyt ha-Behira*, VII, 1).

Comment concevoir, en effet, à partir d'une idée du Dieu transcendant, totalement immatériel et étranger à notre monde matériel, qu'il puisse y avoir sur la terre des morceaux de terrain plus « saints » que d'autres ? Y aurait-il une « densification » de la sainteté dans certaines régions spatio-temporelles ? Dieu entendrait-il mieux la voix du fidèle lorsqu'elle se lève à partir de certains endroits ? Bref, d'un point de vue théologique, l'idée même d'une ville sainte me semble plus que problématique. Je suis bien moins sensible à la question de la souveraineté sur Jérusalem qu'à la mort par balles d'un enfant, qui résulte du conflit autour de celle-ci (« *La vengeance du sang d'un enfant/Satan même ne l'a pas encore inventée* », écrivit le grand poète hébreu Hayyim Nahman Bialik).

Il me faut cependant me rendre à l'évidence : ma voie n'est pas celle de la majorité ; tant s'en faut. Non seulement il y avait, dans la tradition juive, des penseurs, et non des moindres, qui ont vu en Jérusalem un espace revêtant une sainteté intrinsèque, mais surtout, de nos jours, la quasi-totalité des fidèles concernés par le mont du Temple ou l'esplanade des Mosquées – juifs et musulmans – sont loin de partager la sobriété rationnelle de Maimonide : ils y voient des lieux dont la sainteté implique le désir, voire l'obligation, d'exercer sur eux le pouvoir temporel.

La solution : que les deux parties cèdent leurs revendications respectives sur la souveraineté à un tiers, un organisme neutre

Il n'en fut pas autrement, aux XI^e et XII^e siècles, lorsque les croisés et les musulmans se livraient des batailles autour de la Terre sainte. Etant donné que rien, mais vraiment rien, n'a changé à ce niveau depuis le Moyen Âge, il serait fort illusoire de s'attendre que cela change à présent. Yasser Arafat et Ehoud Barak n'ont ainsi pratiquement aucune marge de manœuvre en ce qui concerne la question des Lieux saints de Jérusalem ; ils ne survivront pas – ni politiquement ni sans doute physiquement – à une concession concernant la souveraineté sur ces lieux. (A sa façon brutale coutumière, Ariel Sharon a rappelé ce fait à Ehoud Barak, qui semblait l'oublier.) Aucun tour de passe-passe d'un partage spatial ou fonctionnel ne saurait changer cet attachement viscéral des uns et des autres à la possession des lieux dits saints. Les discussions à Camp David ont montré qu'un compromis rationnel était envisageable sur tous les sujets, y compris celui de l'instauration d'une partie de Jérusalem comme capitale de la Palestine. Restait la question – non rationnelle par essence – de ces lieux dits saints.

Tout à fait conscient du fait que d'innombrables groupes d'experts se sont déjà penchés sur la question de Jérusalem, je voudrais avancer ici une idée qui, me semble-t-il, n'a pas encore été évoquée. Je pars du constat que, depuis 1967 (date de l'occupation par Israël de la vieille ville de Jérusalem), la vie quotidienne sur l'esplanade des Mosquées s'est déroulée plutôt pacifiquement. Cela est dû aux

arrangements mis en place au lendemain de la guerre par Moshe Dayan : un pouvoir autonome – de fait, sinon de droit – des autorités musulmanes sur toute l'esplanade des Mosquées et une présence très discrète de l'Etat israélien y ont créé un flou au niveau symbolique, qui permettaient aux fidèles musulmans d'« oublier » que tous les accès à l'esplanade étaient contrôlés par des policiers et des soldats israéliens.

Cette autonomie des musulmans sur l'esplanade des Mosquées était d'ailleurs d'autant moins entravée par les Israéliens que la plupart des juifs religieux considèrent qu'il leur est interdit d'y pénétrer. Le fait que, malgré l'occupation israélienne, il n'y avait que peu de manifestations sur l'esplanade des Mosquées est donc dû à l'existence d'arrangements pratiques viables sur le terrain, qui n'ont nullement empêché les parties de continuer à maintenir, au niveau des principes, des positions irréconciliables.

Les choses se sont gâtées seulement lorsque l'on a tenté de se mettre d'accord sur une solution principielle de la question de Jérusalem, les principes étant notoirement moins flexibles que le comportement humain. Cela n'implique pas, bien entendu, que le statu quo doit être maintenu car, dans le cadre d'un accord de paix entre Israël et la Palestine, il ne saurait être question d'admettre la souveraineté unilatérale d'Israël sur les Lieux saints et sur Jérusalem en général. Il faut donc un arrangement qui permette la poursuite de la coexistence de fait, dont la possibilité a été constatée, tout en instaurant une symétrie des relations de pouvoir.

Puisqu'un partage physique est inopérable, la solution me semble consister en ce que les deux parties cèdent leurs revendications respectives sur la souveraineté à un tiers, un organisme neutre. Les Israéliens étant allergiques à toute idée d'internationalisation, un autre type d'entité neutre doit être trouvée. Ma proposition est de créer une institution qui soit neutre, mais qui, au lieu d'être internationale, sera interreligieuse : y siègeront, à côté des représentants des religions directement concernées (différentes dénominations du judaïsme, différentes branches de l'islam), des représentants de plusieurs autres religions : différentes Eglises chrétiennes, bouddhisme, confucianisme, hindouisme, etc.

Ces lieux dits saints, il convient de les gérer de façon spirituelle, et les représentants des différentes religions du monde sont les mieux placés pour le faire. Après avoir été constituée de façon consensuelle par les parties, la commission interreligieuse pour le mont du Temple et l'esplanade des Mosquées devra, tout d'abord, délimiter le territoire qui sera géré par elle, qui jouira d'un statut d'exterritorialité. Ensuite, elle devra édicter les règles de conduite. Elle pourra être dotée d'une force symbolique, à l'instar de la garde suisse au Vatican. On peut espérer que cette commission ne sera pas bloquée par un affrontement perpétuel entre juifs et musulmans, car les représentants des différentes religions non concernées par la problématique de Jérusalem les aideront à vaquer chacun à ses pratiques religieuses, sans trop s'occuper de l'autre.

Cette commission pourrait, me semble-t-il, ménager la chèvre et le chou : aucune des parties juive et musulmane ne verra l'« autre » tant haï entrer en possession des Lieux saints ; le problème symbolique et affectif aura sinon disparu, du moins diminué d'intensité. En même temps, le culte religieux lui-même pourra se dérouler dans la coexistence pacifique telle qu'elle a été effective depuis plus de trente ans, malgré la domination d'une partie sur l'autre.

Gad Freudenthal est directeur de recherche au Centre d'histoire des sciences et des philosophies arabes et médiévales (CNRS).

L'évidence des faits

par Dominique Eddé

SE déclarer pro-israélien ou pro-palestinien, termes affligeants à eux seuls, n'est plus un choix possible, c'est une proposition mutilée, une pure aberration. Parler ainsi est, de surcroît, oublier au passage un million d'hommes qui se trouvent être, certes citoyens de seconde zone, mais Palestiniens et Israéliens à la fois.

Cette affirmation de soi sous forme de négation de l'autre n'en finit pas, dans ce conflit, de compromettre le b. a.-ba de la réflexion et de la raison, le droit préliminaire à toute entente : le droit au droit. Non pas qu'il faille sous-estimer de part et d'autre le contenu des fantasmes et des peurs, mais il est simplement irresponsable de les brandir comme des objets de diversion et des substituts de réalité.

Il va de soi qu'il est aussi odieux de tuer des enfants que de lyncher des hommes, aussi méprisable de détruire des mosquées que des synagogues ou des églises, mais une fois la chose dite et une fois l'émotion partagée, que fait-on ? L'horreur de l'horreur n'est ni une dispense morale ni une fin en soi. Qu'on le veuille ou pas, que l'on bombarde, que l'on menace ou que l'on pleure, il y a des données concrètes, incontournables, élémentaires, dont nul la pensée conséquente ne peut faire l'économie. L'Etat israélien occupe,

exproprie et réprime. Le peuple palestinien est occupé, exproprié et réprimé. Les renvoyer dos à dos est une injure à l'entendement. Le premier, doté du nucléaire et massivement soutenu par les Etats-Unis, est une des plus grandes puissances militaires du monde. Le second, armé de lance-pierres, consent à établir son Etat sur 20 % de la Pales-

cord, et après ? En refusant de traiter avec son ennemi d'aujourd'hui, l'Etat d'Israël, si puissant soit-il, peut-il s'en sortir autrement qu'en s'en créant un bien pire ?

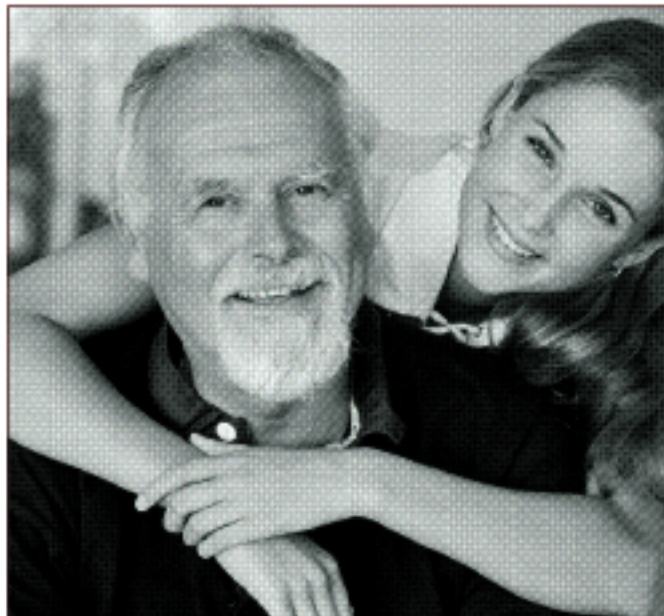
La Libanaise que je suis ne sait que trop à quoi mène la folie communautaire qui consiste, sous couvert de sécurité, à livrer son sort au plus offrant des chefs de guerre.

moins mal, dès lors qu'il s'agit d'Israël ? Peuvent-ils s'accommoder sans se trahir du retour d'un Sharon, qui, en 1953, trente ans avant les massacres de Sabra et de Chatila, avait donné la preuve de ce qu'il était en laissant sauter toutes les maisons du village palestinien de Qibya, avec les habitants dedans ?

Il ne leur est pas demandé de renoncer à leurs liens ni de complaire au monde arabe et moins encore à ses régimes qui, à peu de nuances près, sont plus nuisibles et plus corrompus les uns que les autres. Il leur est demandé de souscrire à l'évidence des faits et d'en déduire un certain nombre d'obligations à critères et à contenus universels. Dans le cas présent : l'autodétermination du peuple palestinien et la fin de l'occupation.

Vouloir la paix n'est pas un titre de gloire, fustiger le racisme non plus, mieux vaudrait pour tout le monde agir et penser de manière à construire l'une et à combattre l'autre. Paraphrasant Nietzsche, qui disait que « le meilleur moyen de nuire à une cause est de la défendre avec de mauvais arguments », je dirais que « le meilleur moyen de nuire à la paix est de s'en tenir aux bons sentiments ».

Dominique Eddé est écrivain.



Bénéficiaire d'une bonne protection sociale et pouvoir bien se soigner quels que soient son âge, ses ressources ou son état de santé, c'est important. Ces principes de solidarité inspirent chaque jour l'action des 3000 mutuelles de la Mutualité Française. Pour les 30 millions de personnes qu'elles protègent, c'est ce qui fait toute la différence.

Les maladies ne font pas de différence. Les vraies mutuelles, non plus.



FAITES CONFIANCE A DE VRAIES MUTUELLES

CONJONCTURE L'économie française connaît-elle un ralentissement durable, ou bien traverse-t-elle un nouveau « trou d'air » ? ● **LES EXPERTS** peinent à estimer le moral des

consommateurs et des chefs d'entreprise, qui semblent hésiter entre morosité et confiance dans l'avenir. ● **LA CONSOMMATION** demeure contrastée en France. La grande dis-

tribution, le bâtiment, l'automobile connaissent un début de ralentissement depuis l'été. Mais d'autres secteurs restent porteurs. ● **DES PROBLÈMES STRUCTURELS** dans les

entreprises contribuent au grippage de la croissance : les taux d'utilisation des capacités de production atteignent des niveaux records. ● **LES FIRMES** françaises devraient avoir

créé 500 000 emplois en 2000, mais les facteurs de surcoût (euro, pétrole, 35 heures, salaires...) pourraient compromettre leur compétitivité et leurs investissements.

Consommateurs et entreprises hésitent entre morosité et confiance

Les achats des ménages s'essoufflent, mais les Français continuent d'envisager l'avenir avec optimisme. Les intentions d'investissement des patrons, qui demeurent élevées, pourraient être affectées par la hausse des coûts

QUI CROIRE ? L'indicateur de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), établi à l'issue d'une enquête menée du 11 au 29 septembre auprès de 6 866 chefs d'entreprises majoritairement franciliens et publié le 10 octobre, qui révélait une « chute d'optimisme "inobservée" depuis plusieurs semestres » quant aux perspectives des six prochains mois ? Ou celui de *La Tribune-Radio* classique-Crédit Lyonnais, fixé après une enquête réalisée du 9 au 14 octobre auprès de 300 PME-PMI, qui permettait au quotidien économique, lundi 16 octobre, d'affirmer en « une » que « le moral reprend le dessus chez les patrons de PME » ?

A qui se fier ? Aux experts qui affirment : « Le ralentissement de la consommation des ménages, perceptible au deuxième trimestre, se confirme », tel Jean-Paul Betbèze, directeur des études économiques du Crédit lyonnais ? Ou bien à ceux de Natexis Banques populaires, qui rejettent la perspective d'une « croissance molle » en France, estimant, à l'instar de Marc Touati, que « les consommateurs, rassurés par la baisse du chômage, vont puiser dans leurs réserves financières » pour continuer à consommer ?

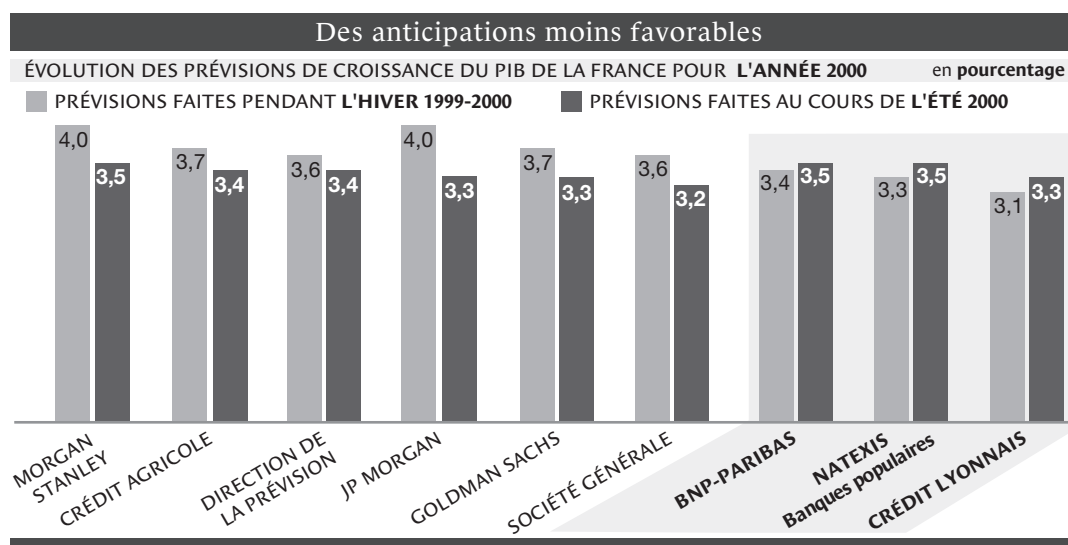
Depuis la rentrée, les indices de confiance jouent au yo-yo. Selon le dernier « baromètre d'ambiance » publié par Cetelem en septembre, « la note d'appréciation personnelle des Français sur la

situation générale de la France est en baisse pour la première fois depuis janvier 2000 ». Mais, dans le même temps, paradoxalement, « l'optimisme des Français vis-à-vis de l'avenir continue de croître et atteint son niveau le plus élevé depuis octobre 1996 ». Tout se passe comme si consommateurs et entrepreneurs s'efforçaient de ne pas se laisser gâcher l'humeur par les Cassandra de la prévision économique. « On est passé d'une euphorie injustifiée à un pessimisme exagéré », reconnaît Martine Aubert, directeur des études économiques au CCF.

« QUELQUES NUAGES »

« Les Français vont mieux, mais ils ne sont pas euphoriques et restent tiraillés, "entre deux eaux", analyse Jean-Pierre Batier, responsable marketing de Cofinoga (crédit à la consommation). On sent que l'évolution de l'économie pourrait être plus forte, mais certains facteurs viennent régulièrement contrarier ce mouvement. Dans cette période, il faudra savoir proposer de vraies innovations, des produits qui apportent vraiment un plus ». En tout cas, « plus des deux tiers des patrons de PME ne constatent aucun infléchissement de leurs affaires, pas plus que de leurs carnets de commandes », souligne *La Tribune* dans son baromètre.

Sur le terrain de la consommation, les observations sont également contrastées. « On voit bien quelques nuages à l'horizon, mais,



pour l'instant, nous ne ressentons absolument pas dans nos magasins les prémices d'un quelconque ralentissement », affirme Jean-Paul Giraud, le président de la Fnac. L'enseigne est, il est vrai, sur des créneaux porteurs, où « l'innovation joue un rôle moteur » : informatique, télécommunications, Internet, vidéo, son... « Sur le marché intérieur, le courant d'affaires a été globalement favorable, porté par les échanges interindustriels et, malgré quelques légers signes d'essoufflement, par la consommation des ménages, observe la Banque de France dans sa dernière enquête sur l'activité en Ile-de-France, mise à jour le 11 oc-

tobre. Le cours élevé du dollar, la croissance économique en Amérique du Nord et la reprise en Asie ont été très porteurs pour le développement de la grande exportation ». Illustration dans le luxe, où « les grandes marques comme la nôtre restent sur des tendances porteuses fortes », estime Sidney Tolédano, le PDG de Christian Dior.

RECU DU BAS DE GAMME

Dans d'autres secteurs, le ralentissement est bien là. Dans les grandes surfaces, il a pris corps cet été, avec un net coup de frein à la croissance des ventes en volume, partiellement masqué par le succès de produits à forte valeur ajoutée

(lire ci-dessous). « On observe un relatif déclin des produits de premiers prix au profit des marques de distributeurs, qui montent en gamme », explique-t-on chez Auchan France. Les foires aux vins de la rentrée n'ont pas fait recette. « Octobre est bon, mais tout le monde est en opérations promotionnelles », relativise Michel-Edouard Leclerc. Le marché automobile est entré depuis juillet dans une phase de décélération, même si le Mondial de Paris a fermé ses portes sur une note d'optimisme (*Le Monde* du 17 octobre).

A l'élément conjoncturel s'ajoute un problème structurel. « La croissance est désormais limi-

tée par notre faculté de mobiliser toutes les ressources productives », estimait lundi 16 octobre le ministre de l'économie, Laurent Fabius. Selon la Banque de France, les capacités de production sont utilisées à 89 % (contre 85 % en 1999), et même 95 % et 97 % dans l'automobile et les composants électroniques. Le moindre goulet d'étranglement peut provoquer des délais de livraison interminables, et favoriser les importations.

Certes, « les intentions d'investissement des entreprises, notamment en biens d'équipement, restent élevées, de même que celles liées aux nouvelles technologies », estime Philippe Chalmin, conseiller économique d'Euler Sfac, qui n'a pas modifié ses prévisions d'une croissance de 3,7 %.

Selon la CCIP, 28 % des chefs d'entreprise franciliens déclarent avoir l'intention d'augmenter leurs effectifs au cours des prochains mois. Quelque 500 000 créations d'emplois sont attendues par l'Insee en 2000, qui devrait s'achever avec un taux de chômage proche de 9 %. A moins que la baisse de l'euro et la hausse du pétrole, ajoutées au surcoût généré par les 35 heures et les revendications salariales, ne finissent par affecter la compétitivité des entreprises et leurs investissements, facteur-clé d'une croissance durable.

Pascal Galimier et Pascale Santi

Après l'euphorie, un sentiment général de retour à la normale

DES SERVICES à l'industrie, l'ensemble des secteurs affichent une croissance plus modérée qu'au début de l'année.

● BTP

Les entreprises du secteur regardent déjà le premier semestre comme un moment exceptionnel. Reprise économique, baisse de la TVA à 5,5 % sur les travaux, tempête, ont eu un effet euphorisant.

Le volume d'activité a crû de 6 %. Les taux d'utilisation de capacité, à 91 %, ont retrouvé leurs sommets de 1990, selon l'Insee, et 20 000 emplois supplémentaires ont été créés depuis le début de l'année, d'après la Fédération française du bâtiment (FFB).

Depuis septembre, la belle mécanique paraît se gripper. Le bâtiment souffre de la hausse du prix du baril. Les matériaux de

construction, dérivés du pétrole ou demandant beaucoup d'énergie pour être produits, ont enregistré des augmentations de 10 % à 50 % à partir d'août. La difficulté de trouver de la main-d'œuvre pousse à des hausses de salaires. Pour conserver leurs marges, les entreprises commencent à répercuter ces hausses dans les prix, au risque de tarir une partie de la demande. Pour la fin de l'année et pour 2001, la FFB prévoit une pause sensible de son activité.

● Construction

Après deux années de « quasi-euphorie », les ventes de maisons individuelles ont marqué le pas, enregistrant un recul de 3 % sur les huit premiers mois de l'année, le premier depuis la mise en place du prêt à taux zéro en septembre 1995. Au cours de l'été, ce tassement s'est accentué, avec des ventes en baisse de 47 % en août par rapport à celles d'août 1999. La remontée des taux d'intérêt, la forte hausse du prix des terrains (+20 % dans certaines régions) et celle des coûts de construction (+5 % à +15 %) expliquent cette évolution.

● Automobile

Après avoir débuté en fanfare au premier semestre, les ventes de voitures en Europe occidentale s'essoufflent. Les immatriculations ont reculé de 5,7 % en septembre, et de 1,5 % depuis janvier. Ces chiffres s'inscrivent en comparaison d'une année 1999 qui avait constitué le meilleur millésime de la décennie. La chute de plus de 11 % du marché allemand – le plus important en Europe avec 3,7 millions de voitures vendues en 1999 – pèse sur la tendance générale. En France, le marché reste positif, mais après avoir affiché jusqu'à 17 % de hausse au premier semestre, les ventes ne progressent plus que de 2 % sur les neuf premiers mois.

● Informatique

Plusieurs industriels ont attribué à la conjoncture européenne le recul de leurs performances financières. « L'euro rend les produits plus chers. Les conditions économiques ne sont pas aussi bonnes, il y a une baisse de la confiance dans la

région », a notamment expliqué le directeur financier de Dell, James Schneider. « Nous avons enregistré une baisse sensible de la mise en œuvre de gros programmes informatiques et du renouvellement régulier des matériels », confirme Eric Meurice, vice-président Europe pour Dell. « Il semble que les entreprises européennes aient réduit leurs investissements, après les efforts importants consentis pour le passage de l'an 2000, et que la hausse du dollar ait rogné les budgets informatiques, exprimés en euros, explique-t-il. On ne peut pas encore parler de véritable tendance, même si le décrochage a été très brutal au troisième trimestre. »

● Aéronautique

Le marché des avions civils reste très dynamique, puisque Boeing et Airbus devraient enregistrer des ventes supérieures à leurs prévisions. Alors qu'ils s'attendaient à une nette diminution de leurs ventes, après plusieurs années d'euphorie, les deux constructeurs mondiaux devraient vendre plus d'un millier d'avions en 2000, soit davantage qu'en 1999.

● Transport aérien

La hausse des cours du brut et celle du dollar ont conduit les compagnies aériennes à augmenter leurs tarifs de l'ordre de 2 % à 5 % pour les vols réguliers et de 7 % pour les charters, à compter du 1^{er} octobre. Air France a déjà appliqué début septembre des hausses de 2 % à 3 % sur la métropole. Les recettes en dollars des grandes compagnies, ainsi que leur capacité à « se couvrir » en achetant à l'avance des dollars ou du kérosène, atténuent ces répercussions, mais la situation est plus délicate pour les petites compagnies charters.

● Tourisme

L'activité a été soutenue cette année pour les voyageurs, en dépit de l'échec des réveillons du millénaire, et d'un début de saison estivale moyen. Mais les marges ne sont pas au rendez-vous : le Club Méditerranée a émis un avertissement sur ses résultats et FRAM est dans le même état d'esprit. En revanche, les agents de voyages, dont les rémunérations sont ba-

sées sur les commissions perçues, ont connu une vive progression : les ventes ont bondi de 11,3 % sur sept mois.

● Travail temporaire

La profession a connu un premier semestre 2000 exceptionnel (+20 % d'effectifs au travail), à relativiser en raison du « trou d'air » que l'industrie avait connu au premier semestre 1999 et qui avait directement touché l'intérim. En juillet et août, l'augmentation des effectifs au travail n'a été que de 15 % et de 13 %. Pour Tristan d'AVEZAC, responsable des études économiques au Syndicat des entreprises de travail temporaire (SETT), « l'activité devrait se maintenir à un niveau élevé. Les carnets de commandes restent pleins, en particulier en raison des exportations. Il y a deux inconnues : les entreprises qui n'ont pas encore procédé aux embauches liées aux 35 heures et qui vont transformer une partie de leurs intérimaires en contrats à durée indéterminée et, dans certains secteurs, la pénurie de main-d'œuvre qui, désormais, ne concerne plus uniquement les salariés qualifiés mais touche ce que certains appellent la partie structurelle du chômage ».

● Crédit

Les crédits de trésorerie accordés aux ménages atteignent 96,5 milliards d'euros (633 milliards de francs) fin juillet, selon les chiffres de la Banque de France, soit une hausse de 11,7 % en glissement annuel, et aucun changement n'est perceptible pour l'instant. « Il n'y a pas de ralentissement notable », souligne-t-on au Crédit lyonnais. « Les crédits à la consommation ne semblent pas touchés par la baisse du moral des ménages », renchérit-on au Cetelem. Au contraire, les crédits à la consommation ont affiché une progression en septembre. Les crédits à l'habitat (296,8 milliards d'euros, 1 947 milliards de francs, d'encours fin juillet) auront « une croissance plus modérée », selon une étude du Crédit agricole, en raison de la « normalisation » du marché du logement, de la hausse des prix et des taux d'intérêt.

Distribution : les prix masquent le ralentissement

LA CROISSANCE de la grande distribution serait-elle en trompe l'œil ? Alors que la fédération du secteur (FCD) annonce une progression soutenue au cours des neuf premiers mois (+6,5 % pour les supermarchés, +4,4 % pour les hypers), cette hausse bien réelle en chiffre d'affaires masque un début de stagnation des quantités vendues. Sur les douze derniers mois, la croissance en volume a été de 1 % à 1,1 %. Mais, selon le panel InfoScan d'Iri-Secodip, qui suit les dépenses d'alimentation et de produits d'hygiène des Français dans les grandes surfaces, les trois mois d'été ont connu un coup de frein, avec une hausse des volumes de 0,2 %, pour un chiffre d'affaires en augmentation de 2 à 3 % par rapport à l'été 1999.

Cette hausse des ventes est due « à une augmentation du prix moyen », précise Jean-Pierre Gaucher, directeur du marketing d'Iri-Secodip. C'est ce que l'on appelle une croissance par la valorisation ». En fait, « les Français ne payent pas plus cher les mêmes produits mais ils achètent des produits plus haut de gamme qui valent plus cher ». Selon cet expert, cette croissance est tirée par deux grandes familles de produits, « l'hygiène beauté et les produits frais, des secteurs où l'offre est plus créative et plus innovante », et qui correspondent à une tendance de fond : une consommation plus sûre et plus saine.

Cette stagnation des volumes est une première. Ce « phénomène n'était pas apparu pendant l'été 1999 », indique M. Gaucher. Cette tendance se retrouve aussi bien dans l'épicerie que dans les boissons ou encore dans le secteur de l'hygiène. Peut-on pour autant y voir les prémices d'un retournement de conjoncture ? « En regardant la consommation depuis cinq ans, les deux dernières années ont été très positives, estime M. Gaucher. Cela va un peu moins vite mais ce n'est pas une tendance de fond. »

Service Entreprises

Laure Belot

Vivre ? à l'étranger ?



Prenez le réflexe MFE
Maison des Français de l'Étranger
www.expatries.diplomatie.gouv.fr

> Des monographies (dossiers pays) en ligne pour plus de 120 destinations dans le monde

> Le Livret du Français à l'Étranger : conseils et formalités avant un départ

> Les annuaires des ambassades et consulats

> Melexp@t, messagerie gratuite avec forums

> Une salle multimédia en accès libre



Ministère des Affaires étrangères
Maison des Français de l'Étranger
34, rue La Pérouse - 75116 Paris
Tél. : 01 43 17 60 79 - Fax : 01 43 17 70 03

Les propos du président de la Banque centrale européenne accentuent le repli de l'euro

Le porte-parole de la BCE a qualifié d'« absurdes » les rumeurs de démission de Wim Duisenberg

Les déclarations du président de la Banque centrale européenne (BCE), laissant entendre qu'une intervention sur le marché des changes

ne serait pas opportune compte tenu de la crise au Proche-Orient, ont fait baisser l'euro. La monnaie unique est tombée, lundi 16 octobre, jus-

qu'à 0,8458 dollar, non loin de son plancher de 0,8440 dollar atteint le 20 septembre. Les milieux économiques et financiers parlent d'une gaffe.

DÉJÀ vivement critiqué, il y a un mois, pour avoir « séché » la réunion, à Versailles, du conseil des ministres des finances de l'Union, le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, s'est retrouvé, lundi 16 octobre, au cœur d'une nouvelle polémique. A l'origine de celle-ci, un entretien accordé au *Times*. Interrogé par le quotidien britannique sur le fait de savoir s'il serait sensé, pour les banques centrales, d'intervenir dans un contexte de forte volatilité des taux de change créé par une guerre au Proche-Orient, M. Duisenberg a répondu : « Je ne pense pas. » Sitôt connus des opérateurs de marché, ces propos ont fait plonger l'euro. Celui-ci est tombé jusqu'à 0,8458 dollar, non loin de son plancher historique de 0,8440 dollar atteint le 20 septembre.

« Grosse bêtise », « grave erreur », « bourde », « gaffe », les commentaires ont convergé, lundi, dans les milieux économiques et financiers, à propos de la phrase de M. Duisenberg. Mardi matin, le porte-parole de la BCE a qualifié

« d'absurdes » les rumeurs de démission du président de l'institut d'émission. La veille, déjà, il s'était efforcé de minimiser la portée des propos du patron de la Banque centrale. Il avait fait valoir que M. Duisenberg avait été interrogé à propos d'un contexte spécifique de guerre, absent au Proche-Orient à l'heure actuelle. « Les commentaires de M. Duisenberg n'indiquent aucun changement dans la politique de la BCE, qui consiste à ne pas dévoiler nos intentions en matière d'intervention », a indiqué le porte-parole. Il s'agit simplement d'une réponse à une question hypothétique. »

Les opérateurs ne comprennent pas comment M. Duisenberg a pu se faire aussi aisément piéger. En principe, les banquiers centraux se gardent bien de commenter par avance l'opportunité d'une intervention. Le 22 septembre, les grandes banques centrales avaient mené une action concertée pour soutenir l'euro. Cette opération surprise avait permis à la monnaie européenne de se redresser et de franchir quelques jours plus tard la barre des 0,88 dollar. Depuis,

M. Duisenberg s'était déclaré « très satisfait » par le résultat de cette première intervention. Si l'euro s'était, entre-temps, effrité, revenant autour de 0,86 dollar, il restait soutenu par les craintes d'une nouvelle intervention. Les opérateurs hésitaient à vendre des euros de peur de se faire contrer par les banques centrales. Les propos de M. Duisenberg ont dissipé leurs inquiétudes.

PAS DE SURPRISE, MOINS D'EFFET

Lundi, en fin d'après-midi, Laurent Fabius, qui présidait à Luxembourg une rencontre de l'Eurogroupe, à laquelle assistait M. Duisenberg, n'a pas souhaité commenter les déclarations du président de la BCE. « L'attitude générale » a été de dire que « l'euro n'est pas en ligne avec les éléments fondamentaux de notre économie », a déclaré le ministre des finances français. « Il faut un euro fort pour l'économie de la zone euro. C'est notre ligne, elle n'a pas varié », a ajouté M. Fabius. D'autant, a-t-il dit, que « la croissance dans la zone euro est forte et qu'elle va rester sou-

tenue ». A propos d'une éventuelle intervention, M. Fabius a souligné que « la règle absolue est que la décision est imprévisible ». « Pour être efficace, elle ne doit pas être prévue », a-t-il ajouté.

Certains analystes n'excluent d'ailleurs pas une nouvelle initiative sur le marché des changes. « Quelle que soit la situation au Proche-Orient, les déclarations de M. Duisenberg ne sont pas définitives. Les éléments qui ont conduit à une intervention voici trois semaines sont toujours là », estime Petra Köhler, de la Dresdner Bank, même si la perspective des élections américaines peut compliquer la coopération entre les Etats-Unis et l'Europe en matière de change. Le président de la Bundesbank, Ernst Welteke, a observé à Munich que « l'euro reste fondamentalement sous-évalué ». Mais les interventions sont efficaces, a-t-il lui aussi glissé, seulement si l'on n'en parle pas.

Pierre-Antoine Delhommais
et Philippe Ricard
(à Francfort)

Accor renonce à acheter les hôtels Méridien

Le groupe français juge trop élevé le prix exigé par le britannique Granada Compass

LE GROUPE ACCOR a annoncé, lundi 16 octobre, que les discussions qu'il menait avec le groupe britannique Granada Compass pour le rachat de hôtels réunis au sein de sa division Forte (marques Le Méridien, Posthouse, Heritage et London Signature) n'avaient pas permis de « parvenir à un accord satisfaisant pour les deux parties ».

Dans son communiqué, Accor rappelle que toute opération de grande ampleur qui serait d'un intérêt industriel décisif devait « impérativement contribuer à la croissance rapide du bénéfice par action tout en respectant les équilibres financiers ».

Ne pas compromettre les équilibres financiers, c'est acheter au juste prix. Comme dans toutes les opérations de rachat de cette envergure (plus de 3 milliards de francs), plusieurs facteurs sont déterminants : le montant de l'opération, le périmètre de l'acquisition et le mode de financement. Accor n'exprime pas de regret particulier après l'échec de cette opé-

ration. Méridien lui avait déjà échappé en 1994 quand, à l'issue d'une lutte acharnée, Air France avait préféré vendre ses hôtels au britannique Forte, repris en 1996 par Granada.

Parallèlement, le groupe britannique a annoncé, lundi, mettre en vente sa division hôtelière, vraisemblablement aux enchères et marque par marque, mais Accor a d'ores et déjà précisé qu'il n'y participerait pas. En vendant séparément Le Méridien (130 hôtels), Posthouse (80 hôtels) ou Heritage, Granada espère obtenir un meilleur prix que celui offert par une solution de reprise globale. La difficulté du britannique est aujourd'hui de trouver des acteurs majeurs de l'hôtellerie qui aient intérêt soit à développer une chaîne de luxe comme Le Méridien, soit des hôtels milieu de gamme essentiellement implantés en Grande-Bretagne comme Posthouse, soit des hôtels de charme comme Heritage. Ils sont loin d'être nombreux.

François Bostnavaron

Gas Natural veut fusionner avec Iberdrola

GAS NATURAL, filiale à 45 % de la compagnie pétrolière Repsol et numéro un du marché du gaz en Espagne, a fait savoir, lundi 16 octobre, dans un communiqué envoyé aux autorités boursières, qu'elle avait proposé une fusion « entre égaux » à la compagnie électrique Iberdrola, numéro deux dans son secteur. Le but, selon Gas Natural, serait de créer une grande compagnie énergétique qui « commercialiserait conjointement gaz et électricité et aurait une présence très significative en Amérique latine ».

Cette proposition intervient au moment où Iberdrola est déjà en pourparlers avec Endesa, leader du secteur électrique national, en vue d'une éventuelle fusion, qui leur ferait contrôler, à elles deux, 80 % du marché électrique espagnol. Le gouvernement de centre droit de José Maria Aznar n'a pas caché qu'il était hostile à toute fusion de ce type, pouvant entraver la libre concurrence. - (Corresp.)

Les parlementaires français se saisissent des problèmes d'énergie

« IL EST URGENT de mettre à l'ordre du jour de l'Assemblée la discussion de la loi de transposition de la directive européenne modernisant le secteur gazier », a affirmé, mardi 17 octobre, Michel Destot, député socialiste de l'Isère, à l'occasion des troisièmes rencontres parlementaires sur l'énergie. Depuis le 10 août, le marché européen du gaz est ouvert à la concurrence, et la France n'a toujours pas adapté ses textes. « Il est indispensable de permettre à Gaz de France de renforcer sa situation face à la concurrence », souligne le maire de Grenoble.

Selon M. Destot, trois critères interviennent désormais dans les choix énergétiques : l'économique, le social et l'écologique. Il constate que cette évolution « donne toutes ses chances au gaz » et que le doublement de la facture énergétique avec la flambée des prix du pétrole « incite aussi à opter pour la recherche d'énergies alternatives ». M. Destot estime en outre qu'« il faut se fixer des objectifs ambitieux » en matière d'énergies renouvelables. Dans cette perspective, il prône notamment une augmentation des « moyens en personnel » de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

La banque en ligne Egg toujours dans le rouge

LA BANQUE BRITANNIQUE SUR INTERNET EGG, filiale à 80 % de l'assureur-vie Prudential, a annoncé lundi 16 octobre une perte imposable de 34,4 millions de livres (57,3 millions d'euros) au troisième trimestre, en baisse de 9,95 % par rapport à la perte enregistrée à la même période en 1999. Les pertes atteignent 115,1 millions de livres (196,1 millions d'euros) pour les neuf premiers mois de l'année. Depuis son lancement en 1998, Egg a perdu plus de 342 millions de livres (582,8 millions d'euros).

La banque en ligne a précisé dans un communiqué qu'elle pensait réaliser ses premiers bénéfices au 4^e trimestre 2001. Elle a gagné 120 000 nouveaux clients au cours du troisième trimestre, ce qui porte son portefeuille total à 1,2 million d'usagers. Entrée en Bourse en juillet, la valeur s'échange en dessous de son prix d'introduction de 160 livres. Lundi, le titre était coté 130,5 livres.

Mazda affecté par la faiblesse de la monnaie européenne

MAZDA, filiale à 34 % de Ford, envisagerait de transférer une partie de sa production du Japon vers l'Europe en raison de la faiblesse de l'euro, révèle mardi le *Financial Times*. Les estimations de Mazda montrent que les variations de changes lui ont coûté environ 1 milliard de dollars depuis deux ans, ajoute le quotidien. Une autre étude, réalisée par l'Economist Intelligence Unit à Londres, fait ressortir que la valeur externe de l'euro est un sujet d'inquiétude pour 76 % des entreprises européennes. Mais seules 12 % des sociétés disent que l'introduction de l'euro a joué dans leurs décisions liées à la localisation de leurs bureaux et de leurs sites de production.



Pour vos colis, nous prenons la pole position dans toute l'Europe. Voici 3 arrivées exemplaires.

Euro Express : le nouveau réseau de messagerie en Europe. Euro Express, le réseau européen créé par Deutsche Post, réunit des partenaires professionnels reconnus pour leur compétence locale dans plus de 20 pays. Avec 55 000 employés, 35 000 véhicules et plus de 1 000 centres de distribution, Euro Express est maintenant un prestataire incontournable qui vous offre un service personnalisé de la plus haute qualité à travers toute l'Europe. Nous faisons maintenant partie de cette grande équipe. Pour plus d'information : www.ducros-euroexpress.com

DUCROS

EURO EXPRESS

L'évolution de Bayard Presse suscite des inquiétudes parmi les salariés

Après avoir enregistré un déficit en 1999 et une forte baisse de certains magazines historiques, le groupe de presse catholique de la congrégation des assomptionnistes a choisi de se « recentrer ». Le personnel craint l'arrêt de certains titres et des réductions d'emploi

LE MALAISE couve depuis plusieurs mois déjà. Il a éclaté à la veille de la réunion, lundi 16 octobre, du comité d'entreprise du groupe Bayard Presse au cours de laquelle la direction a soumis ses nouvelles « orientations stratégiques ». Signe de l'inquiétude latente liée à la « situation préoccupante » de cette entreprise de 1 500 salariés, les délégués du personnel ont menacé de faire jouer le « droit d'alerte » interne et d'en appeler au conseil de surveillance qui réunit les représentants de la congrégation des assomptionnistes, seul actionnaire, ainsi que diverses personnalités, Damien Dufour, président du groupe Expansion, Jacques Rigaud, ex-PDG de RTL, et Dominique Ferry, de la communauté charismatique du Chemin neuf.

Sur la foi de rumeurs persistantes concernant l'arrêt de certains titres, alimenté par la perspective, non confirmée, d'un plan social « larvé », ce mouvement de grogne témoigne d'un réel changement d'état

d'esprit. Habitué à vivre sur le rythme des années fastes, Bayard Presse a connu, en 1999, son « annus horribilis ». Plus que la découverte d'un déficit de 29,9 millions de francs, l'apparition de signes de « faiblesse » dans la diffusion de titres historiques a commencé de semer le doute, avec une chute de 8,9 % dans la vente au numéro, non compensée par le gain de 1 % des abonnements. Alors que l'année 2000 devait préfigurer la période de redressement, les interrogations se sont, en réalité, amplifiées.

LECTORAT VIEILLISSANT

Pour la première fois, les « vaches à lait » du groupe qui permettaient de compenser les pertes d'autres titres, ont accusé des baisses notables. Concurrencé par *Pleine Vie*, racheté par le groupe Emap, *Notre Temps*, dans la presse senior, est passé sous la barre du million d'exemplaires. *Le Pèlerin* a été contraint de revoir sa formule et d'actualiser sa ligne éditoriale.

La diversification, héritée de la gestion antérieure à l'arrivée d'Alain Cordier, nommé président du directoire en septembre 1997, a révélé ses limites en accumulant les déficits. « Dans les périodes fastes, le groupe a investi dans des créations, des rachats, des alliances avec des grands groupes avec lesquels il voulait rivaliser, sans en avoir les moyens », souligne un représentant syndical. Avec la volonté, non dissimulée, de « déconfectionner » l'image d'une entreprise très marquée par ses attaches religieuses. Le résultat n'est guère probant : le magazine *Capital Santé* a récemment été arrêté. *Terre Sauvage* a pris de plein fouet l'arrivée de la version française de *National Geographic*. Malgré sa nouvelle formule, le mensuel scientifique *Eurêka* n'a toujours pas trouvé sa place. Si l'alliance avec le groupe Emap dans le *Chasseur français* tient toujours, malgré les interrogations des assomptionnistes sur son bien-fondé, ce serait uniquement parce que ce titre n'est pas déficitaire.

En matière de relance, le succès

n'a pas été plus convaincant : la transformation de *Bonne Soirée* en *Côté Femmes* est un échec. Le seul lancement récent du groupe, *Bel Age*, en prolongement de *Notre Temps* pour les 70 ans, devrait être prochainement arrêté et son équipe de 25 salariés reclassée, de même qu'*Entourage* dans le même secteur.

Y compris au sein du pôle florissant de la presse jeunes, le bilan d'*Okapi* et de *Phosphore* n'est guère reluisant. Seule, *La Croix* peut s'enorgueillir d'avoir atteint une partie de ses objectifs. Au prix d'une campagne de promotion sans précédent, le quotidien a stoppé son érosion et gagné des lecteurs. Son déficit, qui avait atteint 23 millions de francs, devrait être ramené à 12 millions en 2000.

L'accumulation des signes suffit à confirmer le diagnostic sur l'état de santé d'un groupe qui s'apprêterait à tailler dans le vif parmi ses titres les plus déficitaires. L'origine du mal est identifiée : lectorat vieillissant, peu représentatif de l'évolution de la société française plus urbaine que rurale, décalage avec les nouveaux

comportements sociaux et concurrence aiguisée sur le marché des magazines, terrain d'affrontement de groupes puissants aux moyens autrement plus conséquents.

Jusqu'à présent, la direction s'était peu employée à dissiper les doutes. Concentrée sur la définition de nouveaux objectifs, elle invoque les conséquences ultimes de l'arrêt des activités industrielles pour justifier un déficit « conjoncturel ». A son actif, elle met en valeur le développement prometteur du secteur de l'édition issu de la presse jeune qui s'est traduit par un accord avec Gallimard.

En réalité, c'est une véritable mutation et une remise en ordre qu'elle s'apprête à entreprendre. Comme il l'indique ci-dessous, Alain Cordier est bien décidé à s'appuyer sur les « piliers » de la maison, les pôles jeunesse, seniors, culture et religion, pour engager le groupe dans une stratégie plurimédia (presse, édition, Internet et, pourquoi pas, la télévision...) en mettant le cap sur l'international, en Europe, mais aussi aux Etats-Unis et au Canada. Les

premiers signes de cette implantation s'avèrent encourageants et annoncent de nouvelles créations ou acquisitions.

Le récent accord avec Suez-Lyonnais laisse augurer d'importants développements sur le Net. Même si, selon certains, les engagements consentis - l'équivalent de 10 % de la masse salariale - ne sont pas sans risque tant pour l'avenir financier que pour l'indépendance du groupe. A l'inverse de ses concurrents, Bayard Presse n'est pas soumis au couperet de la rentabilité financière immédiate. Avec le soutien de son actionnaire principal, la direction invoque la durée pour juger de son action. Signe de son soutien renouvelé, la congrégation s'apprête à apporter 100 millions de francs pour financer ces projets, en procédant à des cessions immobilières. Dans quelques mois, Bayard Presse changera de nom pour ne conserver que Bayard tout simplement. Un autre indice, symbolique, de l'évolution en cours.

M.D.

Le groupe en chiffres

● **Bayard Presse est le leader français sur quatre secteurs** : la presse éducative pour enfants, la presse senior, la presse nature et la presse religieuse. Parmi les titres les plus connus figurent *La Croix* (87 034 exemplaires de diffusion totale payée selon Diffusion Contrôlée 1999), *Prions en Eglise*, *Croire aujourd'hui*, *Pèlerin Magazine* (319 599), *Notre Temps* (977 457), *Panorama*, *Côté Femme* (ex-Bonne Soirée) (210 889), *Enfant Magazine* (186 909), *Popi* (84 905), *Pomme d'Api* (140 800), *Babar* (69 268), *J'aime lire* (210 083), *Phosphore* (90 028), *Terre sauvage* (116 009), *Eurêka* (130 080),

etc. Au total, Bayard Presse représente une centaine de titres, édités par le groupe seul ou en partenariat, dont 48 en France, ce qui représente 7,6 millions d'exemplaires dans le monde.

● **Chiffre d'affaires 1999** : 2,4 milliards de francs soit 377,3 millions d'euros (+1,7 % par rapport à 1998) dont 75 % en presse, 12,2 % en édition, 5,8 % en voyages, 4,8 % en activités diverses et plus de 2 % en industriel.

● **Résultat net part du groupe 1999** : - 29,9 millions de francs (après un bénéfice net de 10,6 millions en 1998)

● **1 500 salariés** et plus de 2 000 pigistes

Alain Cordier, président du directoire de Bayard Presse

« La stratégie du groupe se joue dans le plurimédia et l'international »

« Le groupe Bayard Presse a connu un déficit en 1999 qui, ajouté à des réorientations stratégiques, semble susciter des inquiétudes parmi le personnel. Vous semblent-elles justifiées ?

— Ce déficit est la conséquence du désengagement du groupe de ses activités industrielles. L'année 2000 est celle du redressement puisque nous serons à l'équilibre. Toute autre information est men-

songère. Il faut savoir distinguer les mouvements de fonds des variations conjoncturelles. La rentabilité globale du groupe est bonne. J'en veux pour preuve la confiance de nos partenaires, notamment Gallimard et Suez-Lyonnaise des Eaux. Et nous sommes en pleine cohérence avec les décisions retenues pour le plan d'entreprise à long terme et la stratégie, à moyen terme, sur trois ans.

» Notre métier s'inscrit dans la durée. On ne peut pas examiner les comptes d'une entreprise de presse dans une recherche de rentabilité instantanée. Il est nécessaire d'avoir du temps pour créer, investir, chercher de nouveaux auteurs...

— **La nouvelle formule de *La Croix*, lancée en janvier 1999, répond-elle à vos objectifs ?**

— Le bilan du passage au matin est positif. La diffusion a progressé de 6 000 à 7 000 exemplaires par jour. La barre des 100 000 sera atteinte progressivement. Je n'ai aucune raison de penser que *La Croix* serait déficitaire structurellement : nous pensons même parvenir à l'équilibre de ses comptes d'ici à trois ans.

— **Certains titres, parmi les « vaches grasses » du groupe, ont, en revanche, subi une chute de leur diffusion et une érosion de leur lectorat. N'est-ce pas aussi une des raisons des difficultés actuelles ?**

— Il faut bien considérer la stratégie du groupe, articulée autour de quelques idées-forces. En premier lieu, je suis convaincu que nous devons mettre à profit la convergence des médias en étant présents dans la presse, mais aussi dans le livre, Internet, etc. Le deuxième axe passe par l'international, à savoir le développement de nos concepts éditoriaux dans différents pays, seuls ou en association avec d'autres. Enfin, notre troisième souci est celui de la proximité pour faire en sorte que nos magazines aient une vraie dimension nationale.

» Sur cette base, nous cherchons à renforcer les piliers de cette entreprise que sont les pôles jeunesse, senior ainsi que religion. Ce sont là nos priorités stratégiques. Dès lors, dépendre de quelques titres « vaches à lait » serait une erreur. Certes, nous avons observé des tensions sur la diffusion de certains titres, comme *Notre Temps* et *Pèlerin Magazine*. Nous avons retravaillé, en conséquence, les concepts et les premiers résultats positifs sont déjà là.

— **Par leur histoire, certains magazines de Bayard résistent-ils à l'évolution de la société française, plus urbaine que rurale et surtout moins pratiquante ?**

— J'en suis convaincu. Tout le



ALAIN CORDIER

travail que nous réalisons dans la presse jeune est essentiel en matière d'éveil à la citoyenneté et à la compréhension du monde. Pour les seniors, Bayard a eu une intuition forte en lançant *Notre Temps* en 1968. Et nous ne sommes qu'au début de la prise de conscience des conséquences de l'allongement de la durée de vie.

— **L'affirmation des valeurs défendues par le groupe est-elle compatible avec la logique du « marché » ?**

— Elles se rejoignent grâce au public de plus en plus nombreux qui nous lit. Cela signifie qu'il reste une place non négligeable pour des offres éditoriales de qualité, indépendantes et de conviction. C'est vrai pour la presse comme pour l'édition.

— **Est-ce à dire que ce secteur va connaître d'importantes évolutions par rapport à votre activité presse ?**

— Dans une stratégie plurimédia, la part relative entre les différents médias va évoluer en fonction des besoins du public. La nature de nos contenus « papier » devrait varier en fonction des offres dans le secteur du numérique, l'un n'excluant pas l'autre. De même, nous réalisons moins de 20 % de notre chiffre d'affaires à l'étranger. Il est vraisemblable que cette proportion augmentera.

— **Sur le court terme, la décision d'arrêter le magazine *Bel Age* entre-t-elle dans cette logique ?**

— Les consultations préalables à toute décision sont en cours. Notre objectif est d'investir le

maximum possible de notre énergie dans le renforcement de nos trois piliers éditoriaux. La déclinaison de notre offre dans la presse, le livre, Internet... suppose des investissements importants. Soit en renforçant la croissance interne, par des soutiens commerciaux sur des titres existants ou par de nouvelles créations que nous avons prévues en 2001. Soit par croissance externe. Notre stratégie est donc ambitieuse.

» Comme tout éditeur, je revendique le droit à la création et... à l'erreur. La santé d'un groupe de presse se mesure à sa capacité à imaginer de nouveaux produits et à faire vivre durablement les titres existants. Lorsqu'une intuition est bonne, mais que la nature du produit n'a pas suffisamment convaincu, il faut savoir recommencer. C'est le cas pour *Bel Age*. Quelle que soit la décision prise, nous n'abandonnerons pas cette excellente intuition éditoriale.

— **La persistance de deux groupes d'inspiration chrétienne se justifie-t-elle encore ?**

— Sans doute, d'autant plus qu'il n'en existe pas que deux et que ne s'exprime pas qu'une seule voix chrétienne. A partir du moment où Bayard Presse se concentre dans le plurimédia et l'international, notre stratégie exclut toute volonté d'annexion. Cela n'empêche pas des partenariats avec tous les éditeurs indépendants.

— **L'actionnariat spécifique du groupe, à savoir la congrégation des assomptionnistes, est-elle prête à vous suivre, dans les créations, les acquisitions, à l'international comme sur Internet ?**

— Oui. Convaincu de la pertinence de notre stratégie de développement, notre actionnaire a décidé de renforcer le capital de l'entreprise par une adjonction de 15 millions d'euros (environ 100 millions de francs). La décision sera prise cette semaine.

Propos recueillis par Michel Delberghe

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE diplomatique



Les leviers de la puissance

Contrôler les esprits, par **Ignacio Ramonet**. ■ Nouvelle économie, Dow Jones : jusqu'ici tout va bien..., par **Ibrahim Warde**. ■ Les salariés veulent le temps de vivre, par **Mark Hunter**. ■ Ecole chère, école inégalitaire, par **Françoise Burgess**. ■ Les riches entre philanthropie et repentance, par **Ibrahim Warde**. ■ L'emprisonnement des classes dangereuses, par **Loïc Wacquant**. ■ Autopsie d'un été brûlant à Chicago, par **Eric Klinenberg**. ■ Election présidentielle : des jeux sans enjeux, par **Serge Halimi**. ■ Fièvre référendaire en Californie, par **Yves Eudes**. ■ Une gauche en convalescence, par **Barbara Epstein**. ■ Journalistes en accusation, par **Serge Halimi**. ■ L'Ouest menacé par le béton, par **Danièle Stewart**. ■ Diplomatie américaine, un domaine réservé, par **Eric Alterman**. ■ Washington veut pouvoir vaincre sur tous les fronts, par **Michael Klare**. ■ Quand les Etats-Unis sont un « Etat voyou » par **Noam Chomsky**. ■ Echelon : le plaidoyer des espions, par **Philippe Rivière**. ■ Les Balkans sous l'emprise de l'OTAN, par **Paul-Marie de La Gorce**. ■ Guerres saintes, par **Alain Gresh**. ■ De Paris à Tel Aviv : faiseurs d'élections made in USA, par **Serge Halimi**. ■ La nouvelle vulgate planétaire, par **Pierre Bourdieu** et **Loïc Wacquant**. ■ L'impérialisme de la vertu, par **Yves Dezalay** et **Bryant Gurch**. ■ Irrésistibles « business schools », par **Ibrahim Warde**. ■ Le système « McDo », par **Rick Fantasia**. ■ La langue-dollar, par **Bernard Cassen**. ■ « Titanic » et la lutte des classes, par **Thomas Frank**.

Glossaire, bibliographie, sites Internet, etc.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

La pige des radios et télévisions

l'Argus de l'Audiovisuel

www.argus-audiovisuel.fr

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ROCHE** : le groupe pharmaceutique suisse a annoncé, mardi 17 octobre, la création d'une société de biotechnologie indépendante, Basilea Pharmaceutica, spécialisée dans les maladies infectieuses et la dermatologie. Roche aura une participation minoritaire dans cette société contrôlée par d'anciens employés.

● **NOVARTIS** : le groupe suisse a annoncé mardi la vente de ses fongicides FLINT au groupe allemand Bayer, pour un montant de 1,333 milliard de francs suisses.

● **AMGEN** : le numéro un mondial des biotechnologies a annoncé, lundi aux Etats-Unis, l'acquisition de Kinetix Pharmaceuticals, pour 170 millions de dollars en actions, afin d'accélérer le développement de ses médicaments oraux.

● **SONY** : le groupe d'électronique grand public japonais a annoncé, lundi 16 octobre, la suppression de 400 emplois en Grande-Bretagne dans le cadre d'un plan de « réorganisation radicale » de son usine de Bridgend (pays de Galles) qui va fabriquer des télévisions digitales intégrées, des récepteurs et des caméras vidéo professionnelles. Sony emploie 3 100 personnes dans le pays de Galles.

● **LONDON ELECTRICITY** : la société britannique, filiale d'EDF, a acheté la centrale électrique de Cottam d'une puissance de 2 000 mégawatts, dans le Nottinghamshire (centre de l'Angleterre), pour 398 millions de livres (663,3 millions d'euros) au groupe britannique Powergen, a annoncé lundi ce dernier.

● **ARAMCO** : le Conseil supérieur des affaires pétrolières, dirigé par le roi Fahd d'Arabie Saoudite, a pris la direction de la firme pétrolière Saudi Aramco, qui détient un monopole sur la production du brut dans le pays, a annoncé lundi le gouvernement saoudien. Celle-ci était contrôlée jusqu'à présent par le ministère du pétrole.

● **SCHLUMBERGER** : la deuxième entreprise mondiale du secteur parapétrolier va racheter 71,7 % de Convergenter Group Corp., concepteur de sites pour cette industrie sur l'Internet, pour 276 millions de dollars.

● **GENESYS** : le groupe français spécialisé dans les visioconférences a annoncé lundi la création de Genesys Open Media, un nouveau pôle spécialisé dans la communication sur l'Internet. Il sera actif dans les domaines de la communication financière et des congrès médicaux virtuels.

● **BOOTS** : le distributeur britannique de produits de beauté et de soins a annoncé, mardi 17 octobre, le rachat de Clearasil, première marque mondiale de traitement de l'acné, à Procter & Gamble Co pour 340 millions de dollars.

SERVICES

● **UNITED NEWS & MEDIA** : les frères milliardaires d'origine indienne Srichand et Gopichand Hinduja ont annoncé lundi 16 octobre leur intention de lancer une offre d'achat, qui pourrait être de 160 millions d'euros, sur United News and Media, le groupe de presse britannique propriétaire du Daily Express, du Sunday Express et du Daily Star.

FINANCE

● **BOURSE** : la Bourse de Tokyo a fait savoir mardi qu'elle entamerait des discussions avec le Chicago Merchants Exchange (CME) en vue d'une éventuelle alliance sur les marchés des dérivés. L'accord devrait être signé le 20 octobre.

● **VISA INTERNATIONAL** : la Commission européenne a annoncé lundi 16 octobre qu'elle a adressé une mise en garde à Visa International, estimant que les commissions sur les cartes bancaires représentaient un accord restrictif sur les prix. Ces commissions sont fixées par Visa International et correspondent à un accord passé entre les banques membres de Visa.

● **CAISSES D'ÉPARGNE** : les Caisses d'Épargne ont fait lundi une démonstration d'un mode de règlement sécurisé par téléphone mobile, appelé SP Plus, afin d'aider leurs clients commerçants à se développer dans le commerce électronique.

● **COMMERZBANK** : le réseau européen de partenaires tissé par la banque allemande pourrait « servir de fondation à un projet paneuropéen », a déclaré Martin Kohlhausen, président du directoire de la banque allemande Commerzbank dans un entretien aux Echos mardi 17 octobre.

VALEUR DU JOUR

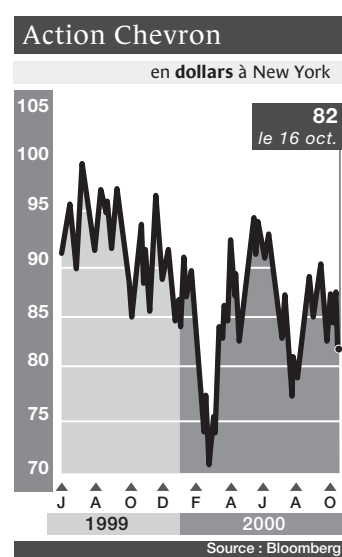
Chevron-Texaco négocie avec Shell des désengagements

L'ANNONCE lundi 16 octobre du rachat par l'américain Chevron de son concurrent Texaco pour former le quatrième pétrolier mondial a provoqué une baisse de 2,25 dollars (-2,67%) de l'action Chevron à 82 dollars et une hausse de 3,68 dollars du titre Texaco à 58,8 dollars. La transaction en actions est valorisée à quelque 36 milliards de dollars (environ 42 milliards d'euros) et repose sur un échange de 77 actions Chevron pour 100 titres Texaco. L'acquéreur a également accepté de reprendre les 7 milliards de dettes de son partenaire.

Les deux entreprises vont devoir négocier avec les autorités de la concurrence américaine en raison d'une position dominante dans la distribution à l'ouest des Etats-Unis.

Dans cette perspective, le groupe anglo-néerlandais Royal Dutch Shell a ouvert des discussions avec Texaco dans les deux sociétés de distribution communes Equilon Enterprises et Motiva Enterprises. Selon Shell, les deux compagnies sont « à la recherche d'une conclusion à leur discussion satisfaisante pour tous, mais soulignent qu'un certain nombre de points importants doivent encore faire l'objet d'un accord ».

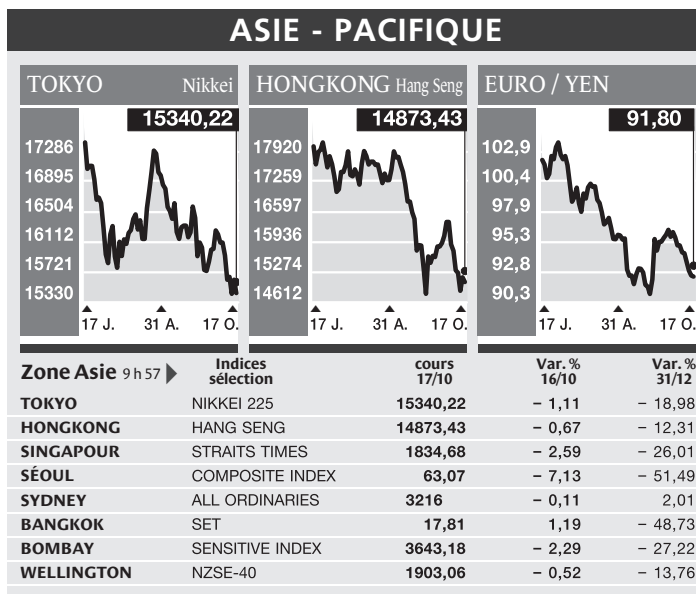
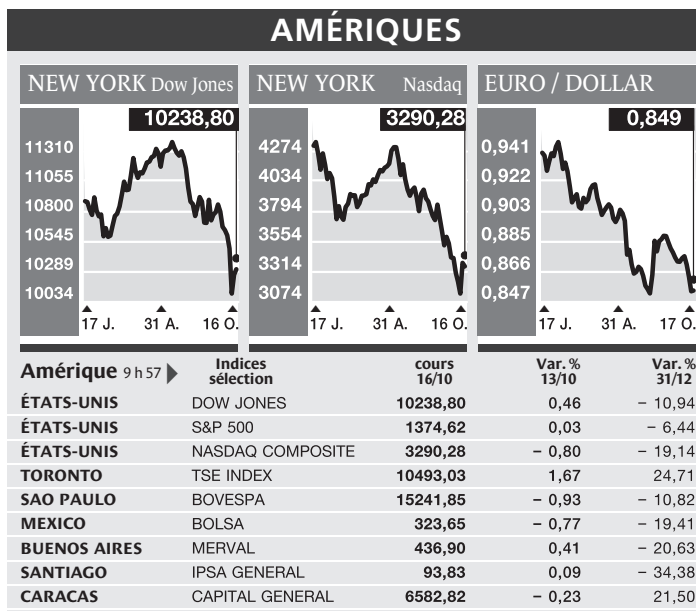
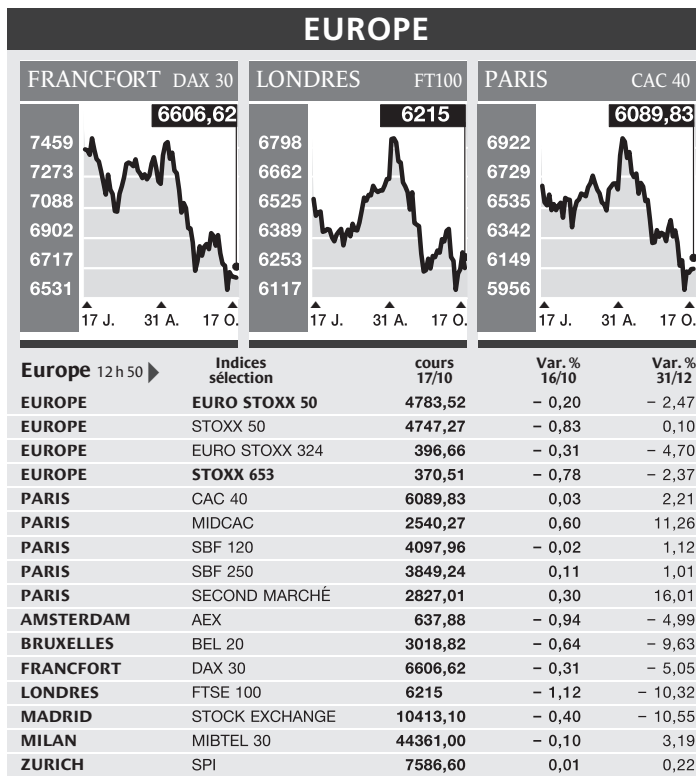
Lors d'une conférence de presse, Dave O'Reilly, patron de Chevron et futur numéro un du nouvel ensemble, estime que le groupe « sera plus fort financièrement et a des op-



portunités de croissance complémentaires pour la croissance à long terme », notamment en Afrique de l'Ouest (Angola, Nigeria), dans le golfe du Mexique et en mer Caspienne.

La fusion devrait être achevée « dans 6 à 12 mois ». Le rapprochement va se solder par la suppression de quelque 4 000 emplois, soit environ 7 % de l'effectif cumulé de 57 000 employés. Chevron-Texaco prévoit des économies de 1,2 milliard de dollars par an dans les six à neuf mois suivant la réalisation de la fusion. La part la plus importante de ces économies (environ 700 millions de dollars) viendra d'« activités d'exploration et de production plus efficaces ».

D.G.



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE DE PARIS était en très légère hausse, de 0,03 %, à la mi-séance mardi 17 octobre, l'indice CAC 40 s'établissant à 6 090,04 points. Lundi, le marché parisien avait bénéficié d'une reprise technique sur les valeurs « TMT » (technologies, médias, télécommunications), dans un climat de tension lié à la situation au Proche-Orient et alors que l'euro tombait en-dessous des 85 cents. A la fermeture du marché, l'indice CAC 40 avait progressé de 0,39 %, à 6 088,04 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX était en baisse de 0,10 %, à 6 201,70 points, mardi vers 12 heures. Lundi, il avait abandonné 0,51 %, à 6 227,25 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSE des cent principales valeurs de la Bourse de Londres cédait 0,70 %, trois heures après le début des cotations, mardi, à 6 241,80 points. Lundi, à la fermeture du marché, il affichait un gain de 1,23 %, à 6 285,7 points.

TOKYO

LA BOURSE japonaise a fini en baisse, mardi. Le rebond, amorcé la veille, des titres des fabricants de semi-conducteurs a été de courte durée, après les appréciations négatives émises lundi, par des analystes, sur le numéro un du secteur, Intel. L'indice Nikkei a cédé 1,11 %, à 15 340,22 points.

NEW YORK

WALL STREET a clôturé en légère hausse, lundi 16 octobre. L'indice Dow Jones des trente valeurs vedettes de Wall Street a gagné 0,46 %, à 10 238,80 points. Les deux autres indicateurs boursiers suivis par les investisseurs se sont affichés en repli. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a perdu 0,80 %, à 3 290,25 points. Enfin, l'indice Standard and Poor's des 500 valeurs a terminé en très léger recul, perdant 0,03 %, à 1 374,62 points.

TAUX

MARDI 17 octobre en début de séance, les marchés obligataires européens se repliaient, poussant mécaniquement le rendement des emprunts du Trésor français en hausse. Ceux à 10 ans s'affichaient à 5,35 %. Sur le marché américain la veille, le taux de rendement délivré par les obligations d'Etat à 10 ans s'était tendu à 5,74 %, contre 5,71 %. Le taux de l'emprunt arrivant à terme dans 30 ans avait terminé à 5,81 %, contre 5,79 %.

MONNAIES

LE DOLLAR se négociait à 108,17 yens, tandis que l'euro s'échangeait à 0,8488 dollar, mardi en début de matinée. La veille, l'euro était passé sous le seuil de 0,85 dollar pour la première fois depuis le 20 septembre, le président de la Banque centrale européenne, Wim Duisenberg, ayant exclu, dans une interview au quotidien britannique *The Times*, une intervention sur le marché des changes en période de conflit au Proche-Orient.

ÉCONOMIE

Nouveau déficit du commerce extérieur français

LA FRANCE a enregistré en août, pour le deuxième mois consécutif, un déficit commercial de 1,616 milliard de francs (250 millions d'euros) après un déficit de 6,127 milliards de francs en juillet, selon les données corrigées des variations saisonnières des Douanes françaises, publiées mardi.

Les exportations françaises en août ont progressé de 10,74 % par rapport au mois précédent, pour s'établir à 181,14 milliards de francs, tandis que les importations en août ont augmenté de 7,7 % sur le mois, à 182,7 milliards de francs.

Le mois précédent, la France avait accusé un net recul de ses échanges extérieurs, expliqué par des « facteurs ponctuels » par le secrétaire d'Etat au commerce extérieur François Huwart. Ce déficit était le premier depuis janvier 1994.

■ **ZONE EURO** : le commissaire européen aux affaires économiques Pedro Solbes escompte une croissance de 3,4 à 3,5 % en 2000 dans la zone euro.

« La bonne situation économique cette année nous donnera un taux de croissance similaire à ceux que la Commission a inscrits dans ses prévisions économiques, soit 3,4 à 3,5 % », a dit Solbes, lors d'une conférence de presse suivant la réunion des ministres des finances de la zone euro à Luxembourg.

■ **Le ministre de l'économie et des finances français Laurent Fabius a déclaré lundi** que les ministres des finances de la zone euro convenaient qu'il fallait que la monnaie unique reflète mieux les fondamentaux économiques et qu'elle soit une monnaie forte. Observant que la croissance restait forte dans la zone euro, Fabius a ajouté que la valeur d'équilibre de l'euro devrait être nettement plus élevée qu'elle ne l'est actuellement.

■ **Le président de la Bundesbank, Ernst Welteke, a indiqué** que la BCE ne relèverait pas ses taux pour contrer totalement la hausse des prix du pétrole. « Si l'on voulait totalement contrer les effets de la hausse des prix du pétrole (...) il faudrait mener une politique restrictive. Cela briderait la croissance et la conjoncture. La BCE ne le veut pas », a déclaré M. Welteke.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (200)	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	3,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND. (5)	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

fédéral des statistiques de Wiesbaden.

■ **ITALIE** : l'indice national des prix à la consommation en Italie a augmenté de 0,2 % en septembre par rapport à août et de 2,6 % sur douze mois, selon l'estimation finale diffusée mardi par l'Institut national italien des statistiques, Istat.

■ **La production industrielle en Italie a enregistré une reprise en août, avec une augmentation de 7,8 %** par rapport à août 1999, selon les données brutes diffusées lundi par l'Institut national des statistiques. Ces chiffres marquent une reprise après le recul de l'indice au mois de juillet dernier, où la production industrielle avait enregistré une baisse de 0,1 % sur douze mois.

■ **RUSSIE** : la production industrielle russe a augmenté de 9,7 % sur les neuf premiers mois de l'année, par rapport à la même période de l'année précédente, a annoncé lundi le Comité d'Etat aux statistiques. Sur le mois de septembre, la production est en hausse de seulement 7,2 % sur un an, alors qu'elle avait progressé de 10,2 % en août par rapport à août 1999.

■ **JAPON** : l'économie japonaise continue de se redresser, à la faveur d'un accroissement des bénéfices des entreprises et d'un redressement des investissements privés, a indiqué la Banque du Japon (BoJ) dans son rapport conjoncturel pour octobre. Le diagnostic de l'institut d'émission est similaire à celui formulé le mois précédent : la plus grande différence concerne les exportations qui pourraient se ralentir, selon la BoJ, notamment vers l'Asie où le processus de reconstitution des stocks se termine.

■ **CHINE** : la Chine a dégagé un excédent budgétaire de 10,8 milliards d'euros (1,52 milliard d'euros) au cours des neuf premiers mois de l'année grâce à une forte hausse des principales rentrées fiscales, a annoncé mardi le ministère des finances.

Les recettes publiques ont augmenté de 21 % par rapport à la même période de l'an dernier, atteignant 956,1 milliards de yuans, tandis que les dépenses gouvernementales de 22 %, à 945,3 milliards, a annoncé Wang Jun, porte-parole du ministère.

■ **ÉTATS-UNIS** : la hausse des prix du pétrole n'affecte pas pour l'instant l'économie américaine, a déclaré lundi Anthony Santomero, président de la Réserve fédérale de Philadelphie.

Cours de change croisés

17/10 12h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,92511	0,84925	0,12946	1,43690	0,56221
YEN	108,09500	91,80500	13,99000	155,28000	60,77500
EURO	1,17751	1,08927	0,15245	1,69100	0,66205
FRANC	7,72440	7,14595	6,55957	11,09455	4,34275
LIVRE	0,69594	0,64410	0,59140	0,09015	0,39135
FRANC SUISSE	1,77870	1,64550	1,51065	0,23035	2,55475

Taux d'intérêt (%)

Taux 16/10	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,73	4,80	5,34	5,69
ALLEMAGNE	4,73	4,98	5,21	5,59
GDE-BRETAG.	5,63	5,96	5,09	4,68
ITALIE	4,73	4,92	5,60	6,04
JAPON	0,32	0,44	1,86	3,03
ÉTATS-UNIS	6,59	6,22	5,73	5,81
SUISSE	2,88	3,48	3,75	4,22
PAYS-BAS	4,70	4,92	5,35	5,67

Matières premières

En dollars	Cours 16/10	Var. % 13/10
MÉTAUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1933	- 0,41
ALUMINIUM 3 MOIS	1523,50	- 0,62
PLOMB 3 MOIS	495	- 0,60
ETAIN 3 MOIS	5343	- 0,50
ZINC 3 MOIS	1093,50	- 0,14
NICKEL 3 MOIS	7105	- 0,63
MÉTAUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	4,91	- 0,61
PLATINE A TERME	157664,50	+ 0,78
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	271,75	+ 0,37
MAÏS (CHICAGO)	202,75
SOJA TOURTEAU (CHG.)	163,10
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	806	- 0,86
CAFÉ (LONDRES)	750
SUCRE BL. (LONDRES)	189	+ 6,30

Matif

Cours 12h 50	Volume 17/10	dernier prix	premier prix
NOTIEMBRE 5,5	</		

VALEURS EUROPÉENNES

L'action du réassureur Swiss Re a perdu, lundi 16 octobre, 0,72% à 3 430 francs suisses. Le secteur des assurances a été pénalisé par l'estimation d'un institut anglo-saxon concernant les dégâts engendrés par les inondations ce week-end en Valais, qu'ils estiment à environ 6 milliards de francs suisses (3,9 milliards d'euros).

L'action Siemens s'est effritée de 2,98% à 144,55 euros. Le groupe veut racheter certaines activités de l'américain Honeywell pour renforcer son secteur automatisation et systèmes d'entraînement, selon le Financial Times Deutschland de lundi.

Le titre Deutsche Telekom a progressé de 2,10% à 38,38 euros. Certains courtiers ont attribué la forte hausse du titre à des ordres d'achat passés par des banques amies ou des rachats d'actions par l'opérateur, afin d'éviter que le cours de l'action ne passe sous les 33 euros. Une glissade sous ce seuil pourrait menacer la fusion en cours du géant des télécoms avec l'américain VoiceStream.

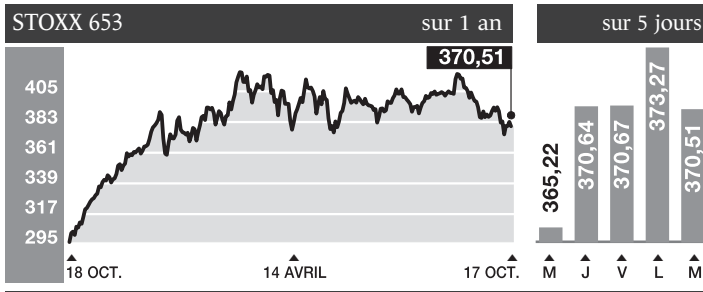


Tableau de données financières pour l'indice STOXX 653, incluant des valeurs de clôture et des variations pour divers secteurs et entreprises.

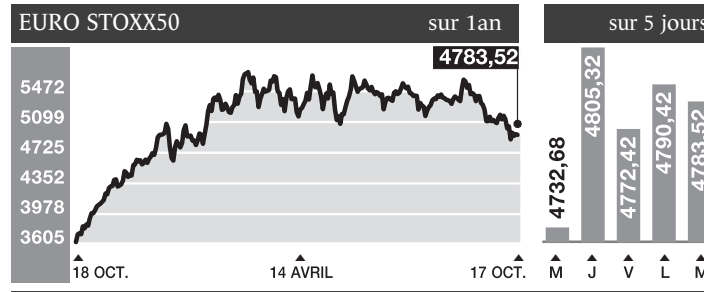


Tableau de données financières pour l'indice EURO STOXX50, incluant des valeurs de clôture et des variations pour divers secteurs et entreprises.

17/10 12h33 Code pays Cours en euros % Var. 16/10

AUTOMOBILE

Tableau de données boursières pour le secteur automobile, incluant des titres comme AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

BANQUES

Tableau de données boursières pour le secteur bancaire, incluant des titres comme ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, etc.

CONGLOMÉRATS

Tableau de données boursières pour le secteur des conglomérats, incluant des titres comme D'IETTEREN SA, AZE, GBL, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tableau de données boursières pour le secteur des télécommunications, incluant des titres comme ATLANTIC TELECO, EIRCOM, etc.

CONSTRUCTION

Tableau de données boursières pour le secteur de la construction, incluant des titres comme ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

PRODUITS DE BASE

Tableau de données boursières pour le secteur des produits de base, incluant des titres comme ACERIALIA, ACERINOR, etc.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Tableau de données boursières pour le secteur de la consommation cyclique, incluant des titres comme ACCOR, ADIDAS-SALOMON, etc.

CHIMIE

Tableau de données boursières pour le secteur chimique, incluant des titres comme AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL, etc.

PHARMACIE

Tableau de données boursières pour le secteur pharmaceutique, incluant des titres comme ACTELION, ALTANA, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau de données boursières pour le secteur des biens d'équipement, incluant des titres comme ABB, ADECCO, etc.

ÉNERGIE

Tableau de données boursières pour le secteur énergétique, incluant des titres comme BG GROUP, BP AMOCO, etc.

(Publicité)

Publicité pour le Volkswagen Sharan TDI 115, montrant l'image du véhicule et des informations techniques.

Tableau de données boursières pour divers secteurs, incluant des titres comme COFLEXIP, DORDTSCH PETRO, etc.

SERVICES FINANCIERS

Tableau de données boursières pour le secteur des services financiers, incluant des titres comme 3I, ALMANIJ, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau de données boursières pour le secteur des biens de consommation, incluant des titres comme AHOLD, ALTADIS, etc.

MEDIAS

Tableau de données boursières pour le secteur des médias, incluant des titres comme MONDADORI, B SKY B GROUP, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau de données boursières pour le secteur des biens de consommation, incluant des titres comme AHOLD, ALTADIS, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau de données boursières pour le secteur des biens de consommation, incluant des titres comme AHOLD, ALTADIS, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau de données boursières pour le secteur de la haute technologie, incluant des titres comme AIXTRON, ALCATEL, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau de données boursières pour le secteur des services collectifs, incluant des titres comme ACEA, AEM, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau de données boursières pour le secteur des services collectifs, incluant des titres comme ACEA, AEM, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau de données boursières pour le secteur des services collectifs, incluant des titres comme ACEA, AEM, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau de données boursières pour le secteur des services collectifs, incluant des titres comme ACEA, AEM, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Tableau de données boursières pour le marché européen, incluant des titres comme AIRSPRAY NV, ANTONOV, etc.

AMSTERDAM

Tableau de données boursières pour le marché d'Amsterdam, incluant des titres comme AIRSPRAY NV, ANTONOV, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau de données boursières pour le secteur du commerce de distribution, incluant des titres comme ALLIANCE UNICHE, AVA ALLIANCE, etc.

VALEURS FRANCE

Le titre Thomson Multimedia progressait de 1,68 % à 51,5 euros, mardi 17 octobre dans les premières cotations, après l'annonce d'un chiffre d'affaires de 2,36 milliards d'euros pour le troisième trimestre, en hausse de 35 %.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 17 OCTOBRE Cours à 12 h 50
Dernier jour de négociation des OSRD : 25 octobre

Table of stock market data for France, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Montant coupon (€).

Main table of stock market data for France, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes.

Table of international stock market data, including sections for International Cours en euros and ABRÉVIATIONS.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 17 OCTOBRE
Une sélection. Cours relevés à 12 h 50

Table of new market stock data, listing various companies and their stock prices.

Table of stock market data for COHERIS ATIX and other companies.

Advertisement for Labinal, featuring a large price of 132,65 € par action and a +42,3% value increase.

Table of stock market data for the SECOND MARCHÉ, including various company listings and prices.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 16 octobre

Table of SICAV and FCP data, listing various investment vehicles and their performance.

Table of FCP data, listing various investment funds and their performance.

Table of FCP data, listing various investment funds and their performance.

Table of FCP data, listing various investment funds and their performance.

SCIENCES La 9^e édition de la Fête de la science se déroule du 16 au 22 octobre. Visites de laboratoires, rencontres entre chercheurs et citoyens et animations scientifiques

sont prévues dans toute la France ● L'ACCENT est mis cette année sur la sensibilisation des jeunes aux études scientifiques, qui connaissent une inquiétante désaffection. Le mi-

nistre de l'éducation nationale, Jack Lang, estime qu'il est « urgent d'agir ». Il a confié à Guy Ourisson, président de l'Académie des sciences, une mission de réflexion et de pro-

position sur ce sujet ● À L'OCCASION de l'année mondiale des mathématiques, la manifestation met en lumière l'importance de cette discipline pour un grand nombre d'autres do-

maines scientifiques comme la physique, la chimie, la biologie, l'économie ou même la philosophie ainsi que son omniprésence dans la vie économique et sociale.

La Fête de la science veut réconcilier les jeunes avec la recherche

Les disciplines scientifiques, réputées « difficiles » et « austères », sont boudées par les étudiants. Chercheurs, municipalités et régions vont essayer de changer cette image. De son côté, le gouvernement a engagé une rénovation de cet enseignement

QUE FAIRE pour endiguer la désaffection des jeunes vis-à-vis des études scientifiques universitaires ? Alors que la Fête de la science permettra, cette année encore, de rapprocher les chercheurs et le public, cette question taraude le ministère de l'éducation nationale depuis le milieu des années 90.

En cinq ans, le nombre d'entrants en première année de Deug sciences a diminué de 15 %. Cette baisse, qui touche particulièrement la physique et la chimie, soulève des inquiétudes quant au devenir de la recherche universitaire. Les bacheliers scientifiques, seul vivier de recrutement des Deug sciences, ne sont désormais que 25 % à s'orienter dans cette filière. Les titulaires d'un bac S privilégient de plus en plus les

classes préparatoires aux grandes écoles, les Instituts universitaires de technologie (IUT), les écoles d'ingénieurs et les filières longues, telle la médecine, voire le droit.

Si le ministère de l'éducation nationale n'est pas encore en mesure de fournir le détail des inscriptions universitaires à cette rentrée, la conférence des doyens et directeurs des facultés scientifiques (CDUS) table sur une stabilité du flux des entrants en Deug. Mais ce retour à la stabilité, après plusieurs années « noires » (à la rentrée 1999, 106 800 étudiants étaient inscrits en Deug sciences et technologie soit 6 680 de moins qu'en 1998), cache des disparités : notamment une baisse en sciences de la matière et une légère hausse en sciences et

techniques de l'ingénieur. Ces « bons » chiffres sont sans doute à mettre en relation avec la hausse de 3,5 % du taux de réussite au bac S (132 743 admis soit 7 680 de plus qu'en 1999) à la session 2000.

Claude Allègre, l'ancien ministre de l'éducation nationale, considérait la désaffection pour les filières scientifiques universitaires de « tragique ». Jack Lang, son successeur, parle de « données inquiétantes » et concède qu'il est « urgent d'agir ». Pour tenter de « mieux comprendre » ce phénomène qui n'est pas propre à la France, le ministre de l'éducation nationale vient de confier à Guy Ourisson, président de l'Académie des sciences, la direction d'un groupe de réflexion et de propositions sur l'enseigne-

ment des sciences. Ce groupe a pour mission de mener des enquêtes nationales et internationales et de remettre des propositions « au plus tard » en février 2001.

MANQUE D'INFORMATIONS

Une étude, commandée en 1999 par la direction de l'enseignement supérieur et réalisée auprès de trois mille élèves dans six lycées, avait déjà fourni des résultats édifiants sur la perception des études scientifiques réputées « difficiles » et « austères ». Pour les lycéens interrogés, les universités scientifiques, contrairement aux grandes écoles, « recrutent les moins bons lycéens, accueillent les moins bons enseignants, (...) produit des chômeurs, ce qui est normal puisque l'encadrement est

moins bon et qu'on apprend moins... ». Mais les lycéens se disent très majoritairement « mal informés » sur les études universitaires, 70 % d'entre eux indiquent que ce sujet n'est « jamais abordé » pas leurs professeurs au lycée.

L'expérience de rénovation des Deug sciences, lancée depuis deux ans dans six universités, sera « encouragée et amplifiée », promet le ministre de l'éducation nationale. En favorisant les travaux dirigés en petits groupes et en développant le tutorat, cette rénovation pédagogique a permis, selon le premier bilan dressé, une remontée des effectifs et une baisse du taux d'abandons en cours de première année. En outre, il s'agit aussi de rénover l'approche des sciences tout

au long du cursus scolaire afin de sensibiliser les élèves à la démarche expérimentale. Ainsi, M. Lang entend « généraliser » l'opération « Main à la pâte », lancée en 1995 par Georges Charpak dans les écoles primaires. Ce plan de relance de l'enseignement des sciences à l'école devrait préfigurer des changements dans l'enseignement se-

Sept cents villes et villages concernés

La Fête de la science devrait être présente jusqu'au 22 octobre dans sept cents villes et villages. Conférences, débats sur les grandes questions liées à l'éthique et aux problèmes de société, visites de laboratoires et de grands sites technologiques, ateliers et animations seront au centre de ces journées que le ministère de la recherche et le ministère de l'éducation nationale patronnent. Les universités, les organismes de recherche et les musées (Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, Musée des arts et métiers, Palais de la découverte) seront de la fête, tout comme des radios et télévisions. Pour en savoir plus : <http://www.recherche.gouv.fr> et <http://www.education.gouv.fr>

Les mathématiques, « un passeport vers d'autres mondes »

POUR son neuvième rendez-vous avec le public, la « Fête de la science » ne pouvait ignorer les mathématiques. D'abord parce que l'année 2000 est l'année mondiale des mathématiques. Ensuite parce que Paris a été, au printemps (*Le Monde* du 25 mai), choisie par le Clay Mathematics Institute de Cambridge pour lancer sept défis – à 1 million de dollars chacun – analogues à ceux que le grand mathématicien David Hilbert avait soumis à la sagacité de ses collègues en août 1900. Enfin parce qu'il faut sensibiliser encore et toujours aux études scientifiques et, partant, aux

mathématiques, les jeunes qui s'en éloignent.

Les nombreuses manifestations organisées par l'ensemble des régions sur les mathématiques susciteront-elles de nouvelles vocations ? Peut-être. Leur but est de toute façon clair. Montrer la diversité de cette discipline qui flirte aussi bien avec la physique, la chimie, l'économie et la biologie, qu'avec l'histoire, la musique, l'architecture militaire et la peinture. Les maths sont partout. Sans elles, pas d'ordinateur, pas de téléphone mobile. Pas d'atelier de design pour les constructeurs automobiles et aéronautiques. Pas de

système de localisation par satellite (GPS). Pas de traitement du signal. Pas de décryptage du génome. Pas de prévisions météorologiques. Pas de cryptographie. Pas de carte à puce. Pas de pyramides. Pas de robot. Pas de Loto.

QUALITÉ DES CANDIDATS

Voilà de quoi se convaincre de l'universalité des mathématiques, domaine dans lequel la France se distingue avec une communauté de 2 500 à 3 000 chercheurs qui, en juillet, a raflé la moitié des prix d'excellence décernés aux jeunes mathématiciens européens (*Le Monde* du

27 juillet). La France est aujourd'hui encore l'une des trois ou quatre premières nations mathématiques du monde et les universités, comme le CNRS, n'ont pas de mal à recruter des candidats. « On a l'embaras du choix », se réjouissait, en juillet, Christian Peskine, directeur scientifique adjoint pour les mathématiques au CNRS, la qualité des candidats est impressionnante. »

Mais il s'inquiétait aussitôt avec Jean-Benoît Bost, professeur à l'université Paris-Sud, d'« une certaine désaffection des étudiants pour les sciences » et, par voie de conséquence, pour les mathématiques qui, pourtant, sont « moins touchées ». Si, d'ici dix ans, « il y a un grand blanc dans les recrutements, ce ne sera pas encore trop grave, disaient-ils en chœur, mais si cela se poursuit pendant vingt ans, nous irons à la catastrophe. » Les Pays-Bas et l'Allemagne, à un moindre degré, souffrent déjà de ce phénomène.

Prudents, les Etats-Unis ont déjà pris les devants. A l'occasion du cinquantième de la National Science Foundation (NSF), Rita Colwell, qui en est la directrice et biologiste de formation, a lancé un vigoureux plaidoyer – et engagé des actions budgétaires – en faveur de la recherche fondamentale et... des mathématiques, nerfs de la guerre de l'économie de demain. Une telle volonté suffira-t-elle à renverser la tendance. Certainement pas. Tout cela doit s'accompagner d'un patient et continu travail en amont. Dans les collèges comme dans les lycées surtout, car c'est là que nous

sommes tous, et ce dans tous les pays, « imprégnés » par les mathématiques.

« Les professeurs du secondaire ont déjà fait des efforts considérables pour redonner du goût à cette matière », reconnaît Jean-Pierre Bourguignon, directeur de l'Institut des hautes études scientifiques (IHES) de Bures-sur-Yvette (Essonne). Mais il faut encore les aider pour éviter que l'on découpe cette discipline en tranches si fines qu'elle deviendrait insipide et leur donner la possibilité de nourrir leur enseignement de nouvelles choses, comme par exemple l'informatique. » C'est ainsi que l'on en finira peut-être « avec cette relation traumatique que les Français entretiennent avec les mathématiques ».

Le système de sélection par les mathématiques a conduit à leur rejet « alors qu'elles devraient être un passeport vers d'autres mondes », rajoute le directeur de l'IHES. Les enseignants l'ont compris qui « demandent aujourd'hui aux mathématiciens où va leur discipline et à quoi elle sert ? ». Pour s'imprégner des mathématiques sans vouloir devenir un mathématicien soi-même, il y a « beaucoup à inventer », insiste Jean-Pierre Bourguignon. Tant dans les universités, avec des cursus mariant mathématiques et biologie, mathématiques et économie, et même mathématiques et philosophie, que dans les écoles « qui ne devraient pas tourner le dos à l'enseignement des sciences au profit du management ».

Jean-François Augereau

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL DEMAZURE

1 Président de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, ancien directeur du Palais de la découverte, vous êtes membre du comité d'organisation de la Fête de la science. Qu'attendez-vous de cette manifestation ?

Dans la Fête de la science se croisent plusieurs idées. L'une, à laquelle je tiens, est de dire à chaque citoyen : une partie de vos impôts va au soutien à la recherche, il y a près de chez vous des laboratoires, on ne peut pas les ouvrir tous les jours au public mais, une fois par an, allez dans ces laboratoires, voyez ce qui s'y fait, discutez avec les chercheurs ! En même temps, il y a l'idée de la fête, du rassemblement dans les lieux publics pour parler de la science. Il existe aujourd'hui un besoin de débat entre le citoyen et le chercheur sur la science et ses enjeux. La crise de la « vache folle » ou le problème des OGM ont montré que l'opinion n'est pas armée face à ces questions et que son interrogation est forte.

2 Cet intérêt n'est-il pas contradictoire avec la désaffection des jeunes pour les carrières scientifiques ?

Pas du tout. La science n'a jamais été considérée comme un

métier facile. C'est une activité où la compétition est vive et qui est assez mal payée. Mais, auparavant, cet aspect était compensé par la dimension prométhéenne de la recherche : le moteur était l'aventure de la découverte et l'idée de travailler pour le bien commun. Cette dimension s'est un peu estompée, l'image de la science est brouillée. Il est donc normal que les jeunes soient moins attirés par ces métiers. Il faut aujourd'hui une vocation beaucoup plus affirmée pour choisir une carrière scientifique.

3 Comment ramener les jeunes vers la science ?

Je vois deux chantiers majeurs. Le premier, sur lequel j'essaie d'entraîner la Cité des sciences, est la mise en perspective, le débat sur les enjeux, les dangers, les tenants et aboutissants de la science, qu'on ne peut plus considérer comme allant de soi. Le second, plus complexe, pose la question d'un enseignement qui ne se contente pas d'aligner des connaissances, mais qui soit plus ouvert, plus global. Est-il raisonnable qu'un étudiant de 1^{er} ou de 2^e cycle n'ait jamais étudié l'épistémologie ? Il faudrait concevoir un enseignement des sciences plus culturel et plus historique.

Propos recueillis par Pierre Le Hir



À la veille des élections américaines, *Le Monde* et le *New York Times* s'associent pour vous offrir un portrait des États-Unis d'aujourd'hui. Au travers des articles du *Monde* (en français) et du *New York Times* (en anglais), découvrez la famille américaine, les produits « made in USA », les enjeux électoraux, l'enseignement, la révolution Internet, le recrutement des

jeunes chercheurs internationaux, les dessous d'Hollywood...

Pour la première fois, deux des plus grands quotidiens croisent leurs regards sur la société américaine. Un numéro « collector » à ne pas manquer !

En vente jusqu'au lundi 23 octobre, avec *Le Monde* du 19 daté 20 octobre.

«America» Numéro de Collection

En vente jusqu'à lundi

Sandrine Blanchard

Pouvez-vous passer entre les gouttes ?

Le capteur de pluie Bosch déclenche automatiquement vos essuie-glaces dès la première goutte d'eau.

Citroën et Peugeot sont les premiers constructeurs français à équiper la plupart de leurs modèles avec les capteurs de pluie Bosch.

Bonne route, bonne conduite.

Bosch, il y a toujours une solution



PRÊT-À-PORTER PRINTEMPS-ÉTÉ 2001

L'apocalypse joyeuse

Après ceux de New York, Londres et Milan, les défilés parisiens ont largement multiplié les références à l'histoire de la mode

COLLIERS DE PERLES années 20, crêpe de chine années 30, épaules années 40, jupons années 50, imprimés op années 60, cuirs vieillis et couleurs safari années 70, zips et noirceurs punk années 80, minimalisme années 90... C'est la manière de coller les citations qui est nouvelle, la trace de l'histoire s'effaçant derrière les couleurs, les imprimés inspirés des nouvelles icônes de l'univers domestique, du iBook au Nokia en passant par l'aspirateur Dyson, à toutes ces formes qui projettent l'adulte opérationnel dans un monde ludique. Toutes les références à la nature bio s'effacent, sous l'assaut d'une palette chimiquement correcte, à peine

fragments recyclés, poussant la déconstruction des modèles *vintage* à l'extrême pour gitanes post-punk et robinsonnes des villes.

Tout se passe comme si les ordinateurs de la net-économie avaient explosé, ne laissant autour d'eux que des vestiges d'un meilleur des mondes. Dans les rues numériques, on retrouve, épars, des bouts de tout, et en particulier beaucoup de robes qui ne tiennent qu'à un fil, des panneaux flottants, des morceaux de jean.

Que John Galiano ait repris les blousons de sauvetage qu'il avait lancés juste avant la guerre du Golfe n'est rien sans doute à côté de la parade désabusée offerte par le même chez Dior, moins de dix ans plus tard, idéale pour les figurantes de l'émission « Survivor » dont TF 1 vient d'acheter les droits. De cette cacophonie visuelle, de ces femmes-papillons aux ailes lacérées dont on retiendra les maillots de bain camouflage, les sacs Cadillac, les blousons-sudisettes, ou un très joli manteau de fleur de Chine, il reste un entêtant parfum d'amertume, réduisant l'image de la création à sa parodie.

Car on vole d'un extrême à l'autre, avec, face à cet *anarchicwear*, la froideur sous influence de Tom Ford chez Yves Saint Laurent, cette volonté d'ordre et de netteté à laquelle le noir et le blanc servent d'alibi. Le mystère plane sur cette maison qui, telle la méduse faustienne, semble pétrifier ceux qui s'en approchent de trop près et donner des ailes à ses admirateurs : la plus rive gauche des collections de l'été appartient sans doute au transfuge de la maison, Alber Elbaz, qui l'a conçue pour Krizia Top à Milan, dans un mariage subtil de séduction et de fonction, de biais et de droit-fil, d'ampleurs souples réinterprétées à partir de robes de coton et de tee-shirts de cuir tressé portés avec des colliers de perles en bois sur des mannequins noirs, comme pour échapper à ce monde trop lisse où toutes les *working girls* ont les cheveux blonds et le regard agressif.

On comprend que certains aient préféré cette saison fuir l'arène et la guerre des images pour ne suggérer que le plaisir d'une recreation estivale. Yohji Yamamoto renoue avec ses vêtements mode d'emploi, avec ses robes doublement sac (par la forme et l'aumônière qu'elles contiennent), son baluchon à roulettes, et tous ses vêtements qui appellent le geste, la sensualité naissant du dessin d'un col creusé sur le dos, de ces drapés naturels, liquides, satinés,



Ci-dessus, une naïade néo-hollywoodienne de Jeremy Scott.

En haut à gauche, bracelet tarentule de la collection Stella Mc Cartney pour Chloé.

Ci-dessous, deux belles d'Emanuel Ungaro en robes fluides et bibis de soie.

A droite, tourbillon de volants et de plumetis blanc pour Nicolas Ghesquière chez Balenciaga.

venus redonner une élégance d'autrefois à une allure quotidienne.

A contre-courant de toute la vague récup' motarde (Dior) ou surplus efficacement aseptisée par Michael Kors chez Céline, les références à l'univers gourmand se multiplient, les couleurs et les tissus papier bonbons réveillant des envies d'enfant.

INVITATION À LA VOLUPTÉ

L'influence anglaise est là, à l'image des accessoires de Lulu Guinness, d'Any Hindmarch, des sacs perlés et des étoiles d'Isi ou des bijoux de Marie-Hélène de Taillac, dont les pierres fines mobiles évoquent une farandole de douceurs sur la peau. Chez Emanuel Ungaro, les broderies de cristal évoquent une fine pluie de sucre d'orge, les fleurs, comme diluées sur la soie, participent à cette invitation à la volupté, entre soies poudrées, bouquets de fleur de peau, vapeurs de blouses, et fines vestes en gaze de laine aux couleurs de sorbet à la rose.

Une ode au plaisir que l'on retrouve chez Nicolas Ghesquière (Balenciaga) avec ces blancs de boudoir revisités avec force, et chez Alexandre Matthieu, dont la collection, présentée au palais de Chaillot, aura été un des moments les plus émouvants de cette semaine, dans un chaud-froid de *comics* et d'elfes, de voiles rebrodés et de mèches d'or en surimpression, pour un travail d'une incroyable maturité, conçu dans la vraie galaxie de l'imaginaire.

Laurence Benaïm



tamisée par des vert olive et des beige biscotte.

Junya Watanabe, le fils spirituel de Comme des garçons, et Naoki Takasawa, auquel Issey Miyake a confié la création de ses collections, ont magistralement mis en lumière ce jardin technoïde fleuri de pastilles géantes, où poussent les fruits de l'illusion : ici, des cotons non repassables, des robes tentes gonflables à rouler dans un sac, des plissés coquillage assemblés au laser ; là, des polyesters fluorescents *glow in the dark* réalisés par la firme japonaise Toray à partir de pigments naturels.

DES BOUTS DE TOUT

En avant-première de l'exposition que consacre à partir de janvier 2001 le Musée de la mode à la lumière, il aura beaucoup été question de réverbérations (Thierry Mugler), de reflets, de jeux de voiles, de silhouettes néons assorties à l'orange intense des agrumes transgéniques et au vert fluo de l'algue tueuse. Cette saison Post-it, dont les robes empruntent les teintes des blocs-notes rose vif, jaune M. Propre, vert acide, bleu chewing-gum, laisse un goût étrange dans les yeux. Images d'une saison disloquée, déchiquetée, livrée aux fantômes d'une apocalypse joyeuse, dont Jean Paul Gaultier s'est fait l'apôtre avec sa collection tout en





L'embrassement brésilien

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis le retour au pays du couturier Ocimar Versolato, les Brésiliens ont offert aux podiums français des moiteurs d'épices et de cachacha. Icarus et Alexandre Herchcovitch tombaient pile, à l'heure où les DJ's pointus remixent en *easy listening* les standards de la bossanova et où le top model brésilien Gisele impose dans le luxe l'image neuve d'une femme aux formes pleines. Le Brésil est tellement dans l'œil de la tendance que certains prédisent aux défilés de Sao Paulo un succès comparable aux Fashion Weeks de Londres ou de New York. Pour l'heure, en tout cas, Paris reste l'indispensable tremplin des créateurs et confectionneurs tentés par l'exportation...

Fort de soixante-seize boutiques – dont vingt et une en propre – et de mille employés, Zoomp, un des géants de la mode brésilienne, s'est ainsi offert l'équipe gagnante de Gucci, la consultante et styliste Carine Roitfeld et le photographe Mario Testino, pour tenter la conquête du marché global. Alexandre Herchcovitch a en partie dessiné son prêt-à-porter, mais c'est grâce à ses jeans que ce groupe de Sao Paulo approvisionne désormais Bergdorf-Goodman à New York, Joyce Ma à Hongkong et Maria Luisa, institution parisienne du vêtement tendance: ultra-moulants, coupés au millimètre pour valoriser les fesses et proposés sous toutes tailles intermédiaires, ils entendent peupler la planète de nouvelles *girls from Ipanema*. Chez Zoomp, on ne tarit pas d'éloges sur leur fabrication: « *Le Brésil dispose d'excellents confectionneurs, car son marché intérieur est énorme...* »

Ocimar Versolato est un avis exactement contraire: « *Si les créateurs brésiliens se sont améliorés,*

trop d'entre eux font encore de la copie. Plus précisément: de la copie de copie... » Icarus, qui a fait réaliser sa collection en Belgique, confirme: « *Si les Brésiliens manifestent un formidable appétit de mode, ils n'en ont pas encore la culture et l'exigence.* »

Le Brésilien vit six mois par an vêtu seulement de shorts ou de petites pièces. C'est pourquoi le jean y est roi. « *Les Brésiliens l'achètent brésilien. Mais ils ne sont pas prêts à dépenser pour la qualité,* poursuit Icarus. *Le prêt-à-porter n'existe à*



leurs yeux que s'il confère, tel Gucci ou Prada, un status-symbol international. »

Pourtant, les choses pourraient bien changer. L'éclat nouveau des écoles de mode, l'intérêt des grands « *jeanneurs* » pour les créateurs de talent et la montée en puissance de la semaine de Sao Paulo, où chaque défilé réunit 3 000 spectateurs dans une liesse de carnaval, pourraient un jour, si la presse locale s'en mêle, assurer une vraie réussite au géant du Sud.

Jacques Brunel

Ci-dessus, le romantisme post-punk d'Eric Bergère entre manches amovibles de cuir riveté et blouse de dentelle lacérée.

Ci-contre, une Merveilleuse de John Galliano en string, perfecto XVIII^e et bout de corset sous le nuage de tulle noir signé Stephen Jones.

A droite, drapé-collé pour une chrysalide d'Icarus, un créateur brésilien qui a présenté pour la première fois sa collection à Paris.

●
Photographies
Joachim Ladefoged
Magnum

Les tissus réconcilient technologie et sensualité

ENTRE LUXE DÉBRIDÉ et high-tech raffiné, les nouveaux tissus de l'hiver 2001-2002 jouent les contradictions dans des vibrations de lumières, des touchers doux et aériens, des impressions ou des tissages optiques. Sur le thème « *A Touch of Class* », la nouvelle édition du Salon Première vision – qui a présenté, du 5 au 8 octobre, 796 tisseurs au parc des expositions de Villepinte (Seine-Saint-Denis) – a célébré la nouvelle élégance, entre « *performance invisible et raffinement imperceptible* ».

Travaillés en surface, les tissus jouent les effets de reliefs, comme gonflés d'air dans des gaufrages, des froissés ou des matelassages sur cuir, taffetas ou même sur Tyvek chez le suisse Schloesser. Officialisée matière, la fourrure n'hésite plus à se raser de près, se trouver au laser ou même à se délayer. Les matières classiques se mélangent également pour exacerber les contrastes: le taffetas se robe de bouclette de laine (Michèle Lemaire), et la soie s'effiloche pour un effet inachevé.

« *Cette année, le tweed explose, modernisé par les mélanges les plus incongrus* », explique Hélène Pichenot, de Première vision. Entre luxe ostentatoire et poésie, Malhia Kent – qui a créé dans les années 50 le premier tweed pour Coco Chanel – utilise jusqu'à trente fils différents pour composer ses tweeds impressionnistes. Lurex, fils enrobés de mousseline... Les trames bigarrées comme des patchworks se tissent de plumés – il faut un jour pour en tisser 10 cm – ou de chaînes en or à 100 000 F.

À L'ÉCOLE DES PAPILLONS

Comme touchés par la main de Midas, les satins se brodent de paillettes ou les fils dorés s'ajoutent au tissage pour faire scintiller toutes les matières. Chez l'italien Industria Tessile del Vomano, le denim prend des airs de toffees en s'enduisant de polyuréthane métallisé fuchsia, ou turquoise, tandis que le liège, appliqué en carré sur une base tissée, souple comme un daim et naturel-

lement imperméable, s'imprime de motifs dorés (Menta).

Sur ses tissus « *ailles de papillon* », une enduction sur polyamide, Schoeller fait vibrer d'or le vert, le bleu ou le parme dans une ode aux morphos du Brésil, poussant le mimétisme jusqu'à imiter leurs fines nervures par un effet craquelé. Spécialisé dans le high-tech, le fabricant s'adapte aujourd'hui au retour d'élégance du prêt-à-porter en mélangeant le Kevlar au loden ou en jouant la brillance le jour et la nuit avec des tissus fluorescent-phosphorescents (Dia New Reflex).

Une idée développée également dans un esprit couture par Jakob Schlaepfer, qui réalise des broderies phosphorescentes, des étoiles en feuilles de vigne hologrammes, découpées au laser, ou des écharpes en fourrure qui cliquent de lumières rouges à la moindre caresse. Une démarche poétique et drôle qui réconcilie technologie et sensualité.

Louise Roque

tenter
l'impossible
c'est déjà s'en
rapprocher.

On dit que ce qui monte doit forcément retomber un jour. Nous, nous pensons le contraire. Nous pensons que c'est en remettant en question les

idées reçues que nous faisons le plus de découvertes. Par exemple: une simple pile à combustible capable de fournir l'énergie nécessaire à l'appareillage électrique d'une BMW série 7 pendant deux semaines sans interruption, des ascenseurs qui utilisent Internet pour rappeler aux ingénieurs qu'il est temps de penser à leur maintenance, un métal d'une résistance extraordinaire et léger comme l'air. Toutes ces idées pouvaient sembler bien saugrenues avant que nous en fassions des produits concrets. Mais c'est précisément quand quelque chose semble impossible que nous pensons qu'y arriver en vaut la peine.

United Technologies
NEXT THINGS FIRST.
*En avant le futur.

www.fr.utc.com Paris SE:utx

Harengs dans la tourmente

Une mince gloire nationale pas toujours bien traitée

ON CONNAÎT la vieille blague de cette communauté religieuse, vivant sous un ordre interdit de parole, et dont les bons pères demandent l'autorisation de s'adresser brièvement une fois par an, et à tour de rôle, à un autre membre de la congrégation. Première année, premier intervenant : « Pas fameux les radis en ce moment. » Autre année, deuxième propos : « Détestable le poisson aujourd'hui. » Troisième permission et troisième bavard : « Quand vous aurez fini de parler de bouffe... » C'est vrai, on devrait parfois faire la pause, se soucier de choses plus préoccupantes que du seul fumet des souprières. Mais impossible, il y a trop d'appétits en jeu, trop de bouches à nourrir.

On en était là de nos réflexions, l'autre soir, en mâchonnant dans un réputé et triste bistrot de tristes harengs pommes à l'huile, plat que l'on n'a le droit de rater que si l'on en veut résolument à son prochain. Les malheureux flottaient sur une mer de salade, accrochés comme ils pouvaient à des tranches de tomate imbéciles, le tout volontairement vinaigré à outrance, comme pour punir le mangeur d'avoir porté son choix sur une entrée indigne de l'établissement. Fait douteux mais assez courant de ces nouveaux petits maîtres s'amusant à défier leurs clients en leur tendant des pièges. Se moquer du hareng et de ses pommes de terre à l'huile est un acte qui mérite beaucoup plus que la correctionnelle. Non-respect de la mémoire collective, tricherie sur la recette, dédain envers l'amateur. C'est évidemment grave.

Que l'on se souvienne : héros des tournées électorales, il embal-

lait le propos à combat presque égal avec les escargots de Bourgogne ou la tête de veau nationale. Avec lui, le candidat se sentait à l'aise, dans le ton. Chers amis, vous qui ne connaîtrez jamais les exploits de table que la République réserve à ses élus, regardez-moi bien le dévorer devant vous, ce symbole populaire que vous aimez autant que vous devriez m'aimer moi. Et hop ! encore deux d'avalés. Dans les scrutins serrés, la décision se faisait souvent au hareng près.

Amusement mis à part, il faudra certainement songer un jour à mettre en place un conservatoire de tous ces personnages de deuxième rang, figurines d'un patrimoine élémentaire, mais qui peuvent encore faire leur temps avant que des incultes ne les assassinent à trop bon compte. Au demeurant, celui qui nous intéresse ici est beaucoup moins simplet à réaliser qu'il n'y paraît et réclame suffisamment de maîtrise et d'attention pour que l'on comprenne mieux les tricheries dont il est l'objet.

BAIN DE LAIT FROID

Pour l'instant, ceux que nous avons à notre disposition arrivent de Boulogne-sur-Mer, un port des plus compétents. Filets de harengs saur tradition, faits main, garantis naturels, est-il précisé sur l'étiquette. De quoi travailler convenablement. Sachons que les adeptes les plus fervents de ces modestes leur réservent un court bain de lait froid avant la mise en chantier. Ils



DESSINS DESJARDINS



HARENG, QUI EN A Gros SUR LA PATATE, TIRANT SES FILETS SUR UNE MER D'HUILE.

soutiennent que cela le tend des ultimes salaisons. C'est probable et très recommandable. Mais l'essentiel est maintenant de les réveiller, de leur donner de l'aromate et du condiment pour les faire sortir de leur premier embaument et les embaumer mieux encore. Carottes en fines tranches, bouquet justement garni, poivre en grain, rondelles d'oignon démantelées en anneaux, le tout largement inondé d'une huile résolument neutre. Comptons entre trente-six et quarante-huit heures de veille avant de les attaquer à la régulière.

Restent les pommes de terre, toujours le point faible chez le restaurateur. C'est Renoir, dans *La Règle du jeu*, qui donne de la préparation la définition la plus précise en même temps que la plus réjouissante. Nous sommes au château, côté cuisines, durant la scène au cours de laquelle le personnel est en train de dîner.

En toque, avantageusement arrondi et très persuadé de son art, le chef raconte qu'il s'est récemment fait engueuler par La Chesnaye (Dario) pour une salade de pommes de terre mal préparée. « Vous savez - ou plutôt vous ne savez pas -, explique-t-il, que pour que cette salade soit mangeable, il faut verser le vin blanc sur les pommes de terre lorsque celles-ci sont encore absolument bouillantes, ce que Célestin ne l'avait pas fait parce qu'il n'aime pas se brûler les doigts. Eh bien, lui, l'patron, il a r'ni-flé ça tout de suite. Vous me direz ce que vous voulez, mais ça, c'est un homme du monde ! »

On a compris, se brûler les doigts et laisser tiédir, avant de servir les harengs avec une vinaigrette, sans oublier les oignons de la marinade. Hachis de ciboulette si l'on souhaite. On dira ce que l'on voudra, mais ça, ce sont les vrais de vrai.

Jean-Pierre Quélin

Le topinambour

Six ans après la sortie de son épantant *Dictionnaire littéraire et érotique des fruits et légumes*, Jean-Luc Hennig publie un livre qui en est un peu le tome II : *Le Topinambour & autres merveilles* (Editions Zulma). Safran, mûre sauvage, agave, fenouil, sarriette, de tous ces végétaux qu'il décrit avec sensualité et érudition, c'est le topinambour qu'il a choisi de mettre au frontispice de son livre. « Au départ, je me suis demandé si je n'allais pas lui consacrer un livre entier. Il est assez symbolique de ce petit bouquet de végétaux que j'ai rassemblés ici : hirsutes, bizarres, barbares même. [...] Depuis son introduction chez nous au tout début du XVII^e siècle, le topinambour n'a presque jamais cessé d'être un mal-aimé. Lui, le simple, le laid, l'obscur, fait partie de ces légumes oubliés dont on redécouvre aujourd'hui toute la délicatesse. » Il était temps.

voyageur et écrivain, qui rapporta en 1607 ce tubercule du Canada, où les Indiens Hurons et les Algonquins le cultivaient déjà sous le nom de *chiquebi*. Quelques années plus tard, alors que cette plante vivace s'installait rapidement dans nos campagnes (surtout pour nourrir le bétail), on vit débarquer un beau matin d'avril 1613 un groupe d'Indiens Tupinamba, en provenance du Brésil. Présentée à la cour, cette délégation, emplumée et dansant au son de ses maracas, créa une vive sensation. On associa bientôt, dans le même et nébuleux fumet d'exotisme, ces sauvages du Nouveau Monde et le rustre légume.

Le tubercule prit le nom de topinambour et connut une certaine vogue pendant une courte période. Il retomba bien vite dans l'oubli et l'auge de la basse-cour. Les aléas de la dernière guerre le tirèrent

momentanément de son rôle obscur. Mais la vie d'ersatz n'a rien d'aimable, et valut au topinambour le dégoût tenace de toute une génération. Il y a quelques années, un restaurateur parisien, qui avait redécouvert la fine saveur d'artichaut de ce légume, se décida enfin à l'inscrire à sa carte. Oubliez donc vos préjugés pour goûter ce tubercule qui réapparaît sur les marchés (on dit qu'il est encore meilleur après les premiers gels). Moins calorique que la pomme de terre, celui que l'on nomme parfois solei tubéreux ou poire de terre, fait d'exquises purées pour accompagner le poisson. Il se cuisine aussi en beignets, frit dans une pâte légère, et existe désormais en bocaux d'aigre-doux vendus en grande surface, mariage parfait avec le gibier.

Guillaume Crouzet

★ Topinambours à l'aigre-doux, Eric Bur, 37 F (5,64 €) environ le bocal de 200 g.

BOUTEILLE

Olivier Poussier

Meilleur sommelier du monde

■ C'est Olivier Poussier qui a remporté, samedi 7 octobre à Montréal, le titre très disputé de « meilleur sommelier du monde » pour l'année 2000, devant 35 concurrents, dont 2 femmes, venus de pays différents. Déjà finaliste de cette compétition triennale en 1995, le Français s'est imposé devant le Suisse Paolo Basso, deuxième, tandis que le Canadien Alain Bélanger et le Japonais Hiroshi Ishida étaient classés troisièmes ex aequo. Le concours nécessite des connaissances théoriques et pratiques approfondies pour corriger une carte de vins erronée, associer les mets et les vins d'un repas, et surtout identifier à l'aveugle des vins et des eaux-de-vie du monde entier. Cette compétition est organisée sous l'égide de l'Association internationale de la sommellerie pour provoquer l'émulation au sein d'une profession jeune et mal connue et valoriser le rôle des sommeliers. Le prix, cette année, est un rarissime magnum de champagne Esprit du siècle, composé de onze des plus grands millésimes du XX^e siècle, créé l'an passé par Moët et Chandon. Olivier Poussier, trente-six ans, est sommelier depuis dix-sept ans, et assume chez Lenôtre (Groupe Accor), où il est entré en 1988, la responsabilité de la cave, après avoir été commis à la Tour d'Argent, puis au Manoir des Quatre-Saisons à Oxford, au Connaught de Londres, et chez Ledoyen.

TOQUES EN POINTE

Bistrot

LE RELAIS BASQUE

■ Depuis trente-quatre ans, Jean et Lucie Sorhondo tiennent avec enthousiasme leur rustique ambassade. Car la cuisine basque est affaire de produits autant que d'état d'esprit. C'est une cuisine populaire, encore inspirée par les usages de la ferme et la proximité de la mer. Du porc, élevé en liberté, on choisira le (vrai) jambon, le pied grillé comme à Saint-Jean, ou encore le cassoulet bayonnais. Les palombes du col de Haute-Soule ont fait leur apparition, en salmis ou simplement rôties. En attendant les pibales de la Nive, la garbure béarnaise, le foie gras des Landes et le canard sont depuis longtemps naturalisés basques, ainsi que la morue à la kaskarotte. De la ferme provient le fromage traditionnel (ardi-gasna) servi avec un verre de xérès et la confiture de cerise noire. Basque aussi la koka (crème renversée) et le gâteau du chef. Une bonne adresse pour goûter, avec le vin du pays - l'irouléguy -, l'accueil et la légendaire hospitalité basque. Formule : 105 francs (16 €) et 135 francs (20,58 €). A la carte, compter 220 francs (33,54 €).

★ 11, rue Saint-Lazare, 75009 Paris ; tél. : 01-48-78-29-27. Fermé samedi et dimanche.

Gastronomie

GAYA RIVE GAUCHE

■ Si la gastronomie, selon Monselet, est « la joie de toutes les situations et de tous les âges », elle sollicite moins aujourd'hui l'apparat de la table que l'excellence des produits. Et on aimerait que les chefs, comme Bruno Brangea dans son sobre établissement voué au poisson, soient plus nombreux à annoncer sur leur carte : « Tous nos poissons et crustacés sont de provenance française, de vraie pêche en mer. Excepté le saumon d'Ecosse Label rouge, nous bannissons les produits d'élevage pour vous garantir des saveurs et un plaisir de dégustation optimum. » Voilà qui est clair et courageux, et justifié par les conditions d'élevage de certaines « fermes marines » de Méditerranée orientale ou d'ailleurs. Le banc d'huîtres (également à emporter) est approvisionné chaque jour : quatre variétés, pas plus, dont les Gillardeau (papillons et spéciales n° 3). A cette exigence, le chef ajoute un vrai talent culinaire qu'il applique à l'accord subtil entre les produits de la mer et les champignons de saison. Fricassée de moules de bouchot et coques aux champignons du moment, saint-jacques poêlées et marmelade de cèpes au jambon de Bayonne, ou bien bar de ligne de Bretagne grillé et cèpes poêlés aux noix fraîches torréfiées, crème de cèpes et jus de persil. Un plat délicieux et parfaitement équilibré, comme le turbot frotté aux cèpes secs et grillé à l'arête, cèpes bouchons rôtis, oignons grelots et châtaignes étuvées, crème de lard. Deux fromages parfaits, quelques desserts, une cave honorable, un accueil d'une parfaite courtoisie, des prix élevés, mais, ici, amplement justifiés. A la carte, compter 400 francs (60,98 €).

★ 4, rue du Bac, 75007 Paris ; tél. : 01-45-44-73-73. Fermé le dimanche.

Jean-Claude Ribaut

GASTRONOMIE
Publicités

LIBRAIRIE DES GOURMETS
98, rue Monge - Paris 5^{ème}
Tel./Fax : 01 43 31 16 42 / 60 32
Gastronomie, Cénologie, Animations et Dégustations - Cours d'œnologie : Mercredi 25 Oct. à 19h avec Edouard Macé. Prix : 300 frs

PARIS 1^{er}
A L'Escargot Montorgueil
Nouvelles formules : Midi Bistrot 130 F et 180 F
Le Soir : Menu 180 F et Carte TLJ
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51

RESTAURANTS DE HAUTE MER
le bar à huîtres
MALIN, le menu "St. Jacques" 208 F 31,71€
TOUJOURS, les huîtres élevées à l'île d'Oléron
MONT-PARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue S. Jacques ☎ S. Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuîtres.com

PARIS 5^{ème}
"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
139 F - 185 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6^{ème}
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 110 F et Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince ☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 6^{ème}
Vagenende Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 7^{ème}
NEW JAWAD
HAUTE GASTRONOMIE
Spécialités Pakistantaises et Indiennes
A 100 m du Pont de l'Alma
Salle clim., insonorisée, cadre somptueux
Menu 99 et 140 F. Carte env. 200 F
12, av. Rapp 75007 Paris
Tij - Tél. 01.47.05.91.37
NEW BALAL - 25 rue Taïtbout
PARIS 9^{ème} - Tél. 01.42.46.53.67

PARIS 7^{ème}
LES MINISTERES
Depuis 1919 au cœur du quartier des antiquaires, LES MINISTERES, artisans dépositaires d'un savoir faire culinaire, élaborent sur place une cuisine de marché avec des produits frais et du terroir : confit de canard, foie gras, saumon fumé maison au bois de hêtre... et inventent une cuisine d'humeur au goût du moment : gratin de homard et d'écrevisses aux épinards Muscadine, assiettes gourmandes aux saveurs mélangées...
Un service courtois et bon enfant 7 jours sur 7 de midi à 23 heures en continu. Menu du jour 88 F et Menu du ministre 175 F apéritif et vin comp. Menu étudié pour vos repas d'affaires ou familiaux de 10 à 150 couverts.
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37
LE RESTAURANT DE LA BELLE EPOQUE

PARIS 8^{ème}
FLORA DANICA COPENHAGUE PATIO UNIQUE
Menu 260 F (boisson comprise)
HARENG, SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ.
142, avenue des Ch.-Elysées - 01.44.13.86.26

PARIS 9^{ème}
LES AGAPES
SPEC. du TERROIR et CATALANES
FORMULE 105 F - MENU 130 F
GRATIN de PÉTONCLES - GAZPACHO
CLIMATISÉ - 01.40.16.16.07
43, rue Le Peletier - F/Sam. Dim.

PARIS 14^{ème}
Bistrot Montsouris
Une bonne table dans un cadre chaleureux
"La Carte s'est gentiment encanaillée" JC Ribaut.
Oeufs meurette, terrine de queue de bœuf, tête de veau ravigote, morue poelée, poissons.
Pouchouse (matelote bourguignonne au vin blanc). Huîtres en direct.
Suggestions de marché à l'ardoise. Formule 108 F. Carte 200 F
27, av. Reille - 01.45.89.17.05 - Fermé Dim./Lundi

PARIS 14^{ème}
AU MOULIN VERT,
une addition sans surprise 189 F déjeuner ou dîner. Kir maison, vin et café compris.
La cuisine directement inspirée du marché et de la saison se décline dans un menu large et varié : 12 entrées, grand choix de viandes et poissons, fromage ou dessert. Le chef élabore plats et sauces dans un savant équilibre de tradition et de qualité. Tout est frais et mitonné sur place avec un très bon rapport qualité/prix et servi dans un cadre verdoyant, spacieux et inattendu.
M^o Alésia - 5^{ème} de Montparnasse. Ts les jrs.
Salon de 20 à 80 personnes - 34 bis, rue des Plantes, Paris 14^e. Tél. 01.45.39.31.31 - www.aumoulinvert.com

PARIS 14^{ème}
MONIAGE GUILLAUME
Cheminée - Spécialités de Poissons et Bouillabaisse, Homards du Vivier.
Salon part. 25 pers. - Chbres confort**
MENU CARTE : 185 F/245 F
88, rue de la Tombe-Issote. Tél. 01.43.22.96.15

PARIS 14^{ème}
LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env. 122, boulevard du Montparnasse

92 NEUILLY
Jarrasse
L'Ecailler de Paris
Restaurant gastronomique - Menu 215 F
4, av. de Madrid - ☎ 01.46.24.07.56
Ouv. TLJ - Salons particuliers - Voiturier

L'AMI DU VIN
RIEDEL
L'ORIGINAL
POUR TOUTES VOS DEMANDES CONTACTEZ LA BOUTIQUE RIEDEL / SAINT-HILAIRE, GALERIE ROYALE, ENTRÉES : 9, RUE ROYALE ET 8 BIS, RUE BOISSY-D'ANGIAS, 75008 PARIS. TEL : 01 42 66 59 21 - FAX : 01 40 17 01 07

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : ☎ 01.42.17.39.63

Pluie par l'ouest

MERCREDI. Une dépression est située au nord-ouest de l'Irlande et dirige un flux de sud-ouest sur la France. Une nouvelle perturbation aborde la Bretagne le matin, gagnant le nord-ouest l'après-midi. L'est du pays et l'extrême sud resteront épargnés, mais la pluie arrivera sur ces régions jeudi.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le temps sera couvert et pluvieux toute la journée. Le vent de sud-ouest est modéré. Il fera 15 à 17 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel deviendra très nuageux le matin, puis la pluie gagnera les régions par l'ouest l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 12 à 14 degrés.

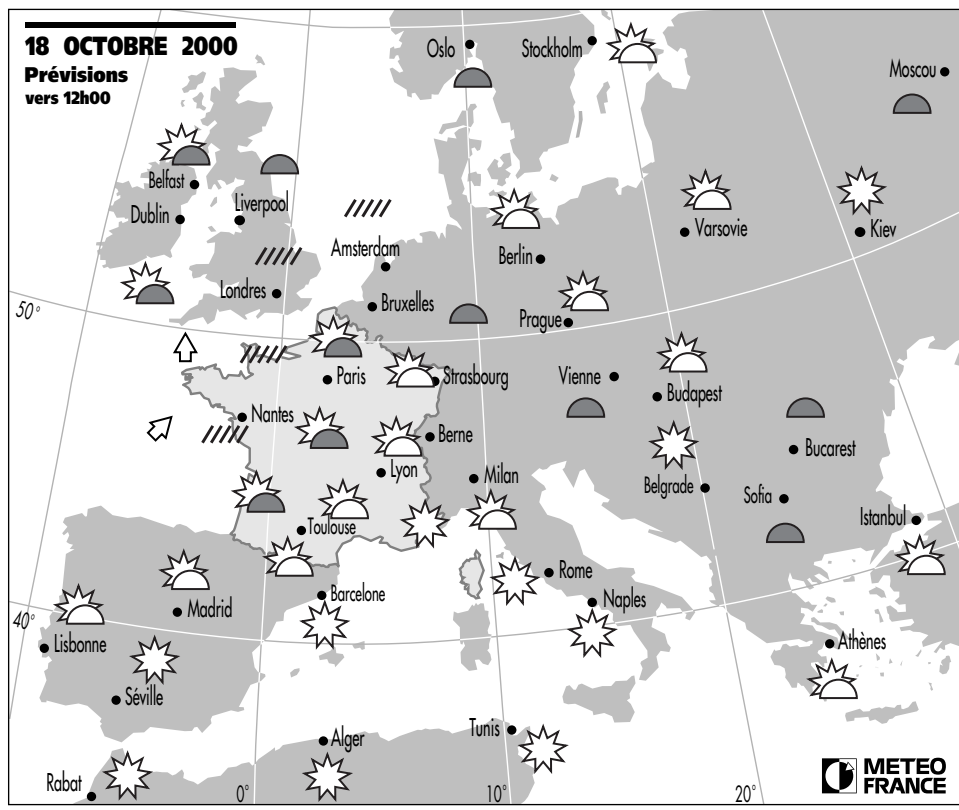
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Après dissipation de brumes ou brouillards locaux,

le soleil fera de belles apparitions. Il fera 12 à 13 degrés au meilleur moment de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Poitou-Charentes, les nuages deviendront nombreux dès le matin, puis il pleuvra l'après-midi. Ailleurs, après dissipation des brouillards matinaux, le soleil sera prédominant. Les températures maximales avoisineront 17 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Après dissipation des brouillards locaux, les éclaircies seront belles. Les nuages deviendront plus nombreux sur le Limousin l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 14 à 17 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil restera prédominant et les températures maximales avoisineront 17 à 20 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

Madrid 880 FRF*

Mexico 2930 FRF*

ebokers.fr
Vous êtes déjà là-bas

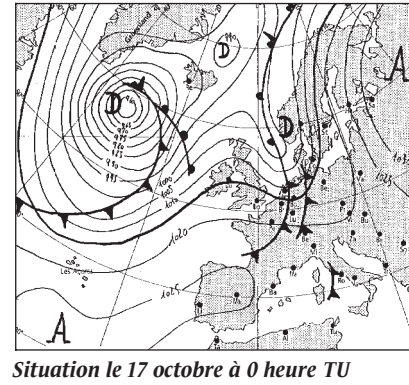
© 2000 ebookers.com plc. Licence L106477001
Tous droits réservés et disponibles.

PRÉVISIONS POUR LE 18 OCTOBRE 2000

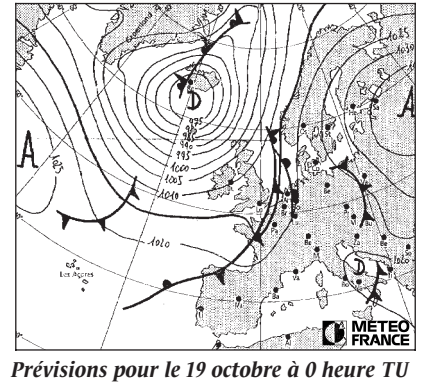
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			
AJACCIO	10/20 N	NANCY	6/15 S
BIARRITZ	8/21 N	NANTES	11/16 P
BORDEAUX	10/18 C	NICE	14/19 S
BOURGES	6/16 N	PARIS	8/15 P
BREST	12/14 P	PAU	6/18 S
CAEN	9/14 P	PERPIGNAN	10/21 S
CHERBOURG	10/15 P	RENNES	12/16 P
CLERMONT-F.	4/16 S	ST-ETIENNE	3/15 S
DIJON	5/16 S	STRASBOURG	6/15 N
GRENOBLE	5/16 S	TOULOUSE	6/19 S
LILLE	8/14 P	TOURS	10/16 N
LIMOGES	9/16 N	FRANCE outre-mer	
LYON	5/17 S	CAYENNE	23/31 S
MARSEILLE	10/18 S	FORT-DE-FR.	24/31 S
		NOLIMFA	20/25 C

PAPEETE	23/28 S	KIEV	4/9 S	VENISE	13/19 S	LE CAIRE	19/28 S	
POINTE-A-PIT.	24/32 S	LISBONNE	16/22 S	VIENNE	11/15 C	NAIROBI	17/29 S	
ST-DENIS-RE.	19/24 C	LIVERPOOL	10/14 C	AMÉRIQUES		PRETORIA	18/31 S	
EUROPE			LONDRES	10/15 P	BRASILIA	21/32 S	RABAT	14/22 S
AMSTERDAM	8/13 P	LUXEMBOURG	6/14 C	BUENOS AIR.	12/23 S	TUNIS	15/23 S	
ATHENES	17/25 S	MADRID	8/21 S	CARACAS	24/27 S	ASIE-Océanie		
BARCELONE	12/19 S	MILAN	11/18 S	CHICAGO	9/20 S	BANGKOK	23/30 C	
BEFAST	7/13 S	MOSCOW	2/7 C	CARACAS	16/20 S	BEYROUTH	22/27 S	
BELGRADE	12/19 S	MUNICH	7/14 C	LOS ANGELES	16/21 C	BOMBAY	23/34 S	
BERLIN	8/14 S	NAPLES	13/22 S	MEXICO	12/20 S	DIJAKARTA	28/31 C	
BERNE	8/14 S	OSLO	7/9 C	MONTREAL	9/12 P	DUBAI	25/33 S	
BRUXELLES	7/15 C	PALMA DE M.	11/24 S	NEW YORK	15/19 C	HANOI	21/30 S	
BUCAREST	6/15 C	PRAGUE	6/15 S	SAN FRANCISCO	12/18 S	HONGKONG	23/29 C	
BUDAPEST	12/20 S	ROME	12/20 S	SANTIAGO/CHI	9/25 S	JERUSALEM	19/29 S	
COPENHAGUE	7/11 S	SEVILLE	14/25 S	TORONTO	8/16 S	NEW DEHLI	19/33 S	
DUBLIN	5/13 S	SOFIA	9/16 C	WASHINGTON	14/20 S	PEKIN	10/15 C	
FRANCFORT	4/15 C	ST-PETERSB.	5/10 S	AFRIQUE		SEOUL	9/14 S	
GENEVE	8/15 S	STOCKHOLM	6/12 S	ALGER	10/23 S	SINGAPOUR	27/31 P	
HELSINKI	7/11 S	TENERIFE	15/21 S	DAKAR	26/31 C	SYDNEY	15/21 C	
ISTANBUL	13/19 S	VARSOVIE	8/12 S	KINSHASA	21/27 S	TOKYO	13/21 C	



Situation le 17 octobre à 0 heure TU



Prévisions pour le 19 octobre à 0 heure TU

PRATIQUE

UN MOIS après avoir donné à renfiler le collier de perles fines qui lui venait de sa grand-mère, Sonia D. a eu la mauvaise surprise de découvrir, à l'occasion d'un bain de mer, qu'une perle sur trois était en matière plastique maquillée. En l'absence de certificat, comment mettre en évidence la fraude ? Comment prouver que le collier n'avait pas été traité une première fois avant d'être confié au bijoutier ? Selon Michel Bruley, président de la Compagnie des experts en joaillerie auprès de la cour d'appel de Paris, une telle malversation est improbable de la part d'un professionnel ayant pignon sur rue : « Les perles fines ont chacune une valeur intrinsèque élevée, le marché en est hyper confidentiel et difficilement accessible. »

Le bijoutier lui-même n'est pas à l'abri d'accidents. L'un d'entre eux, qui avait eu l'imprudence d'inscrire sur le bordereau de prise en charge « boucles d'oreilles en diamants », a découvert ensuite qu'elles étaient en zirconium et s'est fait accuser de vol par la cliente. L'expertise réalisée a posteriori indiqua que « les deux chatons portant les pierres blanches étaient en métal non précieux » (alors que les diamants sont sertis dans l'or et le platine) et que « les griffes ap-

parentes provenaient de la même fonte, sans autres traces de travail leur sertis d'origine, preuve que les pierres n'avaient pas été changées ».

Mettre à grandeur une bague ou faire ressertir une pierre constituent des opérations délicates. « Certaines gemmes ne supportent pas la chaleur de la soudure et peuvent éclater », explique Edouard Brunet, président de la chambre syndicale du diamant. Enfin, « il arrive qu'après une importante transformation (broche réalisée à partir de boucles d'oreilles, par exemple) le client ne reconnaisse pas ses pierres ».

Il existe cependant des solutions

A savoir

● **Traitements.** Il existe des traitements traditionnels destinés à l'embellissement : huilage des émeraudes qui ont tendance à se dessécher, chauffage des corindons (rubis et saphirs), à condition qu'il ne donne pas lieu à des résidus à la surface de la pierre, et blanchissement des perles de culture. Toutes les autres interventions doivent être déclarées : par exemple, le traitement au laser des inclusions (« crapauds ») dans le diamant, qui évite une tache noire visible à l'œil nu mais laisse subsister une tache blanche décelable au

microscope. Ou bien l'application d'une résine polymérisée remplaçant l'huile sur une émeraude. Ou encore les irradiations (pour rendre les topazes bleues).

● **Décret :** n° 68-1089 du 29 novembre 1968, du ministère de l'Agriculture, sur le commerce des pierres précieuses et des perles. Un nouveau texte en cours d'élaboration assurera une meilleure information du consommateur : obligation de mentionner les traitements avec leurs effets, permanents ou non.

● **Tarifs.** Laboratoire français de gemmologie (2, place de la Bourse, 75001 Paris ; tél. : 01-40-26-25-45). Deux tarifs, grand public et

d'un dessin ou d'une photo, mais il ne se prononce pas sur la valeur.

« La vocation du laboratoire est l'authentification, et surtout pas l'évaluation », explique Héja Garcia-Guillerminet, directeur adjoint. Il pourra attester qu'un collier est composé de perles fines ou de culture. Les diamants seront examinés selon quatre critères : le poids (en carats), la couleur, la pureté et la taille (les quatre « C » en anglais : carats, colour, clarity et cut). Il réalisera une étude de proportions, de symétrie, de luminosité et de poli. Pour les pierres précieuses de couleur (émeraude, saphir, rubis) et les autres gemmes

(améthyste, opale, topaze, turquoise, péridot, lapis-lazuli, tourmaline, tanzanite), le laboratoire déterminera s'il s'agit de pierres naturelles, de synthèse, ou d'imitation, et les traitements qu'elles ont subis.

FICHE D'IDENTITÉ

Cette visite au laboratoire doit bien entendu intervenir avant de donner les bijoux à réparer ou à transformer. Ensuite, il est conseillé de revenir rapidement faire atester qu'il s'agit bien des mêmes pierres. En effet, après avoir établi la fiche d'identité d'un diamant, le laboratoire en conserve un double

dans ses archives et s'engage à le reconnaître « gratuitement et sans limite dans le temps ».

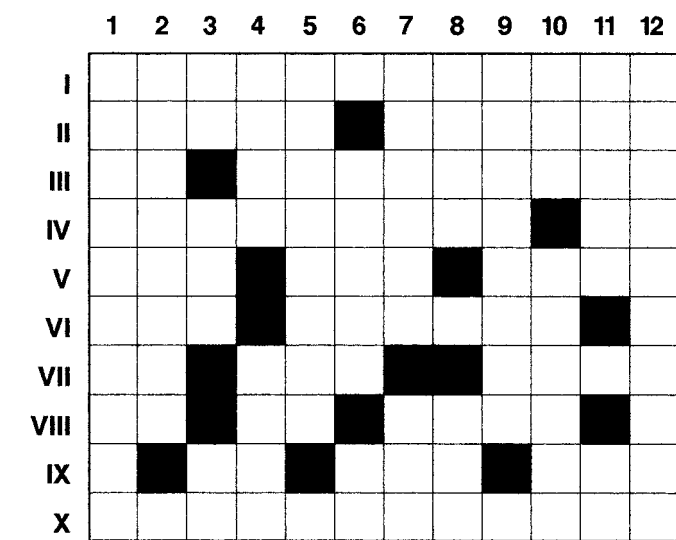
On peut aussi faire examiner le bijou par un expert auprès des tribunaux, en précisant bien l'objectif, car la valeur attribuée sera sensiblement différente selon qu'elle sera destinée à l'assurance, à la vente du bijou ou à un partage dans le cadre d'une succession. « Pour l'assurance, on indiquera la valeur de remplacement, le prix demandé pour se procurer l'équivalent dans une boutique », indique Michel Bruley. S'il s'agit d'une expertise précédant la vente du bijou, on indiquera « la valeur de cession », c'est-à-dire, « le prix auquel un joaillier achèterait le bijou à son fournisseur : il s'agit donc du prix de gros, inférieure de 10 % à 50 % à la valeur de remplacement ». Enfin, une expertise en vue d'une succession indiquera « la valeur de partage », généralement légèrement supérieure à la valeur de cession. Les tarifs de la consultation du laboratoire et d'une expertise peuvent être élevés, mais la tranquillité d'esprit qu'elle procure mérite quelques sacrifices.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 249

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Approche directe. - II. Séduit ou rebute avec ses grands airs. Suite d'aventures. - III. Conjonction. Facilite les relations, mais devient de plus en plus rare. - IV. Joue gros. Dans le trou. - V. Joli coup sur le court. Devient noble sous les coups. Jolis coups sur le court. - VI. Autre moi. Sécrétion végétale. - VII. Départ en musique. Frétille dans le bassin. Le bruit de la rupture. - VIII. Fin d'année. Sur la portée. Noix au goût de cacahu. - IX. Fait les choses à moitié. Rassure le consommateur écolog-

gique. Chef du Sud. - X. Préfère stocker chez lui.

VERTICALEMENT

1. Mozart n'est pour rien dans cette petite musique de nuit. - 2. Pour comprendre avant le mot « fin ». - 3. Négation. Elaboré au centre. Personnel. - 4. Reprend du service en ville. Fit l'union entre ciel et terre. - 5. Protection des gaillards. - 6. Bien dégagée. Descendu. - 7. Même difficultés, ils peuvent être prometteurs. S'il vient à manquer, tout vous manque. - 8. Mettent le peigne en échec. Ne

peut pas rester sur un échec. - 9. Rarement seule dans son cahier. - 10. Fruit rouge d'automne. Fâcheuse situation quand il est vicieux. - 11. Impeccable. D'un auxiliaire. - 12. Chic sous son allure froissée.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 248

HORIZONTALEMENT

I. Intervention. - II. Marche-pied. - III. Prouesse. Etc. - IV. Raï (air). Stick. Hé. - V. Squelettes. - VI. SA. Us. Osiris. - VII. Alfa. Fn. Oei. - VIII. Ré. Tel. Court. - IX. Préoccupée. - X. Ivre. Express.

VERTICALEMENT

1. Impresarii. - 2. Nara. Ale. - 3. Trois. PR. - 4. Ecu. Quatre. - 5. Rhésus. Ee. - 6. Veste. Floe. - 7. Epsilon. Cx. - 8. Nièces. CCP. - 9. Té. Kti (kit). Our. - 10. Ide. Troupe. - 11. Théières. - 12. Nécessités.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE®

PROBLÈME N° 196

Faites le bon schwa

SCHWA ou CHVA, voyelle non accentuée.

1. Tirage : A E I S T U V.

a) Trouvez deux mots de sept lettres. L'un est implaçable. Placez l'autre en deux endroits différents pour respectivement 78 et 118 points.

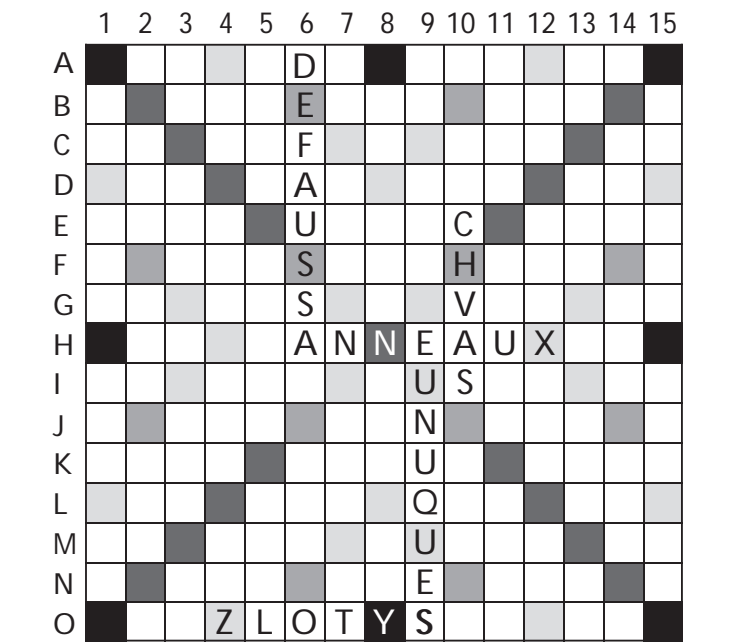
b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) Mots de quatre lettres avec J. Il en existe douze où le J n'est pas en début de mot ; exemple : DEJA. Trouvez les onze autres.

Solutions dans Le Monde du 25 octobre.



Solutions du problème paru dans Le Monde du 11 octobre.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) JETIONS, 6 H, 33, faisant ET et XI.

b) ETUDIONS, J 5, 75, faisant JET.

c) CHIADEZ, I 9, 93, en collante au-dessus de ETUDIONS - DECHANEZ, 11 D, 107, faisant FISC.

d) MANIPULE, C 3, 80.

e) ANAUX, de l'anus, ANNAUX, qui ne durent qu'un an, et ANNEAUX.

Michel Charlemagne

CINÉMA

Deux films dominent nettement la semaine, venus du Danemark et de Chine. On n'ignore presque plus rien de ce qui entoure le premier, les mésaventures de la chanteuse Björk et du cinéaste Lars Von Trier ajoutées au prestige de la Palme d'or de Cannes ayant déjà largement défrayé la chronique de ce mélo musical très étonnant, où la virtuosité le dispute au dogmatisme, l'inventivité au manichéisme. On ne sait rien, en revanche, du Protégé de Madame Qing, le film du Chinois Liu Bing-jian, et pour cause. Deuxième long métrage de ce jeune auteur très prometteur, ce film a été réalisé clandestinement dans son pays, avant d'être révélé en 1999 par le Festival de Locarno. Une histoire simple et osée (le film aborde entre autres le thème de l'homosexualité), qui touche, à travers le désarroi amoureux de quelques personnages à Pékin, aux formidables bouleversements récemment connus par la Chine et au fort désir de liberté qui aspire à s'y exprimer. Le charme désarmant et ravageur de la toute jeune actrice française Isild Le Besco ainsi qu'une grosse actualité animée complèteront cette semaine.

Dessins animés : interdits aux plus de dix ans

TITAN AE. Film d'animation américain de Don Bluth (1 h 26).

Titan AE a déjà trouvé une raison d'être. Ce long-métrage de science-fiction est un mémorial aux défunts studios d'animation Fox, dont il fut la dernière production. L'échec commercial du film aux Etats-Unis a poussé la Fox - filiale de la News Corp de Rupert Murdoch - à licencier du jour au lendemain tous les graphistes, peintres, informaticiens qui ont créé Titan AE, sous la direction de Don Bluth et Gary Goldman.

Avant même la sortie du film outre-Atlantique, Don Bluth était conscient des risques encourus. Rencontré au festival d'Annecy, en juin, le metteur en scène américain expliquait qu'il avait tenté - sur les instructions de la Fox - de toucher un public qui d'ordinaire méprise les dessins animés : les garçons de douze à seize ans. Avec les enfants, Don Bluth sait s'y prendre. Ce sexagénaire a maintenu presque à lui tout seul la grande tradition disneyenne à un moment où le studio aux grandes oreilles dilapidait frénétiquement son héritage artistique. A l'insipide *Rox et Rouky* de Disney, Bluth opposait, en 1982, le très prenant

Brisby et le secret de Nimh. Depuis 1996, avec le producteur Gary Goldman, il avait mis son pinceau au service de la Fox. Comme la Warner, comme DreamWorks, le studio de Rupert Murdoch a cru que les long-métrages d'animation étaient une source de profit dont il ne fallait pas laisser le monopole à Disney, qui, depuis son passage à vide des années 80, a recouvré beaucoup de sa superbe.

ZOOM

Un « space opera » façon George Lucas pour briser le carcan enfantin de Disney

Jusqu'ici l'expérience a prouvé qu'au mieux, les concurrents de Mickey arriveraient à ébrécher son hégémonie (ce fut le cas pour la Fox avec le relatif succès d'*Anastasia*, qui conquist le cœur des petites filles européennes), sans jamais la menacer vraiment. Cette domination de Disney impose un canon dont nul n'ose s'éloigner : produire des films intelligibles par un enfant de cinq

ans normalement développé, en y introduisant suffisamment de clins d'œil pour que les accompagnateurs trouvent le spectacle tolérable, voire plaisant. L'archétype de cette opération fut *Aladdin* avec son génie imitateur. Du coup, l'animation est l'un des seuls secteurs de la fiction dans lequel le cinéma est à la remorque de la télévision, et les seules innovations sont venues du petit écran, comme le long-métrage issu de la série *South Park*.

Pour briser ce carcan enfantin, la Fox a chargé Don Bluth d'animer un *space opera*, façon George Lucas. On retrouvera donc un héros post-adolescent hanté par le fantôme de son père et des extraterrestres désagréables (ils ont désintégré la planète Terre dès la première séquence). Il y a là beaucoup d'inventivité graphique, des poursuites - filmées en animation digitale à trois dimensions - et des personnages sommaires. C'est aussi ce qu'on trouve sur un jeu de console ou un CD-ROM bien réalisé et les jeunes gens sont restés chez eux, manette au poing, l'œil rivé sur l'écran cathodique, plutôt que d'aller voir un spectacle sur le cours duquel ils ne pourraient exercer aucune influence.

Thomas Sotinel

RENCONTRE

Sylvie Forbin à l'orée de l'Europe

« En tant que directeur du programme européen Eureka Audiovisuel, vous avez organisé à Prague les 5 et 6 octobre le séminaire Politiques audiovisuelles et diversité culturelle dans une Europe élargie. Quel en était l'objectif ?

- Dans le cadre de la Conférence européenne, qui réunit les quinze membres de l'Union, les treize pays candidats et la Suisse, il s'agissait d'évaluer la situation dans un secteur, le cinéma et l'audiovisuel, considéré comme pilote dans le processus d'entrée des pays demandeurs. Ils sont en effet susceptibles d'adhérer d'ores et déjà à Media, le programme communautaire d'aide dans ce domaine, à condition d'harmoniser leur législation avec la réglementation européenne, en particulier la directive Télévision sans frontières. Il fallait faire le point sur la situation de chaque pays.

- Quel bilan en tirez-vous ?

- D'abord que la quasi-totalité des pays de l'Est est prête à entrer dans Media, même s'il reste une méfiance envers les interventions politiques dans des pays qui sortent de décennies de totalitarisme. Nous avons aussi été confrontés à des discordances entre ministères d'un même pays, qui pouvaient chacun de leur côté négocier avec différents organismes internationaux : l'Union européenne, l'OCDE, l'OMC... Les demandes de Bruxelles ont aidé à unifier les positions à l'intérieur de chaque Etat, surtout dans les pays (Pologne, Hongrie, République tchèque) qui ont fait l'objet d'un intense lobbying des Américains en faveur d'une attitude ultra-libérale. Le processus incite également à la coopération de ces pays entre eux, par le biais des coproductions.

- Le séminaire, et la « Déclaration de Prague » qui en a résulté et qui souligne l'importance de la prise en compte de la spécificité des œuvres culturelles et la légitimité de l'intervention publique, étaient-ils destinés aux seuls pays de l'Est ?

- Non, il était important que les pays de l'Union se rendent compte des efforts accomplis par les pays candidats, et puissent commencer d'évaluer à quoi ressemblera un programme Media de vingt-huit membres. L'objectif était aussi d'attirer l'attention sur l'absence des organismes financiers européens dans ce secteur, notamment la BERD. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Pavane déhanchée pour une princesse aveugle

Dancer in the Dark. Musical mais pas comédie, mélodrame dont il ne faut pas forcément pleurer, la Palme d'or cannoise déstabilise les repères

Film danois de Lars Von Trier. Avec Björk, Catherine Deneuve, David Morse, Peter Stormare, Joel Grey, Jean-Marc Barr, Cara Seymour. (2 h 19.)

In the dark, dans l'obscurité, ainsi commence effectivement le sixième film de Lars Von Trier. Par un écran noir, tandis que se fait entendre une musique symphonique envoûtante. A Cannes, le réalisateur danois avait même obtenu le privilège exceptionnel de pouvoir « lancer » son film sans le prégnant normalement apposé en prélude à tous les films en compétition, afin d'augmenter les chances d'obtenir son effet.

Il s'agit d'inviter les spectateurs dans un autre monde. *Dancer in the Dark* construit un univers où les repères sont distordus. Il s'agit de produire, d'abord, des émotions intenses et inattendues, ensuite, éventuellement, un trouble plus cérébral. Les mouvements désordonnés de la caméra tenue à la main par le réalisateur lui-même (gare au mal de mer !), le passage imprévu du mélodrame à la comédie musicale, l'imprécision, au début, sur le lieu où se déroule l'action sont les principaux ressorts de la machine à chavirer cœur et esprit concoctée par le réalisateur danois.

ÉCHEC MAT ET BRUTAL

L'incertitude généralisée est à l'œuvre dès la première séquence, où on voit Björk et Catherine Deneuve participer à une répétition de *La Mélodie du bonheur* montée par une troupe d'amateurs. Ni le statut des événements montrés (c'est l'histoire du film ou seulement celle de la comédie musicale ?), ni le sens des événements auxquels on assiste (qui sont ces personnages ?), ni même les mouvements de la principale protagoniste (Selma, jouée par Björk, est en train de perdre la vue) ne sont assurés. Une seule chose est sûre, point fixe de la mise en scène : l'amour avec lequel le réalisateur filme ses acteurs. Björk, qui n'est pas une actrice et le revendique, mérite sans aucun doute son prix d'interprétation cannoise grâce, dans une large mesure, à la manière dont le réalisateur l'a filmée.

Catherine Deneuve, que tant de grands cinéastes ont regardée, a rarement été à ce niveau de rayonnement - qui ne l'a pas entendue aboyer a manqué le meilleur instant



Peter Stormare, amoureux transi de Björk, l'ouvrière qui devient meurtrière.

comique du cinéma de l'an 2000. Mais aussi les autres, ceux qu'on connaît à peine, ceux qu'on reconnaît - Jean-Marc Barr dans un petit rôle, magnifique, dans le regard de son ami réalisateur ; Peter Stormare, bouleversant de gentillesse alors que chez n'importe qui d'autre son personnage d'amoureux transi en ferait un parfait crétin ; Joel Grey dansant sur le mobilier judiciaire, superbe de finesse ironique - vont occuper un espace capital qui sauvera le film du péché de manipulation.

Sur un échiquier aux couleurs passées, chromatiquement et graphiquement aux antipodes de la joliesse des comédies musicales hollywoodiennes, Lars Von Trier avance des pièces dont les mouvements obéissent à des

lois aussi bizarres qu'irréfutables. Tout cela marche vers un échec mat et brutal, la mort, qui est aussi une victoire. Tout cela avance en une succession de phases jouées - par les personnages comme par la mise en scène - en obéissant à des règles abstraites. Chaque élément de scénario est pure affirmation, parti pris que rien ne justifie. Selma, ouvrière dans une usine où elle travaille sur une presse à métaux au côté de Cathy (Deneuve), devient aveugle. Récemment immigrée de Tchécoslovaquie aux Etats-Unis, elle économise dollar après dollar pour offrir à son fils d'une dizaine d'années l'opération qui lui évitera de perdre la vue à son tour.

Trahie par son voisin et ami, le gentil policier de cette bourgade des

années 60 où elle s'est installée, elle devient meurtrière, puis contrainte de choisir entre sa propre vie et le sauvetage de son fils - soit, aussi, entre son propre choix et ce que tous ses amis et le bon sens recommandent. *Dancer in the Dark* est un mélodrame, et une comédie musicale émaillée par les splendides chansons composées et interprétées par la chanteuse islandaise. C'est aussi un film sur la folie, construit sur une idée fixe jusqu'à l'autisme, et en même temps sur les dangers de l'« évasion » par le spectacle, de cinéma notamment - tous les numéros musicaux se passent « dans la tête » de Björk, quand la réalité devient trop difficile à affronter.

Lars Von Trier joue sur l'ambivalen-

ce, faisant du spectacle cinématographique le matériau d'un partage, lors de deux des plus belles scènes du film, lorsque Catherine Deneuve raconte, puis mime avec ses doigts dans la paume de son amie, des passages dansés de *42^e Rue* chorégraphié par Busby Berkeley. Exemple parmi d'autres des embaardées permanentes sur lesquelles fonctionne une mise en scène qui juxtapose avec une virtuosité dérangeante la romance à l'eau de rose et le meurtre sanglant, l'éloge de la nature et un splendide clip constructiviste, des moments délicatement émouvants et un sentimentalisme aux frontières du grotesque.

Etranger à tout naturalisme, le film progresse comme une montée aux extrêmes, ouvrant des gouffres

de plus en plus béants dans la logique narrative, le bon goût ou simplement le bon sens. Pour en venir où ? On sait que la Croisette se mouille d'une vague de larmes inhabituelle. Du coup, on n'entend guère ceux qui avaient vu le film - et éventuellement l'avaient aimé - d'un regard plus distancé. Que les pleureurs sanglotent, que les rieurs ricanent. Mais surtout, c'est le bit retors de toute cette étrange entreprise : que personne ne soit certain, après, d'avoir été dans la note juste. Celle-ci, chez Lars Von Trier, est seulement un horizon hors d'atteinte.

Cette dissonance hante la musicalité des morceaux de Björk - ce qui achève de légitimer sa participation à cette entreprise - comme elle habite la mise en scène dont l'habileté ne supprime jamais l'inquiétude. Le mélange de liberté jubilatoire et de profond malaise avec lequel Lars Von Trier agence les ingrédients de son film appartient en propre à ce grand cinéaste contemporain. Pour cela, il méritait sans conteste sa Palme d'or, même si son nouveau film n'a ni la fulgurance de *Breaking the Waves*, ni la radicalité des *Idiots*. *Dancer in the Dark*, durant sa projection, peut bouleverser et énerver et amuser, dans des proportions variables. Son grand intérêt est que les effets sont loin de cesser de se faire sentir quand la lumière revient.

J.-M. F.

★ Les éditions des Cahiers du cinéma publient en édition bilingue le scénario de *Dancer in the Dark* (220 p., 69 F, 10,52 euros) et un livre d'entretien du critique Stig Björkman avec le réalisateur (254 p., 198 F, 30,18 euros).

Histoire de Björk et de Lars

CE SONT deux petits pays, l'Islande et le Danemark. Ils sont de chacun l'icône culturelle : Björk, l'Islandaise, fait de la musique, Lars Von Trier du cinéma. A trente-cinq ans, la chanteuse n'avait pas très envie de faire du cinéma.

« Je suis sur le devant de la scène par nécessité. Je réalise des éléments visuels pour mes chansons comme je paie les factures d'électricité pour mes enfants. Mais j'avais cette idée d'une comédie musicale dont la musique viendrait comme ça (elle se met à frapper sur une théière) dans des situations ordinaires avec des gens normaux qui se mettraient à chanter. » Cette idée, Björk en a discuté avec Spike Jonze, qui avait réalisé la vidéo de la chanson *It's Oh So Quiet*. Avec le réalisateur américain, elle avait conclu un pacte : au bout de cinq ans, de dix ans, Spike réaliserait une comédie musicale dont Björk aurait écrit la musique.

Et puis, Lars Von Trier a surgi. Il a envoyé à Björk un scénario qui repro-

posait une autre sur l'idée qu'elle se faisait de la comédie musicale : « J'ai d'abord cru que Lars voulait que je compose la musique. Je l'ai rencontré et il m'a demandé de jouer la comédie. Je crois qu'il avait fondé son scénario sur deux ou trois choses qu'il savait de moi : l'incident à Bangkok, quand je me suis battue pour protéger mon enfant, la vidéo de *It's Oh So Quiet*, et j'avais donné plusieurs interviews sur mon idée de la comédie musicale. »

AMOUREUSE DE SELMA

Björk a d'abord écrit la musique de *Dancer in the Dark*, pendant un an. Pour la première fois elle a pu travailler avec un orchestre symphonique au complet. « Et Lars m'a dit que la musique serait complètement gâchée. Parce que, si je ne jouais pas dans le film, il n'y aurait pas de film. Je ne pouvais reprendre les chansons pour un album de Björk (cette réserve n'empêchera pas la sortie sur disque de la bande originale de *Dancer in the*

Dark), elles étaient trop nostalgiques. »

Mais ce n'est pas ce chantage qui a vraiment décidé Björk. Pendant l'écriture de la musique et des chansons du film, la chanteuse était tombée amoureuse de Selma, son personnage. Et elle redoutait de le laisser aux mains de Lars Von Trier. « Il avait cette idée d'une Selma simple et sottée. Je suis un peu d'accord avec lui. Même si elle est simple, il y a beaucoup de poésie en elle. Et au bout d'un an j'ai dû décider de jouer dans un film - et j'ambitionne autant de devenir actrice que dentiste. Lars m'a dit : « Tu ne joueras pas, pas besoin de technique, tu ressentiras Selma. » »

Lorsque le tournage a commencé, les termes de la relation entre le réalisateur et l'actrice étaient clairement établis : « Il m'avait fait envoyer un coussin brodé - en islandais, il avait trouvé quelqu'un pour la traduction - sur lequel on lisait : « Björk me dira toujours exactement ce qu'elle pense et ne le gardera jamais pour elle, parce que, sinon,

Lars la manipulera. » Moi, j'ai travaillé avec les pires excentriques et je ne me suis jamais disputée, au contraire, je devenais leur moitié manquant. Mais Lars recherchait la confrontation. »

DÉSACCORDS PERMANENTS

Ce fut un tournage fait de désaccords permanents entre l'actrice et le metteur en scène. « La scène du meurtre est typique. J'étais censée me mettre très en colère et le tuer, et j'ai dit « pardon ? ce n'est pas Selma, ça ne marche pas comme ça ». Et Lars était fâché parce que j'ai eu beaucoup de mal à le tuer. Il pensait qu'on pouvait le faire en trois minutes. Mais il faut beaucoup de violence contre soi-même pour tuer quelqu'un, il faut briser tous ses principes. »

Car Björk n'était pas devenue actrice, elle était devenue Selma et Selma était devenue Björk. Et cette créature souffrait : « Je crois que Selma aurait pu voler plus haut, avec plus de grâce. Je crois que toute cette

violence psychologique n'est pas nécessaire. Quand j'étais adolescente, tous mes amis étaient branchés Antonin Artaud, William Burroughs... C'est trop facile d'être un martyr... J'ai toujours préféré Ella Fitzgerald à Billie Holiday. »

Et pourtant ce couple infernal avait trouvé un *modus vivendi* : « Je disais à Lars, tu m'as demandé de jouer dans ton film, c'est comme si je t'avais demandé de partir deux ans en tournée comme saxophoniste. Et il me répondait « mais je ne sais pas jouer de sax » et je lui disais exactement c'est pour ça que tu serais très bien... Je me réveillais le matin et ça faisait un mois que je n'avais pas écrit de chanson. Mais, en même temps, nous avions l'impression que c'était écrit, pour moi, comme pour Lars. C'était la chose la plus idiote à faire, mais il fallait qu'elle s'accomplisse. »

T. S.

★ Björk, *Selma Songs*, 1 CD Barclay.

Théâtre des Champs-Élysées
Jeudi 19 octobre - 20 heures

Cyprien
KATSARIS

piano
Bach original...
Bach arrangeur...
Bach arrangé...

Loc : 01 49 52 50 50
Valmalette

Isild Le Besco découvre le cinéma

EN ARISTOCRATE HAUTAIN ou en jeune fille du bord de mer, on ne voit qu'elle dès qu'elle apparaît à l'écran. Isild Le Besco n'a pas beaucoup joué au cinéma, c'est

PORTRAIT

Elle n'a pas encore dix-huit ans, mais elle est sûre que sa place est devant la caméra

assez normal, elle n'a pas encore dix-huit ans, mais elle est sûre que sa place est là, devant la caméra. Une conviction communicative, lorsqu'on la voit séduire, sans même s'en rendre compte, le divin marquis dans le *Sade* de Benoît Jacquot, ou semer le trouble dans sa famille, son village et le cœur de son amie dans *Les filles ne savent pas nager*, d'Anne-Sophie Birot. Il est un peu tôt pour parler de registre, mais on voit déjà qu'elle est riche de plus que sa seule beauté. Entre l'Emilie de *Sade*, qui emploie presque toute son énergie à contenir et à dissimuler ses troubles et ses désirs et la Gwen des *Filles...* qui ne se sent heureuse que lorsqu'elle se met en danger, il y a assez de distance pour que l'on devine qu'Isild Le Besco est loin d'avoir exploré toutes ses ressources.

Elle est donc actrice de cinéma, elle en est sûre, même si elle a du

mal à appuyer cette certitude sur des raisons, à la présenter comme un projet. On peut tenter l'approche familiale. Sa grande sœur Maiwenn est aussi actrice. Isild n'avait pas dix ans quand elle a fait une apparition dans le *Lacenaire* de Francis Girod. Quelques années plus tard elle fait « quelques castings », sans bien savoir pourquoi puisqu'elle ne va « jamais au théâtre » et au cinéma « pour voir des *Walt Disney* ». Elle a quatorze ans.

MOCKY ET COTTEN

Elle est engagée par Emmanuelle Bercot pour un court puis un moyen métrage. Ce dernier, *La Puce*, lui vaut d'être très remarquée, entre autres par Benoît Jacquot qui lui fait faire des essais. « J'ai été très surprise qu'il me rappelle, j'avais été très mauvaise. Mais en fait il m'a prise parce qu'il avait vu *La Puce*. » Elle est en train de devenir comédienne. Son père trouve « que ce n'est pas un vrai métier, que je pourrais au moins faire le Conservatoire. Mais je ne peux pas, il faut avoir le bac et j'ai arrêté le lycée avant de rentrer en première ».

Faute de Conservatoire, Isild Le Besco tourne des films. Sur le tournage de *Sade*, elle s'en est remise aux indications de Benoît Jacquot : « Il m'a dit de parler très vite », pour préserver la supériorité de classe du personnage. De Daniel Auteuil, elle garde le souvenir d'un

« tellement bon acteur que l'on joue bien avec lui, comme lorsqu'un bon danseur vous conduit ». Du tournage, l'impression d'une organisation si rigoureuse « qu'on finissait parfois les journées en avance ».

En faisant du cinéma, la jeune actrice s'est mise à aller au cinéma, avec boulimie. Elle s'est récemment retrouvée toute seule dans une salle pour voir *Le Glandeur*, de Jean-Pierre Mocky, s'est prise de passion pour Joseph Cotten en voyant *L'Ombre d'un doute*, d'Alfred Hitchcock, et – plus surprenant pour une comédienne qui affirme haut et fort qu'elle ne travaille qu'à l'instinct – vénère Al Pacino, le plus méthodique de tous les tenants de l'*Actors Studio Method*. On n'est pas surpris non plus de son enthousiasme pour *Virgin Suicides*, de Sofia Coppola, dans lequel la version blonde et éthérée d'Isild Le Besco se serait glissée sans peine.

Elle a beaucoup tourné pendant dix-huit mois. Elle a passé un mois à la plage pour *Les filles ne savent pas nager* en profitant d'une suspension du tournage de *Sade* due à l'absence de Daniel Auteuil et joué dans un premier long métrage, tourné en vidéo numérique par Raphaël Frydman. Elle marque une pause pour l'hiver ; son prochain film, encore un premier long métrage, est prévu pour mars 2001.

T. S.



WILLIAM LAXTON POUR « LE MONDE »

« Daniel Auteuil est tellement bon acteur que l'on joue bien avec lui, comme lorsqu'un bon danseur vous conduit. »

Lars Von Trier, cinéaste

« Maintenant, je vais raconter des histoires de méchants »

« Vous présentez *Dancer in the Dark* comme le troisième volet d'un ensemble sur la bonté que vous avez intitulé « Cœur d'or ». Cette trilogie était-elle préconçue ?

– C'est Ingmar Bergman qui m'a appris le coup des trilogies, cela aide à donner du poids et du sens aux projets. J'ai trouvé cela très chic. L'idée est de voir le même sujet de plusieurs manières et d'examiner les différentes caractéristiques d'un personnage. Après *Breaking the Waves*, je me suis aperçu que le personnage de Bess m'était très cher et j'ai donc décidé de prolonger son histoire un peu, avec Karen dans *Les Idiots* puis Selma. *Dancer* raconte la même histoire que *Breaking the Waves*, d'une autre façon, en remplaçant un homme par un enfant.

– D'autant que *Breaking the Waves*, à l'origine, devait déjà être une comédie musicale.

– En effet, mais j'ai bifurqué vers le mélodrame... qui est aussi présent dans *Dancer*, en particulier avec le thème de la cécité, toujours efficace puisqu'on fait voir au public des choses que le personnage sur l'écran ne peut pas voir. Le plus fort dans le genre était Douglas Sirk (un Danois, par sa mère) : dans *Le Secret magnifique*, lui aussi a recouru à un personnage qui perd la vue. Son histoire était encore plus improbable que les miennes, mais la mise en scène est si forte qu'on l'accepte.

– Le film combine deux genres, le mélodrame et la comédie musicale.

– Ce n'est pas si rare, il y a en particulier *West Side Story* qui est un musical sans être une comédie.

– Et *Les Parapluies de Cherbourg*.

– J'adore le film – c'est une des raisons de la présence de Catherine Deneuve – et j'admire Jacques Demy, il a pris bien plus de risques que moi. J'étais inquiet de cette tentative de film musical, je m'en suis servi en alternant les scènes dramatiques avec des scènes musicales et, pour que les spectateurs ne décrochent pas, j'ai présenté les scènes chantées et dansées comme se trouvant dans la tête de l'héroïne. Je ne suis pas très fier de cette solution, mais elle fonctionne bien.

Un modèle européen

● **Zentropa**. La société créée par Lars Von Trier en 1992 et détenue à 50-50 par lui et Peter Aalbaek Jensen est devenue un des principaux pôles de production en Scandinavie, avec plus de cinquante longs métrages à son catalogue, en utilisant au mieux les possibilités ouvertes par les différentes réglementations existant en Europe. C'est exemplairement le cas de *Dancer in the Dark*, très gros budget à l'échelle danoise (96 millions de couronnes, 13 millions d'euros),

– Comment avez-vous écrit le scénario ?

– Pour la première fois j'ai été obligé de réécrire, et même plusieurs fois. J'ai voulu retrouver la manière de filmer utilisée avec *Les Idiots*, en laissant une grande part à l'improvisation, ce qui nécessite que le script soit très clair. Le travail a consisté à créer une structure aussi simple et solide que possible, qui tiendrait quels que soient les ajouts apparus sur le tournage.

– Cette fois, il fallait aussi tenir compte de la musique.

– Oui. Même si les chansons n'interviennent pas directement dans l'histoire, elles ont un effet important dans le développement de Selma. J'ai situé les chansons aux moments où je pensais qu'elle avait besoin d'aide, afin de l'aider à analyser certaines situations. Elle est optimiste, elle essaie de trouver le bien chez les autres, ce que traduisent les chansons.

– Vous avez écrit les paroles des chansons ?

– Oui, avec un ami de Björk, Sjon Sigursson, qui est le seul surréaliste de Reykjavik. Nous avons passé des semaines à écrire les paroles, il apportait le côté mystique et poétique tandis que moi j'essayais de représenter le côté émotionnel et psychologique.

– N'y a-t-il pas contradiction entre le fait que vous soyez vous-même cameraman des scènes dramatiques et que les séquences musicales soient tournées avec cent caméras automatiques ?

– Seulement en apparence : la caméra tenue à la main est un moyen d'accompagner les acteurs en les laissant libres de leurs mouvements ; les cent caméras nous ont semblé une autre méthode au service du même but. En fait, cent caméras ont vite semblé insuffisantes, il en aurait fallu cinq cents. Mon souhait était d'avoir des plans longs des scènes dansées, pour me démarquer du clip, mais je n'y suis pas vraiment parvenu. J'avais l'idée de recréer les conditions d'un plateau de télévision en direct, chaque chanson étant enregistrée en une seule fois, d'autant que Björk voulait chanter en son direct, ce qui me plaisait. Je

garde l'idée du tournage en une prise, pour une autre fois. Je crois que les nouvelles techniques feront qu'on s'habitue au style *live*, au point qu'on va se méfier des coupes dans les films.

– Croyez-vous que tous les films devraient être tournés de la même façon que celui-ci ?

– Non, pas du tout. Je ne veux parler que de mes propres projets. Je ne sais pas où les techniques que j'emploie me mèneront, mais j'ai trouvé cette manière de travailler si agréable que je vais continuer à l'utiliser, sauf si un projet exige une autre approche.

« Mes héroïnes

choisissent de souffrir et de mourir pour transformer le monde. Elles ont un comportement plus proche de celui de militantes que de saintes »

– *Dancer in The Dark* n'est pas un film *Dogma*, mais il semble que vous avez essayé de rester proches de ses principes.

– Le film ne respecte pas la lettre de *Dogma*, mais il reste proche de l'esprit qui l'a inspiré. Cet esprit est évidemment l'essentiel, et le succès d'autres réalisateurs qui y ont recouru laisse supposer que cette méthode a une certaine valeur.

– L'utilisation de la vidéo fait-elle partie du respect de cet esprit ?

– A l'origine, pas du tout, ce n'est qu'après avoir inventé *Dogma* avec mes amis réalisateurs que nous avons eu de longues discussions, pour finir par choisir ce support. L'important est que le film n'ait pas l'air trop brillant, trop hollywoodien, le tournage en vidéo aide à éviter cet écueil.

banque française, Cofiloisirs, qui a avancé les fonds, sous couvert d'une garantie de bonne fin assurée par un organisme financier britannique, Film Finances.

● **Les organismes européens**. Eurimages, l'organisme de soutien du Conseil de l'Europe, est intervenu dans l'aide à la production à hauteur de 760 000 €. Media, le programme de l'Union européenne, aide la circulation des films dans le continent. 1,25 million d'euros a été partagé entre les distributeurs des onze pays qui avaient acheté le film, afin d'en améliorer les conditions de sortie.

– Percevez-vous les effets de *Dogma* au Danemark ?

– Le principal effet a été de rendre acceptable de produire des films bon marché, qui ne cherchent pas à (mal) imiter les superproductions. La caméra tenue à la main, le refus des éclairages additionnels, etc., ont fini par constituer un style aujourd'hui admis, et même recherché, on en voit les conséquences jusque dans la publicité. C'est très mode.

– On retrouve, comme dans vos deux précédents films, une situation liée au martyre d'une femme qui se sacrifie pour d'autres. D'où vient ce thème omniprésent ?

– Ma seule explication est que quand j'étais très jeune, on m'a offert une partie du *Jeanne d'Arc* de Dreyer, que j'ai regardé des dizaines de fois. Mes héroïnes sont aussi des martyres, mais d'une manière différente : elles choisissent de souffrir et de mourir pour transformer le monde, alors que Jeanne subit le châtiment injuste mais ne le choisit pas. Elles ont un comportement plus proche de celui de militantes que de saintes, qui veulent seulement gagner leur paradis. Elles se sacrifient pour des humains réels et vivants.

– On dit que vous allez maintenant réaliser un film porno.

– Cette rumeur est fautive. Zentropa, la maison de production dont je possède 50 %, a voulu produire une collection de pornos réalisés par des femmes. L'idée me semblait géniale, mais elle n'a pas eu de succès. Comme réalisateur, la mauvaise qualité des films pornographiques m'énerve, il n'y a pas de raison qu'on ne puisse pas en tourner de meilleurs.

– Vous avez réalisé à vos débuts un court métrage, *Menthe*, inspiré d'*Histoire d'O*. C'était un film érotique ?

– Oh ! non, c'était un film très stylisé, complètement cérébral.

– Avez-vous une activité de producteur ?

– Je ne m'occupe pas des films des autres. En revanche, je suis en train de créer un projet sur le Web qui pourrait changer notre façon de percevoir les films : une université virtuelle du cinéma, Open Film Town, qui montrera la manière réelle dont se font les films et permettra d'y réfléchir. L'adresse du site sera www.armybase.com, mais nous avons encore des problèmes techniques à régler avant de le mettre en ligne.

– Savez-vous ce que sera votre prochain film ?

– Je sais seulement que j'en ai fini avec les « gentils ». Maintenant, je vais raconter des histoires de méchants. J'en ai assez d'être sympathique !

– Après la trilogie « Cœur d'or », une trilogie « Cœur de fer » ?

– Je n'avais envisagé qu'un seul film, mais ça me semble un bon plan. Je vais y réfléchir. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Adolescences en bord de mer

Les filles ne savent pas nager. Grandeur et misère d'un premier film français

Film français d'Anne-Sophie Birot. Avec Isild Le Besco, Karen Alyx. (1 h 41.)

Au premier abord, *Les filles ne savent pas nager* porte tous les stigmates de sa condition. Premier long métrage d'une ancienne élève de la Femis, l'école parisienne de cinéma, on y retrouve des ingrédients si familiers – jeunes filles en quête d'amour, physique et spirituel, familles recomposées en voie de décomposition, scénario qui tente de muscler une accumulation de notations par de brusques sautes de tension dramatiques – que l'on pourrait le ranger, sans plus y penser, au rayon affecté à ses congénères.

On passerait alors à côté de deux actrices formidables, Isild Le Besco et Karen Alyx. L'une est Gwen, qui vit au bord de la mer, avec ses parents. Son père, marin pêcheur, flirte sans cesse avec le dépôt de bilan. Elle court la ville, les garçons, les plages. Elle correspond avec Lise, qui vit en ville, avec sa mère et ses sœurs, leur communauté est bouleversée par l'annonce de la mort d'un père parti depuis longtemps. Le film est divisé en trois parties : les errances et errements de Gwen, le psychodrame claustrophobe qui se joue dans la famille de Lise. Les deux jeunes filles finissent par se retrouver, par se disputer, et tout finit très mal.

C'est à la fois le charme et le

défait d'Anne-Sophie Birot que de faire preuve de qualités très diverses au fil des trois actes de son film et de ne jamais arriver à les conjuguer. Le versant solaire des filles, incarné par Isild Le Besco, est fluide et sensuel, illuminé par la présence de la jeune actrice, filmé avec une énergie qui sied bien aux appétits déraisonnables de l'adolescence. La peinture du gynécée dans lequel vit Lise est précise et acerbe, et la réalisatrice obtient de ses comédiennes de jolis effets d'ensemble, dominés par Marie Rivière, saisissante en mère névrotique imposant son malheur à sa progéniture. Tous ces courts métrages à peine liés entre eux se complètent dans leurs qualités comme dans leurs défauts. Le premier est approximatif dans la définition des personnages qui entourent Lise, le second manque un peu d'imagination pour éviter tout à fait l'impression d'exercice d'école. Il aurait fallu que le film s'arrêtât là.

La dernière partie des *Filles ne savent pas nager* ramène le film en arrière avec sa confrontation artificielle, sa conclusion tragique sans commune mesure avec ce qui a précédé, comme si l'on concluait l'exposition de deux miniatures par l'affichage d'un poster sanguinodrame. On peut garder un bon souvenir de ce premier film, de ces talents naissants, il suffit d'une mémoire sélective.

T. S.

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

Prévert
ou l'éternelle enfance

Populaire plus qu'aucun poète de ce siècle,
Jacques Prévert se lit dès l'enfance
et ne s'abandonne jamais

Les sources
antiques

Un dossier sur l'héritage des Anciens



UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Jack Arnold, cinéaste à plusieurs dimensions

La Cinémathèque consacre une rétrospective à un spécialiste de la science-fiction

JACK ARNOLD a quatre-vingt-quatre ans. Il pourrait en avoir vingt de moins que cela ne changerait rien à la rétrospective que lui consacre la Cinémathèque française. Sa carrière est étonnamment courte, et tient dans une période de six ans (1953-1959) durant laquelle il a réalisé les quelques films fantastiques qui établirent sa réputation. Jack Arnold était l'homme d'un studio (Universal), essentiellement d'un genre (la science-fiction) et d'une époque (la guerre froide et la peur de la guerre nucléaire). Ensuite, le néant ou presque, deux films de *blaxploitation* médiocres, *Black Eye* et *Boss Nigger* (1974 et 1975), des téléfilms – *Sex and the Married Woman*, *Marilyn: the Untold Story* – et des séries télévisées – *Rawhide*, *Perry Mason*.

D'abord acteur de théâtre, Jack Arnold aborde la mise en scène durant la seconde guerre mondiale où il dirige pour le compte de l'armée une vingtaine de courts-métrages. Scénariste et spécialiste de documentaires après 1945, il passe à la fiction en 1950 avec *With These Hands*, un film sur le milieu de la confection, nommé pour l'Oscar. Arnold se crée rapidement une réputation d'artisan doué – candidat idéal pour films de genre produits par Universal, qui cherchait à capita-

liser sur le regain de la science-fiction. *L'Étrange Créature du lac Noir* (1954), qui raconte la découverte dans un lagon d'une créature aquatique, mi-homme mi-poisson, dont l'origine remonte à plusieurs millions d'années, reprend d'ailleurs la trame de *Godzilla*, d'Inoshiro Honda, tandis que l'araignée géante de *Tarantula* (1955) reproduit, en moins réussi, le cauchemar apocalyptique des *Monstres attaquent la ville*, de Gordon Douglas.

CRÉATURES HYBRIDES

Le rôle joué par Arnold dans la renaissance d'un genre alors agonisant tient dans l'exploitation d'une thématique en symbiose avec les peurs de l'époque. Toutes les œuvres d'Arnold mettent en scène la mutation : la créature hybride de *L'Étrange Créature du lac Noir*; une araignée monstrueuse qui terrorise la population, dans *Tarantula*; le coelacanth du *Monstre des abîmes* (1958); les dons surhumains d'étranges petits êtres, dans *Les Enfants de l'espace* (1958); l'homme qui devient minuscule après avoir traversé un nuage radioactif, dans *L'Homme qui rétrécit* (1956). Si ce thème de la métamorphose est une figure obligée du cinéma de science-fiction, le traitement réaliste imposé par Arnold, soutenu par un point

de vue scientifique, rend ses films inquiétants. Le surnaturel est balayé au profit d'une extrapolation plausible des conflits engendrés par la guerre froide.

Mais les films les plus inquiétants de Jack Arnold sont ceux qui reposent sur une réflexion sur la nature humaine. Dans *Le Météore de la nuit*, des extraterrestres, tombés par erreur sur notre planète, prennent l'apparence des habitants d'un village qu'ils kidnappent sans les exterminer. Le rapport habituel entre extraterrestres et terriens est inversé. Les terriens du film sont prêts à abattre sans sommation tout ce qui leur est étranger alors que les extraterrestres, effrayés par autant de violence, préfèrent repartir chez eux.

L'Homme qui rétrécit, sans doute le film le plus célèbre d'Arnold, développe cette idée de la barbarie inhérente à la nature humaine. Le héros doit utiliser son instinct pour survivre. Cet homme qui rétrécit devient, paradoxalement, un homme en train de s'accomplir.

S. Bd

★ Rétrospective Jack Arnold. Du 11 au 29 octobre. Cinémathèque française, salle des Grands-Boulevards, 4^e étage, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris 10^e. Tél. : 01-56-26-01-01.

Liu Bing-jian, cinéaste

« Chaque soir, je décidais d'abandonner, chaque matin, j'y retournais »

« Comment êtes-vous entré dans la carrière cinématographique ?

– En sortant de l'Institut du cinéma chinois, j'ai été embauché par une entreprise privée pour des travaux publicitaires. Comme je m'entendais bien avec eux, je leur ai montré le scénario de ce qui allait devenir mon premier long métrage, *Yanhuang*. Ça leur a plu, ils ont investi de l'argent et j'ai sauté sur l'occasion. J'ai commencé le film en 1994, mais je me suis aperçu rapidement que j'étais en fait soumis aux doubles impératifs, contradictoires, de mon producteur privé et du Bureau du cinéma, l'instance officielle du cinéma chinois. J'en suis tombé malade, j'ai passé un mois à l'hôpital. Je considère que ce film, qui a pourtant bien marché, est pour une grande part amputé de ce que je voulais y mettre.

– D'où votre décision de réaliser un film indépendant...

– A dire vrai, un certain nombre de studios officiels m'ont contacté après le premier film, mais toutes les tentatives que j'ai faites avec eux se sont soldées par des échecs, parce que je refusais de céder à leurs exigences. J'ai donc décidé de faire ce qu'on appelle en Chine « un film d'art », en me

débrouillant tout seul, sans argent, avec le concours d'amis et d'acteurs qui ont accepté de travailler en participation.

– Le film, qui a été tourné en dix jours et en prises uniques faute de pellicule, a été produit avec environ 600 000 francs, ce qui est dix fois moins que le budget moyen d'un film officiel. Cela a été une expérience extrêmement bénéfique, parce que libre de toute contrainte, mais aussi très éprouvante. Chaque soir, je décidais d'abandonner, chaque matin, j'y retournais quand même, en serrant les dents.

– Comment est-il possible de réaliser un film clandestin en Chine ?

– On se débrouille. On prétend par exemple qu'on tourne un documentaire sur Pékin, ce qui est très utile puisqu'aucune autorisation n'est nécessaire pour ce type de film. On change aussi souvent de place, on ne reste pas trop longtemps sur un même lieu de tournage, pour éviter de se faire repérer. La partie la plus difficile est la post-production, car aucun laboratoire en Chine ne prend en charge un film dépourvu de visa de censure. Il faut donc procéder au tirage par fragments, en prétendant qu'il s'agit de simples exercices, et en priant énormément pour qu'ils

acceptent de le faire. Quant au montage, je l'ai fait dans ma cuisine, sans enrouleuse, en rembobinant à chaque fois le film à la main. C'était d'autant plus épuisant que je devais aussi préparer les repas pour l'équipe, je leur devais bien ça.

– Quelles mesures de rétorsion peuvent prendre les autorités à votre rencontre ?

– Elles peuvent m'empêcher de tourner officiellement et m'infliger une amende, que je n'aurai, de toute façon, pas les moyens de payer. D'une manière générale, elles essaient toujours, à plus ou moins long terme, de faire rentrer la brebis galeuse dans le droit chemin et de récupérer les talents pour leur propre compte. Ce sont des négociations difficiles, où chacun fait ce que lui dictent sa conscience et ses nécessités. Comme j'ai essayé de le montrer dans ce film, la Chine subit en ce moment des changements à la fois très rapides et très brutaux, et sa population est en proie, notamment dans le domaine des relations individuelles, à un profond désarroi : j'espère que les choses évolueront dans le bon sens. »

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

Ronde des désirs à Pékin

Le Protégé de M^{me} Qing. Réalisé semi clandestinement dans son pays, le film met en scène le désappointement amoureux à la façon d'un brûlot politique

Film chinois de Liu Bing-jian. Avec Yang Qing, Yu Bo, Zhang Kang, Yu Meng-jie, Wei Jiang-gang, Cui Zien. (1 h 30.)

Il faut désormais sérieusement compter, dans la recension des pôles de création asiatiques, avec le jeune cinéma indépendant de Chine occidentale, parmi lequel *Xiao Wu* (1998) de Jia Zhang-Ke demeure à ce jour le plus beau fleuron. Souvent privées de visa d'exploitation et tournées semi clandestinement dans leur pays, leurs œuvres arrivent de plus en plus dans les grands festivals occidentaux et, le cas échéant, dans les salles. Ainsi, après la découverte, mercredi 11 octobre, de l'envoûtant *Suzhou River* de Lou Ye, c'est au tour cette semaine du *Protégé de M^{me} Qing*, deuxième long métrage de Liu Bing-jian présenté en 1999 au Festival de Locarno, d'être présenté en salles.

Il ne faudra aux spectateurs curieux pas plus que le temps de la projection pour se rendre à l'évidence : la Chine est à notre porte. L'histoire de ce jeune provincial monté dans la capitale pour trouver du travail, et qui devient malgré lui l'enjeu des stratégies sentimentales des autres personnages rencontrés sur son chemin, évoque en effet un territoire familial. L'espace urbain, la marche à pied, la composition des cadres et la durée des plans, la cruauté des rites d'apprentissage, la transformation des personnages en spectateurs d'une action incessamment différée constituent un univers moderne où semblent se mêler l'influence de Jean Eustache et celle de Hou Hsiao-hsien.

Tout commence sous le signe de la méprise. Dans une petite boutique de vêtements dont la patronne, M^{me} Qing, fait une étonnante réplique chinoise de Françoise Lebrun (la blonde extrême, opiniâtre et déchirante de *La Maman et la Putain*), entre, impromptu, Xiao Bo, jeune, solide et beau provincial, qui vient visiblement d'arriver en ville. Il demande « M. Li », qui n'y est pas, tandis que M^{me} Qing, occupée à servir des clientes, lui répond d'un air affairé et faussement indifférent, le regardant à peine. On ne saura jamais qui est M. Li, en revanche, contre toute attente, Xiao Bo est illico embauché à l'essai par la belle indifférente, qui le logera de surcroît chez elle.

La scène de repas qui suit, filmée frontalement et quasiment sans dialogue, entretient la sensation que ce film est consacré, fondamentalement, aux porte-à-faux de l'existence. M^{me} Qing et Xiao Bo, assis l'un en face de l'autre et disposés de profil dans le plan, y encadrent Da Kang, le petit ami en titre de madame, une sorte de gougnafier bien en



Xiao Bo (Yu Bo), jeune, solide et beau provincial, arrive en ville où il est hébergé par M^{me} Qing.

chair qui mange d'un air boudeur dans la solitude d'un léger arrière-plan, face à l'objectif.

La scène, très savoureusement chorégraphiée entre maniement de baguettes, regards en coin et indistinctes onomatopées, se passe de commentaire : M^{me} Qing, tout instinct maternel dehors, est aux petits soins pour Xiao Bo, et ignore son ami avec un mépris si souverain qu'il justifie largement sa bouderie. On s'étonne à peine, dans le raccord qui mène au lit conjugal, qu'elle tourne impitoyablement le dos à ses tendres sollicitations, sans que le moindre indice psychologique ne soit entre-temps venu fournir au spectateur ne serait-ce qu'un semblant d'explication sur la situation.

ATTENTION EXTRÊME AUX DÉTAILS

C'est, de fait, l'une des vertus majeures de ce film, qui ne suggère aussi fortement les états d'âme que par l'enregistrement scrupuleux des corps, des gestes et des sons, et qui restitue la réalité, par l'attention extrême portée aux détails qui la trahissent, dans toute la brutalité de son constat. C'est parfois très drôle, c'est plus souvent énigmatique et douloureux, comme le départ précipi-

té, dans un taxi de nuit jaune et poussif, de M^{me} Qing pour une autre vie.

Ce thème de la méprise amoureuse, qui déporte incessamment les personnages vers d'autres horizons, est exemplairement incarné par Xiao Bo, qui ne répond pas non plus aux sollicitations de la jeune fille que lui a présentée M^{me} Qing, et dont l'homosexualité révèle, en même temps qu'une aspiration à briser le carcan moral de la société chinoise, la part d'altérité qui fonde (pour le meilleur) et empêche (pour le pire) toute relation humaine.

Les scènes qui dépeignent le milieu underground pékinois, avec ses radios pirates, ses poètes des urinoirs, ses bars branchés, ses jeunes excentriques et ses amours libres ne sont sans doute pas, en raison de leur naïveté militante, les plus réussies du film. Elles témoignent néanmoins de l'aspiration au changement qui court aujourd'hui parmi la jeunesse chinoise, et participe – par son désir forcené de trivialité et par son rejet des grands idéaux comme des histoires sublimes – de ce manifeste cinématographique porté haut et fort par la nouvelle génération des cinéastes chinois.

J. M.

Le Mandat

dernières

de Nikolaï Erdman, mise en scène Bernard Sobel
Théâtre de Gennevilliers Centre Dramatique National
29 septembre - 28 octobre Tél. 01 41 32 26 26

ÉDITIONS CAHIERS DU CINÉMA

La Trilogie de LARS VON TRIER

→ Lars Von Trier

Stig Björkman

→ 240 pages / 198 Francs / 30,18 €
Format : 20 cm x 23 cm



VON TRIER

→ Breaking the Waves

Lars Von Trier

scénario

→ 144 pages / 59 Francs / 8,99 €
Format : 11,5 cm x 17 cm



Lars von Trier
Scénario
Breaking the waves

→ **Dancer in the Dark**

Lars Von Trier

scénario bilingue

→ 192 pages / 69 Francs / 10,52 €
Format : 11,5 cm x 17 cm



Lars von Trier
Scénario
Dancer in the Dark

HORS CHAMP

■ **RÉTROSPECTIVE : Souleymane Cissé sera présent, les 19 et 20 octobre, au cinéma Le Fresnoy à Tourcoing.** Cet hommage bienvenu à l'un des chefs de file du cinéma africain, le Malien Souleymane Cissé, permettra de revoir - du 19 au 31 octobre - quelques-unes de ses œuvres les plus marquantes dans une filmographie qui compte une trentaine de films, depuis *Sources d'inspiration* (1968) jusqu'à *Waati* (1995), en passant par *Baara* (1992), qui lui a valu sa renommée internationale. (Cinéma Le Fresnoy, 22, rue du Fresnoy, Tourcoing. Tél. : 03-20-28-38-00.)

■ **EUROPE : le Centre national de la cinématographie (CNC) a réuni ses homologues européens et des membres de la Commission européenne le vendredi 13 octobre.** Cette réunion informelle avait pour but de poursuivre la réflexion engagée lors des débats du Conseil européen sur les systèmes nationaux d'aide au cinéma. Cet échange de vues a permis aux participants de mettre l'accent sur la nécessité de prendre en compte la diversité culturelle dans l'application des règles de la concurrence, et de poursuivre le dialogue entre l'ensemble des Etats de l'Union sur les critères permettant de la faire respecter. L'ensemble de ces questions devrait être abordé par les ministres de la culture au cours de la réunion du Conseil, qui se tiendra le 23 novembre.

Pusan fête la vitalité du cinéma asiatique

Pour la 5^e édition de son festival, vitrine du dynamisme du cinéma coréen, la ville portuaire a accueilli les plus grands cinéastes chinois et japonais

PUSAN
correspondance

Pusan, ville de containers, de cargos et d'ateliers à chausses, s'est fait un nom sur la mappemonde cinématographique. Pour sa 5^e édition, du 6 au 14 octobre, le Festival accueillait le gratin de la réalisation chinoise, de Wong Kar-wai à Zhang Yuan en passant par Jiang Wen, Fruit Chan et Jia Zhang-ke. Pusan a aussi rendu hommage à la famille Makhmalbaf, venue, au complet, présenter les films de cinq de ses membres. C'est d'ailleurs *Le Jour où je suis devenue une femme*, premier film de Marziyeh Meshkini, l'épouse de Mohsen Makhmalbaf, qui a remporté le prix Nouveaux courants, la seule compétition du festival. *Sunflower*, deuxième film du jeune Japonais Isao Yukisada, a reçu le Prix de la critique internationale.

Le PPP (Pusan Promotion Plan, la bourse aux projets du Festival), a de son côté récompensé les projets de Lou Ye (l'auteur de *Suzhou River*) et Yu Lik-wai (*Love Will Tear Us Apart*). Il est devenu le lieu de convergence des producteurs tournés vers l'Asie, la plupart des projets primés les précédentes années ayant donné des films remarquables - *Little Cheung*, de Fruit Chan, *Platform*, de Jia Zhang-ke, *Unforgotten*, de Makoto Shinozaki. Egalement vitrine du cinéma local,

Pusan a présenté un cru coréen de moindre qualité que d'autres années - à l'exception des films déjà montrés à Cannes - mais témoignant pourtant de la vitalité d'une cinématographie en pleine expansion : il y a de l'argent et des ambitions dans le cinéma coréen. Tellement d'ailleurs que de nombreux producteurs, soutenus par des fonds de capital-risque, misent désormais à tout-va sur le cinéma.

LES FILMS DE GENRE PRIVILÉGIÉS

Ils privilégient le film de genre dans le sillage des récents succès de *The Foul King*, de Kim Jee-woon, *Bichummo*, de Kim Young-jun, ou, récemment, *JSA*, de Park Chan-wook, film d'espionnage en passe de battre au box-office le phénomène de 1999, *Shiri*, de Kang Je-gyu. En deux ans, le cinéma coréen a vu sa part de marché remonter à 35 % et fait désormais un malheur sur les autres territoires asiatiques. Plusieurs de ces films seront distribués en France. Adultère, crime, drogue sont les ingrédients préférés de ces productions qui montrent des personnages à l'étroit dans une société encore très conservatrice, et dont elles font éclater les carcans.

Seule vraie bonne surprise coréenne du festival, *Tears* montre quatre adolescents en rupture de ban : tourné en vidéo numérique

pour 3,9 millions de francs par Im Sang-soo, le réalisateur de *Girl's Night Out*, il accompagne ses personnages sur cette ligne ténue qui sépare la recherche instinctive d'affirmation et de liberté et le drame irrémédiable chez des adolescents en crise. Le réalisateur et ses acteurs ont passé plusieurs mois dans le quartier de Garibong-dong, à Séoul, terre d'asile des fugees et des délinquants de tout acabit, ce qui contribue à donner au film sa facture réaliste et intimiste.

Outre *Sunflower*, le Japon était présent en force à Pusan avec plusieurs nouveautés. *Unforgotten*, le deuxième film de Makoto Shinozaki (*Okaeri*) montre la lutte, contre une étrange secte, d'anciens combattants aux prises avec leurs souvenirs de guerre. Les deux nouveaux films de Junji Sakamoto - jeune réalisateur au long cours trop peu connu en Occident - ont constitué un temps fort du festival. *Face*, grand succès du circuit art et essai nippon, déjà présenté à Saint-Sébastien et qui sera aux Trois Continents, à Nantes, suit la fugue et l'émancipation d'une jeune femme introvertie, après le meurtre de sa jeune sœur. Et *Another Battle*, dernier film de Junji Sakamoto, et remake d'un classique du film de gangster, revisité avec une maîtrise rare.

Brice Pedroletti

Voyage dans la tête d'un tueur

The Cell. Une production hollywoodienne qui tranche par sa puissance d'invention visuelle

Film américain de Tarsem Singh. Avec Jennifer Lopez, Vince Vaughn, Vincent D'Onofrio. (1 h 47.)

Un instant, on se croirait dans une publicité pour parfum chic. Une femme dans le désert, marchant sur le sable blanc. Et puis les textures, les formes se compliquent au-delà de ce que permettent habituellement les canons de la publicité ou de la vidéo musicale. On discerne enfin la silhouette et les traits de Jennifer Lopez. Pas de doute, on est au cinéma.

Mais lequel ? A peine pris le temps de s'intriguer que l'on plonge dans la routine hollywoodienne. Ces figures étranges, ces images terrifiantes sont la matérialisation de l'âme d'un enfant. Une thérapeute (Lopez) y accède grâce à un appareillage compliqué fait d'un enchevêtrement de fibres optiques et d'une combinaison spatiale. Il faut se résigner : pour mériter tout ce que Tarsem Singh, le réalisateur de *The Cell*, veut offrir, il faudra absorber sa énième dose de tueur en série de l'année.

Car cette invention magnifique, cette machine à explorer les esprits, ne trouvera sa raison d'être que si elle est mise au service du Bureau fédéral d'investigation. Justement,

l'agent spécial Peter Novak (Vince Vaughn) est sur la piste d'un tueur en série, Carl Stragher (Vincent D'Onofrio). Celui-ci capture ses victimes et les place dans une cage de verre vide, qu'un système automatisé remplit d'eau quelques heures après leur capture. Stragher est repéré mais tombe dans le coma avant son interrogatoire. Quelque part une jeune fille est enfermée, le seul moyen de la retrouver est de pénétrer dans l'esprit du tueur.

UN MONDE MYSTIQUE ET SENSUEL

Nos héros réussiront-ils ? Une étrange attirance va-t-elle réunir thérapeute et policier ? A questions banales... Mais l'intérêt de *The Cell* est ailleurs. Tarsem Singh est un néophyte du long métrage, c'est un réalisateur expérimenté de vidéos musicales. La plus connue est celle qu'il a réalisée sur la chanson *Losing My Religion* du groupe REM. En moins de cinq minutes, il créait un monde mystique et sensuel. Quelques années plus tard, quelques millions de dollars en plus, et Tarsem Singh donne à cette vision une ampleur et une complexité très attirantes.

On retrouve le syncrétisme visuel, porté à la puissance, de *Losing My Religion*. Les peintres surréalistes sont tous convoqués, mais aussi les chromos du tiers-monde, ceux

d'Asie du Sud ou d'Amérique centrale, ou l'imagerie quasi gothique issue des mouvements protestants fondamentalistes du sud des Etats-Unis. Les oppositions visuelles, les brusques changements d'échelle qui, dans le même plan, font passer les personnages du rang de sujet à celui de détail sont maîtrisés avec une étonnante sérénité.

The Cell est un film d'horreur qui ne fait pas peur. Et lorsque Catherine Deane pénètre dans la psyché de Carl Stragher, ce triomphe illustratif se transforme même en projet de film : bravement Tarsem Singh tente de faire du tueur un vrai personnage, bien servi par Vincent D'Onofrio, qui impose une version douce et du coup beaucoup plus inquiétante du *serial killer*, pendant que Jennifer Lopez reste très en deçà des figures généralement imposées aux héroïnes, lui donnant, par cette réserve même, un mystère que le scénario n'avait sans doute pas prévu.

Au bout du compte, on ne sait plus si l'on doit se réjouir que Hollywood laisse autant de liberté d'invention à un jeune créateur, ou se lamenter de l'obligation de narration et d'entertainment imposé à un cinéaste qui a sûrement mieux à faire.

T. S.

LES NOUVEAUX FILMS

LES FILMS DU PRÉAU

■ Il est assez rare qu'un film porte le nom de la société qui le distribue. Il est vrai que ce titre recouvre trois programmes de courts métrages d'animation pour les enfants - *Coucou l'Ourson !*, *Le Petit Manchot* et *Bonne Journée, monsieur M.* - et que l'association du divertissement et de la pédagogie qu'il suggère correspond parfaitement à son ambition. « Testés » à l'occasion du festival Côté Court de Pantin, ces programmes sont présentés à la fois dans les salles et les écoles, et accompagnés de supports et d'activités (livrets résumant l'histoire de chacun des films, guides pédagogiques expliquant leur fabrication, expositions et animations d'ateliers...) destinés à sensibiliser les enfants à l'univers de l'animation. L'anthologie des quelques quinze films qui composent ces programmes comprend des œuvres réalisées entre 1983 et 2000, en provenance principalement de la France et du Canada, et illustrant toutes les techniques existantes, depuis le dessin animé jusqu'à la pixellisation, en passant par la pâte à modeler et la marionnette. Poésie, humour et fantaisie sont globalement au rendez-vous, en conjuguant à la vieille magie disneyenne (*Cactus Swing*, de Beth Portman et Susan Crandall) de purs joyaux d'intelligence narrative (*Haut pays des neiges*, de Bernard Palacios) ou de dérision postmoderne (*Comme un pixel sur la soupe*, de Nathalie Pat et Denis Walgenwitz). J. M.

Trois programmes de courts métrages d'animation. (2 h 14.)

LES AVENTURES DE TIGROU

■ En reprenant plusieurs personnages familiers de la mythologie Disney, dont Winnie l'ourson et Tigrou, le réalisateur Jun Falkenstein réussit à hisser son film dans la moyenne haute de la production Disney. Alors que ces personnages restaient auparavant cantonnés dans les productions réservées à la vidéo et à la télévision, ce film destiné au grand écran bénéficie d'un scénario bien écrit (sur la recherche d'identité de Tigrou désespéré de ne pas retrouver sa famille). Recourant à une animation de bonne qualité, le réalisateur impose une esthétique audacieuse, inspirée de la gravure. Cette élégance de la mise en scène, une sobriété des couleurs où dominent des teintes automnales en font une réussite du genre. S. Bd

Film d'animation américain de Jun Falkenstein. (1 h 15.)

DANCER IN THE DARK

(Lire critique page 34)

LE PROTÉGÉ DE MADAME QING

(Lire page 36)

LES FILLES NE SAVENT PAS NAGER

(Lire page 35)

TITAN A.E. (Lire page 34)

THE CELL

(Lire ci-dessus)

DIVINE, ROAD TRIP, FINAL CUT, L'ÉLUE, LA RACINE DU CŒUR

La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

Les meilleures entrées en France

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Les Rivières pourpres	3	417 488	624	▼ -28 %	2 064 527
2 Tigre et dragon	2	323 785	721	▼ -23 %	825 528
3 Urban Legend 2	1	213 826	401	-	213 826
4 Au nom d'Anna	1	156 753	212	-	156 753
5 Apparences	5	151 368	384	▼ -18 %	1 516 186
6 L'homme sans ombre	4	123 718	474	▼ -36 %	1 375 950
7 Tout va bien, on s'en va	2	65 971	168	▼ -15 %	164 012
8 Virgin Suicides	3	62 943	86	▼ -21 %	279 443
9 Memento	1	59 592	72	-	59 592
10 O'Brother	7	59 235	289	▼ -25 %	1 333 137

* Période du mercredi 11 octobre au dimanche 15 octobre inclus

La présence en tête de classement des *Rivières pourpres* signe le véritable succès du film de Mathieu Kassovitz : l'intensité du marketing lui avait pratiquement assuré cette place en début de carrière. Qu'il la conserve en troisième semaine traduit une réponse en profondeur du public, manifestée par une baisse de fréquentation mesurée. Le même phénomène bénéficiera à n'en pas douter à *Tigre et dragon*, qui enregistre le meilleur taux de fréquentation par copie (721) après le « petit » *Memento* (828) et le microscopique *Galaxy Quest* (4 305 entrées dans 5 salles, soit une moyenne de 861) Si le film d'Ang Lee est le premier d'une longue liste de titres américains occupant le reste du classement, l'« américanité » de ce récit chinois (et dont la V.O. est en chinois) est moins évidente. On note également le beau parcours de *Tout va bien, on s'en va*, qui s'intercale à nouveau dans le peloton de tête, et la longévité d'*O'Brother*. Tandis que, bénéficiant notamment de l'opération Art et essai à 20 F de la Ville de Paris, figurent parmi les vingt premiers *Le Tableau noir*, vrai succès à 37 000 entrées dans 48 salles, *Yi Yi* toujours vaillant et qui aura dépassé 160 000 entrées en fin de 4^e semaine, mais aussi *Esther Kahn* et *Vengo*.

Source : "Ecran total"

SORTIR

PARIS

Cirque Mons

L'histoire édifiante, drôle et tendre de deux clowns, les sourires et facéties d'un cirque de poche interprétés par les comédiens, jongleurs et musiciens de la compagnie Max & Maurice, une troupe créée en 1989 dans un village du Calvados par des artistes issus du théâtre de rue. Clin d'œil au cinéma muet, pitreries et charme poétique : un moment de saine légèreté. Après le spectacle, dégustation de produits du terroir normand en écoutant du jazz. *Chapiteau, 68, quai de Seine, Paris 19^e. M^e Crimée. Jusqu'au 28 octobre. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Tél. : 06-70-06-50-77. 50 F et 70 F.*

MARSEILLE

Marie-Claude Pietragalla

Toujours sur la brèche,

Marie-Claude Pietragalla, directrice du Ballet de Marseille, met en scène et chorégraphie *Sakountala*, ballet autour de la sculpture de Camille Claudel dont le parcours de femme blessée et étouffée, révoltée aussi et ô combien géniale l'inspire depuis des années. Pour ce projet délicat, elle s'est entourée de l'historienne Jeanne Fayard, du dramaturge Michel Archimbaud et du peintre Zao Wou-Ki. Elle se tourne aussi vers les artistes de cirque pour incarner le mental chaviré de Camille Claudel. C'est le fameux danseur Larri Ekson, longtemps complice de Carolyn Carlson et interprète de Maurice Béjart, qui épaula Pietragalla dans cette plongée aux racines de la fragilité d'une femme essentielle.

Dôme de Marseille, 48, boulevard Saint-Just, 13004 Marseille. Du 18 au 22 octobre. Tél. : 04-91-32-73-27. De 60 F à 240 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Babel contes avec Binda N'Gazolo, Mohamed Bariz et Wu Junyu (ce cycle réunit des conteurs de quinze pays).

Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 5^e. M^e Odéon. Du 18 au 21, 19 h 30 ; le 22, 16 heures. Tél. : 01-53-45-17-00. 110 F.

Les Dits de lumière et d'amour de Marie-Paule André, d'après Jalaludin Rumi, Ibn Arabi, Farid Attar, Yunus Emre, Hallaj, Hafez Shirazi, mise en scène de l'auteur.

Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, Sceaux (92). Du 18 au 21, 20 h 45 ; le 22, 17 heures. Tél. : 01-46-61-36-67. 110 F et 140 F.

Un bateau pour l'Australie de et par Fellag.

Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, Malakoff (92). Les 17 et 18, 20 h 30. Tél. : 01-46-55-43-45. De 65 F à 130 F.

Compagnie Armanca Brown, Compagnie Aude Arago

Eclat sol air : chorégraphie de Bruno Krief et Gilles Baron. Lamine Kouyaté : (chant, guitare).

Atelier du Plateau, 5, rue du Plateau, Paris-19^e. M^e Jourdain. Les 18, 19, 20, 21, 25, 26, 27 et 28, 20 heures ; les 22 et 29, 17 heures.

Tél. : 01-42-41-28-22. De 50 F à 70 F.

Orchestre de Paris
Œuvres de Kabalevski, Beethoven et Tchaikovski. Elena Bashkirova (piano), Yuri Ahronovitch (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^e Ternes. Les 18 et 19, 20 heures. Tél. : 08-25-00-08-21. De 60 F à 250 F.

MARIÉL EN CAMPAGNE
Le nouveau
Cinéma-Théâtre
de Marc Hollogne
ANCHIK GRINBERG
dir. artist.

THÉÂTRE COMEDIA
Maurice Molina
4, Bd de Strasbourg 75010 Paris
loc. 01 42 38 22 22
FNAC - 0 803 020 040 (0,987/mn) - www.fnac.com - Bon Marché

25 - 30 Octobre
FIAC2000
EXPOSITIONS PERSONNELLES
POUR L'AN 2000

PAVILLON DU PARC
PARIS EXPO
PORTE DE VERSAILLES

Reed-OIP:
Tél. : 01 41 90 47 80
www.fiac-paris.com

MARDI 17 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
18.00 Studio ouvert. Bilan de l'action de Martine Aubry à la tête du ministère des affaires sociales.	LCI
20.45 et 1.00 Le Club LCI.	LCI
21.00 Stonehenge et l'énigme des mégalithes.	Forum
MAGAZINES	
18.30 L'Invité de PLS.	LCI
18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Catherine Deneuve ; Isild Le Besco et Karen Alix.	Canal +
19.00 Archimède.	Arte
19.15 Mardi, c'est Julie. Invitée : Michèle Bernier.	France 2
20.50 Toutes les télé.	M 6
20.55 Vie privée, vie publique.	France 3
22.15 Ça se discute. Sectes, sentiments, travail : comment se fait-on manipuler ?	TV 5
23.25 L'Histoire du monde. Avoir quatorze ans aux Etats-Unis. Avoir quatorze ans en ex-URSS.	Odyssée
23.50 Howard Stern. Invités : Robert Duvall ; Lars Ulrich.	Paris Première
DOCUMENTAIRES	
20.15 Reportage. Mozambique, opération déminage.	Arte
20.30 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique.	
[5/12]. Les mammifères.	Planète
20.30 La Seconde et le siècle.	Odyssée
20.45 La Vie en face. Butin de guerre. Le combat des grands-mères d'Argentine.	Arte
21.00 Pierre-Auguste Renoir.	Mezzo
21.25 Mystérieuses civilisations disparues. Stonehenge.	Planète
21.50 Chroniques du Danube. [1/3]. Le voyageur du Danube.	Odyssée
22.00 Archives du XX ^e siècle. [1/4].	Histoire
22.15 Them@. Les Habits neufs du livre.	Arte
22.40 Horst par Horst.	Odyssée
22.45 Parmi les Allemands.	Planète
23.25 Pour une Palme d'or... La glace et le feu.	France 3
23.45 Les Balkans, poudrière de l'Europe.	Histoire
0.35 California Visions.	Canal Jimmy
0.45 La Case de l'oncle Doc. Georges de La Tour, peintre ordinaire du Roy.	France 3
SPORTS EN DIRECT	
20.45 Football. Ligue des champions. Première phase, quatrième journée : Sturm Graz - Monaco.	Canal + vert
20.45 Football. Ligue des champions : Lyon - Valence (Esp.).	Canal +
MUSIQUE	
21.00 Europa Konzert 1994. Avec Daniel Barenboim, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado.	Muzzik

Le Monde
TELEVISION

LA CINQUIÈME

16.50 Vers l'autre rive
Tournée en Egypte, au Maroc, en Tunisie et en France, cette série documentaire est une invitation à découvrir la culture arabe au quotidien, dans la cuisine, l'architecture, la religion, les sciences, autour des objets et des gestes de tous les jours, le henné, la calligraphie, le couscous. L'épisode du jour est consacré aux zelliges, ces superbes mosaïques marocaines qui ornent les sols et les murs.

HISTOIRE

22.00 Roland Barthes
Dans une série d'entretiens réalisés en 1970-1971 avec Jean-José Marchand, le chef de file du structuralisme littéraire évoque sa jeunesse lycéenne, ses premiers engagements antifascistes et les incidences de la tuberculose sur ses études. Il parle aussi de la responsabilité idéologique de l'écriture, du nouveau roman, et des projets que sa mort, en 1980, l'a empêché de réaliser.

PARIS PREMIÈRE

22.30 Gens de Dublin ■ ■ ■
Ce film-testament de John Huston, adapté de *The Dead*, une nouvelle de James Joyce, est un chef-d'œuvre. Dans un décor de réception de 1904, la caméra filme avec aisance les allées et venues des invités, explore les pièces et suit les conversations mélancoliques de la soirée. D'où une magnifique série de petits portraits comme croqués sur nature. C'est beau à pleurer. En v.o.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
18.00 Studio ouvert. Spécial élections américaines 2000.	Public Sénat
21.00 Mexique, un nouveau départ ?	Forum
22.00 Cannes 2000, retour sur le palmarès.	Forum
23.00 Etre mère... A quel âge ?	Forum
MAGAZINES	
14.15 Envoyé spécial. Le viol : une vie en miettes. Un hôpital à cœur ouvert. P.-S. : Les mains qui soignent.	TV 5
15.10 Planète animal. Pour l'amour des chats [1/2].	TMC
15.10 L'Histoire du monde. Avoir quatorze ans aux Etats-Unis. Avoir quatorze ans en ex-URSS.	Odyssée
16.00 Saga-Cités. Mémoire de Renoir.	France 3
18.15 Union libre. Invitée : Valérie Lemercier.	TV 5
18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Henri Emmanuelli ; Brahim Asloum ; Jean-Louis Murat.	Canal +
19.00 La Quotidienne. Mes amours, mes amis.	Téva
19.15 Mercredi, c'est Julie. Invitée : Elsa Zylberstein.	France 2
20.30 Sans frontières. Destination Tchad. Mastodontes de la terre.	Odyssée
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. A l'attaque [1/2] : Les fibustiers de la finance.	Arte
20.55 Des racines et des ailes. « Donnons des couleurs à l'hôpital. » Invités : Bernadette Chirac ; Professeur Françoise Forest ; Professeur Rufo.	France 3
22.30 Ça se discute. Comment parler de sexe à nos enfants ?	France 2
22.30 Paris dernière. Frédéric Begbeider.	Paris Première
23.05 Zone interdite. La révolte des femmes battues. Tribunal des violences conjugales.	M 6
23.20 Howard Stern. Invitée : Mia Farrow.	Paris Première
0.35 Le Club. Invitée : Dominique Lavanant.	TMC
1.00 Des mots de minuit. Invités : Lionel Bourg ; Giuseppe Conte.	France 2
DOCUMENTAIRES	
17.40 Chroniques du Danube. [1/3]. Le voyageur du Danube.	Odyssée
18.15 Médecine traditionnelle en Afrique. [1/7]. Phytomédecins et guérisseurs.	Planète
18.30 Le Monde des animaux. Vivre après	
les inondations. [3/6].	La Cinquième
18.35 Titanic, au-delà de la légende.	Odyssée
18.45 US Air Force, son histoire. [4/5]. Cap sur l'espace.	Planète
19.00 Connaissance. Et l'homme descendit du singe. [2/6]. Développement.	Arte
19.50 Mamie vient d'avoir un bébé.	Planète
20.15 Reportage. Le Bagne des glaces.	Arte
21.00 La Guerre civile d'Espagne. [1/6]. Prélude à la tragédie : 1931-1936.	Histoire
21.20 La Guerre des paradis. [1/2]. Communistes contre catholiques.	Planète
21.45 Musica. Leonard Bernstein. Reaching for the Note.	Arte
22.00 Liste rouge, liste noire.	Histoire
22.15 Mexique, meurtre, pouvoir et corruption.	Planète
23.35 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [5/12]. Les mammifères.	Planète
23.45 L'Innocence en question.	Odyssée
0.30 Mystérieuses civilisations disparues. Stonehenge.	Planète
0.30 John Cassavetes.	Ciné Cinémas
SPORTS EN DIRECT	
20.35 Football. Ligue des champions (1 ^{re} phase, 4 ^e journée, groupe F) : Bayern Munich - Paris-SG.	TF 1
DANSE	
21.00 Soirée spéciale Maryse Delente et le Ballet du Nord. <i>Giselle ou le mensonge romantique</i> . Ballet. Musique d'Adolphe Adam. 21.50 <i>Si tu me quittes... est-ce que je peux venir aussi ?</i> Musique de Pierre-Alexandre Mati. 22.10 <i>El canto de despedida</i> . Musique de Gino d'Auti.	Muzzik
MUSIQUE	
17.35 Mozart. <i>Ave Verum Corpus KV 618</i> . Avec Arleen Auger ; Frank Lopardo ; Frederica von Stade ; Cornelius Hauptmann. Par l'Orchestre et le Chœur symphonique Bayerischer Rundfunk, dir. Leonard Bernstein.	Mezzo
19.00 Haydn. <i>Quatuor à cordes n° 1, opus 77</i> . Par le Quatuor Amati.	Mezzo
19.20 Mozart. <i>Concertos pour violon et orchestre n° 5 et 2</i> . Avec Gidon Kremer, violon. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt.	Mezzo
20.05 Madrigali de Giaches De Wert	
par le Cantus Coelln.	Muzzik
20.15 Mozart. <i>Rondo pour piano et orchestre en ré majeur KV 382</i> . Avec Robert Levin, piano. Par l'Orchestre de l'Academy of Ancient Music, dir. Christopher Hogwood.	Mezzo
22.50 Hindemith. <i>Matthias le peintre</i> . Par l'Orchestre de la Radiotélévision suisse italienne, dir. Serge Baudo.	Mezzo
23.05 Quincy à Montreux 1996.	Muzzik
TÉLÉFILMS	
19.00 Le garçon qui venait de la mer. Duwayne Dunham.	Disney Channel
20.45 Un étrange visiteur. Peter Levin.	RTL 9
21.20 Mort à la une. Joe Coppoletta.	RTBF 1
22.30 Le Droit d'aimer. Sandy Smolan.	Téva
22.35 Premutos, the Fallen Angel. Olaf Ittenbach.	Canal +
22.35 Cauchemar au 13 ^e étage. Walter Grauman.	13 ^e me RUE
23.20 Corps plongés. Raoul Peck.	Arte
23.45 Fortitude. Waris Hussein [2/2].	Histoire
COURTS MÉTRAGES	
0.25 Transit. Philippe Barassat.	Canal +
1.10 Le Centre du monde. Djibril Gilissant.	France 3
SÉRIES	
17.40 Code Quantum. Le match de la dernière chance.	Série Club
18.20 Les Simpson. Fiesta à Las Vegas.	Canal +
19.00 Charmed. Le triangle maléfique.	M 6
20.30 Quai n° 1. Le Tueur de la pleine lune.	Festival
20.30 Will Winton Classics. Meet the Raisins (v.o.).	Canal Jimmy
20.40 Homicide. [1/2]. La chute des héros.	Série Club
20.50 Ally McBeal. Lavage auto.	Chacun ses fantômes. M 6
20.55 La Kiné. Retour au sommet.	France 2
21.25 Profiler. Le glaive de la vengeance (v.o.).	Série Club
22.30 Sex and the City. Femmes seules et célibataires endurcis.	M 6
22.45 New York Police Blues. Libéré sur parole.	Canal Jimmy
23.30 Les Soprano. Big Girls don't Cry.	Canal Jimmy
23.45 The Practice. Stratégies (v.o.).	Série Club

Le Monde
TELEVISION

ARTE

20.45 Les Fibustiers de la finance
Premier acte d'un documentaire réalisé par Adam Curtis pour la BBC, en deux parties (second volet, *Le Temps des raiders*, mercredi 25, à 20 h 45). Ce premier pan décrit la façon dont les grands prédateurs financiers comme Jimmy Goldsmith, Jim Slater ou Tiny Bowland préfigurent, à coups d'OPA hostiles ou non, la mondialisation et la domination des marchés.

M 6

22.30 Sex and the City
Une série très new-yorkaise – également diffusée sur Téva –, qui a fait les délices de la télévision câblée américaine. Carrière chronique la vie sentimentale et sexuelle de trois de ses amies, trentenaires comme elle, en quête du grand amour, mais toujours munies d'un préservatif. Une série décapante par le style et l'image, qui rend compte des déboires privés des *executive women* des années 90.

VOYAGE

22.30 Détours du monde
L'émission de Christophe Ruault ambitionne de donner des images originales d'un monde riche et complexe, que ce soit à l'aide de micros-trottoirs, de plongées dans les ethnies méconnues ou par le biais des reportages que cinq jeunes journalistes adressent à l'émission, des quatre coins du globe. Aujourd'hui, la renaissance de Dubrovnik, permise par le dynamisme de ses habitants.

FILMS

16.55 Le Guépard ■ ■ ■ Luchino Visconti (Italie, 1963, v.o., 180 min) ○.	Ciné Cinémas 1
18.40 Mouchette ■ ■ ■ Robert Bresson (France, 1967, N., 80 min) ○.	Ciné Classics
19.10 Le Cerveau ■ ■ ■ Gérard Oury (France, 1968, 110 min) ○.	Cinétoile
20.30 La Chevauchée fantastique ■ ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 100 min) ○.	Ciné Classics
20.30 Le Jardin du diable ■ ■ ■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1954, 100 min) ○.	Ciné Cinémas 1
20.45 L'Odeur de la papaye verte ■ ■ ■ Tran Anh Hung (France - Vietnam, 1993, 105 min) ○.	Cinéstar 1
21.00 Kiss of Death ■ ■ ■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1995, 100 min) ○.	Cinéstar 2
21.00 Underground ■ ■ ■ Emir Kusturica (Fr. - All., 1995, v.o., 185 min) ○.	Ciné Cinémas 3
22.10 Minuit dans le jardin du bien et du mal ■ ■ ■ ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1998, v.o., 150 min) ○.	Ciné Cinémas 1
22.15 Un monde parfait ■ ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1993, 135 min) ○.	Ciné Cinémas 2



22.30 Gens de Dublin ■ ■ ■ ■ ■ John Huston. Avec Anjelica Huston, Donal McCann (Etats-Unis, 1987, v.o., 80 min) ○.	Paris Première
22.55 L'Aveu ■ ■ ■ Costa-Gavras (France, 1969, 145 min) ○.	Cinétoile
23.25 Divorce à l'italienne ■ ■ ■ Pietro Germi (Italie, 1962, N., v.o., 105 min) ○.	Ciné Classics
0.30 Le Monde perdu ■ ■ ■ Irwin Allen (Etats-Unis, 1960, 95 min) ○.	Ciné Cinémas 2

FILMS

13.00 La Haine ■ ■ ■ Mathieu Kassovitz (France, 1995, N., 95 min) ○.	Ciné Cinémas 2
14.00 Underground ■ ■ ■ Emir Kusturica (France - Allemagne, 1995, v.o., 170 min) ○.	Ciné Cinémas 3
14.15 La Chevauchée fantastique ■ ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1939, N., 100 min) ○.	Ciné Classics
16.25 Outland, loin de la Terre ■ ■ ■ Peter Hyams (Etats-Unis, 1981, 105 min) ○.	Cinéfaz
16.50 Le Jardin du diable ■ ■ ■ Henry Hathaway (EU, 1954, v.o., 95 min) ○.	Ciné Cinémas 3
18.00 Minuit dans le jardin du bien et du mal ■ ■ ■ ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1998, 150 min) ○.	Ciné Cinémas 2
18.25 L'Aveu ■ ■ ■ Costa-Gavras (France, 1969, 135 min) ○.	Cinétoile
18.30 Une époque formidable ■ ■ ■ Gérard Jugnot (France, 1991, 95 min) ○.	Ciné Cinémas 1



20.30 Ames à la mer ■ ■ ■ Henry Hathaway. Avec Gary Cooper, George Raft (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 95 min) ○.	Ciné Classics
20.30 Le Monde perdu ■ ■ ■ Irwin Allen (Etats-Unis, 1960, 95 min) ○.	Ciné Cinémas 2
20.45 Dark Star ■ ■ ■ John Carpenter. Avec Dan O'Bannon, Brian Navelle et Cal Kuniholm (Etats-Unis, 1973, v.o., 85 min) ○.	Cinéfaz
20.55 Sur la route de Madison ■ ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, 138 min) ○.	TSR
22.10 THX 1138 ■ ■ ■ George Lucas (Etats-Unis, 1970, v.o., 90 min) ○.	Cinéfaz
22.50 Le Monde perdu, Jurassic Park ■ ■ ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1997, v.o., 125 min) ○.	Ciné Cinémas 3
23.40 Starship Troopers ■ ■ ■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1997, 125 min) ○.	Cinéfaz
0.20 Les Cannibales ■ ■ ■ Manoel de Oliveira (France - Portugal, 1988, v.o., 95 min) ○.	Ciné Cinémas 2

20.45 Dark Star ■ ■ ■ John Carpenter. Avec Dan O'Bannon, Brian Navelle et Cal Kuniholm (Etats-Unis, 1973, v.o., 85 min) ○.	Cinéfaz
20.55 Sur la route de Madison ■ ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, 138 min) ○.	TSR
22.10 THX 1138 ■ ■ ■ George Lucas (Etats-Unis, 1970, v.o., 90 min) ○.	Cinéfaz
22.50 Le Monde perdu, Jurassic Park ■ ■ ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1997, v.o., 125 min) ○.	Ciné Cinémas 3
23.40 Starship Troopers ■ ■ ■ Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1997, 125 min) ○.	Cinéfaz
0.20 Les Cannibales ■ ■ ■ Manoel de Oliveira (France - Portugal, 1988, v.o., 95 min) ○.	Ciné Cinémas 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1	
17.35 Sunset Beach.	
18.25 Exclusif.	
19.05 Le Bigdil.	
19.55 Hyper net.	
20.00 Journal, Tiercé, Météo.	
20.55 Une journée en enfer ■ Film. John McTiernan ○.	
23.05 Le Temps d'un tournage.	
23.10 Ciel mon mardi !	
1.30 Les Rendez-vous de l'entreprise.	

FRANCE 2

17.15 Qui est qui ?	
17.55 70's Show.	
18.25 JAG ○.	
19.15 Mardi, c'est Julie.	
19.50 Un gars, une fille.	
20.00 Journal, Météo.	
20.55 L.A. Confidential ■ Film. Curtis Hanson ○.	
23.20 On a tout essayé.	
1.25 Journal, Météo.	

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier.	
18.15 Un livre, un jour.	
18.20 Questions pour un champion.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.10 Tout le sport.	
20.20 C'est mon choix... ce soir.	
20.55 Vie privée, vie publique.	
22.55 Météo, Soir 3.	
23.25 Pour une Palme d'or... La glace et le feu.	
0.20 Europees.	
0.45 La Case de l'oncle Doc. Georges de La Tour, peintre ordinaire du Roy.	

CANAL +

16.20 Nulle part ailleurs (classique).	
16.30 Kadosh ■ Film. Amos Gitai ○.	
► En clair jusqu'à 20.45	
18.20 Les Simpson.	
18.50 Nulle part ailleurs.	
20.15 Football. Ligue des champions. 20.45 Lyon - Valence.	
22.45 Football. Résumés.	
0.00 Huit millimètres Film. Joel Schumacher (v.o.) ○.	

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1	
15.45 Le Clan du bonheur.	
16.40 Mission sauvetages.	
17.55 Sunset Beach.	
18.25 Exclusif.	
19.00 Etre heureux comme...	
19.05 Le Bigdil. Spéciale magie.	
19.55 Hyper net.	
20.00 Journal, Tiercé, Météo.	
20.35 Football. Ligue des champions. Première phase (Quatrième journée). Bayern - Paris-SG. En direct de l'Olympiastadion de Munich.	
22.45 Les autres rencontres : Helsingborgs - Rosengård ; Manchester Utd - Eindhoven ; Deportivo La Corogne - Juventus ; Panathinaïkos - PSV Eindhoven ; RSC Anderlecht - Dynamo Kiev ; Besiktas Istanbul - Leeds United ; Milan AC - FC Barcelone.	

16.50 Le Jardin du diable ■ ■ ■ Henry Hathaway (EU, 1954, v.o., 95 min) ○.	Ciné Cinémas 3
18.00 Minuit dans le jardin du bien et du mal ■ ■ ■ ■ ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1998, 150 min) ○.	Ciné Cinémas 2
18.25 L'Aveu ■ ■ ■ Costa-Gavras (France, 1969, 135 min) ○.	Cinétoile
18.30 Une époque formidable ■ ■ ■ Gérard Jugnot (France, 1991, 95 min) ○.	Ciné Cinémas 1

FRANCE 2

15.35 Tiercé. A Enghien.	
15.50 La Chance aux chansons.	
16.40 Des chiffres et des lettres.	
17.15 Qui est qui ?	
17.55 Friends ○.	
18.25 JAG.	
19.15 Mercredi, c'est Julie.	
19.50 Un gars, une fille.	
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.	
20.00 Journal, Météo.	
20.55 La Kiné. Retour au sommet.	
22.30 Ça se discute. Comment parler de sexe à nos enfants ?	
0.35 Journal, Météo.	

FRANCE 3

14.58 Questions au gouvernement.	
16.00 Saga-Cités. Mémoire de Renoir.	
16.25 MNK.	
17.50 C'est pas sorcier.	
18.15 Un livre, un jour.	
18.20 Questions pour un champion.	
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.10 Tout le sport.	
20.20 C'est mon choix... ce soir.	
20.55 Des racines et des ailes. Vieillir autrement. Palestine : Demain la paix ? Chine : L'école de la réussite.	
22.50 Météo, Soir 3.	
23.20 Ciné mercredi.	
23.25 Salut l'artiste. Film. Yves Robert.	

CANAL +

15.20 Chasseurs de frissons. Téléfilm. Mario Azzopardi ○.	
16.50 Invasion planète Terre.	
17.30 Anamiasia. Vision d'Escaflowne ; Cowboy Bebop.	
► En clair jusqu'à 21.00	
18.20 Les Simpson ○.	
18.50 Nulle part ailleurs.	
20.30 Le Journal du cinéma.	
21.00 La Débandade ■ Film. Claude Berri ○.	
22.35 Premutos, the Fallen Angel. Téléfilm. Olaf Ittenbach ○.	
0.25 Surprises. Transit. Philippe Barassat ○.	

Yes, Sir! par Pierre Georges

PERPLEXE! Eh oui, comme gallinacé devant un canif. Par exemple cette dépêche dont on ne sait par quel bout la prendre, ni quelle interprétation lui donner, mais intéressante au demeurant: il y aurait eu en 1999 un boom sur le robot industriel, +15%. Selon le rapport annuel établi par la commission économique pour l'Europe des Nations unies, identifiée sous la douce appellation de CEE-ONU, 81 500 robots industriels auraient été vendus dans le monde, l'année dernière. Une hausse spectaculaire, précise l'AFP. Et elle le prouve: +38% de ventes aux Etats-Unis, +16% dans l'Union européenne.

Les robots sont partout. Les robots sont légion. La Fédération internationale de robotique, qui dispose assurément d'un robot compteur, précise que, depuis trente ans, plus d'un million de ces engins à tout faire ont été fabriqués dans le monde. Et aussi que 742 500 sont toujours en activité, n'ayant fait valoir ni leurs droits à la réforme, ni ceux à la préretraite.

Donc il est prouvé désormais que le robot a la vie dure et non revendicatrice. Et aussi, les chiffres, rien que les chiffres, que le robot est la chose la plus mal partagée au monde. Combien de robots au Japon? 402 200 unités! Combien aux Etats-Unis? Une misère, à peine 92 900. Tout juste devant l'Allemagne, 81 200, la Corée du Sud 33 700, l'Italie, 35 000. Et la France? Catastrophe! L'âge de pierre, une robotique de retard carrément, 18 200 à peine. Seul le Royaume-Uni, pourtant résolument moderne et blairiste, traînasse derrière avec ses malheureux 11 500 robots insulaires.

D'où notre perplexité? Et le questionnement aux gens de

l'art. Y a-t-il, dans le vaste monde taylorisé, vraiment un rapport entre le nombre de robots en âge de produire et la productivité industrielle du pays? Autrement dit, simple exemple et sans vouloir les offenser, les Japonais n'auraient-ils pas lâché l'homme pour la rationalisation et mécanisation du travail? Ainsi leur très robotique industrie automobile. Où en est-elle? Sinon à se vendre, robots, pièces et main-d'œuvre?

Il reste que les chiffres français sont inquiétants. Si peu de robots, dans un si doux pays! Avec les 35 heures Aubry en plus! Où allons-nous, mais où allons-nous? D'où l'idée d'apporter ici notre pierre à cette lutte furieuse contre cet imparfait du passé français. Messieurs de la Fédération internationale de la robotique, il y a encore des marchés à prendre!

Ne pourriez-vous inventer, au hasard, un robot à chroniques? Une belle et performante machine, insensible aux humeurs, à la fatigue, et à la simple usure du temps? Nous l'appellerions Nestor. Ce serait le début d'une aventure quotidienne formidable selon un scénario immuable. Le départ, chaque matin, d'une maison domotique. Le trajet dans une voiture programmée satellitaire, pour ne pas s'égarer dans le Grand Paris hostile. Le café à l'abreuvoir vocalisé. Court, arabe, sucré et que cela saute! Et enfin l'arrivée à l'établi. Chronique, Nestor! L'animal, bilingue comme il se doit, répondrait, d'une voix d'outre-logiciel, « Yes, Sir ». Et Nestor écrirait le plus vite possible à peu près n'importe quoi. Ce qui, nul n'en doutera, ne changerait pas grand-chose.

Le journaliste Arnaud Hamelin et deux avocats en garde à vue dans l'enquête sur la cassette Méry

Les juges s'interrogent sur la date de l'enregistrement de la confession du financier occulte du RPR

PLACÉS EN GARDE À VUE, lundi 16 octobre, dans le cadre de l'enquête sur le témoignage enregistré de Jean-Claude Méry, le journaliste et producteur Arnaud Hamelin ainsi que les avocats fiscalistes Alain Belot et Alain Guilloux se trouvaient toujours, mardi en fin de matinée à Paris, dans les locaux de la sous-direction des affaires économiques et financières de la police judiciaire. Les trois hommes avaient été interpellés la veille, sur commission rogatoire des juges d'instruction Marc Brisset-Foucault et Henri Pons. Ils étaient interrogés sur les conditions dans lesquelles l'enregistrement de la fameuse cassette avait été organisé, et sur les circonstances ayant prélué à sa publication, dans *Le Monde* des 22 et 23 septembre. Au terme d'une journée d'interrogatoires, les juges ont ordonné la prolongation des gardes-à-vue.

Les deux magistrats sont chargés, depuis le 26 septembre, d'une information judiciaire ouverte « contre Dominique Strauss-Kahn et tous autres », visant la qualification pénale de « soustraction de docu-

ment ». Cette procédure avait été ouverte après que *L'Express* eut indiqué que l'ancien ministre des finances avait détenu l'original de l'enregistrement des confessions de Jean-Claude Méry. Si les enquêteurs ont saisi plusieurs copies de la cassette, ils n'ont pas pu, jusqu'à présent, en retrouver l'original ni reconstituer avec certitude toutes les étapes de son cheminement. Des perquisitions avaient déjà été effectuées au cabinet de M^{es} Belot et Guilloux (*Le Monde* daté 24-25 septembre), ainsi qu'au siège de l'agence Sunset-Press, dont le PDG, M. Hamelin, avait recueilli le témoignage filmé de Jean-Claude Méry. Face à la caméra, ce dernier se présentait comme le pivot d'un « système » de financement occulte du RPR à Paris, et relatait notamment une remise d'argent liquide dans le bureau de Jacques Chirac, alors premier ministre, en 1986.

Les interrogations des juges semblent principalement porter sur la date à laquelle l'enregistrement fut réalisé - même si cet élément chronologique paraît sans incidence judiciaire. M. Hamelin a tou-

jours affirmé avoir effectué l'interview du promoteur au printemps 1996, le 24 mai précisément. Si le journaliste n'en a pas retrouvé la trace dans son agenda, il a en revanche pu vérifier qu'il avait bien mentionné une entrevue, le 22 mai 1996 à 19 heures, au cabinet de M^{es} Guilloux et Belot, où il avait rencontré pour la première fois Jean-Claude Méry. Or, M. Hamelin assure avoir gardé le souvenir précis que le témoignage du promoteur avait été enregistré « deux jours après » cette première rencontre.

DEUX TÉMOINS

M^{es} Belot, qui était à l'époque le conseil de Jean-Claude Méry dans ses démêlés avec le fisc, a publiquement donné une autre version des faits. Dans un entretien accordé au *Parisien* du 28 septembre, l'avocat a ainsi assuré que « le tournage [n'avait] pas eu lieu en mai 1996 mais en décembre 1995, avant Noël ».

Au moins deux témoins confortent la version avancée par M. Hamelin. Le premier, à l'époque

journaliste pigiste devenu rédacteur en chef de Sunset Presse, a indiqué que l'enregistrement avait été réalisé « au printemps 1996 ». Le second, ancien rédacteur en chef de l'agence, aujourd'hui membre de TF 1, a dit avoir gardé un « souvenir parfaitement clair » de l'interview de Jean-Claude Méry, qu'il situe sans hésitation « en mai 1996 », indiquant qu'il était « présent à l'agence le jour de l'enregistrement » (*Le Monde* du 29 septembre). Ces deux témoins devaient être interrogés par les policiers.

Si M^{es} Belot a reconnu, devant les enquêteurs, avoir remis, en avril 1999, l'original de la bande à M. Strauss-Kahn, il semble avoir ignoré que son associé, avec lequel il s'était brouillé entretemps, avait fini par remettre, un an plus tard, un exemplaire de l'enregistrement à M. Hamelin. A compter de cette date, le PDG de Sunset avait contacté avec des chaînes de télévision pour organiser la publication du document.

Hervé Gattegno et Fabrice Lhomme

Première autogreffe de cellules musculaires dans un cœur humain

UNE ÉQUIPE française de médecins, chirurgiens et biologistes, coordonnée par le professeur Philippe Menasché (hôpital Bichat, Paris) exposera, samedi 21 octobre, devant la Société française de cardiologie, les détails d'une première mondiale tentée le 30 juin à l'hôpital Bichat. Cette tentative spectaculaire a, schématiquement, consisté à greffer 800 millions de cellules musculaires dans le cœur d'une personne âgée de soixante-douze ans et souffrant, du fait d'un ancien infarctus du myocarde, d'une insuffisance cardiaque majeure. Ces cellules avaient, quinze jours auparavant, été prélevées chez ce même malade sur un muscle de la cuisse. Il s'agit ici d'une première mondiale qui ouvre de nouvelles et passionnantes perspectives thérapeutiques, plus de cent mille nouveaux cas d'insuf-

fisance cardiaque étant recensés chaque année en France.

Après le prélèvement de 10 grammes de muscle, une procédure de purification et de mise en culture de certaines cellules (les myoblastes) de ce tissu a permis d'obtenir une suspension d'un volume de 5 millilitres qui a été injectée dans la zone cicatricielle du muscle cardiaque du patient. Parallèlement, l'équipe du professeur Menasché a procédé à un pontage aorto-coronarien. Quinze semaines après l'intervention, le malade se porte bien et différents éléments laissent penser que cette greffe cellulaire a pris. La zone cicatricielle jusqu'alors inerte a retrouvé une forme de contractilité observable à l'échographie et des examens radiologiques spécialisés démontrent l'existence, dans cette zone, d'une activité métabolique. Il apparaît ainsi, selon les auteurs de cette première, que les cellules greffées ont, dans ce nouveau tissu, pu exprimer leur capacité naturelle à « produire du muscle ».

Plusieurs questions demeurent quant à la portée thérapeutique concrète des résultats obtenus, mais la démonstration qu'une telle autogreffe cellulaire est possible permet de nourrir de nouveaux espoirs. Tentée après plusieurs années d'expérimentation sur l'animal (rats et moutons), cette première est le fruit d'une collaboration réunissant des cardiologues (professeurs Alain Hagège et Michel Desnos, hôpital Boucicaud; professeur Denis Dubosc, hôpital Cochin), des biologistes (Jean-Thomas Vilquin, unité 523 de l'Inserm; Jean-Pierre Marolleau, hôpital Saint-Louis) et des praticiens de la chirurgie cardiaque (docteurs Marcio Scorsin, Bruno Pouzet et Philippe Menasché). Le programme expérimental, soutenu par l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, prévoit, dans les prochains mois, d'inclure neuf malades.

Jean-Yves Nau

Tirage du *Monde* daté mardi 17 octobre 2000 : 518 045 exemplaires. 1-3

Deux millions d'automobilistes font-ils déjà des économies de gazole ?

Grâce au système d'injection directe Bosch.

Bosch est aujourd'hui le seul fournisseur de systèmes d'injection directe diesel pour l'équipement en série des véhicules Citroën, Peugeot et Renault. Bonne route, bonne conduite. Bosch, il y a toujours une solution



NEW YORK ROME LONDRES
STOCKHOLM MELBOURNE
BILBAO VARSOVIE
SEATTLE HONG KONG
MONTEVIDEO SINGAPOUR
ROISSY, AÉROPORT CHARLES-DE-GAULLE
NICE LISBONNE MIAMI BARCELONE

JCDecaux

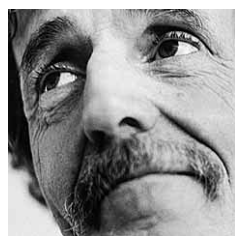
139 AÉROPORTS DANS LE MONDE. CELA NOUS PERMET D'ÊTRE ICI...

JCDecaux

Avec trois milliards de passagers par an, les aéroports sont devenus un lieu de communication privilégié. De Charles-de-Gaulle à J-F Kennedy, en passant par Orly ou Heathrow,

139 aéroports à travers le monde font confiance au groupe JCDecaux, N°1 mondial de la publicité dans les aéroports.

les vitrines du monde



PORTRAIT
Michel Giran veut créer un portail pour fédérer les mouvements écologistes francophones.
P. IV

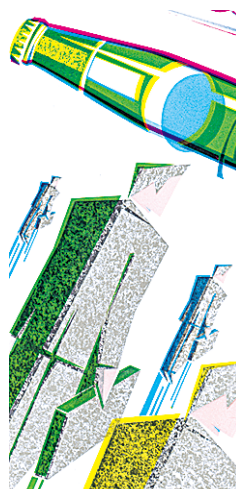
TECHNIQUES

Un logiciel français part à la pêche d'informations dans tous les recoins du Web. Un outil de veille stratégique à ne pas mettre entre toutes les mains.
P. V



ENTREPRISES

Le néerlandais Royal Ahold tente de trouver aux Etats-Unis la recette pour marier commerce traditionnel et vente en ligne.
P. VII



CYBERCULTURE

Avec le DVD et les jeux dernier cri, la qualité du son sur le micro-ordinateur devient primordiale. Présentation des différentes normes audionumériques.
P. VIII

MÉTIERS

Les start-up aiment les femmes, mais de préférence célibataires et sans enfant.
P. X



ENQUÊTE

Les créateurs de mode ont la fibre high-tech



Au-delà des tendances des collections, le high-tech s'inscrit de plus en plus au cœur de la création vestimentaire

« C'EST LE RETOUR de la bourgeoisie », remarque François Girbaud, le mari de Marithé, avec qui il dirige la marque de prêt-à-porter Marithé+François Girbaud, à propos des défilés printemps-été de cette année. Le retour, autrement dit, de la fourrure, des bas couture, du croco, aux dépens des tissus techniques et des chaussures caparaçonnées, très tendance l'année dernière, relégués comme de vieilles carlingues au rayon des ringardises. « C'est lâche, continue François Girbaud, d'avoir pioché dans des recherches qui ont mis dix ans à sortir, qui ont nécessité la construction de machines et la formation d'ouvriers, et de jeter tout ça derrière soi. » Florence Muller (1), historienne de la mode, tente une explication : « En mode, on a tendance à tout ramener au style. Il y a eu le "style high-tech", un moment dans l'histoire de la mode, dont nous vivons aujourd'hui les derniers restes. La profession a beaucoup communiqué autour de ces nouvelles technologies, et cela lui a fait du bien. Maintenant qu'elle est convaincue de leurs propriétés, plus besoin d'en parler, la mode passe à autre chose. »

Le high-tech n'aurait fait que quelques petits tours de podium pour attendre à nouveau son heure dans une vingtaine d'années ? Ces têtes créateurs, Elisabeth de Senneville, Marithé et François Girbaud, Issey Miyake, pour ne citer qu'eux, qui la tutoient depuis tant d'années, malgré, parfois, fiascos commerciaux et désamour des médias, écoperont-ils à nouveau de quelques années aux galères ? Pas sûr. Valérie Guillaume (2), conservateur au Musée national d'art moderne, note que « toutes les marques utilisent aujourd'hui du high-tech, puisqu'elles achètent les tissus proposés sur le marché ». Plus aucune d'elles ne fait la fine bouche devant le Lycra ou les microfibres, elles at-

tendent même comme le Messie les dernières innovations d'un Schoeller, qui vend son ConfortTemp, anti-UV, antibactérien et archi-respirant, inspiré d'une technologie issue de la Nasa, à Versace, Prada ou Armani. Et si, cette année, les salons textiles peuvent paraître moins riches de nouveautés que les précédents, c'est certainement pour Valérie Guillaume la preuve d'un retour aux laboratoires, comme dans les années 80 : « Les innovations arrivent très lentement de l'industrie à la mode, dix à quinze ans, pas moins. Les années 80 ont été une période assez terne, de recherches. Les nouveautés sont sorties des laboratoires au début des années 90. »

Encore dans les labos, mais plus pour longtemps, le « wearable computer », ou vêtement avec intelligence électronique intégrée. Le Starlab, laboratoire privé bruxellois, a monté « i-wear », programme de recherche qui réunit des industriels comme France Télécom, Philips, Samsonite, ou Levis. Le projet, un vêtement capable d'interagir avec le corps et l'environnement, pourrait être commercialisé rapidement. La première pièce sur le marché, un blouson, s'achètera comme un forfait téléphonique, avec un service d'envoi et réception d'appels téléphoniques et de mails. Starlab n'est pas le seul dans la course au « wearable computer », ni le premier, loin s'en faut. Levis, avec Philips, a déjà lancé en magasin l'ICD+, une veste qui accueille une connexion pour un portable Philips et un lecteur MP3. Le Medialab réfléchit à la question depuis quelques années.

Mais la primeur revient à Olivier Lapidus, qui présentait, dès 1996, lors de son défilé haute couture automne-hiver, un « blouson communicant » en shantung bleu ciel et téléphone intégré dans la manche, avec dépôt de brevet à l'appui. A l'époque, aucun industriel n'avait relevé le défi. « On me disait que j'étais trop en avance : la belle affaire, il aurait peut-être fallu que je dorme ? », s'exclame-t-il. Suite à des conférences qu'il a tenues sur le sujet à Montréal, il a suscité un grand intérêt auprès des Nord-Américains. Notamment auprès de Charles Halary, sociologue à l'université du Québec. Le Canadien d'origine française a le projet, avec la ville de Montréal, de régénérer l'industrie du textile provinciale, en lançant, dans un premier temps, la fabrication en série de « wea-

earable computers ». « Chez nous, les gens ont vraiment besoin du blouson communicant. L'hiver, par moins 40°C, impossible de manipuler un portable avec de grosses moufles », explique-t-il.

Sous nos latitudes, des créateurs préfèrent travailler autour de nouvelles conceptions du vêtement dans un monde Internetisé. François et Marithé Girbaud réfléchissent ainsi de plus en plus sur les profondeurs. « On réfléchit à ce que l'on mange, sur les profondeurs, du matériau, de l'individu. On se demande aussi comment on s'habillera demain pour télétravailler. » Naoki Takizawa, designer en chef de la maison japonaise Issey Miyake, explore, avec son équipe, l'au-delà de la techno, un monde où celle-ci est banalisée - c'est déjà un peu le cas au Japon. Quand, selon Olivier Lapidus, « le système Zara est tellement efficace - l'industriel espagnol du vêtement est capable de servir la mode des défilés en même temps qu'eux, pour pas cher, partout dans le monde -, quand, donc, Zara comble largement notre besoin premier de nous vêtir », la survie de la mode, celle que l'on achète pour rêver, pour se sentir « heureux », passe par les nouvelles technologies. Elles seules lui donnent les clés d'une régénérescence perpétuelle.

Cécile Ducourtieux

(1) Auteur notamment d'Art et Mode, aux Editions Assouline, et de Baskets, aux Editions du Regard.

(2) Commissaire de l'exposition « Mutations/mode, 1960 : 2000 » au Musée Galliera, au début de l'année.



Les Japonais adorent tellement le high-tech qu'ils le glissent jusque dans les plis de leurs vêtements.

Lire page III

Sous l'impulsion de quelques **créateurs** pionniers et curieux, **industriels** du textile et **laboratoires** de recherche mettent leurs innovations au service de la mode. Avec, parfois, des **vêtements** un peu loufoques.

Ces créateurs qui défilent dans les labos

Quelques créateurs se battent depuis des années pour porter sur le devant de la mode les technologies qui dorment dans les laboratoires des fabricants

« **VOUS AVEZ** des créateurs de mode qui choisissent leurs tissus sur le Salon Première Vision, et les autres, qui vont au devant des industriels, pour développer des choses ensemble », explique François Girbaud, avec sa partenaire Marithé, tous deux à la tête de l'entreprise Marithé + François Girbaud. Ils sont de la deuxième espèce, peu représentée, celle des créateurs dont le travail ne se conçoit que comme une recherche, qu'ils développent au long d'une carrière qui ressemble à une œuvre. Les hautes technologies sont le moyen d'y parvenir, d'explorer des matières et des formes qui impliquent de nouveaux vêtements. Ces créateurs possèdent cette appétence pour l'amont de leur filière, ils ont la curiosité d'aller proposer à des laboratoires des projets en commun.

Valérie Guillaume, conservateur au Musée national d'art moderne (*), nuance : « Les créateurs, Lacroix, Gaultier par exemple, ont commencé à se préoccuper des matières et des innovations sur les matières à partir des années 80, à vouloir intervenir sur les tissus. » Mais il est vrai qu'une poignée de créateurs se sont distingués de longue date par leur constance à tenter de sortir les perles technologiques des laboratoires. Et ce, envers et contre tous les échecs commerciaux.

Azzedine Alaïa et Marc Audebert ont ainsi déniché le Stretch de chez DuPont de Nemours en 1980, alors qu'il y dormait depuis presque vingt ans. Elisabeth de Senneville, en mode depuis vingt ans, a lancé les tissus à hologrammes et en a taillé des robes. Sans jamais insister sur les « signes extérieurs de techno », plutôt pour obtenir des effets esthétiques. « Je vais dans les laboratoires, j'y suis reçue avec intérêt. Pour les hologrammes, je suis allée voir une firme texane, qui réalisait ça pour des tissus souples », explique la créatrice. Elle reçoit dans son atelier de la rue de Rennes, un peu lasse sans doute d'avoir encore à répéter qu'elle fut une des premières à réinterpréter la veste chinoise ou la salopette de travail. Parce qu'elle « voyait arriver l'an 2000, et tout le monde s'habillait encore de la même façon », elle développe ses collections en commun avec les laboratoires, dépose des brevets.

« Cela me coûte à chaque collection des centaines de milliers de francs, c'est une prise de risque énorme. Les industriels me prennent pour une artiste, c'est-à-dire pas toujours au sérieux. Mais si je peux leur ouvrir un marché, ils acceptent », explique encore la créatrice.

Olivier Lapidus dépose lui aussi quantité de brevets, signe tangible de son attachement au rôle d'inventeur qu'il s'est assigné dans le microcosme haute couture français (plus que 15 maisons en activité aujourd'hui). En essayant des douches médiatiques monumentales, mais sans dévier sa route. Son discours, beaucoup plus militant que celui d'Elisabeth de Senneville, place les nouvelles technologies au cœur de son argumentaire depuis dix ans. Sa grande curiosité pour l'amont de la filière lui vient évidemment de son ascendance, Ted Lapidus, le père, qui lui a légué sa maison en 1989.

Son métier, la haute couture – la profession la définit en l'opposant au prêt-à-porter, comme une couture qui se réalise encore à la main – est, selon lui, le laboratoire, au sens propre, de la mode. Et l'innovation, le dernier des luxes. Question de survie pour son secteur, mis à genoux par la « Zara Fashion Way ». « On ne peut plus regarder dans la rue pour savoir ce qui se portera demain, il faut retourner aux fabricants », affirme-t-il. D'où ces nombreux brevets : imprimée à haute température, en 1995, fibres de fruits et légumes pour sa collection été 1997... Et une pratique des plus grands laboratoires, le CEA, le CNRS, l'Inra... « A chaque collection, je réunis un financier, un artisan, un responsable de laboratoire, et il s'agit de les convaincre de travailler avec moi pendant un an sur une collection, c'est comme boucler un tour de table dans une start-up », explique le couturier.

Issey Miyake, légende japonaise de l'innovation en mode, a au contraire connu la consécration commerciale grâce notamment au succès des Pleats, ces plissés permanents sur du polyester lancés en 1993. Il a passé la main il y a deux ans à son assistant, Naoki Takizawa. Ce dernier, rencontré le lendemain du défilé parisien de la marque, à son siège parisien, place des Vosges, explique la manière de travailler « maison ». « Le Japon a une tradition du travail du tissu encore très vivace, mais très traditionnelle : la soie, le coton. Du coup, comme les Japonais n'ont pas beaucoup innové, cela nous a donné la possibilité de partir de zéro avec eux dans l'exploration de tissus high-tech et de multiplier les allers et retours entre eux et nous. En interne, mes collaborateurs se sont spécialisés sur la fibre, la découpe, la mise en volume... On se dit : et si je tordais, si je pressais, teignais ? Ces expériences donnent de nouvelles idées, donc de nouveaux allers et retour chez les fabricants. Des industriels occidentaux n'accepteraient pas tous ces va-et-vient. Il en résulte une perpétuelle dialectique entre des explorations sur la matière, la fonctionnalité et l'esthétique qui en sont issues. »

Les Girbaud, inventeurs du « baggy jean » en 1974 et du « blue eternal », ont réussi, eux aussi à leur manière, une carrière commerciale, surtout aux Etats-Unis, qui leur ont acheté des milliers de jeans. Depuis vingt-cinq ans, François, fils d'un ouvrier de Mazamet, haut lieu français de l'industrie lainière il y a encore quelques dizaines d'années, passe son temps entre fournisseurs américains, japonais et italiens, toujours à l'affût de nouvelles fibres ou machines... Pas pour « habiller des types qui ont besoin de fluo pour ressembler à des gardiens d'aé-



Une robe gonflable à la main, ou une autre, créée par collage ultrason de bandelettes d'Issey Miyake.



PHOTOS: ANTOINE DE PARSEVAL

roport, ou couverts avec des tissus capables de résister à trois tonnes d'eau sur la figure », mais parce qu'il aime aller voir dans les usines ce qui s'y fabrique. « Ce n'est jamais facile, surtout quand vous arrivez chez un fabricant avec une idée à laquelle celui-ci n'a pas été capable de penser », explique-t-il. Marithé et François Girbaud ont ainsi, en vrac, travaillé avec des entreprises comme Riopele, la portugaise, sur l'utilisation du kaolin dans la fibre, sur la réflexion dans la nuit avec l'américaine Reflective Technologies, avec Artextil, l'espagnole, pour utiliser des tissus à microcapsules...

Pourquoi ces créateurs sont-ils donc si seuls à tenter de dialoguer en direct avec l'industrie ? Florence Muller, historienne de la mode, analyse la dégradation du rapport

entre fabricants et créateurs : « Il est assez conflictuel. Cela n'a pas toujours été le cas. En effet, à la grande époque de la couture, les fabricants de textile, les soyeux lyonnais étaient complètement dévoués à la création. Leurs tissus étaient mis en valeur lors des défilés. Ensuite, après guerre, il est devenu la norme en matière de création, la haute couture s'est mise en retrait car la clientèle ne voulait plus faire l'effort de s'habiller en haute couture. » La faute est certainement aussi aux écoles de mode, qui « excluent le rapport avec l'industrie, selon Charles Halary, so-

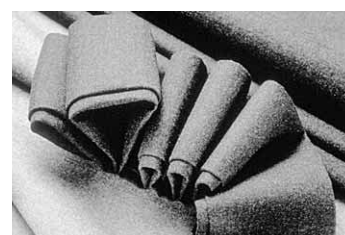
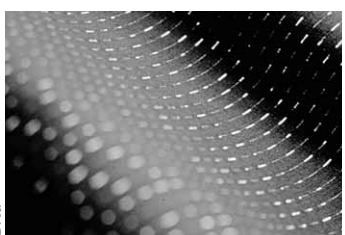
ciologue à l'université du Québec, à Montréal, mais c'est aussi la faute aux scientifiques, qui considèrent la mode comme futile ».

Francine Paireon, responsable du cycle international de création de mode à l'Institut français de la mode, a cependant lancé, consciente de ce manque, depuis janvier 2000, un cours qui s'adresse aux créateurs confirmés, pour les rapprocher des lieux où sont produites les matières : « Souvent, les créateurs ont peur de la techno, car elle leur paraît tellement complexe qu'ils craignent de ne pas la sentir suffisamment pour pouvoir se l'approprier. »

Cécile Ducourtieux

* Commissaire d'une exposition remarquable en début d'année au Musée de la mode Galliera, « Mutations/Mode 1960 : 2000 ».

Schoeller, la mutation du textile



DES TISSUS thermorégulateurs (ConfortTemp), des vêtements indéchirables à base de Kevlar ou rétro-réfléchissants... Schoeller adapte au textile et à la mode la précision high-tech qui a rendu célèbre l'horlogerie suisse.

Fondée en 1868, cette entreprise helvète spécialisée dans la filature de laine opère dès le milieu des années 80 une reconversion spectaculaire en développant pour le sport de compétition des tissus Stretch ainsi que des vêtements de protection (40 millions de francs ont été investis dans ce secteur depuis 1989). Après avoir apporté souplesse et légèreté aux pantalons de ski, grâce aux microfibrilles et au Lycra, Schoeller adapte pour la moto le Kevlar, une fibre aramide de DuPont cinq fois plus résistante que l'acier – utilisée depuis dans la fabrication des gilets pare-balles. Au début des an-

nées 90, Schoeller investit le domaine de la protection en milieu professionnel en mettant au point un tissu de sécurité rétro-réfléchissant, tissé avec le nouveau fil réfléchissant 3M. Composé de micro-billes de verre nichées dans une couche de polyuréthane et doublé d'aluminium pour renforcer l'effet miroir, ce tissu renvoie la lumière vers sa source, permettant une visibilité à plus de 100 mètres. Alors que la mode du street wear conquiert les nouveaux nomades urbains, les créateurs se piquent de high-tech et de multi-fonctionnalité.

Adopté par Versace, Armani ou Prada, le ConfortTemp est sans aucun doute l'invention la plus révolutionnaire de Schoeller. Créé en 1998, ce premier tissu « intelligent » s'inspire de la technologie des changements de phase (PCM), utilisée par la NASA pour s'adapter aux change-

ments de température de l'atmosphère. Capturées dans des microcapsules, les phase change materials emmagasinent la chaleur excédentaire de l'environnement ou du corps pour la libérer ensuite au moindre refroidissement. Chaud en hiver, frais en été, le ConfortTemp cumule les fonctions : à la régulation de l'humidité, il associe un traitement antibactérien, une protection anti-UV et une respiration active.

« Nous voulons développer le créneau des textiles intelligents en intégrant de l'électronique aux tissus, avec, par exemple, des vêtements contrôlant le rythme cardiaque ou, dans le domaine des microcapsules, des tissus diffuseurs de médicaments pour le diabète », prophétise Christine Genny, vice-présidente de Schoeller. En attendant, Schoeller cherche à adapter les innovations technologiques au prêt-à-porter en

rendant plus invisibles et impalpables. Dans cet esprit, le fabricant suisse a présenté au Salon Première Vision, son KrepoTec Spirit : une association du Kevlar avec le loden, la soie, le denim (avec Levi's), le métal et même le papyrus. Sous le signe de la lumière et du flash-back – l'une des tendances fortes de l'hiver 2001-2002 –, il a également développé, outre son tissu « aile de papillon », un élégant tissu, piqué de fils fluorescents et phosphorescents, pour briller de jour comme de nuit.

A l'heure où le luxe et la sensualité des matières inventent les nouveaux codes de l'élégance, le high-tech ennoblit ses matières et joue la performance discrète pour mieux s'imposer à la grande fête de la prospérité.

Louise Roque

Le pire de la mode techno

UN SOUTIEN-GORGE anti-missile ? En prévision de la fin du monde, la filiale japonaise de Triumph crée, fin 1999, un « soutien-gorge Armageddon », avec une boîte de contrôle qui sonne l'alarme quand le ciel se plombe ! Enorme succès : les Japonais, d'un naturel pessimiste, ont toujours peur des catastrophes et rien ne les rassure plus que les gadgets. Pour faire face à la crise, Triumph avait déjà lancé – pour le 205^e anniversaire de la mort de Mozart – un soutien-gorge qui jouait une mélodie du compositeur quand on l'enfilait...

La mode cyber ne frappe pas que les Japonais. Fin 1999, à Londres, le stylistre Hussein Chalayan présente ses dernières créations : des robes de

soir à froufrous roses, munies de pans actionnés par téléguidage ! Dans les laboratoires du MIT, Steve Mann conçoit le projet d'installer une web-cam sur son slip-kangourou, tandis que la société ElectroTextiles présente à la foire TechTextil de Francfort une cravate-téléphone...

Quand elle parle de « mode high-tech », Sophie Bouvier Ausländer, designer textile de pointe et consultante en high-tech, ne peut réprimer un sourire. Elle se souvient qu'à l'exposition FRED (Fashion Radically Enters Digital) les « tétons » d'une robe diffusaient du Pif de plus en plus fort quand on s'en approchait, qu'une jupe Christian Koch affichait un texte comme les écrans de la Bourse et qu'un vêtement de Bo-

zena Civic, autre styliste bâloise, permettait de percevoir les pulsations cardiaques de son interlocuteur ou détecter un coup de foudre !

En France, on ne manque pas non plus de créateurs loufoques : la boutique Anatomique vend des trench-coats à cristaux liquides qui changent de couleur quand on vous tire par la manche... Même le très sérieux Media Lab, aux Etats-Unis, organise des défilés « cyber chic » de chapeaux qui envoient des e-mails, de pantalons à airbag et de vestes à traduction simultanée ! « La mode reste superficielle dans son intégration de la technologie, s'insurge Sophie Bouvier. Elle récupère le côté tendance sans traiter les impacts socio-culturels : qui s'interroge sur la pa-

ranoïa galopante générée par les nouvelles technologies ? Savez-vous que la plupart des gens refusent de porter des « vêtements communicants » ? Ils ont peur d'être traqués ! Les stylistes, à cet égard, manquent totalement de réflexion. Cela viendra lorsqu'il y aura un cyber-fashion art à part entière, militant non pas pour son existence mais pour d'autres valeurs. » Bientôt, les couvertures pour enfants intégreront l'odeur de leur mère... Nous lirons nos lettres d'amour sur une manche de blouson Levis... Les textiles seront intelligents. Mais nous ?

Agnès Giard

POUR EN SAVOIR PLUS
interactif.lemonde.fr

PUBLICITÉ

La « mode à porter » japonaise et le high-tech

CHEVEUX aux reflets bleutés, coupe à la Louise Brooks, Michie Sone, professeur au Bunka Fashion College, la célèbre école de mode tokyoïte dont sortirent Kenzo et Yohji

Reportage

Yamamoto, dévoile l'une de ses premières créations de « mode à porter » ou « wearable fashion ». C'est un manteau muni d'une visière électronique et de pochettes cousues au niveau de la ceinture. Des fermetures éclair au niveau des omoplates permettent de faire passer des câbles. M^{me} Sone avait imaginé d'utiliser ce vêtement dans un environnement virtuel, où des puces électroniques placées dans la nature enverraient un signal à l'individu qui se trouve à proximité et lui permettraient, lorsqu'il a chaussé ses lunettes de vision et mis ses écouteurs, de voir des personnages imaginaires logés dans les arbres ou les rochers et de converser avec eux. « C'est expérimental. Le but était de tester le poids du vêtement et sa capacité. Avec la miniaturisation et la technologie sans fil, ces paramètres évoluent très vite, et la « mode à porter » devient de plus en plus réaliste », dit Michie Sone.

Le concept de « wearable fashion » vient du Media Laboratory du MIT américain, qui mène depuis plusieurs années des recherches sur les « ordinateurs à porter », c'est-à-dire destinés à être utilisés debout et en mouvement. C'est Michie Sone qui fut, dit-elle, la première, il y a deux ans, à introduire dans ce concept la notion de mode, et elle réfléchit depuis à la manière la plus élégante possible de se déplacer bardé de tout le matériel high-tech que nous promet le nouveau siècle. Pour sensibiliser l'opinion à ce nouveau type de vêtements, Michie Sone a organisé à Tokyo, au prin-

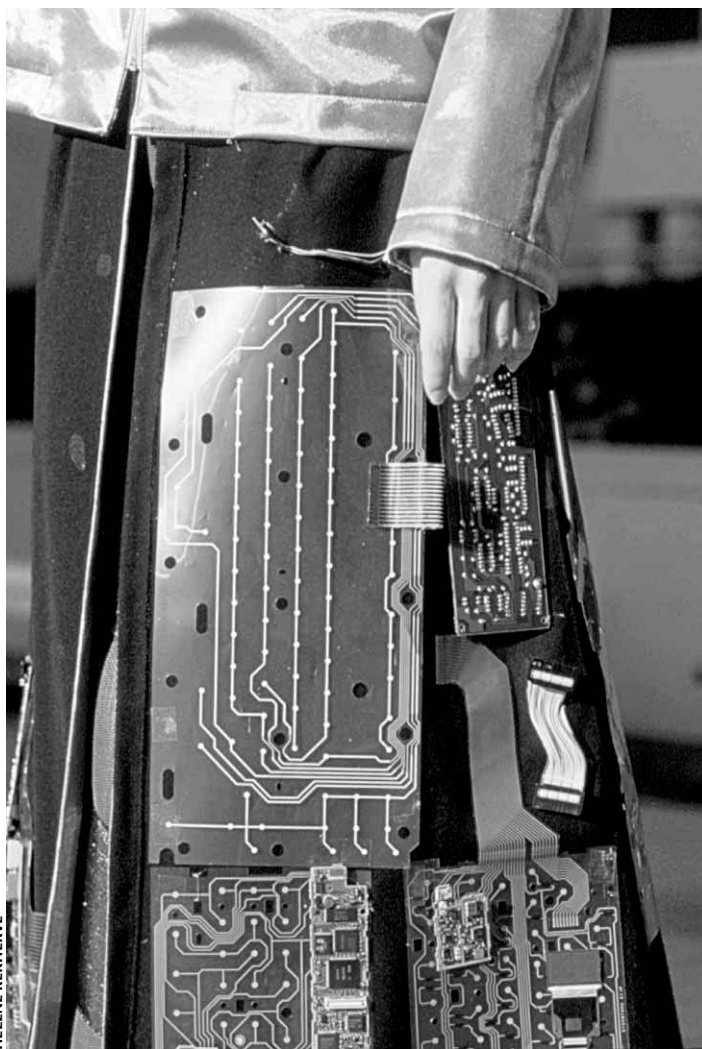


Champions de la miniaturisation, férus de design et de gadgets, les Japonais aiment la mode high-tech

temps dernier, un défilé high-tech sur le thème de la « mode à porter », où étudiants et créateurs en herbe ont rivalisé d'ingéniosité pour proposer des vêtements qui incorporent différents outils électroniques. Le show devrait désormais avoir lieu chaque année. « L'un des premiers problèmes à régler est celui du tissu. Il faut des matériaux élastiques et résistants, mais il faut se poser des questions de sécurité et d'isolation par rapport au corps humain. Par exemple, limiter l'exposition du corps aux ondes électromagnétiques. Ou protéger les appareils de l'humidité du corps. On n'a pas encore trouvé le tissu idéal. Il est très probable qu'on utilisera de nouveaux matériaux, mais il faut, pour qu'ils apparaissent, que ce soit commercialement viable. »

C'est dans ce but que le département de Gift, l'un des berceaux de l'industrie textile nipponne, a lancé un projet qui réunit des gens de la mode, dont M^{me} Sone, et des entreprises du textile et de l'électronique. L'objectif est de créer une société pilote afin de fabriquer des vêtements qui incorporent diverses fonctions de communication ou autres. Au départ, la vente pourrait se faire sur Internet.

Le Japon est bien placé pour s'intéresser de près à la symbiose entre mode, textile et high-tech. Les grands du textile que sont Toray, Kanebo et Teijin sont leaders dans la conception de nouvelles fibres. Gunze, le numéro un du sous-vêtement, vient ainsi de mettre en vente un tee-shirt destiné à « protéger les porteurs de pace-makers des ondes électromagnétiques émises par les téléphones portables ». De petites sociétés plus traditionnelles se tournent, à la demande des créateurs de mode, vers toutes sortes d'expérimentations. C'est le cas de Collection de Yonezawa, un atelier issu de la fusion de plusieurs sociétés de fabrication de kimonos, et qui a mis au point un nouveau type de soie qui a l'élasticité du caoutchouc. Divers créateurs de mode japonais, comme Issey Miyake, présentent ces nouveaux types de tissus, dont la



HELENE KERHIVE

Shoji Babazono et l'électronique

La jeune fille mannequin porte une jupe à franges et une veste de cuir blanc, style « western »... high-tech : deux petits haut-parleurs sont cousus dans chaque revers de col. Sur celui de droite, on trouve également un micro relié au téléphone portable. Un peu plus bas, une poche spéciale contient un minuscule walkman à Memory Stick (barrette mémoire) de Sony. Autour de la taille, deux sacs contiennent un mini-ordinateur portable Vaio et un appareil photo numérique. Shoji Babazono, 27 ans, lauréat du grand prix lors du défilé high-tech de « mode à porter », organisé au printemps dernier par le Bunka Fashion College, a tout fait lui-même. Tout fonctionne à l'exception des mini-panneaux solaires du chapeau, qui sont là « juste pour l'idée ». La panoplie fait à peine deux kilos. Shoji a mis deux mois à la créer et à la tester. Ancien élève du Bunka Fashion College, puis assistant du créateur Masaki Matsushima avant de devenir prof au Bunka Fashion College, Shoji Babazono s'apprête aujourd'hui à partir vivre en Angleterre, pour apprendre l'anglais et y continuer ses créations vestimentaires, notamment high-tech.

conception allie tradition et high-tech. Une nouvelle génération de designers va plus loin dans l'élaboration des matériaux. C'est le cas de Yoshiki Hishinuma, ancien assistant de Miyake, et connu pour l'extrême attention portée au processus de fabrication de ses vêtements en polyester. Kyoichi Fujita, un autre jeune créateur, utilise une soie spéciale qui a l'apparence du tweed. En fait, les motifs du tweed auront été scannés afin d'être imprimés sur une soie spécialement travaillée.

Quant aux créations de l'industrie électronique nipponne, la différence entre les modèles et les

marques se joue de moins en moins au niveau de la technologie que du design et de la miniaturisation face à un public toujours aussi féru de nouveautés et de variété. Dans les rues de Tokyo et dans les soirées techno, la mode cyber-kei (tendance cyber), apparue dans le sillage des créations de l'anglais Cyberdog, fait toujours fureur : ce pourra être, au choix, une veste avec hologrammes incorporés, une diode qui s'allume quand on presse dessus ou une ceinture de semi-conducteurs.

Brice Pedroletti

Les tendances cosméto-textiles

Des tissus énergisants, hydratants ou amincissants s'apprêtent à envahir nos garde-robes

CHANGER de vêtements. Plus seulement pour se vêtir, mais aussi pour protéger et soigner son corps. Consacré seconde peau, le textile est devenu en quelques années extensible, respirant, imperméable ou thermorégulateur. Plus étonnant encore : les habits se targuent désormais de veiller sur notre santé.

Pour lutter ainsi contre la pollution, voici le composite Antismog, mis au point par la société italienne Reis - une membrane en polyester enrichie de charbon actif -, qui filtre certains gaz, tout en évacuant l'humidité ou les mauvaises odeurs. De même, le stress possède son remède textile : un filament de cuivre, mélangé à une fibre, permet d'écouler les charges électrostatiques. Soucieuse de naturel, la société japonaise Fuji Spinning utilise les miné-

raux radioactifs présents dans les sources thermales - dont le radon - qui, par réaction physico-chimique, créent des ions aux vertus calmantes et rafraîchissantes. Alors que le soleil fait peser sur les vacanciers le spectre des ultra-violettes, tee-shirts et maillots de bains empruntent aux tenues de cyclisme leurs pouvoirs filtrants. Utilisés pour ses propriétés anti-UV, l'oxyde de titane - dont la structure est assez proche de celle des fibres - s'intègre dès la filature et assure une protection quatre fois supérieure à celle des fibres ordinaires.

Dans cette course vers le bien-être, le textile n'hésite plus à s'associer au médical pour soulager les corps ou parfaire les anatomies. Tandis que la marque de soutien-gorge Millésia lançait, dès 1998, une paire de poches remplies d'un gel siliconé mise au point par un spécialiste des prothèses mammaires pour « prendre deux tailles de bonnet en cinq minutes », d'autres marques les proposent gonflées d'huile, d'eau ou d'air. Et, si les jambes lourdes se corsetaient jadis dans des gaines disgracieuses, elles se moullent aujourd'hui dans les voluptueux collants LegCare de DuPont, qui agissent sur les zones réflexes pour activer la circulation. Encore à l'étude dans les laboratoires, les tissus « thérapeutiques » se cantonnent au domaine très fermé du mé-

dical. Alors que les patches diffusent déjà médicaments et agents cicatrisants, on imagine pour bientôt des draps « veinotoniques », des serretête analogiques ou des tee-shirts capables de mesurer tension artérielle et température du corps. Déjà dans nos vestiaires, les chaussettes ou les tenues de sports antibactériennes - à base de sels métallisés, de céramiques incorporées dans les fibres ou d'apprêts à base de composés organiques - terrassent les mauvaises odeurs.

Sur le principe de la transdermie, les fabricants de textile empruntent à la cosmétique ses principes actifs pour faire de la peau le nouveau médium du bien-être. Déjà utilisée par le médical ou l'agroalimentaire, la « microencapsulation » révolutionne aujourd'hui les tissus, re-baptisés « cosméto-textiles ». Ce procédé consiste à insérer dans des microcapsules (dont la taille varie de 1 à plusieurs centaines de microns) une substance volatile ou active. Appliquées sur le textile par imprégnation - baigné dans un mélange d'eau et de principes actifs, le tissu ne conserve que les substances bienfaisantes, tandis que l'eau s'évapore -, enduction ou pulvérisation, elles sont ensuite fixées par un liant pour résister lors des lavages. Par frottement mécanique, les capsules se brisent, libérant sur la peau les agents actifs. « Tout

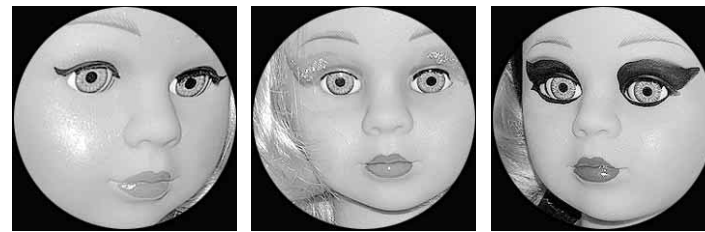
comme les patches, le tissu mis en contact avec la peau agit à l'endroit désiré, évitant ainsi les effets secondaires », explique Pierre Combe, directeur de Cosmétill Innovations. Spécialisée dans les cosméto-textiles, cette entreprise a mis au point pour Well le premier collant-minceur et un ensemble de lingerie anti-vergetures à base d'algues, Cyclotella... « Même en partant de molécules déjà existantes, il faut plus d'un an pour commercialiser chaque nouvelle application, soumise à des tests dermatologiques et toxicologiques », ajoute-t-il.

Aujourd'hui, l'entreprise prévoit d'imprégner des draps et des tenues de nuit avec son algue miraculeuse aux propriétés euphorisantes, proches de celles des endomorphines. Outre le fait que toutes les molécules ne sont pas encapsulables, leur action ne résiste généralement pas à plus de dix lavages. Pourtant, depuis peu, Cosmétill Innovations pense avoir trouvé la parade avec un système de doses-recharges, permettant de réimprégner le textile. Soutien-gorge gonflé de vitamines, pyjama relaxant ou caleçon « stimulant »... Si ces textiles mettront du temps à franchir la barrière de la cosmétique - et pour certains du médical -, l'utopie reste pourtant à fleur de peau.

Lo. Ro.

Le top des réseaux

Magazines branchés



Spoon

Spoon défend le droit au snobisme : ce magazine british possède une web-TV et affiche parfois en page d'accueil des femmes fatales qui boivent du Coca en canette et promènent leur pitbull au bout d'un foulard Yves Saint Laurent. Son manifeste : « Nous cultivons une certaine idée de la différence visuelle. » Moyennant quoi, Spoon se distingue par une certaine élégance désinvolte, arrogante, voire méprisante. C'est agaçant, mais ça fait du bien.

■ www.spoon-magazine.com/

■ www.spoon-magazine.com/VOL4/ (accès aux archives)

Wad

Wad, le magazine des modes et des cultures urbaines, trace l'itinéraire des enfants branchés. Dans un Jeu de l'oie parisien, le site dresse le portrait en images de la génération tribale, celle qui affiche son look comme les parures des anciens Papous. A chacun son style ! Wad donne les bonnes adresses dans un guide de la sape « urbanwear » et « club-addict », qui reprend le credo de Maffesoli, sociologue des nouvelles tribus : les sauvages du bitume fréquentent les mêmes boutiques et bars pour afficher leur refus de la griffe. La mode, oui. Mais la leur !

■ www.wadmag.com

Visionaire

Cette publication limitée consacrée aux artistes, stylistes et photographes de l'époque, possède désormais un site, alors foncez : « A Tokyo, le magazine se vend avant même qu'il ne soit édité » (Vogue). A New York, c'est « la source d'inspiration » indispensable des créateurs (Esquire). A Londres, « on lit sa page de crédits comme un nouveau Who's Who » (Sunday London Times). Le magazine Face avoue lui aussi : « Visionaire est le magazine dont toutes les fashion victims rêvaient. Malgré tout, c'est un truc génial. »

■ www.visionaireworld.com

Fuking Fashion Machine

Idéal pour préparer un shopping londonien ultra-tendance ! FUK (Fashion United Kingdom) est un quotidien de la mode hype qui annonce les dernières nouveautés high-tech et les collections de jeunes stylistes sous le slogan « Fuck your wardrobe » : fichez-vous de votre garde-robe ! Jouez avec votre image ! « Portez les vêtements comme vous le sentez et sentez les vêtements que vous portez... »

■ www.widemediamedia.com/fashionuk

Nippon fripon

Gratuit et qui tient dans la poche, Minimix est un bijou franco-japonais qui rassemble les dernières infos branchées de Tokyo : stylisme, graphisme, dance-floor, mode, shopping, tout y est ! Petit mais pointu, il explore dans ses numéros le thème du rond ou du métissage à travers le texte et l'image. Des jeunes prometteurs y participent. Eko Sato, sa créatrice hyper-douée, passe son temps sur Japan Airlines à la recherche des futurs talents.

■ www.minimix.org

Bibliographie

Image impossible

Editions Phaidon, par Mark Sanders, Phil Poynter et Robin Derrick, 192 pages. Prix : 249 francs (38 euros).

L'image numérique bouleverse la photographie de mode depuis dix ans. L'irréel devient photogénique. Image impossible est une compilation provocante, stimulante des travaux de photographes tels qu'Andrea Giacobbe, Stéphane Sednaoui, Nick Knight, etc., passés maîtres dans la manipulation de l'image jusqu'à la rendre fantastique.

Mutations // Mode 1960 : 2000

Catalogue édité par le Musée Galliera. Prix : 245 francs (37,35 euros).

L'histoire des matières du XX^e siècle ou comment le rôle des matériaux et des technologies dans la création textile et vestimentaire contemporaine est à la source des audaces et métamorphoses observées dans l'art de se vêtir. Un exposé précis et détaillé, avec un abécédaire des matières et glossaire des accessoires. Cet ouvrage fait de l'ordre dans le foisonnement des innovations textiles.

Techno Textiles

Thames and Hudson Editions. Prix : 16,95 livres (185 francs ou 28 euros).

Du futur des fibres et textiles à travers les tissus électroniques, les nouveaux procédés de fabrication industrielle et les avancées technologiques, notamment en matière de finitions. Cet ouvrage de référence, conçu en deux parties, creuse le large champ de l'innovation dans les matériaux, dont on verra ensuite les applications dans la mode, l'architecture, le design et l'art. Brillamment illustrée et savamment organisée, cette précieuse bible est une source d'inspiration et d'infos pour artistes et autres passionnés.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES TEXTES DE CETTE ENQUÊTE SUR interactif.lemonde.fr

PUBLICITÉ

Carnet interactif

Reff

Jürgen Obermann (37 ans), a été nommé vice-président marketing monde de la société Reef, éditeur de solutions logicielles Internet, spécialisée dans la création, l'administration et la gestion de tout type de site Web à partir d'un simple navigateur Web. A ce titre, Jürgen Obermann a été chargé de développer la stratégie marketing de la suite logicielle Reef Internetware et de veiller à la cohérence du mixte marketing sur les zones EMEA, Amérique et Asie-Pacifique.

Question.fr

Eric Saul (30 ans) vient de rejoindre Question.fr, site de recherche d'informations, en tant que directeur marketing et commercial. Il était depuis 1995 chez Unilever. Chez Question.fr, il devra mettre en place l'organisation commerciale et participer aux réflexions stratégiques de la société.

Agenda

Technoforum, XML Intégrateur e-business

Du 20 au 22 novembre

Ce forum est organisé par l'institut Esia (Ecole supérieure d'informatique électronique automatique). Les conférences combineront sessions techniques, bilans de projets, panorama d'outils et interventions stratégiques, et seront précédées par des ateliers animés par les spécialistes sur des sujets tels que XML et bases de données ou encore l'ingénierie d'applications XML. Paris, Palais des congrès. Renseignements : 01-55-43-23-19 ■ www.technoforum.fr

Wap Convention

Du 21 au 22 novembre

Ce rendez-vous de l'Internet mobile et des portails sera l'occasion de faire le point sur l'Internet mobile (téléphones, PDA, consoles de jeux...), grâce à des conférences, des exposants, une présentation des stratégies de start-up, des experts internationaux et de grands acteurs du secteur. Paris, Cité des sciences et de l'industrie de La Villette. Renseignements : 01-47-70-45-80 ■ <http://www.wapconvention.com>

e-festival : les rencontres des territoires.com

Du 23 au 25 novembre

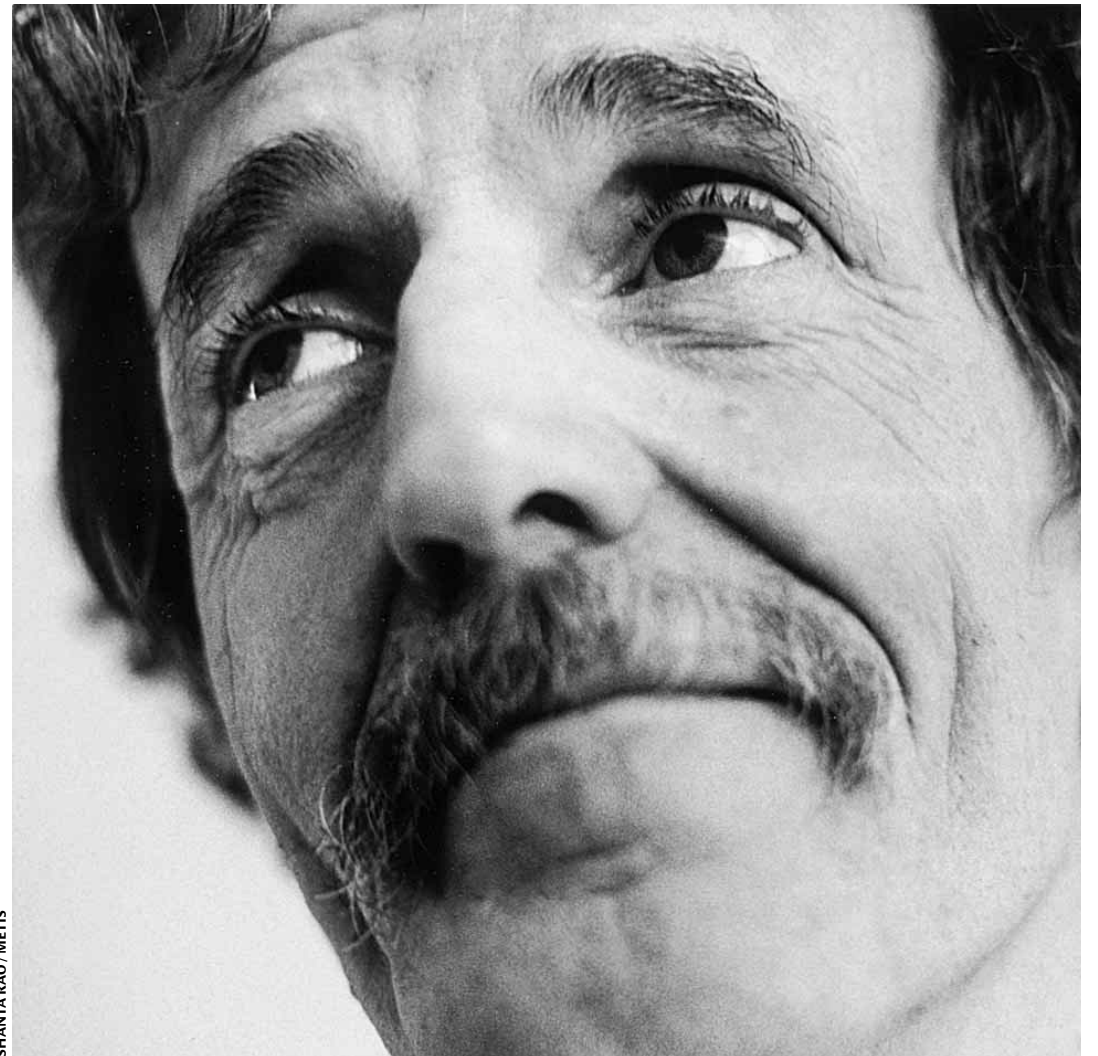
Espace de rencontres et d'échanges sur les solutions pratiques apportées par les technologies d'information et de communication, l'e-festival s'adresse aux collectivités, aux entreprises et au grand public. Une cinquantaine d'expériences illustreront les thèmes d'ateliers retenus : service à la population, éducation, développement économique, tourisme, création et diffusion culturelle, gestion des espaces publics, intranet et extranet et conséquences sur l'organisation des services... Amiens, Centre d'expositions et de congrès Renseignements : 03-22-66-09-06 ■ www.le-e-festival.com

Michel Giran tente de fédérer les mouvements écologistes en ligne autour d'une plate-forme virtuelle

S'IL Y AVAIT un look écolo, Michel Giran pourrait en être la caricature. Grand, famélique, les cheveux en bataille, le visage mal rasé, vêtu d'un éternel pull orange, le fondateur de l'Association pour le développement des outils multimédias appliqués à l'environnement (Adome) a tout l'air du baba-cool égaré à l'ère du multimédia. Ce sont pourtant bien les nouvelles technologies qui l'attirent. Ce scientifique de 50 ans est en effet l'auteur d'un CD-ROM, véritable bible interactive du développement durable, baptisé sans équivoque *La planète a besoin de nous*.

Fin avril 2000, cet écologiste de la première heure, mais « *encarté nulle part* », parvenait à réunir face à face institutionnels, industriels et associatifs, « *des mondes qui s'ignorent* », pour un débat intitulé « Internet contre vents et marées », diffusé en direct sur la Toile via le studio de l'Ecole multimédia. Objectif : faire le point sur l'impact des sites Web apparus après le naufrage de l'Erika et la tempête qui a ravagé la France l'hiver dernier. Plus récemment, il participe à l'opération « Citésplanète » à Bobigny, se charge du CD-ROM et collabore au site Internet, tout en donnant des cours de multimédia à l'Institut de l'environnement du pôle universitaire Léonard-de-Vinci, à la Défense, la fac Pasqua...

Au final, Michel Giran, qui croit être perçu comme un « *écologiste un peu*



SHANTARA O. METIS

fou, mais sympathique, pas fouteur de merde et plutôt rassembleur », souhaite mettre à profit son réseau pour fédérer tous les acteurs autour d'un projet auquel il tient particulièrement : if-ecology.com. Une plate-forme virtuelle pour « *alerter, expliquer, débattre et apporter des solutions, à l'heure où l'humanité est confrontée à des choix qui engagent son avenir en tant qu'espèce* ».

Parviendra-t-il pour autant à gagner la confiance des investisseurs ? Sera-t-il le lauréat du prix Enviro.com, sorte d'Oscar du Web environnemental, qui sera remis pour la première fois à l'occasion du 16^e Salon Pollutec, la grande foire des industriels de la dépollution, qui ouvre ses portes, le 17 octobre, à Lyon ? Rien n'est moins sûr.

Car faire la jonction entre les éco-citoyens et les professionnels de l'environnement n'est pas une sinécure. Séduit par son « *œuvre d'utilité publique* », Bernard Léon, le patron de Pollutec, fait remarquer : « *Avec son image d'écologiste incontrôlable, à la frange du combat anti-mondialiste, Michel Giran inquiète les investisseurs* ». Et un de ses amis, Joël de Montalier, ancien directeur général de WWW-France, aujourd'hui membre de l'Union mondiale

pour la conservation de la nature, d'avouer : « *C'est un atypique doté d'une culture extrêmement riche, mais il ne sait pas se vendre* ».

Certes, Michel Giran est un rebelle. Dix-huit ans en 68, fils d'un officier de marine copain de promotion du commandant Cousteau, il suit le parcours initiatique du parfait baba-cool. Math sup, math spé, mais refus de devenir un « *robot* » dans cette « *société qui ment* ».

Militant à ses débuts, il vit en communauté, participe à toutes les manifs. Il parvient à écourter son service militaire par « *une séance de yoga au milieu de la caserne* » pour devenir colleur d'affiches de René Dumont, premier candidat Vert à la présidentielle de 1974. Il trouve finalement « *la sagesse* » et des réponses « *vivantes* » auprès de moines bouddhistes. D'abord, lors d'un séjour de neuf mois en Inde et au Népal, puis par plusieurs retraites dans des centres tibétains en France. « *Je souhaite à chaque être humain de rencontrer des gens comme eux, qui ont tout sacrifié pour préserver leurs valeurs. Des valeurs spirituelles très proches de la nature et à taille humaine. L'écologie, c'est aussi ça : faire évoluer les choses à taille humaine* ».

C'est en 1995, en surfant sur la Toile, que cet ancien professeur de physique découvre que la France est absente du débat écologique. Une fois bouclé son CD-ROM, qui ne répertorie pas moins de 5000 sites Web environnementaux, il pense alors avoir les moyens de créer un portail environnemental francophone. L'idée fait des émules, mais finit en quenouille faute de soutien financier. Pourtant, cette année, près de 400 sites sont en compétition pour le prix Enviro.com. De quoi avoir la douloureuse sensation de s'être fait « *piquer* » l'idée.

Aujourd'hui, Michel Giran s'offre un petit cigare « *à la Clint Eastwood* ». Il veut « *passer le relais* » à une génération « *moins idéaliste, plus pragmatique aussi* ». Et a choisi de s'associer avec des jeunes, de vrais « *bidouilleurs* » qui maîtrisent la 3D, l'interopérabilité des bases de données, le XML... « *Elles et ils seront les traductrices et traducteurs de notre éthique et de nos aspirations, dans un contexte qui a changé : l'écologie peut, à présent, grâce à l'Internet, devenir celle de tous sans attendre la permission des intérêts qui tentent de diriger nos aspirations* ».

Matthieu d'Hauthuille

A bon droit

La COB et Internet

COMPTE TENU du développement très marqué de l'accès à la Bourse par Internet et de l'engouement pour ce mode d'investissement chez les particuliers, la Commission des opérations boursières (COB) ne peut que se montrer sensible à ce nouveau vecteur. Elle a déjà émis certaines recommandations dans ce domaine. Ainsi, en mai 1999, elle avait étendu à Internet sa recommandation prise en 1993 à propos de la communication financière des sociétés cotées sur le Minitel. Ce texte avait été suivi, en septembre 1999, d'une recommandation sur la promotion ou la vente de produits de placements collectifs ou de services de gestion sous mandat via Internet. La COB y rappelait les règles de conduite que doivent tenir les opérateurs.

La COB poursuit ce travail de délimitation et d'adaptation des règles applicables à Internet. Le 2 octobre 2000, elle a ainsi lancé une large consultation publique sur un projet de recommandation Internet, en appelant les observations ou suggestions des professionnels et investisseurs sur le contenu d'un projet disponible sur son site, et intitulé « *Projet de recommandation relative à la diffusion d'informations financières sur les sites Internet dédiés à l'information ou au conseil financier, et sur les forums de discussion* ». Ce projet contient certains rappels, mais aussi certaines solutions spécifiques.

La COB rappelle ainsi que « *toute personne exerçant l'activité de conseil en matière financière et boursière au moyen d'un site Internet est tenue de se conformer à la réglementation relative à la diffusion des informations financières, tout particulièrement celle portant sur l'exactitude de l'information, la diffusion ou l'utilisation d'informations privilégiées et celle relative au démarchage portant sur des produits financiers* ». Sur ce dernier point, la COB considère que le renvoi au moyen de liens hypertextes, lesquels doivent toujours porter la

mention du site vers lequel ils renvoient, pourrait être analysé comme un démarchage en vue d'opérations sur valeurs mobilières, opérations précisément réglementées par des lois de 1885 et 1972.

En ce qui concerne la consultation des cours de Bourse, la COB souhaite qu'il soit fait obligation aux prestataires d'indiquer, le cas échéant, l'existence et l'ampleur d'un décalage de temps entre les cours proposés à la consultation et les cours effectifs de cotation.

Enfin, le projet de recommandation contient également d'importantes mises en garde sur les forums et les sites de discussion. Forte des précédents qu'elle a pu rencontrer au cours de ses enquêtes, mais également d'affaires largement médiatisées aux Etats-Unis, la COB insiste particulièrement sur le fait que « *les informations provenant d'échanges, dialogues et interventions sur des forums Internet ne présentent aucun caractère officiel et [que] la réalité de l'identité, de la qualité ou des fonctions invoquées par leurs auteurs n'est pas garantie* ». Le public est donc appelé à la plus grande vigilance.

Mais du côté des émetteurs intervenant sur les forums et sites de discussion, la COB conseille aussi un comportement attentif : ils doivent « *s'abstenir de toute réponse ou réaction à des interventions individuelles de participants à ces forums* » et doivent veiller à éviter tout risque d'atteinte à l'égalité de traitement des investisseurs. Le but de cette nouvelle recommandation en gestation est donc bien de réglementer les comportements sur Internet et de veiller à la protection des informations sensibles. On imagine que la consultation publique, ouverte seulement jusqu'au 16 octobre, aura recueilli sur ces questions générales un large consensus.

Alain Hazan,
Avocat à la cour

PUBLICITÉ

La quatrième dimension de l'information

Des outils logiciels permettent d'extraire d'une masse de documents des concepts cachés et stratégiques

LES BASES de données produites par notre société de l'information renferment un nombre infini de documents. Internet en a facilité l'accès. Et la tentation est donc devenue bien grande d'en décortiquer les contenus. Des pans entiers de l'économie dépendent, en effet, d'une information correctement identifiée et hiérarchisée. Quel est l'industriel qui ne s'intéresse pas au degré d'avancement d'un concurrent ? Pour un laboratoire scientifique, il est utile de connaître précisément l'état de l'art dans son domaine.

Au début des années 90, le secrétaire général de la défense nationale (SGDN) a voulu doter la France d'outils de veille stratégique et a impulsé des travaux de recherche dans ce domaine. C'est ainsi qu'est né, au sein de l'IRIT (Institut de recherche en informatique de Toulouse), un logiciel dénommé « Tétralogie ». Un outil de cartographie d'analyse relationnelle, terme barbare qui désigne un ensemble de méthodes mathématiques pour croiser les données, en sortir une information cachée et la visualiser.

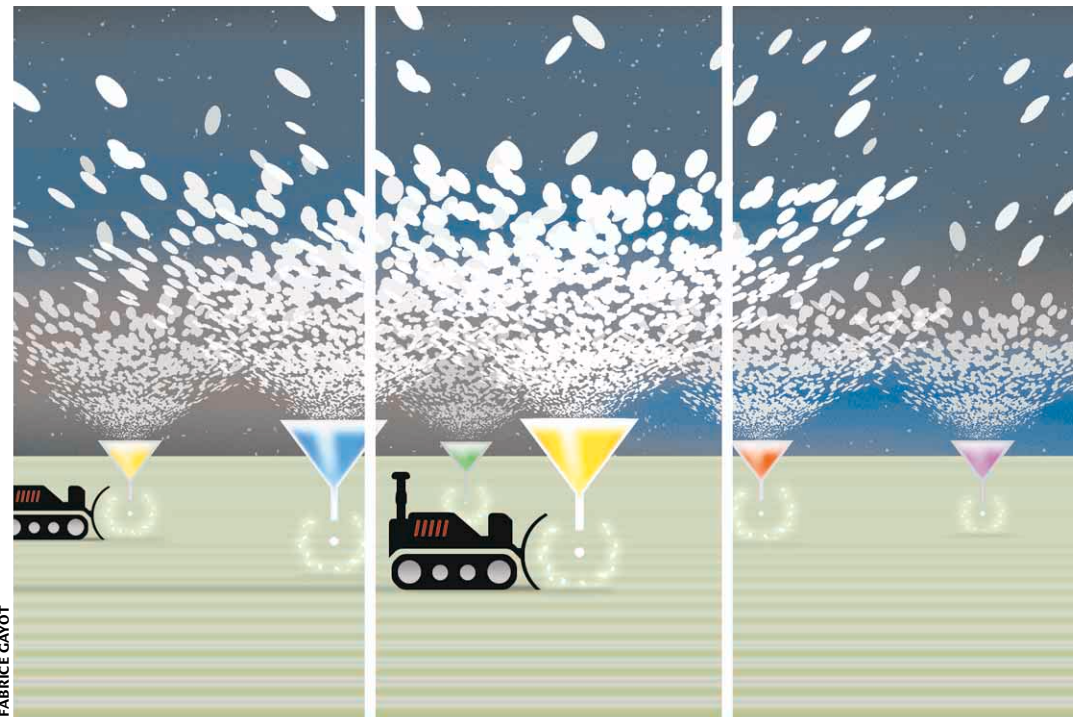
Aujourd'hui, les services des grandes administrations, les universités de Marseille et Marne-la-Val-

lée, France Télécom, PSA et l'Aérospatiale comptent parmi les utilisateurs de ce logiciel, édité en 1995. « On constate tous les jours que les informations qui apparaissent sont pléthoriques, dit Bernard Dousset, qui en a dirigé la conception. Tétralogie permet d'aller les récupérer dans les bases de données puis, par des recoupements, il est possible de procéder à une analyse. Un peu comme dans une enquête de police deux informations mises ensemble vont donner une solution. » Concrètement, tous les moyens aujourd'hui disponibles sur Internet pour partir à la pêche aux données sont mis à contribution : des classiques systèmes d'interrogation propriétaires de certaines bases aux agents intelligents – petits programmes autonomes – et aux métamoteurs, quelquefois bidouillés pour aller au-delà de leurs possibilités. Newsgroups, sites Web et bases de données de l'Internet caché (celui qui n'est pas répertorié) sont ainsi passés au crible dans le but de constituer un corpus sur un grand sujet, en médecine, chimie, physique ou informatique.

Mais Bernard Dousset tient à le préciser, toutes les informations que digère et analyse le logiciel sont ce qu'il appelle de la « littérature blanche », des documents disponibles et publics. « Le problème de déontologie est très clair, car l'ordinateur peut tout recouper. Nous n'utilisons que ce que nous appelons des "fichiers ouverts". Par exemple, un scientifique est obligé de publier. Il signe ses publications. C'est ce type d'informations que nous analysons pour savoir quels sont les réseaux de recherche. A partir de l'évolution de la terminologie, on pourra également suivre l'avancement des travaux. » Il ajoute qu'il « est évident que ce genre d'outil appliqué aux cartes bancaires pourrait être beaucoup plus sournois ».

« Nous, nous sommes corrects dans nos méthodes d'analyse. Simplement, les données que nous examinons n'étaient pas initialement prévues pour être croisées. C'est comme si on entraînait dans une grande bibliothèque et que l'on croisait les fichiers pour obtenir une information. » Une des applications du logiciel a été ainsi d'analyser trois mille cinq cents brevets déposés par l'américain Boeing de manière à dégager un axe de recherche et une cohérence technique. Dès lors, les constructeurs français pouvaient converser d'égal à égal avec les américains.

Mais, pour être efficace, un bon guetteur doit être d'une vigilance constante. « La veille technologique, c'est vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trois cent soixante-cinq jours par an, explique Bernard Dousset. Les capteurs doivent toujours être en action pour détecter le moindre signal et le répercuter directement, sous forme de décision. » A ce titre, Tétralogie présenterait quelques avantages. D'abord, c'est un système multi-utilisateurs. Si le logiciel est installé sur une grosse machine, un serveur Unix, il est accessible depuis n'importe quel PC. Ainsi, le guetteur peut travailler



FABRICE GAYOT

à distance et faire intervenir des spécialistes dans son analyse. Ensuite, Tétralogie sait s'affranchir des formats des fichiers qu'il récupère. « Nous ne reformats pas les fichiers, explique Bernard Dousset. Nous les gardons en l'état, et seules les informations qui nous intéressent sont extraites et uniformisées. » Une méthode qui permettrait de gagner du temps et autoriserait par conséquent une plus grande réactivité. Enfin, la place laissée à l'humain, qui pilote véritablement le logiciel, serait déterminante pour la qualité de l'analyse. « Les bases de données

que nous interrogeons sont mal faites. Ce ne sont pas des données informatiques propres, mais du texte. Ce qui veut dire que le terrain est miné. Et, dans ce contexte, un logiciel automatique tombe sur la première mine. »

Cette qualité a pourtant ses défauts. Dès lors que l'utilisateur garde la main à chaque étape de l'analyse, il ne peut être néophyte. Ses connaissances en statistiques vont jouer pour beaucoup dans la réussite de l'entreprise. Mais c'est sans doute heureux quand on sait ce que Tétralogie est capable d'aller

dénicher. En suivant l'histoire des copier-coller dans un intranet, il pourrait, par exemple, faire sortir de l'ombre les éminences grises, les personnes les plus influentes d'une entreprise.

Même chose pour la presse, où, au dire de Bernard Dousset, il serait possible de déterminer quels sont les journalistes qui reprennent les idées des autres, les locomotives et ceux qui suivent avec lenteur. Décidément, le monde de la veille stratégique est impitoyable !

Alain Thomas

De la vidéo au texte et inversement

NTV Factory a développé une suite logicielle permettant d'enrichir la vidéo sur le Web

CERTAINS parcours permettent de poser un œil averti sur plusieurs secteurs à la fois. C'est le cas de Nathalie Fourcade, PDG de NTV Factory, devenue spécialiste de la vidéo professionnelle comme de l'Internet. Deux secteurs qui convergent au sein des WebTV. Elle a, en effet, longtemps participé aux projets audiovisuels de chaînes thématiques avant de s'orienter vers un monde plus informatique en participant à la création de CanalWeb.

Un an au sein de l'équipe de Jacques Rosselin l'a néanmoins convaincue que le métier d'éditrice de contenu ne lui convenait pas. Elle a donc décidé de fonder NTV Factory pour créer des outils d'édition vidéo et aider ceux qui voulaient faire de la télévision sur le Web.

Mais pas n'importe quelle télévision ! De la vidéo interactive, c'est-à-dire enrichie par des photos et du texte synchronisés. Avec pour ambition de se situer au-delà de la simple maîtrise d'un langage de programmation tel que le SMIL (*synchronized multimedia integration language*), utilisé par la société RealNetworks pour habiller les fenêtres ou afficher des schémas en marge des vidéos visionnées par son lecteur RealPlayer. Nathalie Fourcade voulait créer un outil à la fois simple et évolué.

De fait, après moins d'un an de développement informatique, NTV Tools, la suite logicielle présentée aujourd'hui par NTV Factory, comprend plusieurs modules. Des modules qui permettent de créer des liens dans tous les sens. Ainsi, l'in-

ternaute n'a plus besoin, par exemple, de regarder l'intégralité du débat pour visionner la partie qui l'intéresse. A l'inverse, lorsqu'il visionne une vidéo streamée au format Quick Time, NTV Link lui permet d'aller d'un simple clic vers du texte, des photos ou même une page Web qui se rapporte à une partie précise de la vidéo.

Quelques applications utilisant ce procédé ont déjà vu le jour. Des agences immobilières, par exemple, utilisent NTV Tools pour la visite virtuelle d'une maison. Il suffit alors de cliquer à certains moments dans la lucarne de la vidéo pour obtenir les mesures d'une pièce, des photos plus précises de l'endroit...

Si pour l'internaute l'usage de cette interactivité est simple, NTV Factory souhaite que sa création ne soit pas plus compliquée pour le réalisateur. Un peu à la manière d'un logiciel de montage vidéo traditionnel, NTV Tools propose ainsi d'indexer les images animées en indiquant le début et la fin de chaque séquence à lier aux données multimédias. Le logiciel se charge alors de la lecture de repérer à partir du *time-code* la séquence sur laquelle il doit greffer un hyperlien.

NTV Tools comprend enfin une sorte d'assistant, NTV Config, censé rendre l'encodage et la mise sur serveur accessibles au plus grand nombre. Sous l'aile protectrice d'Apple, qui voit dans ce logiciel un outil complémentaire à sa visionneuse Quick Time, NTV Factory compte également proposer des solutions clés en main comprenant la plate-forme technique et l'hébergement. Pour ce faire, Nathalie Fourcade et son équipe disposent d'une dizaine de serveurs vidéo, qui supportent jusqu'à 2000 séquences diffusées simultanément, et de capacités en bande passante non moins importantes chez l'opérateur Akamai. Voilà qui laisse le temps de voir venir quelques WebTV.

Marc Bourhis

PUBLICITÉ

Les futurs ingénieurs à l'école des start-up

LEUR FRAÎCHEUR et leur enthousiasme à l'égard du phénomène start-up sont réjouissants. Rezo Toffano, responsable de l'incubateur Supelec (Ecole supérieure d'électri-



ciété), et son alter ego, Philippe Laurier, à Télécom Paris (Ecole nationale supérieure des télécoms), deux des institutions les plus prestigieuses accessibles par les concours des classes préparatoires scientifiques en France, n'ont pas été contaminés par le vocabulaire des investisseurs. Et pour cause, leurs pouponnières à start-up sont moins vénales que les incubateurs privés : elles n'ont pour premier but avoué que pédagogique, la création d'une start-up au sein de l'école devenant une expérience comme une autre dans un cursus d'ingénieur (1).

Mais si les deux hommes s'enflamment tant pour le sujet, c'est surtout parce que l'expérience qu'ils mènent depuis deux ans à la tête de ces incubateurs est une aventure pour eux totalement nouvelle. Supelec et Télécom Paris, écoles d'application pour les polytechniciens, toutes deux plus que centenaires (2), et toujours aussi prestigieuses aux yeux des taupins, tissent depuis très longtemps des liens avec l'industrie. Mais Dominique Ventre, directeur adjoint de la formation de Télécom Paris, l'admet facilement, « les élèves étaient formés, jusqu'à il y a encore très peu de temps, pour grossir les rangs des ingénieurs Alcatel et France Télécom. Tout l'état-major de France Télécom est d'ailleurs composé de X-Télécom » (3). François Mesa, directeur des études de Supelec, reconnaît de même que l'essentiel de la promotion -300 élèves sortent de l'école tous les ans-, allait jusqu'à présent grossir les rangs des états-majors de Schneider ou d'EDF.

Reportage à Supelec et à Télécom Paris, deux écoles d'ingénieurs qui s'essaient à l'incubation de start-up depuis deux ans

Pourtant, ces écoles n'ont aucun complexe à l'endroit de la création d'entreprises dans la nouvelle économie. Aucun des incubateurs privés, nés dans le Sentier ou ailleurs, comme crocus au printemps dernier, ne peut prétendre s'asseoir sur un tel vivier de talents technologiques : les futurs ingénieurs les plus convoités de France, voire d'Europe, dont la spécialité est au cœur de la révolution Internet. Faire naître une start-up « à potentiel », dotée d'une équipe solide, possédant une technologie innovante sur un marché pas trop saturé, entre les quatre murs d'une école d'ingénieurs, n'est pourtant pas si simple. Dégager des locaux dans la résidence des élèves, prêter des PC, tirer des câbles, et, à l'occasion, autoriser les start-up hébergées à solliciter, gratuitement, les conseils des professeurs et des chercheurs de l'école ne suffit pas.

Tout incubateur qui se respecte joue sur la proximité avec les lieux de génération du savoir, pour garantir aux start-up une alimentation fortement technologique. A Supelec, superbe vaisseau blanc posé sur le gazon du plateau de Saclay, à trente minutes de RER de Paris, entre l'Ecole polytechnique, HEC et la faculté d'Orsay, l'incubateur a élu



Une matinée studieuse à l'incubateur de Télécom Paris.

domicile au rez-de-chaussée de la résidence des élèves, également blanche et tout juste ravalée, contre l'école. Les deux start-up actuellement incubées, Miranda, et Calyceo (deux noms de code, les équipes n'ayant pas encore déposé les statuts de leur future société), profitent au calme de la vue sur les tennis et les vergers du campus. Une troisième société, La Deuxième Tête, croît sur le site de Rennes depuis l'été (l'Ecole a trois ports d'attache : Gif-sur-Yvette, Rennes et Metz). Chaque start-up paie un loyer, l'équivalent de celui d'une chambre, soit moins de 1 000 francs.

Télécom Paris est restée au cœur de la capitale, au pied de la Butte-aux-Cailles, haut lieu de la Commune de Paris, dans des bâtiments de brique des années 30, non loin du siège actuel de France Télécom. L'incubateur (voir encadré) accueille presque quinze start-up depuis plus d'un an sur deux étages de la résidence des élèves, juste derrière l'école, sur la rue de Tolbiac. La création de postes de « responsables incubateurs », qui sont aussi enseignants-chercheurs à l'école - Philippe Laurier est professeur d'économie de l'innovation et Zeno Toffano enseigne l'optoélectronique -, va également dans le sens d'une proximité entre l'école et les « incubés ».

LA BOÎTE À OUTILS POUR START-UP

Les deux écoles proposent aussi la boîte à outils du créateur de start-up, propre à bien armer les pensionnaires de l'incubateur et à susciter des vocations d'entrepreneurs. Pas d'option « création d'entreprise », qui mettraient les « start-upiens » dans un ghetto en limitant leurs contacts avec les autres élèves et, partant, appauvrirait leur lait nourricier. Au contraire, les traditionnels cours de gestion, d'administration d'entreprise et d'économie ont été renforcés, avec, à Supelec, 21 modules dont « management stratégique de l'innovation » ou « marketing des technologies de pointe », et certains en commun avec leurs voisins, étudiants à HEC.

À Télécom Paris, Philippe Laurier tient amphitruon ouvert à tous, même étudiants extérieurs ou cadres, le mercredi soir du premier trimestre de l'année civile, avec au menu un cours magistral, un invité puis un débat. A partir de la deuxième année d'études - les écoles en comptent trois -, les élèves Supelec ou Télécom Paris peuvent en outre faire valider leurs stages ou leurs projets personnels avec la création ou la participation à une start-up.

Les anciens, appelés en renfort, apportent aux incubés leur connaissance des arcanes de la création d'entreprise. C'est Jean-Luc Rivoire, un Supelec, créateur de Défi-Start-up, devenu Tocamak, le plus gros des incubateurs privés parisiens, qui a convaincu les responsables de Supelec de l'opportunité d'une spécialisation start-up à l'école. Lui, comme beaucoup d'autres anciens de prestige, tel Denis Payre (fondateur de Business Objects), ou le directeur du développement d'Intel, donnent des conseils de bonne grâce. A Télécom Paris, c'est également Défi-Start-up qui a engagé l'école sur cette voie, en invitant le

directeur des études à faire participer les élèves à son concours de création d'entreprise, et les anciens ont proposé un prix supplémentaire aux lauréats Supelec. Enfin, les écoles encouragent auprès de leurs élèves les stages dans leurs propres incubateurs. Un avantage que les industriels les plus prestigieux peuvent leur offrir.

UN SEMI-ÉCHEC ?

Dans pareil bain amniotique, comment naissent les idées de start-up? Presque toujours au cours d'un stage, lorsque l'élève, dans une situation industrielle donnée, constate un besoin qui n'a pas encore trouvé de réponse sur le marché. Les responsables des études rencontrent aussi la démarche inverse, celle des étudiants partis d'une volonté d'entreprendre et qui vont à la pêche aux idées : à Supelec, Rezo Toffano se souvient d'un élève qui faisait le tour des professeurs et des laboratoires de recherche à l'affût d'une idée. Philippe Laurier, de Télécom Paris, aussi, avec une équipe, revenue d'un stage en Californie, emballée par le phénomène start-up, qui n'a eu de cesse de trouver des créneaux - pas tous heureux - pour développer une activité en France.

Pour faciliter la venue des idées, pas évidente chez des élèves tout juste sortis de « taupes », souvent plus motivés, après deux années d'efforts, par les activités sportives de l'école que par la junior entreprise, les deux écoles réfléchissent à des outils plus opérationnels. Parmi ceux-là : des cours de prospective industrielle, afin que leurs poulains évitent de se lancer sur un créneau de marché archisaturé. Les écoles espèrent aussi attirer davantage d'anciens dans l'incubateur, à l'image d'Axicare, start-up incubée jusqu'à l'été dernier par Télécom Paris, créée par quatre anciens, sortis de l'école en 1994, passés par General Electric Medical Systems, qui parient sur une plate-forme de circulation électronique du dossier médical entre hôpitaux et médecins de ville.

« Nos élèves sont trop jeunes, les projets les plus forts en contenu technologique proviennent des anciens », remarque Philippe Laurier, de Télécom Paris. Voilà qui sonne déjà comme un semi-échec. Il est vrai qu'à l'incubateur Télécom Paris, le créateur d'animations pour sites le dispute à la plate-forme de vente d'objets personnels en ligne, au site de mixage de partitions MP3, tous projets forts respectables et intéressants, mais au contenu technologique « faible », autrement dit, qui n'avaient peut-être pas besoin des biberons hautement énergétiques des deux écoles pour éclore.

De la sous-exploitation de matière grise, en quelque sorte, que déplorant nos responsables d'incubateurs. Peu d'entre ces start-up s'édifient sur un pari technique complexe, nécessitant des mois de mise au point en laboratoire. Toutes doivent avoir déjà quelques concurrents américains ou européennes opérationnelles.

De plus, les chercheurs des écoles, 160 thésards à Supelec et à peu près autant à Télécom Paris, qui feraient de parfaits « apporteurs » de projets, sont encore rétifs à em-

brasser la carrière de dynamiques « start-upiens ». A Supelec, les thésards peuvent maintenant assister aux cours de création d'entreprise. Mais les écoles n'ont pas encore trouvé les structures qui permettraient à ces gens de concilier temps de la recherche et temps de la création d'entreprise.

D'autre part, les relations avec les élèves des écoles de commerce, qui permettent d'espérer la formation d'équipes mixtes, gage de réussite future dans un projet de start-up, ne sont pas simples, malgré leur proximité géographique, et le fait que les élèves se connaissent souvent entre écoles, puisqu'ils ont passé leurs années de prépas sur les mêmes bancs. Certes, les étudiants à Supelec partagent des cours avec ceux, tout proches, de HEC, et la junior entreprise est commune avec l'Essec. Télécom Paris essaye de marier ses équipes avec celles de Sup de Co Paris (l'ESCP-EAP).

Pourtant, Philippe Laurier regrette : « Quand nous demandons un commercial pour un de nos projets technos, il se présente plus de candidats qu'il ne nous en faut, car ils sentent davantage que nous la nécessité de s'adjoindre le savoir d'un technicien. Mais nous sommes incapables de leur renvoyer un scientifique quand eux nous le demandent, car nos élèves sentent beaucoup moins la nécessité de faire appel à un commercial. L'ingénieur aura tendance à penser qu'il peut très bien faire ce boulot tout seul. »

LA « SILICON BUTTE-AUX-CAILLES »

Derrière leur naïveté apparente, leur « méconnaissance du milieu des investisseurs », comme eux-mêmes le proclament, nos responsables d'incubateurs ne sont pas dupes. Ce qui compte aussi, au final, dans toute cette expérience, c'est la capacité des écoles à valoriser sur le marché les sociétés issues de leurs incubateurs. Il en va de leur prestige et peut-être bientôt de leur « sex-appeal » auprès des taupins.

Mais le temps joue en leur faveur. Contrairement aux incubateurs privés, qui n'ont que quelques mois pour prouver leur rentabilité, les incubateurs « écoles » peuvent, vu leur faible coût en interne, prendre un autre rythme. Philippe Laurier, de Télécom Paris, rêve déjà à sa future « Silicon Butte-aux-Cailles », colonie de start-up passées aux tentines de l'incubateur, sorties après leur première levée de fonds, et restées près de leur mère nourricière.

Cécile Ducourtioux

(1) Supelec et Télécom Paris ne sont pas les seules à avoir tenté l'expérience. Signalons l'incubateur, tout neuf, de l'université Dauphine, et ceux des anciens, à l'Ecole des mines d'Alès et aux Arts et métiers, nés dans les années 80.
(2) Supelec, dont le nom officiel est « Ecole supérieure d'électricité », fut créée en 1894, surfant sur la vague de la première révolution industrielle, l'avènement de la Fée électricité, intronisée lors de l'Exposition internationale d'électricité de 1881, à Paris. Quant à Télécom Paris, elle née en 1878.
(3) Polytechniciens ayant effectué leurs deux années de spécialisation à Télécom Paris.

RETROUVEZ UNE SÉLECTION D'ARTICLES BUSINESSWEEK - E.BIZ SUR LE SITE interactif.lemonde.fr

Start-up



Cityvox Un guide local d'une couverture européenne

Vous cherchez un restaurant libanais dans le 5^e arrondissement de Paris, en terrasse, avec un menu à moins de 100 francs et ouvert le dimanche? C'est trouvable avec le city-guide Cityvox. Ouvert depuis le 4 avril, il propose à l'internaute une mine d'informations locales pour sortir, faire du shopping ou se divertir. Le secteur des guides urbains en ligne n'est pas des plus faciles. Les coûts fixes y sont élevés : pour avoir un bon suivi de l'information régionale, il faut ouvrir un bureau sur place et embaucher du monde. De plus, la concurrence est rude avec, outre les sites des journaux régionaux, de grands acteurs venus du Web, qu'ils soient présents sur toute la France comme Webcity (leader hexagonal avec 2 millions de pages vues), dans certaines zones, comme Vivalaville, EatinParis ou Viapolis, voire sur une ville comme, à Paris, Pariscope, Parisavenue, Zurban, etc.

Bertrand Bigay, cofondateur et président, avance quatre facteurs de différenciation entre Cityvox et la concurrence : « Nous avons constitué une énorme base de données, nous sommes aussi un site de communauté où les internautes participent au contenu, nous nous sommes lancés directement dans cinq pays d'Europe, et notre modèle économique n'est pas basé sur la publicité. » Plus que sur un riche contenu éditorial rédigé par des journalistes, Cityvox a préféré, pour raisons d'économies, miser sur une vaste banque de données de 40 000 lieux référencés, laissant à ses visiteurs le soin de critiquer eux-mêmes tel restaurant, film ou exposition et d'en faire profiter les autres internautes. Surtout, Cityvox a fait le choix de se lancer directement au niveau européen, couvrant 27 villes en France, et aussi 9 villes européennes, dont Londres, Berlin, Barcelone, Madrid, Rome et Milan. Bertrand Bigay explique que « vu l'importance des coûts, nous avons besoin d'une très large audience. Or, les dix premières villes françaises ne rassemblent que 12 millions d'habitants contre 40 millions pour les dix premières métropoles européennes ». Enfin, Cityvox ne tire que 30% de ses revenus de la publicité, contre 10% dans le commerce de billets de spectacles et location de voitures ou de chambres d'hôtel et 60% de ses prestations de réalisation et d'hébergement de mini-sites pour les commerçants locaux. Cinq cents d'entre eux ont déjà payé environ 2 500 francs pour la conception puis 300 francs par mois pour avoir une place de choix sur Cityvox.

La start-up commence à trouver son public puisque, cinq mois après son lancement, elle a passé le cap du million de pages vues pour 70 000 visiteurs. Le partenariat conclu depuis août avec le portail Lycos, dont Cityvox fournit le contenu des rubriques « restaurants », « bars » et « night-clubs », devrait amener du trafic supplémentaire. Les investisseurs sont convaincus : la start-up vient de boucler un tour de table de 40 millions de francs, après une mise de fonds initiale de 8 millions. Elle prévoit de s'introduire au nouveau marché au premier semestre 2001 et attend 15 à 20 millions de chiffre d'affaires fin 2001 et l'arrivée à la rentabilité début 2002.

Sylvie Fonmarty

PRÉCISION. Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre édition du 11 octobre, le fournisseur américain de crédits en ligne E-Loan est déjà présent en Europe, en partenariat avec @viso. E-Loan a ouvert ses sites en Allemagne et en France en mars 2000, puis en Espagne et en Suède et se lance actuellement en Italie.



L'équipe de Créavente, l'une des start-up incubées à Télécom Paris.

« Traite de start-up » à Télécom Paris

A l'incubateur de Télécom Paris, l'ambiance start-up est poussée à ses limites extrêmes d'exiguïté. Ambiance « traite de start-up », dit en plaisantant Philippe Laurier, responsable de l'incubateur. Il y a en effet un peu de l'atelier clandestin dans ces deux appartements de la résidence des élèves, d'une superficie de deux fois 110 mètres carrés, investis par une quinzaine de sociétés et une cinquantaine d'étudiants. Pour moitié polytechniciens venus faire leur école d'application à Télécom Paris, ces diplômés de luxe acceptent, qui l'évier de cuisine, qui un coin au fond d'une chambre, pour installer PC et dossiers.

Si la crème des ingénieurs français accepte de s'entasser dans de telles conditions, c'est aussi parce qu'un passage par l'incubateur Télécom Paris est un gage de crédibilité auprès des investisseurs. De toute façon, les start-up ne restent que le temps de boucler leur premier tour de table. Pourtant, Philippe Laurier doit gérer la situation potentiellement conflictuelle de sociétés qui s'entassent à quatre par chambre : prendre garde aux sociétés qui peuvent être trop concurrentes. Philippe Laurier doit aussi susciter un réflexe de méfiance dans son écurie : s'il est flatteur d'être démarché par un investisseur, le « start-upien » doit penser à signaler le fait à son incubateur. De même qu'il est invité à ne pas faire monter n'importe qui ou ne pas parler à tort et à travers de son projet : l'espionnage industriel existe, la concurrence sur le créneau est forte, le milieu des investisseurs lui est pour partie opaque.

PUBLICITÉ

Les différentes normes audionumériques

ACCOMPAGNANT l'explosion du DVD-vidéo, l'apparition du format MP3 et la sophistication toujours plus grande des jeux, le son est devenu un élément primordial



dans la configuration des ordinateurs : en dehors des entreprises, il n'est plus de PC qui ne soit équipé d'une carte son et d'enceintes permettant de reproduire depuis la simple stéréo jusqu'à une ambiance sonore digne des meilleures salles de cinéma.

Le principal reproche adressé à la stéréo, qui date tout de même de 1958, est le manque de profondeur sonore. Les laboratoires américains Dolby ont donc inventé d'abord le Dolby Surround ou Prologic, système analogique compressé apportant à la stéréo classique deux canaux supplémentaires, qui permettent le branchement d'une paire d'enceintes arrière (malheureusement en mono) pour les ambiances sonores, et une voix centrale utilisée pour les dialogues des films. Il est par exemple utilisé par les chaînes de télévision françaises avec la norme Nicam L, et on le retrouve sur les cassettes vidéo. Les limites qualitatives du Surround ont disparu avec l'arrivée au début des années 90 du Dolby Digital, inspiré des équipements utilisés dans les salles de cinéma : entièrement numérique, il apporte non seulement la stéréo aux enceintes arrière, mais possède également un canal réservé aux fréquences graves.

Une installation Dolby Digital 5.0 comportera donc cinq enceintes alimentées par leur propre canal, les deux stéréos avant classiques, la voix centrale et deux enceintes stéréo arrière; la version 5.1 y ajoutera un caisson de graves. Le Dolby Digital nécessite cependant la présence d'un décodeur qui, dans le cas d'un ordinateur, sera intégré aux



De la simple stéréo aux ambiances les plus sophistiquées, le son se décline sur votre PC

enceintes, alors qu'il se trouve dans l'amplificateur d'une chaîne haute-fidélité. Ce système reste néanmoins compatible avec une restitution plus simple, stéréo ou même mono. Son principal défaut : une forte compression des données, afin de faire passer tous les canaux dans le même flux.

Dernière évolution en date, le DTS ou Digital Theater System, qui commence seulement à arriver sur le marché : si le format est identique au Dolby Digital 5.1 pour le

nombre de voies, la qualité sonore est encore meilleure grâce à une bande passante plus large qui permet des taux de compression du signal moins élevés. Quant au THX de George Lucas (le créateur de *La Guerre des étoiles*), il s'agit seulement d'un label de qualité.

Les cartes son pour PC ont progressé de pair avec les normes sonores et ont atteint une qualité telle qu'il est aujourd'hui possible de se passer de chaîne hi-fi classique. Toutes capables de lire ou d'enregistrer le son avec une qualité équivalente à celle du CD, grâce à des convertisseurs audio en progrès constant, elles se différencient par leur puissance de traitement et par leurs possibilités de connexion.

À l'image d'une carte vidéo, une carte son intègre son propre processeur, le DSP (Digital Signal Processor), qui va prendre en charge les effets spéciaux tels que la spatialisation du son ou les sorties vers plu-

sieurs canaux (comme pour le Dolby Digital) et décharger de ces tâches le processeur central de l'ordinateur.

Côté connecteurs, chaque carte possède au moins une entrée microphone et une deuxième entrée (line-in, dans le jargon informatique) pour lecteur de CD externe ou magnétophone, ainsi qu'une sortie (line-out) pour brancher enceintes, casque ou amplificateur externe. Toutes ces prises analogiques sont de style mini-jack. En plus de la prise joystick, qui permet de brancher une manette de jeu ou un synthétiseur MIDI. Également, un connecteur interne permet de relier le lecteur de CD-ROM à la carte et d'écouter ses CD-audio sur l'ordinateur.

Les cartes de milieu de gamme, aux alentours de 500 francs, comprennent souvent une deuxième sortie line-out permettant le branchement d'une seconde paire d'enceintes, et parfois une sortie numérique (appelée S/PDIF, pour

Sony/Philips Digital Interface Format) qui évite de passer par la conversion du signal analogique en permettant le branchement direct d'un DAT (Digital Audio Tape) ou d'un système d'enceintes compatibles Dolby Digital. Quant aux cartes haut de gamme, qui peuvent atteindre 2000 francs, elles proposent en plus des boîtiers de connecteurs indépendants qui multiplient le nombre d'entrées et sorties et permettent donc le raccordement d'autant de sources ou d'instruments – ces cartes s'adressent surtout aux musiciens professionnels.

La qualité a aussi changé côté enceintes, avec l'irruption sur le marché informatique de constructeurs tels qu'Altec Lansing ou Yamaha, qui se cantonnaient jusque-là dans la haute-fidélité. Si l'on peut trouver d'honnêtes enceintes à poser de chaque côté de l'écran, la qualité passe au minimum par l'achat d'un kit de deux enceintes avec un caisson de graves. Cette configuration suffira à ceux qui souhaitent écouter leurs CD-audio ou fichiers MP3 tout en travaillant. Les amateurs de jeux opteront, eux, pour des systèmes à quatre voix, utiles pour entendre l'ennemi ou la voiture concurrente arriver dans le dos.

Les mordus de DVD-vidéo et de cinéma à la maison choisiront une installation Dolby Digital avec ses cinq enceintes et son caisson de graves, pour s'immerger au mieux dans les ambiances sonores et autres effets spéciaux. Mais, pour les enceintes comme pour n'importe quelle chaîne hi-fi, la fiche technique ne signifie pas grand-chose : il faudra écouter avant d'acheter. Reste que si le mélomane averti restera fidèle à la chaîne haute-fidélité classique, dont les éléments sont conçus uniquement pour la restitution la plus fidèle possible de la musique, l'ordinateur a pour lui l'avantage de ses usages multiples et d'un excellent rapport qualité-prix.

Anthony Owen

Sabir cyber



Booter

Les micros ne bootent pas au débotté, hélas, ils rebootent de plus en plus lentement. On en vient même parfois à envisager de les booter à coups de bottes hors de notre existence. Un micro est en effet un objet étrange qui connaît trois états : mort, vif, et en voyage de l'un à l'autre. Le Charon de ce Styx qui sépare la rive de l'extinction de celle de l'utilité s'appelle le « boot ». Ce terme, en usage au moins depuis les années 60, est lui-même le raccourci de *bootstrap*, mot anglais qui désigne la boucle de cuir qui aide à chauffer une botte. L'image est limpide, elle évoque une introduction difficile. Et, de fait, la complexité des ordinateurs fait que ce petit programme a de plus en plus de boulot. Son rôle est un peu celui du clairon qui réveillait la caserne : tout le monde est furieux, et il passe ensuite la main au sergent qui va mettre tout ça en ordre de marche. Le sergent, dans un micro, s'appelle le système d'exploitation.

Dans le monde moderne, pétri de l'idéologie de la communication, ce sergent donne ses ordres par d'interminables palabres avec tout son petit monde : imprimante es-tu là ? Tu es sûr ? Et toi, le modem ? J'ai pas compris... ah bon, je te passe le processeur. Et ainsi de suite. Pendant ce temps-là, nous, on attend. Et, dans l'autre sens, ce sera pareil pour éteindre.

Et si on est trop pressé, et qu'on éteigne la caserne, le temps gagné en apparence sera reperdu au prochain réveil, car tout le monde se sera couché en désordre avec ses affaires dans la cour. Injustement, on dira que c'est la faute au clairon, donc au boot. Pour le punir, les commissions de terminologie ont d'abord décidé de le rebaptiser « amorcer ». Pour une fois, le terme aurait pu marcher, car il est déclinable : amorcer, secteur d'amorcer, amorçage. Mais le vrai français a de la mémoire et des oreilles : boot, ça vient tout droit de botte. Une vraie invention française, ni latine ni germanique.

Dans les années 60, les boots de Carnaby Street avaient ainsi tout de suite trouvé pieds à leur chaussure et des bouches innocentes pour trouver le mot furieusement in. Ce n'était qu'un de ces allers et retours qui n'ont pas attendu le tunnel sous la Manche. Ça, c'est pour la mémoire, mais pour l'oreille, les Français, qui connaissent son Mallet et Isaac, sait que Jeanne d'Arc voulait booter les Anglais hors de France. Ce son ne saurait trahir. Et booter, pratiquement plus jamais utilisé hors du contexte de cette citation historique, a repris du service (militaire) sous une autre orthographe pour désigner l'interminable violence quotidienne que les micros font à notre patience quand ils émergent de leur hétéroclite électronique..

TENDANCE

Très ferme, droit dans ses bottes. Tout juste périodiquement nous annoncent-on, sans rire, la fin prochaine du boot, comme sur les petits ordinateurs de poche.

DICO

La botte de radis et celle de sept lieues n'ont pas la même origine. La première est hollandaise (francique) et la seconde française. Quant à booter, ce mot de violence, il ne prospère plus que par les coups de boutoir.

Le Louvre accueille les enfants

LE LOUVRE RACONTÉ AUX ENFANTS
RMN, Gallimard Jeunesse, Louvre,
199 francs (30,5 euros).

UNE PRÉCÉDENTE édition de ce CD-ROM juxtaposait une qualité et un défaut : les reproductions des œuvres étaient exceptionnelles, accessibles via diverses loupes qui permettaient de découvrir peintures et sculptures. En revanche, les commentaires, écrits par des spécialistes un rien pontifiants, restaient hermétiques à n'importe quel enfant.

Cette seconde version présente le même choix d'œuvres, toujours avec la même exigence plastique, mais avec la participation de l'au-

teur de livres pour enfants Pef pour les animations, ainsi qu'une réécriture intégrale des commentaires. Aussi verra-t-on amusé deux enfants faire pousser des fleurs sur la barbe de Charlemagne ou jeter avec désinvolture un nez rouge sur celui de la Joconde. Ces facéties introductives évitent déjà l'a priori de solennité qui encombre trop souvent le rapport aux œuvres d'art, mais Pef choisit parfois de souligner d'un trait un rythme de composition (la spirale, les obliques, la perspective), si bien que la désinvolture devient très vite une intelligence de l'œuvre. On reconnaît d'ailleurs là le principe qui anime la découverte de la langue et les célèbres assonances de *La Belle Poire du prince de Motordu*. Voici en

quelque sorte « la belle lisse poire des chefs-d'œuvre du Louvre » rendue aux enfants. De leur côté, les spécialistes ont fait amende honorable et présentent les objets de façon plus concise et plus soucieuse d'un jeune public.

Cela dit, ce sont les qualités de la première édition qu'on aurait le plus aimé voir développées : si l'approche d'une sculpture sous plusieurs angles est parfois une nécessité (pour l'*Hermaphrodite*, par exemple), pourquoi ne pas avoir ajouté quelques animations qui rendent visible l'intention de Canova quand il sculpte le baiser d'Amour à Psyché, ou celle de Rembrandt quand il peint son autoportrait ?

Patrick Longuet **CANALPLUS.FR**

L'Égypte dans l'air du temps

ÉGYPTE II, Cryo et RMN, 2 cdédroms PC (Mac et DVD en novembre), 299 francs (45,6 euros).

ÉGYPTE II n'est pas strictement le second épisode d'une saga à venir (plutôt le premier, si l'on en croit la fin du jeu), mais aussi la cinquième version d'un « concept » : le mariage du jeu et de l'histoire la plus attestée. Aussi, une fois encore, des spécialistes ont-ils validé les aventures de Tifet, prêtresse et guérisseuse, qui doit sauver Héliopolis d'une maladie transmise par le blé.

L'équipe de Cryo mise une fois de plus sur la qualité des images, avec un progrès notable de leur faculté à susciter la vie ordinaire : l'usure des murs, le grain des rues, le balancement de quelques oriflammes, et même, ça et là, des ouvriers sur des échafaudages ou des ânes attachés nourrissent l'impression d'une activité urbaine.

Le joueur se déplace un peu plus dans une ville reconstruite et un peu moins dans un site archéologique rénové. Est-ce pour autant qu'il intervient dans un véritable scénario ? Tifet est d'abord une bonne fille, très chagrinée par la maladie de son père adoptif, très intransigente sur quelques principes citoyens qui font malheureusement toute sa personnalité – elle prend même soin de nous avertir que son tendre intérêt pour un Nubien trafiquant ne nous regarde pas. Ainsi vêtue de probité candide et de lin blanc cassé, elle doit successivement mener une enquête, trouver des remèdes, soigner occasionnellement des malades et, surtout, sauver Héliopolis.

Tifet a cependant l'intérêt de concentrer en elle un air du temps : pudique avec ses désirs, soucieuse de faire éclater une « affaire » où le gouverneur est compromis, elle saura se faire persuasive devant un gros guerrier qui lui barre le passage autant qu'autoritaire avec le

jeune scribe qui prétend lui faire obstacle. C'est un modèle de jeune femme transparente, à quelques vertus simples, au nom desquelles tous les coups sont permis. Mais un modèle ne fait pas un caractère, et l'histoire n'a pas ces poses magnifiques (la cérémonie mortuaire, par exemple) d'Égypte I.

Une légère inattention dans la localisation (Égypte orthographiée Egypt) montre bien que les auteurs se rapprochent d'une démarche analogue à celle de Luc Besson : trouver un public américain plus gourmand d'effets spéciaux que de raffinements d'intrigues ou de subtilités psychologiques. Là où cependant le cinéaste réussit – une imagerie saturée d'informatique –, Égypte II manque tout de même un peu de souffle.

Reste la partie encyclopédique : facile d'accès, elle incite à choisir l'option « visite de la ville », qui immerge le joueur dans un décor parsemé de légendes interactives. Certaines sont à la connaissance historique ce que 1515 est à la mémoire (sait-on qui combattait à Marignan ?), puisqu'on apprend simplement ce qu'on voit : ainsi un palmier qui dépasse d'un mur est-il légendé « Palmier qui dépasse d'un mur ». Les dieux sont ramenés à quelques-uns et les ressources iconographiques sont toujours d'aussi piètre qualité. Des jeux comme Vikings ou Croisades sont à cet égard plus aboutis.

On retiendra toutefois l'obstination à défendre un concept vraiment original, où la connaissance est fondue au plus près d'une action. Ces deux chapitres de la philosophie en classe terminale finiront-ils par interférer vraiment ?

P. Lo. **CANALPLUS.FR**

★ Les pages « Cyberculture » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de Canal+.

POUR EN SAVOIR PLUS
interactif.lemonde.fr

PUBLICITÉ

La liberté sous condition de l'Internet palestinien

RAMALLAH (CISJORDANIE)

de notre envoyé spécial

Loin de la violence des émeutes des dernières semaines dans les territoires palestiniens, l'actualité du Proche-Orient a connu, le 23 mars 2000, une discrète mais surprenante coïncidence. Alors que le pape Jean-Paul II se déclarait favorable à la création d'un Etat palestinien, l'Icann (l'organisme international chargé de gérer la répartition des adresses Internet) autorisait l'exploitation d'un nouveau nom de domaine : «.ps», raccourci électronique de «Palestine».

L'indépendance palestinienne est-elle déjà effective sur la Toile ? Loin s'en faut. «L'attribution d'un nom de domaine à la Palestine est quelque chose de très symbolique», plaisante Adam Hanieh, webmestre de l'université de Bir Zeit. «Tout notre trafic, ajoute-t-il, pour être acheminé au backbone, doit auparavant transiter par des serveurs israéliens. Et, récemment, le Shin Beth [service israélien de sécurité intérieure] a demandé officiellement le droit de se "brancher" sur ces serveurs.» Et pouvoir ainsi exercer une surveillance sur la circulation des paquets IP destinés aux Territoires. La politique du «contrôle des flux», imposée par l'Etat hébreu aux Palestiniens, ne s'arrête par conséquent pas aux populations et aux marchandises : elle concerne largement l'information. Lors des émeutes de 1996, le ministre palestinien de l'information avait même publiquement accusé le gouvernement israélien d'avoir sporadiquement interrompu le trafic Internet en Cisjordanie. La Compagnie nationale israélienne des télécommunications avait répondu que les coupures constatées étaient dues au fournisseur d'accès palestinien.

Toutefois, l'Internet n'encourt pas, entre Jenine et Gaza, les «bouclages» que subissent régulièrement les Territoires. Le faible nombre de Palestiniens connectés à la Toile garantit encore la relative innocuité du nouveau média. Selon une étude du Bureau central des statistiques palestinien, seulement 6,5 % de la population – 33 000 foyers en Cisjordanie et à Gaza – sont équipés d'un ordinateur.

Mais l'évolution est rapide et les accès publics au Réseau se multiplient, y compris dans les camps de réfugiés. En 1997, on comptait un unique cybercafé à Jérusalem-Est. Aujourd'hui, on en dénombre vingt-deux dans la seule ville de Ramallah et sans doute plus d'une quarantaine dans le reste des Territoires. A ce rythme, peu de temps s'écoulera avant que le Réseau ne devienne un incontournable vecteur d'informations. Et la seule chose dont l'Internet pourrait, ici, être victime, c'est de son succès. Le



JEAN-MARC VANTOURNOUD

Les Palestiniens commencent à obtenir sur le Réseau la souveraineté qu'ils n'ont pas sur leur terre

paradoxe est déjà manifeste : une source d'informations non contrôlées côtoie une presse largement sous influence.

«Avant de publier le journal, explique Maher El-Sheikh, rédacteur en chef d'Al-Quds, un prestigieux quotidien palestinien, nous envoyons notre copie à la censure israélienne. Mais lorsqu'une caricature pourrait poser problème, nous nous contentons de la mettre en ligne sur notre site.» Combien de temps encore les censeurs israéliens – mais aussi ceux de l'Autorité – fermeront-ils les yeux sur le Web palestinien ? L'information a valeur, dans cette région la plus médiatisée du monde, d'arme redoutable.

Le 1^{er} octobre 2000, alors que les plus violentes émeutes depuis quatre ans secouaient la Cisjordanie et Gaza, Al-Damir, une organisation non gouvernementale (ONG) palestinienne de Ramallah, ouvrait sur son site un centre d'information sur les événements en cours. Heure par heure, des photos, des témoignages et la liste exhaustive des victimes – leur nom, leur âge, leur ville d'origine – étaient mis

en ligne. Au cours des émeutes de 1996, dans Ramallah encerclée par les chars d'assaut israéliens, l'université de Bir Zeit avait pris une initiative semblable sur son site Web.

Les ONG sont les premières à avoir investi la Toile. Elles représentent aujourd'hui un tiers des 300 sites hébergés dans les Territoires. «Internet est un outil inventé pour les Palestiniens, lance Hanane Ashraoui, présidente d'El-Miftah, une association pour le respect des droits de l'homme. C'est un moyen de reconnecter, de réorganiser les Palestiniens. Et c'est essentiel pour une nation aux trois quarts exilée.»

«Reconnexion», «réorganisation», qui offrent aux Palestiniens leurs premiers faits d'armes sur le Réseau. «L'an dernier, raconte Adam Hanieh, Burger King a accordé une franchise à un restaurant situé au sein de Maale Adumim [la plus grande colonie juive de Cisjordanie].» Une façon, estiment Palestiniens et pacifistes israéliens, de reconnaître la souveraineté d'Israël sur un territoire qui doit être, selon les résolutions de l'ONU, rendu à l'Autorité. Plusieurs ONG organisent alors une vaste campagne d'information via le Web.

«L'affaire, précise Hanane Ashraoui, n'a pas, au début, été relayée par la presse internationale.» Mais, de boîtes aux lettres électroniques en serveurs POP, les appels au boycott se frayent un chemin jusqu'aux «unes» des quotidiens du monde arabe. Craignant une réaction de ces pays, Burger King retire finalement son enseigne de Maale Adumim.

Victoire, là encore, symbolique. Mais sur une terre morcelée, largement occupée, où tous les déplace-

ments sont sévèrement réglementés par l'Etat hébreu, Internet pourra à l'avenir contribuer à «réorganiser» et «reconnecter» les populations à l'intérieur même des Territoires. Pour autant, les Palestiniens sont-ils prêts à troquer leurs revendications contre une hypothétique «souveraineté électronique»? «Toutes les initiatives prises sur le Réseau, répond Adam Hanieh, sont motivées par deux choses : le droit au retour des réfugiés et la souveraineté sur notre terre.»

Stéphane Foucart

- www.addameer.org
- www.miftah.org
- www.birzeit.edu
- www.alquds.com

Le «gourou» écossais de Cisjordanie

Nigel Parry a mis en place le premier site hébergé dans les Territoires, à l'université de Bir Zeit, près de Ramallah

À SON PREMIER voyage en Terre sainte, en 1989, Nigel Parry ne connaît rien du conflit israélo-palestinien. Et Internet n'existe pas encore. «Au cours de ce premier voyage, je n'ai fait que traverser une guerre où les armes à feu étaient d'un côté, raconte-t-il aujourd'hui. De l'autre côté, il y avait des hommes, des femmes et des enfants qui lançaient des cailloux.» En 1989, l'Intifada (la guerre des pierres) s'éternise depuis deux ans. Un peu moins d'une décennie plus tard, le Haaretz – le grand quotidien de la gauche israélienne – consacre Nigel Parry «gourou des nouveaux webmasters de Cisjordanie».

Et pour cause. Sur cette étroite bande de terre, le jeune Ecossais est celui par qui le Web arrive. Le premier site hébergé dans les Territoires palestiniens qu'il met en place, à l'université de Bir Zeit (près de Ramallah), est encore la porte d'entrée sur la Palestine virtuelle. Avec une détermination de fer, il transforme le site de l'université en portail de la Palestine. «J'ai fait la première version en recopiant des lignes de codes dans les livres, raconte-t-il. Ce n'est que peu à peu que les choses se sont améliorées.»

En peu de temps, birzeit.edu devient, en quelque sorte, le ya-

hoo.com palestinien. Tous les sites hébergés dans les Territoires y sont recensés, commentés, parfois récompensés. Parti de quelques centaines de visiteurs réguliers à sa création, en 1995, le site recense aujourd'hui plus de 40 000 connexions par semaine.

Mais ce qui n'est au début qu'une alternative aux traditionnelles publications sur papier – le poste que Nigel Parry occupe est celui de responsable des relations publiques de l'université – va vite devenir un puissant outil de communication, au contenu parfois sans aucun rapport avec l'établissement. Dès les balbutiements du site, Parry met en ligne, à titre personnel, son Journal du conflit israélo-palestinien. L'un des chapitres, édité en avril 1998 sous le titre «Qui a tué Muhiadin Al-Sharif?», le place dans une situation très inconfortable. Après une minutieuse enquête, Parry accuse nommément l'Autorité palestinienne de collusion avec les services de sécurité israéliens dans le meurtre de Muhiadin Al-Sharif, un responsable de la branche armée du Hamas. C'est, note le Haaretz, la première fois qu'une source d'information basée dans les territoires contrôlés par l'Autorité palestinienne se permet de défier à ce point la version officielle des faits.

Deux mois plus tard, Nigel Parry rentre chez lui et y trouve «une foule de Palestiniens armés, dont des membres des forces palestiniennes de sécurité. Toutes mes affaires étaient éparpillées dehors et un bulldozer avait rasé les murs de ma chambre». Il décide alors de rentrer à Londres. Il y prépare aujourd'hui une seconde vie à son fameux Journal. Sur les pages d'un livre, cette fois.

S. Fo.

- www.nigelparry.com

Réfugiés dans la Toile

DANS LA matinée du samedi 26 août 2000, les réfugiés palestiniens du camp de Dheisheh, près de Bethléem (Cisjordanie), découvrent ce que l'incendie, allumé dans la nuit, de leur centre culturel a bien voulu épargner. Des «restes carbonisés de moniteurs, d'unités centrales et de claviers, des tables et des chaises dispersées dans la pièce noire par le feu», rapporte Mona Muhaisen, l'une des responsables du centre, dans un communiqué.

Depuis juillet 1999, le Centre d'Ibdaa, le seul établissement culturel du camp de Dheisheh, abritait la phase pilote du projet «Across borders» («Dépasser les frontières»), mis en place par l'université de Bir Zeit et Oxfam, une ONG internationale. Le projet consiste à créer sur Internet un réseau des camps du Proche-Orient. Il offrait aux réfugiés palestiniens plusieurs ordinateurs connectés au Réseau et l'assistance technique nécessaire à la mise en place d'un site Web propre à chaque camp.

Après Dheisheh, connecté depuis un an – et désormais en attente de matériel neuf –, les camps de Khan Younis, dans la bande de Gaza, et de Chatila, au Liban, ont été à leur tour connectés au Réseau. En attendant

Le Réseau entretient la mémoire des réfugiés palestiniens

que les fonds indispensables à la connexion des dizaines d'autres camps soient trouvés.

Le projet n'a pas pour unique vocation «d'ouvrir une fenêtre sur le monde» aux réfugiés palestiniens. Pour eux, l'Internet n'est pas seulement une lucarne sur l'extérieur, c'est aussi et surtout une opportunité de se rappeler à la mémoire du monde. «L'histoire est toujours écrite par les vainqueurs, explique une responsable d'Ibdaa. Ce site nous permettait de donner notre version des faits et de la faire connaître au plus grand nombre.»

Les réfugiés palestiniens, dont le sort sera réglé à l'issue des négociations entre Israël et l'Autorité palestinienne, sont l'objet d'une controverse historique. L'Etat hébreu nie toute responsabilité dans leur «dé-

part» de l'actuel Israël. Les Palestiniens affirment pour leur part avoir été chassés manu militari par l'armée israélienne, au cours de la première guerre israélo-arabe, en 1948.

A Khan Younis, à Chatila et à Dheisheh – en attendant le remplacement du matériel détruit –, les réfugiés ne sont plus, selon l'expression de l'intellectuel palestinien Edward Saïd, «privés de narration». «Les enfants du camp, explique en effet Wesley Penner, un volontaire canadien d'Oxfam, ont interrogé leurs familles sur leur histoire, les circonstances de leur expulsion, en 1948, de l'actuel Etat d'Israël. Toutes ces histoires, traduites en anglais, étaient ensuite mises en ligne.»

Avant de mettre le feu à Ibdaa, les assaillants ont pris soin d'emporter dans leur fuite le serveur hébergeant le site Web concocté par les enfants de Dheisheh. Et, avec lui, l'histoire, patiemment collectée et traduite, des habitants du camp.

S. Fo.

- www.acrossborders.org
- www.dheisheh.acrossborders.org
- www.khanyunis.acrossborders.org

PUBLICITÉ

Les start-up entrouvrent leurs portes aux **femmes**

A l'image de leurs aînées, les entreprises de la nouvelle économie aiment les femmes, mais de préférence célibataires et sans enfants

QUELQUE 20% de femmes chez les incubés de Republic Alley, 30% dans l'équipe du fournisseur d'accès Free et « seulement » 38% parmi les salariés de Spray, pourtant présenté comme le plus avant-gardiste des sites Internet de l'Hexagone.

Côté parité, le Web ne fait pas la révolution. Dans la nouvelle économie, comme dans l'ancienne, les femmes restent minoritaires, surtout aux postes de direction. Tendances structurelle ou conjoncturelle? La question agite associations et clubs de femmes d'affaires:

trois colloques (1), organisés ce mois-ci, traitent de la place des femmes dans l'entreprise, singulièrement dans les start-up. Avec, en filigrane, ce chiffre: 40% des internautes sont des femmes (2), et l'on prédit, à l'instar des Etats-Unis, qu'elles seront bientôt majoritaires.

Si le Réseau est fait pour les femmes, ne doit-il pas aussi l'être par les femmes? C'est l'opinion de Sophie Jabès, cofondatrice du site Décoralia, « parce qu'elles seront bientôt les principales utilisatrices du Web, les femmes vont monter en puissance dans les start-up ». Pour Laurent Sorbier, ancien vice-président de Spray, maître de conférence à Sciences-Po, les femmes sont l'avenir du Web, mais pour d'autres raisons: « Elles ont d'abord considéré Internet comme un univers technologique, ce qui ne les attirait pas. Aujourd'hui, elles savent que c'est plutôt un univers de communication, domaine dans lequel elles excellent. »

De fait, si les femmes sont encore peu nombreuses aux postes techniques (1 femme sur 19 chez Multimania, par exemple), elles font recette dans le marketing, la communication et les ressources humaines. « Sous le double effet de la pénurie de main-d'œuvre et du rajeunissement des patrons dans les start-up, la barrière du sexisme est

tombée », jure Pierre Canet, patron du cabinet de recrutement Blue-Search.com, dédié aux nouveaux médias.

Jeunes loups de moins de trente ans, les créateurs de start-up (encore très majoritairement des hommes) ont été élevés par des mères qui travaillaient, des tantes qui militaient au MLF, des sœurs qui faisaient Polytechnique. La femme soumise, inactive, n'est plus vraiment leur schéma de référence. « J'ai commencé ma carrière dans une entreprise agroalimentaire, raconte Christine Raynaud, 36 ans, webmaster au Bottin gourmand. Une femme y était nécessairement une assistante et n'était pas supposée avoir la moindre ambition. Au contraire, dans l'univers des nouvelles technologies, les femmes sont perçues comme des interlocutrices valables et occupent des postes d'envergure. »

La confiance, des responsabilités, une promotion rapide, les femmes sont venues chercher dans les start-up ce qu'on leur refusait dans les entreprises traditionnelles. « Gravier les échelons, c'est toujours long et difficile dans l'ancienne économie, surtout pour les femmes », regrette Caroline Mezan, aujourd'hui DRH chez Travelprice. « Dans les grosses structures, il faut l'aval de plusieurs niveaux de hiérarchie



LAURENT MAUNOURY

pour avancer, confie Emmanuelle Costenoble, ancienne responsable marketing chez l'opérateur téléphonique Equant, aujourd'hui responsable commerciale chez E-Brands. Dans une start-up, tout est à créer et chacun est responsable de ses propres actions, de son budget. »

Un monde du travail qui n'aurait pas été pensé par les hommes pour les femmes? Des entreprises où les femmes imagineraient de nouvelles méthodes de travail? « Les femmes apportent des qualités qui conviennent aux start-up: le pragmatisme, la créativité, l'audace », affirme François Martel, PDG de PlanetCarreer, qui compte 65% de femmes dans ses effectifs.

Nouvelle économie, nouvelle sociologie du travail? Demain, des femmes au sommet de la pyramide partout dans les start-up? Las! Ce serait oublier un peu vite un handicap ancestral, celui de la maternité. Ce n'est pas un scoop: les start-up

demandent un investissement personnel difficilement compatible avec une vie privée prenante.

« Je n'ai pas besoin de décourager les jeunes mères de famille de rentrer dans une start-up », explique Florence Lautredou, du cabinet de recrutement Spencerstuart, elles refusent d'elles-mêmes des postes fantastiques pour rester disponibles pour leur famille. »

Quid du temps partiel ou du travail à domicile, plébiscités par les femmes? Si la plupart des start-up s'y disent favorables, sur le terrain, c'est peu de chagrin: aucun salarié à domicile chez Multimania, Travelprice ou Monster, et une seule mère de famille à temps partiel parmi ces trois entreprises, chez Multimania.

« Travailler dans une start-up est souvent un formidable accélérateur de carrière pour les femmes, mais seulement pour les femmes sans enfant ou avec des enfants déjà adolescents », conclut Florence Lautre-

dou. Une situation provisoire? « Les start-up devront un jour ou l'autre adopter les 35 heures et devenir des entreprises comme les autres. »

Ce jour-là, les femmes auront plus de temps pour leur famille, mais elles retrouveront les pesanteurs hiérarchiques, le conservatisme des grandes structures, tout ce qui les a fait fuir de l'ancienne économie. Les femmes et l'entreprise, la quadrature du cercle?

Sophie Godat

(1) « Les femmes aiment l'entreprise, l'entreprise aime-t-elle les femmes? », colloque du 3 octobre, organisé par le club HRM Women (tél.: 01-53-77-25-25). « L'emploi au féminin: de la mixité à l'égalité », colloque du 17 octobre, organisé par l'association Développement et emploi (tél.: 01-43-46-28-28). « La femme, avenir du Web? », conférence du 30 octobre, organisée par les Cyber-elles, infos@cyber-elles.com (2) Chiffres Médiamétrie, premier trimestre 2000.

LES FEMMES DANS LES ENTREPRISES DU WEB

	Nombre de salariés en France	Nombre de femmes salariées	Nombre de postes de direction	Nombre de femmes aux postes de direction	Sexe du ou des créateurs de l'entreprise
AOL	169	82	9	2	masculin
FREE	100	30	7	3	masculin
MONSTER	25	13	3	1	masculin
MSN	22	8	15	6	masculin
MULTIMANIA	97	33	8	1	masculin
NOMADE	109	59	9	3	masculin
SPRAY	66	25	6	2	masculin
TRAVELPRICE	188	109	8	2	masculin
YAHOO	65	25	11	2	masculin

PUBLICITÉ

Le cadeau **empoisonné** des stock-options

Aux Etats-Unis, les stock-options n'ont plus la cote. Les salariés préfèrent désormais de l'argent liquide et recherchent sur Internet des conseils financiers

LE SUCCÈS de la Silicon Valley tient sans doute aux universités de la région, à la concentration de capital facilement mobilisable, mais également aux stock-options, ce mécanisme qui permet aux entreprises naissantes de payer leurs employés avec des promesses, et à ces derniers de devenir millionnaires... quand tout va bien. Mais, en ces moments difficiles, le mécanisme miracle a des ratés et commence à faire peur.

Les stock-options ne sont pas des actions, comme on le croit trop souvent, mais le droit donné à un employé d'acheter des actions à un prix donné après un certain délai. C'est ainsi que ceux qui sont rentrés il y a quelques années chez Cisco ou Yahoo et se sont vu offrir des options sur des actions au cours d'alors ont fait fortune à mesure que leur valeur s'envolait. Selon la compagnie Option Watch, 12,5 millions d'Américains possèdent des options, contre 1 million il y a dix ans, et ils possèdent ensemble la bagatelle (fluctuante) de 530 milliards de dollars.

Mais, si la légende veut que, grâce aux stock-options, la Silicon Valley ait produit 64 nouveaux millionnaires par jour au temps de sa splendeur - c'est-à-dire jusqu'en

avril 2000 -, la réalité a soudain une saveur amère: les tas d'or s'ameublissent et le nombre des licenciés augmente. Les stock-options perdent ainsi de leur attrait.

Les plus chanceux - essentiellement les dirigeants - se font maintenant payer en espèces. Une enquête récente de Pricewaterhouse Coopers révèle que 13% des dot.com cotées en Bourse ont augmenté de 13% les « compensations » en liquide de leurs dirigeants et que les primes (toujours en liquide) pour la réalisation d'objectifs à court terme ont augmenté de 30% dans la dernière année.

Les plus malheureux, ceux qui sont licenciés, sont assez souvent contraints d'avoir recours à la justice. Comme cet ancien dirigeant d'Oracle qui a obtenu 2,7 millions de dollars pour rupture abusive de contrat, dont 2 millions étaient liés à des questions de stock-options. Les mécanismes sont en effet assez compliqués pour que, en cas de faillite, de rachat ou de départ intempestif, on perde tout ou partie des droits liés aux stock-options.

Dans un tel contexte, certains reviennent vers des entreprises établies avec moins d'options et plus de valeurs sûres. Les autres négocient

âprement et demandent des salaires et des primes solides plutôt que des options.

Paradoxe de cette situation dans laquelle les entreprises Internet ne tiennent pas leurs promesses, beaucoup d'employés se tournent vers Internet pour chercher de l'aide. Ils peuvent trouver plusieurs sites spécialisés dans la gestion des stock-options - un art assez subtil. Ils offrent des systèmes de calcul de la valeur réelle de leur portefeuille et des programmes sophistiqués censés donner des conseils de gestion du patrimoine.

Tout cela peut aider, bien sûr. Mais, de tous ces conseils, le plus sage est celui qu'a donné le quotidien local, le *San Jose Mercury*, dans son édition du 23 septembre: « N'effectuez aucun achat fondé sur vos attentes en matière de richesse future tirée d'options. » Dans la Silicon Valley, il ne faut pas vendre la peau de ses stock-options avant d'en avoir le droit.

Francis Pisani

■ www.optionwealth.com/
 ■ www.mystockoptions.com/
 ■ www.stock-options.com/
 ■ www.iqantic.com/

Le Monde INTERACTIF
 16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
 Tél.: 01-53-38-42-60. Fax: 01-53-38-42-97. E-mail: hitech@lemonde.fr.
 Directeur de la publication: Jean-Marie Colombani.
 Rédacteur en chef: Bertrand d'Armagnac.
 Secrétaire général de la rédaction: Claudine Boeglin.
 Directrice artistique: Maria Mercedes Salgado.
 Rédaction: Pierre Bouvier, Cécile Ducourtieux (Entreprises), Guillaume Fraissard (Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Hai Nguyen (Cyberculture), Catherine Rollot (Métiers), Olivier Zilbertin (Enquête).
 Edition: Olivier Herviaux.
 Réalisation: Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.
 Révision: Christiane Tricoit.
 Publicité: Le Monde Publicité. Directeur général: Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Isabelle Quodverte (01-42-17-38-58).
 Impression: Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. © 2000. Tous droits réservés.
 Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2000 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

interactif.lemonde.fr